



HAL
open science

Les parcours homosexuels et les styles de conjugalité chez les lesbiennes vivant en couple

Celine Costechareire

► **To cite this version:**

Celine Costechareire. Les parcours homosexuels et les styles de conjugalité chez les lesbiennes vivant en couple. Sociologie. Université de Lyon, 2018. Français. NNT : 2018LYSE2003 . tel-02023651

HAL Id: tel-02023651

<https://theses.hal.science/tel-02023651v1>

Submitted on 18 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2

N° d'ordre NNT : 2018LYSE2003

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 483 Sciences sociales

Discipline : Socio anthropologie

Soutenue publiquement le 15 janvier 2018, par :

Céline COSTECHAREIRE

**Les parcours homosexuels et les styles
de conjugalité chez les lesbiennes
vivant en couple.**

Devant le jury composé de :

Marianne MODAK, Professeure honoraire, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Présidente

Christophe GIRAUD, Professeur des universités, Université Paris Descartes, Rapporteur

Agnès FINE, Directrice d'études émérite HDR, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Rapporteur

Emmanuelle SANTELLI, Directrice de Recherche CNRS, Université Lumière Lyon 2, Examinatrice

Jean-Hugues DECHAUX, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale – pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

THÈSE DE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

opérée au sein de
l'Université Lumière Lyon 2

École Doctorale n°483 Sciences Sociales
Spécialité de doctorat : Sociologie et Anthropologie Discipline : Sociologie

Laboratoire de rattachement : Centre Max Weber – UMR 5283
Équipe de recherche : Dynamiques sociales et politiques de la vie privée

Soutenue publiquement le 15 janvier 2018, par :

Céline COSTECHAREIRE

Les parcours homosexuels et les styles de conjugalité chez les lesbiennes vivant en couple

Devant le jury composé de :

Jean-Hugues DÉCHAUX, Professeur des Universités, Université Lumière Lyon 2,
(Directeur de thèse).

Agnès FINE, Directrice d'études émérite, École des Hautes Études en Sciences
Sociales, Toulouse, (Rapporteuse).

Christophe GIRAUD, Professeur des Universités, Université Paris Descartes,
(Rapporteur).

Marianne MODAK, Professeure honoraire, Haute École de Travail Social et de la
Santé, Lausanne.

Emmanuelle SANTELLI, Directrice de recherche CNRS, Lyon.

À mon fils Aimé

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont aidée durant l'élaboration de ma thèse.

J'adresse des remerciements particuliers à mon directeur de thèse, Jean-Hugues Déchaux, pour son accompagnement dans mon parcours doctoral, pour sa rigueur et ses nombreux intérêts scientifiques qui ont nourri mon cheminement intellectuel. Jean-Hugues, je vous remercie pour le sens de votre encadrement et pour votre évaluation toujours juste mais aussi pour votre patience hors du commun... Je suis heureuse d'avoir accompli cette tranche de vie qui accompagne l'élaboration d'une thèse à vos côtés.

Mes remerciements s'adressent également aux membres de l'équipe 2 du Centre Max Weber et plus particulièrement à Emmanuelle Santelli, Maks Banens et Gaëlle Clavandier avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger au sein de mon laboratoire de recherche mais aussi lors de participation à des colloques. Emmanuelle, Maks et Gaëlle, je mesure la chance d'avoir effectué mes premiers pas dans la recherche à vos côtés et d'avoir pu tisser avec vous des liens amicaux qui me sont chers.

Je remercie Michèle Dupré pour son sens de la solidarité, pour son aide et son soutien précieux en cette fin de thèse. Michèle, j'espère avoir le plaisir de réitérer ces moments de partage tant scientifiques que personnels dans ton jardin bucolique à Condeissiat... et de savourer encore quelques-unes de tes tomates cerises...

J'exprime mes vifs remerciements à Jérôme Courduriès et Agnès Fine pour leurs remarques et leur précieuse relecture de l'un de mes textes qui figure dans cette thèse. J'ai eu grand plaisir à participer à votre ouvrage collectif. Jérôme, je te remercie également pour nos nombreuses discussions « ethno-sociologiques » et pour ces moments conviviaux partagés dans ta jolie maison toulousaine (et pour ton foie gras absolument délicieux !).

Je remercie vivement Line Chamberland dont les travaux sociologiques ont pleinement contribué à l'élaboration de cette thèse. Line, merci pour l'ensemble de tes engagements scientifiques en sociologie de l'homosexualité féminine. Ils m'ont été d'un précieux soutien. Je garde un souvenir fort sympathique de notre rencontre Montréalaise cet été...J'espère avoir le plaisir de collaborer scientifiquement avec toi dans l'avenir.

Je remercie également Magali Mazuy pour nos moments de partage scientifiques, musicaux et amicaux. Magali, je t'adresse mes pensées les plus amicales.

J'adresse des remerciements chaleureux à tous mes amis doctorants, Hervé Cazeneuve, Maël Dieudonné, Pierre Gilbert, Colin Giraud, Clément Ruffier, Cédric Verbeck, avec lesquels j'ai eu un grand plaisir de cheminer. Merci à vous, mes compagnons de route !

Je remercie Philippe Bernoux, Estelle Bonnet, Béatrice Maurines et Bruno Milly pour les moments de convivialité partagés au sein du Centre Max Weber. Je garde un précieux souvenir de nos discussions partagées durant nos pauses repas.

J'adresse une pensée particulière à Rommel Mendès-Leite. Rommel, je garde en souvenir ton caractère chaleureux et salue ta précieuse contribution scientifique en sociologie de l'homosexualité.

J'exprime mes remerciements les plus chaleureux à Chrystelle Chenavier pour avoir effectué la mise en page de cette thèse. Chrystelle, sans ton aide, je n'y serais pas arrivée... Je te souhaite beaucoup de bonheur en famille !

Je remercie mes proches qui m'ont accompagnée durant ces années de doctorat. Merci à mes parents, Brigitte, Charles et Gilles, sans oublier mes grands-parents Eliane et Marcel pour leur soutien précieux. Je remercie également la famille Costechareire dont la liste nominative serait bien trop longue à détailler ici... J'adresse des remerciements particuliers à ma tante Claude Frélon-Costechareire avec laquelle je nourris un même goût pour l'écriture. Un grand merci à Laurence (ma lotte) et Cécile, mes amies de toute une vie. Que cette thèse vienne panser

quelques-uns de nos déboires scolaires (dont certains souvenirs restent absolument délicieux...).

Mes remerciements s'adressent à Nath et à mon fils Aimé. Nath, merci d'avoir supporté « ma condition de thésarde » et pour ton soutien durant ces années de doctorat. Aimé, ta naissance s'est intégrée à mon parcours doctoral. Je garde un souvenir inoubliable de ces moments d'écriture que nous avons partagés en duo (toi, depuis ton transat accolé à mon bureau...). C'est avec un bonheur certain que je te dédie ma thèse aujourd'hui...

Je remercie enfin Juliette pour son accompagnement et ses précieux encouragements en cette fin de thèse. Juliette, merci pour nos échanges stimulants, pour ta curiosité intellectuelle et pour nos voyages enrichissants. Je savoure la perspective de nos prochaines découvertes intellectuelles et de nos prochaines vadrouilles...

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION GENERALE	11
METHODOLOGIE	17
1^{ERE} PARTIE : LES PARCOURS HOMOSEXUELS ET CONJUGAUX..	25
Introduction.....	25
CHAPITRE I. LES PARCOURS HOMOSEXUELS ET CONJUGAUX DES	
LESBIENNES DE MILIEU POPULAIRE	28
I. L'entrée dans l'homosexualité entre stigmatisation et isolement social	29
I.1 L'intériorisation du stigmate avant l'entrée dans l'homosexualité	29
I.1.1 Les sentiments « d'anormalité », de « vice » et de peur face aux premiers	
émois homosexuels	29
I.1.2 Les sentiments homosexuels dissimulés.....	31
I.2 L'homosexualité face à l'isolement social	32
I.2.1 Isolement au sein des cercles amicaux	32
I.2.2 Des environnements familiaux fermés à l'homosexualité.....	34
I.3 L'entrée dans l'homosexualité.....	39
I.3.1 Lorsque la première expérience marque l'entrée dans l'homosexualité	39
I.3.2 Une entrée dans l'homosexualité à petits pas	41
I.3.3 L'entrée dans l'homosexualité concomitante à l'engagement dans une relation	
hétérosexuelle stable	43
I.3.4 L'entrée dans l'homosexualité par une relation intrafamiliale	45
II. L'affirmation de l'homosexualité entre pairs.....	48
II.1 La découverte du « milieu » lesbien.....	48
II.1.1 L'investissement dans les discothèques lesbiennes	49
II.2 Le recours aux sites de rencontre	61
II.3 Un investissement moindre dans le « milieu » lesbien	66
III. L'homosexualité au cœur des sociabilités et de la définition de soi.....	67
III.1 Quand l'homosexualité fédère les réseaux amicaux.....	67
III.1.1 Homosexualité et définition de soi : s'auto-catégoriser comme lesbienne....	71

III.2 Affirmation et expérimentation de l'homosexualité au fil des aventures amoureuses.....	78
III.2.1 Les profils des parcours amoureux	78
III.2.2 Lorsque les aventures amoureuses questionnent les catégories sexuelles	81
IV. Révélation de l'homosexualité à la famille	85
IV.1 La révélation intervient une fois la certitude des préférences sexuelles établie ...	85
IV.2 L'hostilité ou la tolérance des proches suite à la révélation	88
V. Stabilité conjugale et manières de vivre l'homosexualité.....	91
V.1 L'expérience d'une relation amoureuse destructrice : Contexte d'émergence des violences conjugales	91
V.1.1 Caractéristiques sociales des enquêtées victimes de violence : diplôme, appartenance sociale, précarité, chômage et instabilité professionnelle.....	92
V.1.2 Isolement et multiplicité des partenaires.....	93
V.1.3 Contextualisation de la rencontre.....	93
V.1.4 Les caractéristiques de la relation et l'expression de la violence conjugale ...	94
V.1.5 La sortie de la relation.....	98
V.2 Un renouveau par la vie à deux : la relation pansement	100
V.3 Engagement conjugal et manières de vivre l'homosexualité.....	101
V.3.1 Vie conjugale et « entre-soi » homosexuel	101
V.3.2 L'attitude des proches face à l'engagement conjugal	102
V.3.3 L'homosexualité au sein de la sphère professionnelle.....	106
V.3.4 Une stigmatisation et une intériorisation du stigmate toujours effectives	108
 CHAPITRE II. LES PARCOURS HOMOSEXUELS ET CONJUGAUX DES LESBIENNES DE CLASSES MOYENNES ET SUPERIEURES	 110
I. Une entrée dans l'homosexualité facilitée.....	111
I.1 Une faible intériorisation du stigmate avant l'entrée dans l'homosexualité	111
I.1.1 Des émois homosexuels tolérés.....	111
I.1.2 L'homosexualité méconnue et intrigante	112
I.2 Un moindre isolement avec l'homosexualité	113
I.2.1 Des réseaux amicaux ouverts à l'homosexualité.....	113
I.2.2 Des environnements familiaux ouverts ou fermés à l'homosexualité.....	114
I.3 L'entrée dans l'homosexualité.....	116

I.3.1 Après un engagement dans l'hétérosexualité	116
I.3.2 L'entrée dans l'homosexualité au gré d'une rencontre amoureuse	117
II. Le cheminement dans l'homosexualité	119
II.1 Un moindre recours au « milieu » lesbien.....	119
II.1.1 Une fréquentation des discothèques lesbiennes délimitée dans le temps.....	119
II.1.2 Le milieu associatif privilégié	122
II.1.3 L'absence d'investissement dans le « milieu » lesbien au fil du parcours....	123
II.2 Lorsque l'homosexualité ne fédère pas les sociabilités et ne gouverne pas la définition de soi.....	124
II.2.1 Des réseaux amicaux mixtes	124
II.2.2 La place secondaire de l'homosexualité dans la définition de soi	125
II.3 Des parcours amoureux disparates	127
II.3.1 Entre relations stables et multipartenariat sexuel assumé	127
III. Le positionnement familial et les manières de vivre l'homosexualité.....	129
III.1 Les effets concordants d'une faible intériorisation du stigmate et de la tolérance familiale	129
III.2 Une hostilité familiale sans effet sur les manières de vivre l'homosexualité	131
IV. Le vécu de l'homosexualité au sein des cercles amicaux et professionnels.....	133
IV.1 Vivre en couple au sein d'environnements mixtes et ouverts	133
IV.2 La révélation ou non de l'homosexualité au travail.....	134
Conclusion	139

2^{EME} PARTIE : UNE ETUDE COMPARATIVE DES DIFFERENTS STYLES DE CONJUGALITE AU SEIN DE L'HABITAT DES COUPLES LESBIENS. 141

Introduction.....	141
CHAPITRE I. LES COUPLES LESBIENS ET LE PLURALISME FAMILIAL	148
I. Pluralisme familial et pluralisme normatif	148
II. Les couples lesbiens et la pluralité des styles conjugaux.....	153
III. La pluralité des pratiques et des manières de faire couple.....	160

CHAPITRE II. UNE LECTURE DES STYLES CONJUGAUX AU SEIN DE L'HABITAT DES COUPLES LESBIENS DE MILIEU POPULAIRE.....	162
I. Des couples fusionnels proches des modèles traditionnels	162
I.1 Une spécialisation des rôles dans le couple.....	163
I.1.1 Décorer en solo.....	163
I.1.2 Des organisations domestiques « genrées »	168
I.2 Fusion et « nous » conjugal	174
I.2.1 Primauté de la vie « avec » dans l'habitat	174
I.2.2 Des activités extérieures partagées en couple.....	179
I.2.3 Un « nous » qui gouverne les représentations du couple	181
II. Des couples fermés aux environnements extérieurs	184
II.1 Fermeture des couples et de leur habitat	184
II.1.1 Une conjointe pourvoyeuse de relations	186
II.1.2 Des habitats faiblement ouverts et une défiance à l'égard des environnements extérieurs.....	189
II.1.3 L'habitat : le « nid » et le « cocon ».....	194
III. L'hétérogamie et l'effet « pygmalion »	200
CHAPITRE III. UNE LECTURE DES STYLES CONJUGAUX AU SEIN DE L'HABITAT DES COUPLES LESBIENS DE CLASSES MOYENNES ET SUPERIEURES.....	205
I. Des couples distanciés des modèles traditionnels	206
I.1 Une faible spécialisation des rôles.....	206
I.1.1 Une décoration à la croisée de deux individualités	206
I.1.2 Un investissement conjoint dans l'organisation domestique.....	210
I.2 Entre « je » personnel et « nous » conjugal	215
I.2.1 L'alternance de la vie « seule » et de la vie « avec » dans l'habitat.....	215
I.2.2 Des activités extérieures partagées seule et en couple	217
I.2.3 Des représentations du couple à la croisée des « je » personnels.....	219
II. Des couples ouverts aux environnements extérieurs	222
II.1 Ouverture des couples et de leur habitat	222
II.1.2 L'étendue des réseaux de sociabilité.....	222
II.1.2 Une ouverture de l'habitat et aux environnements extérieurs.....	225

II.1.3 L’habitat entre « chez moi » et « chez nous »	229
Conclusion	234
CONCLUSION GENERALE	236
ADDENDUM.....	247
« Une approche ethnographique des différentes manières de vivre l’homosexualité au sein d’une discothèque lesbienne ».....	249
« Le vécu de l’homosexualité féminine au regard de la tolérance et de l’hostilité familiale»	275
ANNEXE.....	305
Caractéristiques sociales des enquêtées.....	305
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	311

Introduction générale

Cette recherche doctorale se consacre à l'homosexualité féminine et s'attarde sur les manières dont elle peut être vécue. Elle se décompose à cet égard en deux temps. La première partie s'intéresse à la pluralité des manières de vivre l'homosexualité observée entre les lesbiennes et qui, à l'échelle de l'individu, jalonne un « parcours homosexuel ».

Le terme « lesbienne » désigne des femmes partageant leur sexualité avec d'autres femmes et renvoie ainsi à l'orientation sexuelle. En ce sens, l'usage qui en est fait et le sens qui lui est imparti suit la « vulgarisation » dont il a fait l'objet depuis les années 1970¹. Au même titre que l'on dénomme « gay » un homme homosexuel, nous désignerons les femmes homosexuelles par le terme « lesbiennes ». Le sens conféré à ce terme dans la recherche n'engage pas à postuler, a priori, l'existence d'une identité homosexuelle ni même celle d'une spécificité des modes de vie dits homosexuels. En sciences sociales, l'homosexualité a été fréquemment abordée sous l'angle de spécificités (culturelles, identitaires, etc.) contribuant à homogénéiser une « population homosexuelle ». Or, cette recherche amène à constater que l'homosexualité, tout comme l'hétérosexualité, ne fait pas des individus concernés une catégorie homogène et qu'il existe diverses manières de vivre l'homosexualité.

Le parcours est entendu comme un cheminement par lequel l'individu va découvrir et expérimenter ses préférences sexuelles, puis se construire et se positionner à l'égard de l'homosexualité. Il se décline en différents processus et invite à saisir l'affirmation des orientations homosexuelles par le biais d'une succession d'étapes². À cet égard, les analyses révéleront combien il apparaît important d'appréhender la place qu'occupe l'homosexualité dans la définition de soi, la conjugalité et les sociabilités au fil du parcours et de l'affirmation des préférences sexuelles. En mouvement dans le temps, nous verrons que cette place apparaît étroitement corrélée à la propension à la stigmatisation et à l'intériorisation du stigmaté plus ou

¹ Le terme « lesbienne » fait initialement référence aux amours de la poétesse Saphos de lesbos. Il désigne une femme dont le désir sexuel s'oriente vers une femme. « *C'est au cours de la renaissance que l'on commence à nommer les femmes qui s'aiment en France. Mais c'est le terme tribade (...) qui s'avère le plus usité et ce, jusqu'à la moitié du XIXe siècle. On date en effet de la parution des Fleurs du mal de Baudelaire (1857), l'émergence d'une nouvelle signification pour le mot « lesbienne ». (...) L'usage se répand alors fortement teinté d'érotisme* ». (Arc, 2006 :5). Il resurgit dans les années 1970 au sein des cercles de féministes et se politise en « *s'inscrivant dans la lutte contre la hiérarchie des sexes et des sexualités* » (Arc, 2006 :5). Icônes du refus de la domination masculine pour les féministes les plus radicales, les lesbiennes se voient projetées sur les bannières scandant la « libération des femmes ». C'est ainsi que le terme « lesbienne » s'est associé au féminisme et chargé d'une connotation politique. De nos jours, il ne fait plus totalement écho au militantisme féministe. Il désigne principalement des femmes partageant leur sexualité avec d'autres femmes et renvoie ainsi à l'orientation sexuelle.

² Dans l'un de ses articles, Florencia Oesterheld Herrera présente en quoi la construction d'une identité lesbienne doit être entendue en termes de processus (Oesterheld Herrera, 2007).

moins effectives d'un milieu social à un autre. Les résultats rapportés dans cette recherche ont pour originalité d'appréhender le vécu de l'homosexualité en termes d'appartenance sociale. Dans le champ de la sociologie de l'homosexualité, la perspective comparative selon les milieux sociaux apparaît plutôt comme une nouveauté. De par leurs méthodes d'échantillonnage, les recherches menées sur l'homosexualité concernent, pour l'essentiel, des individus issus des classes sociales les plus favorisées. Le recrutement de ces enquêtés par la presse gay et lesbienne et la propension à se raconter favorisent la sélection d'individus les plus qualifiés et les plus à même d'exposer leur vécu de l'homosexualité. Dans cette lignée, les manières de vivre l'homosexualité au sein des classes populaires restent mal connues. Outre la perspective nouvelle qu'implique la comparaison des manières de vivre l'homosexualité selon les appartenances sociales, cette recherche trouve aussi une part de son originalité en s'intéressant à des milieux sociaux quelque peu délaissés.

En France, de nos jours, à l'exception de quelques travaux, les recherches consacrées à l'homosexualité féminine apparaissent encore peu nombreuses (Amari, 2012 ; Chetcuti, 2010 ; Hamel, 2012). « L'occultation sociale du lesbianisme et la nouveauté du champ d'étude des homosexualités font en sorte qu'il existe peu d'acquis en ce domaine » (Chamberland, 1996 :33). Chamberland précise « qu'occultée et censurée à travers l'histoire, l'homosexualité féminine demeure une réalité moins visible socialement et moins bien connue que l'homosexualité masculine » (Chamberland, 2008 :238). Les travaux francophones (essentiellement québécois) produits depuis les années 1980 s'inscrivent dans différentes thématiques. On dénombre quelques études menées sur la santé physique et mentale des lesbiennes et sur l'adéquation des services sociaux et de santé au regard des besoins des usagers homosexuels (Chamberland et Lebreton, 2010). D'autres recherches québécoises se sont intéressées au lesbianisme sous l'angle de perspectives féministes, des rapports sociaux de sexe (Lebreton, 2014 et 2016), de l'homophobie et des rapports à l'hétéronormativité (Rich, 1981 ; Chamberland, Bernier, Lebreton, Richard et Thérroux-Seguin, 2007 ; Bourque, 2011 ; Chamberland et Lebreton, 2012 ; Petit, Chamberland, Richard et Chevrier, 2011 ; Charbonnier et Graziani, 2012). On recense également des travaux centrés sur la famille et les relations intergénérationnelles au sein de la parenté des lesbiennes, sur la maternité et sur la reconnaissance juridique des couples de même sexe et des familles homoparentales (Chamberland, 2003a ; Charbonnier et Graziani, 2011). En dehors des études menées sur les violences conjugales au sein des unions lesbiennes et des questionnements liés aux absences de

reconnaissance juridique des unions homosexuelles³, l'homoconjugalité féminine semble peu étudiée dans les travaux francophones. Cette pénurie des travaux se justifie entre autres par « l'occultation sociale du lesbianisme et la nouveauté du champ d'étude des homosexualités » (Chamberland, 1996 : 33).

De nos jours, on peut émettre l'hypothèse que « l'individualisation de la sexualité » et la diversification des trajectoires et des expériences sexuelles ont fortement contribué à faire de l'homosexualité un objet d'étude en sociologie (Bozon, 2001a, 2001b, 2002 ; Bajos et Bozon, 2007, 2008 ; Leridon et Bozon, 1993 ; Bajos et Beltzer, 2008). Toutefois, les ouvrages français qui lui sont consacrés ne distinguent pas toujours l'homosexualité féminine et l'homosexualité masculine et « abordent l'homosexualité en général, comme si la situation des gays et celle des lesbiennes dans la société s'avéraient semblables » (Arc, 2006 :122). De plus, bien que l'homoparentalité ait suscité de nouveaux intérêts sociologiques depuis une dizaine d'année en France, contribuant ainsi à intégrer l'homosexualité féminine dans le champ des investigations en sciences sociales, l'homosexualité masculine apparaît encore davantage étudiée. « L'importance croissante du taux de contamination par le VIH parmi les hommes à pratiques homosexuelles et les problèmes de santé publique et de société qu'elle implique » ont en effet fortement contribué à développer un domaine de recherche centré sur les homosexualités masculines (Mendès-Leite, 2000 :63). Ce constat s'expliquerait aussi par une plus grande visibilité des gays dans les sphères publiques, dans la presse et les établissements commerciaux dits homosexuels et par une médiatisation plus marquée de leurs engagements militants.

Les travaux nord-américains traitant de l'homosexualité féminine apparaissent, quant à eux, plus conséquents et diversifiés (Averett, Yoon et Jenkins, 2013 ; Grigorovich, 2015 ; Krakauer et Rose, 2002 ; Levitt et Horne, 2002 ; Maltry et Tucker, 2002 ; Newmanxy, 2002 ; Wilkens, 2015). Les recherches qui lui ont été consacrées depuis une trentaine d'années semblent initialement s'inscrire dans les études « sexe et genre ». Les organisations familiales et conjugales des unions lesbiennes viennent toutefois s'inscrire dans le champ de la sociologie de la famille et nourrir les études consacrées à l'homoparentalité et à l'homoconjugalité (Amato, 2012 ; Carrington, 1999 ; Dempsey, 2010 ; Dunne, 1998 ; Eggebeen, 2012 ; Epstein, 2002 ; Goldberg, Frost, Manley et Black, 2017 ; Goldberg et Kuvlanka, 2012 ; Kurdek, 1994 ; Lannutti, 2014 ; Patterson, 2000 ; Weeks, Heaphy et Donovan, 2001 ; Weston, 1997).

³ Sur ces deux sujets se reporter par exemple à BORDELEAU, Suzie et Karole O'BRIEN (2003), « La violence conjugale chez les lesbiennes : l'expérience d'un groupe communautaire québécois », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 22, 2, p.123-134 et MECARY, Caroline et Géraud de LA PRADELLE (2003), *Liberté, égalité, fraternité ?* Paris, PUF, 128p.

Cette recherche s'intéresse, par ailleurs, aux correspondances qui s'établissent entre les parcours homosexuels et les styles de conjugalité, entre les manières de vivre l'homosexualité et les manières de « faire couple ». À cet égard, l'analyse s'appliquera à dégager les différentes étapes du parcours menant à la stabilité conjugale et à pointer, en ce sens, l'interdépendance qui se noue entre la conjugalité et les parcours homosexuels. Nous verrons en effet combien il apparaît important d'appréhender les manières de faire couple et les manières de vivre l'homosexualité dans une même dynamique. Dans un second temps, cette recherche se donne ainsi pour objectif d'étudier les styles de conjugalité des couples lesbiens au regard des manières de vivre l'homosexualité.

Le nouvel engouement pour l'installation conjugale observé au sein de la population homosexuelle reflète une mutation « des modes de vie homosexuels » (Adam, 1999). En effet, comme le montrent les travaux menés sur l'homoparentalité, le nombre et la visibilité accrus des mises en ménage des couples de même sexe expriment de nouvelles aspirations tournées vers le couple et la famille. « Par rapport aux années 1970, l'idéal homosexuel s'est largement déplacé de la recherche du « bonheur dans le ghetto » vers la quête d'un bonheur dans la sphère domestique » (Adam, 1999 : 58). Aussi, la place qu'occupe de nos jours la conjugalité dans les nouvelles revendications sociales et les modes de vie des « populations » homosexuelles invite à s'interroger sur les configurations et les modes d'organisation des unions de même sexe.

En France, à l'exception de quelques études consacrées aux couples gays (Courduriès, 2011 ; Lerch, 2007), les travaux s'intéressant aux couples de même sexe sont encore peu nombreux. Les modes de construction et de fonctionnement des couples lesbiens sont, à cet égard, encore mal connus. Les quelques écrits sur le sujet relatent essentiellement les résultats d'études menées sur l'homoparentalité et répondent, en ce sens, aux interrogations que suscitent ces nouvelles configurations familiales (Cadoret, 2005 ; Descoutures, 2006 et 2010 ; Gratton, 2008 ; Gross, 2014 ; Mailfert, 2007 et 2002). Les couples lesbiens sont ainsi essentiellement investigués par le biais des formes de parenté et de parentalité inédites qu'ils mettent en scène dès lors qu'un enfant s'articule à leur relation (Darius et Déchaux, 2016 ; Cadoret, 2014 ; Gross et al., 2005 ; Gross, 2009 ; Gross, 2012 ; Gross et Courduriès, 2014 ; Gratton, 2008). Pour autant, l'homoconjugalité féminine apparaît comme un objet d'étude à part entière. Son étude met en évidence des parcours « homosexuels » diversifiés, ponctués par différents rapports à la conjugalité. Elle offre également l'intérêt de saisir une partie des dynamiques conjugales préalables à l'émergence et à l'édification des différentes formes que revêtent les familles

homoparentales⁴ (Cadoret, 2005 ; Descoutures, 2006 ; Mailfert, 2002). Nous proposons d'aborder les couples lesbiens au travers de leurs différentes facettes, de pointer la diversité de leurs configurations conjugales. Cette diversité des modes conjugaux s'observe à deux niveaux. A l'échelle de la population lesbienne enquêtée, elle participe d'une classification des homosexuelles, d'une typologie par laquelle se lisent quelques grandes tendances conjugales. A l'échelle de l'individu, elle jalonne un parcours conjugal ; un parcours ponctué de transformations conjugales. Ainsi, la conjugalité sera appréhendée au travers de la temporalité et des dynamiques qui caractérisent son élaboration. En effet, le couple n'existe pas « en soi » hors du temps. Il n'y a de couple qu'à un moment donné, dans un lieu donné, et non pas en substance quel que soit le degré de transcendance que l'on accorde à cette relation » (Duret, 2007 : 30). Dans cette perspective, la notion de parcours permettra la saisie des transitions qui œuvrent au cheminement conjugal et qui sous-tendent, pour les lesbiennes, le passage d'un mode de conjugalité à un autre.

L'acception de la notion de couple apparaît plurielle en sociologie. Ses modalités sont fonction de l'objet de recherche et trouvent à ce titre leur intelligibilité dans les valeurs heuristiques qu'elles présentent à l'égard des dimensions analytiques envisagées. A l'instar des modalités qu'ont retenues Banens et Marcellini dans leurs travaux menés sur le couple et le handicap, la focale s'oriente, dans cette étude, vers la cohabitation. Aussi, la notion de couple lesbien renvoie à deux individus de sexe féminin, entretenant ensemble des relations amoureuses et sexuelles et partageant quotidiennement un même logement. Sont prises en compte « des personnes « pacsées » ou vivant en concubinage. Cela permettra en outre de distinguer la « vie de couple », de la « relation de couple » sans cohabitation, ou encore de « l'aventure » (Banens et Marcellini, 2006 :80).

Par le biais de cette étude des couples lesbiens cohabitant, l'observation s'attardera sur les nouvelles formes de conjugalité qui s'édifient au sein de l'habitat. Quelques travaux sociologiques se sont appliqués à analyser la conjugalité par le biais de sa dimension matérielle. Une part de leur originalité tient au fait que « l'étude des objets, de la culture matérielle et des pratiques de consommation relève d'un domaine à la fois encore peu exploré et qui a longtemps été négligé, voire même perçu comme illégitime, en particulier en France, ce qui est moins vrai

⁴ « Il existe plusieurs modes d'entrée dans l'homoparentalité : la procréation médicalement assistée, l'adoption (familles dites biparentales), la coparentalité (des couples de gays et de lesbiennes s'accordent pour avoir un enfant qui évoluera entre leurs deux foyers), la recomposition d'une famille sur le mode homoparental, et la maternité de substitution (couples d'hommes qui ont recours aux mères porteuses). » (Mailfert, 2007 :209).

dans les pays anglo-saxons » (Faure-Rouesnel, 2004 :332). En faisant de l'habitat la pierre d'angle des différentes perspectives d'analyse, la recherche ici présentée apporte ainsi une contribution à un champ d'étude peu développé. Autre intérêt, « la relative originalité des formes contemporaines de conjugalité a pour corrélat une certaine carence d'études (...) sur ce thème » (Kellerhals, Widmer, Levy 2004a :11). Cette étude trouve ainsi un de ses aspects novateurs dans l'intérêt qu'elle porte à la pluralité des formes de conjugalité qui s'édifient dans l'habitat. Cet intérêt répond aux nouveaux questionnements sociologiques qui émanent des conjugalités contemporaines et au rôle d'acteur qu'endosse chaque conjoint dans l'élaboration de sa relation. En effet, « l'époque contemporaine favorise (la) diversité des styles conjugaux, (des) conjugalités « sur mesure ». Elle met précisément l'accent sur le devoir d'originalité plutôt que sur les vertus du conformisme. Dans ce devoir d'originalité - tout aussi contraignant que l'assujettissement à un modèle unique -, chacun est convié à définir, et peut-être à justifier, son « projet de couple », en utilisant selon son génie propre les modèles traditionnels et les schémas nouveaux, en mariant à son gré les espaces et les temps, la règle et l'improvisation. On peut parler très positivement de bricolage conjugal (...) » (Kellerhals, Widmer, Levy 2004a :9). De nos jours, la prise de distance à l'égard des formes de conjugalité traditionnelle - certes, relative d'un milieu social à un autre -, invite les partenaires à inventer leur relation, à prendre une part active dans la construction de leur union. La recherche s'ancre dans la nouveauté de ces phénomènes observés.

Méthodologie

La documentation sur l'homosexualité féminine éparse et peu fournie, exige des recherches actuelles traitant de la question un surinvestissement dans la production des données empiriques. À cet égard, le travail de terrain fourni dans cette enquête relève de méthodes diversifiées. Le choix de ces méthodes a été guidé par la composante de l'objet d'étude à investiguer. L'absence de données renseignant sur les parcours homosexuels et conjugaux des lesbiennes a conduit à privilégier une démarche inductive. Les analyses relatées relèvent ainsi essentiellement du travail de terrain. À cet effet, le choix des méthodes s'est porté vers le travail ethnographique et le récit de vie, deux modes d'investigation relativement peu contraignants et accordant une large place aux expressions empiriques. Il s'agissait de favoriser l'émergence des données du terrain. *A contrario*, au regard de la littérature sociologique traitant du couple, l'étude des organisations conjugales s'est entreprise par une démarche déductive. Le choix de la méthode s'est orienté vers des entretiens semi-directifs dont le guide a été structuré par des éléments théoriques préexistants. D'une manière générale, fouillées et conséquentes, les investigations ont eu pour objectif de combler pour partie la rareté des résultats d'enquêtes menées sur les lesbiennes.

- Le travail ethnographique :

La production des données relève de deux types de méthode dans cette enquête. La première renvoie aux observations participantes effectuées au contact de nombreuses homosexuelles et au sein d'associations et de boîtes de nuit lesbiennes (parfois gays et lesbiennes) situées dans des villes provinciales de France. Les démarches ont été ici de type ethnographique et ont été nourries des échanges informels et des activités partagées avec les enquêtées. La connaissance du terrain s'est instituée progressivement entre 2000 et 2008. Le travail ethnographique s'est toutefois formalisé en 2004 à l'occasion de nos premiers travaux universitaires traitant de l'homoconjugalité féminine. Familière avec notre objet d'étude, il s'agissait alors de trouver « la bonne distance », de procéder à « une enquête par distanciation » nécessaire au travail d'objectivation dans les démarches ethnographiques. Intégrée dans différents réseaux de connaissances, participant aux soirées festives entre amies dans des cadres privés ou encore

publics (tels que les boîtes de nuit ou encore les concerts de musique « électro »), ayant eu l'occasion également de participer à des week-ends entre amies et de partager des quotidiens, nous avons pu relever des manières différentes de « faire couple » et de vivre l'homosexualité. Ainsi, par la diversité des profils des lesbiennes rencontrées et grâce à la durée du travail de terrain, il nous a été possible de « faire varier et de restituer les points de vue ». En outre, échelonnées sur plusieurs années les observations entreprises nous ont permis de saisir l'individu comme le résultat d'un « processus » ou comme « le produit d'une histoire qu'on peut dire aussi bien « sociale » que « personnelle » » (Beaud et Weber, 2003 : 304).

Les observations et les analyses présentées dans cette recherche s'appuient, par ailleurs, sur un travail ethnographique entrepris au sein d'une boîte de nuit lesbienne française appelée *Le M⁵*. La principale méthode requise pour ces investigations empiriques relève de l'observation participante. Fréquentée et investie par nombre des enquêtées mobilisées dans cette recherche, cette discothèque s'est présentée comme un laboratoire d'observation heuristique pour l'analyse des manières de vivre l'homosexualité au fil des parcours.

Je me suis rendue au *M.* une quarantaine de fois. Mes fréquentations de l'établissement n'ont pas été planifiées de manière régulière et la variation du rythme de mes sorties s'est révélée *a posteriori* profitable aux observations. J'ai pu relever divers modes de fréquentation de la boîte de nuit et établir ainsi une typologie de la clientèle. Par ces démarches d'enquête échelonnées sur plusieurs années, il m'a été possible de suivre des lesbiennes dans le temps, d'appréhender les différents rapports qu'elles entretenaient avec l'établissement et de saisir l'évolution de leurs manières de vivre l'homosexualité. Mes liens de connaissance voire d'amitié tissés au fil du temps avec certaines d'entre elles ont facilité cette approche longitudinale.

L'ensemble des homosexuelles concernées par ce travail ethnographique ne peut toutefois constituer un échantillon représentatif de la « population » lesbienne. Les fréquentations des établissements lesbiens ne s'observent, en effet, qu'auprès d'une partie des homosexuelles et il n'existe à ce jour aucune donnée renseignant sur la structure de « la » population lesbienne. Au regard de l'absence de données renseignant sur la composition et la structure de la population lesbienne, de la diversité des manières de vivre l'homosexualité et de la stigmatisation assignant parfois les individus à une homosexualité clandestine, il apparaît en outre difficile de quantifier une population lesbienne et d'en proposer une définition exhaustive.

⁵ Ce travail ethnographique a donné lieu à la publication d'un article présenté dans cette thèse en *addendum* page 249.

Je ne me suis jamais rendue seule au sein de cette discothèque. J'ai profité, dans les premiers temps, des sorties de mes amies rencontrées hors de l'établissement pour m'y rendre.

Au fil des soirées, il m'a été possible de tisser un réseau de connaissances dans les lieux favorisant, par la suite, les contacts avec d'autres groupes amicaux. Intégrée dans ces différents groupes, j'ai pu partager des soirées « privées », observer les sociabilités amicales et amoureuses et relever la place que pouvait occuper l'homosexualité dans les goûts, les échanges entre pairs et la définition de « soi ». Dans certains cas, « l'entre-soi » exacerbait des pratiques festives et langagières, des manières d'être, des appartenances au groupe et des rapports entre pairs fortement marqués de l'homosexualité. Dans d'autres, l'expression et le vécu de l'homosexualité n'intervenaient dans les sociabilités et la définition de soi que dans une moindre mesure. Je me laissais ainsi « bousculer » par différents modes de vie et différentes manières de vivre l'homosexualité au cœur desquelles les soirées passées au *M.* occupaient une place plus ou moins centrale.

Le recueil des données s'est effectué sur un mode informel, par le biais de mes observations et des discussions partagées au sein de la boîte de nuit et au cours des soirées « privées ».

Une étude menée sur l'homosexualité et dans le « milieu lesbien » implique pour le chercheur des ajustements de méthodes et de présentation de soi. Cette démarche nécessite de la part du chercheur une gestion minutieuse de la proximité au terrain, un travail d'intégration afin de coller au plus près des réalités sociales observées. Par mes contacts entretenus avec mes groupes d'amies lesbiennes et certaines « habituées » de la discothèque, j'ai pu saisir et incorporer les codes et les normes du milieu étudié. « En faisant émerger l'observation participante comme une suite réfléchie d'interactions et non comme un « talent clinique » lié à une posture d'empathie, ou comme le lent cheminement vers une expérience intégratrice, plusieurs auteurs ont contribué à expliciter la position de l'ethnographe sous une forme nouvelle dans laquelle il devient, lui-même, son propre outil méthodologique » (Dodier et Baszanger, 1997 : 44). Ainsi, nombre de mes observations et de mes analyses se dégagent de mes expériences sur le terrain, d'un retour réflexif sur les effets de ma présentation vestimentaire et de mes manières d'être tantôt proches, tantôt distanciées de ces codes et de ces valeurs. Par mon intégration dans les groupes d'amies, par le port de vêtements en adéquation avec les « tendances » en vigueur dans l'établissement et une coupe de cheveux plutôt courte et déstructurée, j'étais admise comme lesbienne auprès de la clientèle. En revanche, parfois plus extérieure aux groupes que formaient mes connaissances et aux activités à l'œuvre dans la discothèque, parfois plus en retrait par mes

positions d'observation et par une tenue vestimentaire dite plus « bohème » et féminine, je pouvais être catégorisée comme hétérosexuelle. Perçue comme lesbienne, les contacts et les échanges avec autrui étaient plus directs. Entendue comme hétérosexuelle, je relevais une retenue et une certaine défiance dans les rapports instaurés avec les clientes. Le vécu personnel de cette catégorisation ambivalente s'est révélé heuristique pour l'analyse des logiques à l'œuvre dans les classifications indigènes, la composition des groupes de pairs et les échanges interpersonnels. Portée par le terrain, je mettais ainsi mes expériences au service du travail ethnographique.

- Les entretiens semi-directifs :

Le second volet de l'enquête relève d'une série de trente entretiens approfondis réalisés auprès de quinze couples lesbiens sans enfant. Décomposés en deux parties - l'une consacrée au récit du parcours homosexuel et conjugal et l'autre à l'organisation de la vie quotidienne dans l'espace habité par le couple - ils ont été entrepris auprès de chaque conjointe au sein du domicile conjugal. Le contact avec les enquêtées s'est établi par la méthode de proche en proche et par l'intermédiaire de différents réseaux de connaissances.

La première partie d'interview, organisée autour d'une série de questions volontairement larges et inaugurales, emprunte à la méthode du récit de vie et plus globalement à ce que Bertaux nomme l'ethnosociologie. Par cette démarche, chaque enquêtée a été invitée à raconter son vécu de l'homosexualité depuis sa première expérience homosexuelle jusqu'à son engagement dans sa relation conjugale actuelle. L'objectif était d'appréhender la diversité des parcours homosexuels et des manières de vivre l'homosexualité. Un intérêt particulier a été accordé aux manières de vivre l'homosexualité dans le temps (à l'image de soi, au travail d'acceptation de l'homosexualité par l'individu et sa famille, à la divulgation ou non de l'orientation sexuelle aux entourages familiaux, amicaux, professionnels, étudiants, aux éventuels investissements associatifs et aux fréquentations des établissements lesbiens). En parallèle, des questionnements se sont axés sur le « parcours » amoureux de chaque lesbienne, incluant parfois des relations sérieuses et d'autres, plus « légères ». Entrepris en face à face, en l'absence de la conjointe et au domicile de l'enquêtée (domicile habité par le couple), les échanges ont été structurés par un guide thématique peu contraignant accordant ainsi toute leur importance

aux relances de l'enquêtrice et à la liberté du propos de l'interviewée. Pour nombre des enquêtées, le récit du vécu de l'homosexualité dans le temps a fait appel à des expériences amoureuses et sexuelles ainsi que des situations familiales de rejet éprouvantes. L'adaptation de l'enquêtrice et l'absence de jugement se sont révélées, à cet égard, primordiales pour libérer la parole et assurer le bon déroulement des entretiens. « Peuvent être considérées comme sensibles les questions pour lesquelles certaines réponses seront estimées socialement désirables ou indésirables, notamment dans les domaines où existent des normes claires en matière de comportements ou d'attitudes » (Tourangeau et Yan, 2007). Ce type de situation est plutôt bien géré par les enquêteurs habitués à une attitude de non-jugement. Le plus difficile est la mise en confiance de l'enquêté, afin de ne pas lui laisser à penser que l'enquêteur veut entendre une réponse particulière » (Levinson, 2008 :104). La situation de face à face a favorisé la mise en confiance et l'empathie ; deux conditions *sine qua non* à la découverte « d'un nouveau monde, celui de la personne interrogée, avec son système de valeurs, ses catégories opératoires, ses particularités étonnantes, ses grandeurs et ses faiblesses » (Kaufmann, 2008 :51). Décomposé en quelques grands thèmes, le vécu de l'homosexualité a été abordé sous l'angle des diverses rencontres amoureuses (durables ou éphémères), des rapports à la famille d'origine, aux établissements lesbiens, de la composition des réseaux amicaux et du vécu de l'homosexualité au sein des sphères familiale, amicale et professionnelle.

L'approche diachronique qu'implique la méthode du récit de vie a offert l'avantage d'étudier le vécu de l'homosexualité dans ses dynamiques, comme un cheminement jalonné d'étapes et de transitions. « Parce qu'un récit de vie raconte l'histoire d'une vie, il est structuré autour d'une succession temporelle d'événements, de situations, de projets et des actions qui en résultent ; cette suite en constitue en quelque sorte la colonne vertébrale » (Bertaux, 2006 :37).

Les entretiens se sont organisés, dans un second temps, autour d'un guide plus directif. Cette seconde partie d'interview visait à aborder les pratiques et les représentations participant de l'organisation conjugale dans l'habitat. L'étude s'est intéressée à ce propos à l'intégration du couple dans la famille et dans les sphères amicales et professionnelles de chaque conjointe, à l'organisation domestique, aux sociabilités dans l'habitat, aux ouvertures et aux fermetures du logement, à son organisation spatiale et aux appropriations conjointes et/ou personnelles dont il pouvait faire l'objet. Ces entretiens individuels menés au domicile conjugal ont présenté plusieurs intérêts. Ils ont tout d'abord facilité la passation et la libre expression. Ils ont de plus favorisé les discussions et les échanges sur le décor et les ornements de décoration. Nombre des

réponses fournies par les interviewées ont été illustrées par un recours à la matérialité dans l'habitat, par un objet pris en exemple et qui, d'apparence souvent anodine, se révélait être une précieuse source d'information. Chaque objet porte, en effet, son histoire et son mode d'acquisition. Il renseigne, à ce titre, sur la part individuelle ou conjugale que son acquisition et son agencement cristallisent. Il s'inscrit dans les négociations conjugales à l'œuvre dans l'activité de décoration de l'habitat.

Ces entretiens individuels ont également permis la confrontation du discours des deux conjoints. En effet, au regard de la perception et de l'évaluation différenciées que chaque partenaire se fait des choix pourtant effectués en couple, « on s'aperçoit souvent qu'habitant ensemble, mentalement [les conjoints] ne vivent pourtant pas dans le même espace » (Eleb 2004 : 311). Aussi, bien que la perspective présente de nombreux intérêts sociologiques, il ne s'agissait pas, dans nos démarches empiriques, de rechercher « l'interaction triangulaire, créée par l'entretien " conjoint" » et de plonger au cœur des mises en scène conjugales. Pour reprendre le propos d'I. Clair : « Se montrer en couple à un tiers n'a pas la même signification que de parler de son couple individuellement : l'entretien " conjoint" est intimement lié à l'interaction conjugale qui se déroule en même temps. (...). Certes qu'un couple se donne à voir de la sorte est en soi une information sur son mode de fonctionnement, sert l'analyse. Mais c'est aussi un écran à la compréhension de sa réalité quotidienne puisque c'est celle-ci, plus encore que la réalité de l'entretien, qui nous occupe » (Clair, 2007 :209). Afin de saisir l'organisation conjugale, il nous fallait alors nous approcher au plus près des quotidiens, de la répartition des tâches et de l'ordonnancement des rôles. Dans cette perspective, la confrontation des réponses émises par les deux partenaires lors du questionnement détaillé de l'organisation domestique a été systématique. En pointant les écarts, il s'agissait de neutraliser les effets de mise en scène de soi et de son couple.

- La population enquêtée :

La population enquêtée n'a pas été recrutée via la presse gay et lesbienne, les associations et les établissements lesbiens. Le contact s'est établi par la mobilisation de différents réseaux de connaissance dans plusieurs villes de province. Cette méthode a permis de rencontrer des lesbiennes faiblement investies dans le « milieu » homosexuel et d'aborder ainsi une frange de « la » population homosexuelle méconnue et difficile d'accès. La sélection des couples s'est en

partie effectuée par l'âge des partenaires. Face à la contrainte d'une éventuelle variation d'âge entre conjointes et afin de minimiser les effets de génération, un seul critère a été retenu. Chaque conjointe devait être âgée de plus de vingt-cinq ans et de moins de quarante ans. La moyenne d'âge se situe autour de trente-deux ans. Au regard de nos travaux menés sur les parcours homosexuels et conjugaux, nous estimions en effet que passé vingt-cinq ans les probabilités d'être investi dans une relation stable et durable seraient plus importantes. Outre le critère d'âge, chaque couple devait justifier de plus d'un an de vie commune dans un même logement et ne pas avoir d'enfant. L'habitat et la localisation résidentielle ont fait l'objet d'une attention particulière. Afin de faciliter la recherche d'enquêtées et de neutraliser l'effet des localités géographiques sur les modes de vie, il s'agissait de sélectionner, dans la mesure du possible, des couples habitant un même type de logement (T2 ou T3) dans un espace urbain. Enfin, les appartenances sociales apparaissent diversifiées au sein de la population enquêtée. Cette donnée, inhérente à l'hétérogamie des couples rencontrés, permet d'étudier l'homosexualité sous un angle nouveau et de dégager les spécificités des manières de vivre l'homosexualité en fonction des appartenances sociales. La diversité sociale qui caractérise ainsi l'échantillon a permis de tenir une analyse comparative entre appartenances sociales et de mettre en lumière les spécificités des manières de vivre l'homosexualité au regard de ces modalités. Elle a également favorisé l'analyse du vécu de l'homosexualité des lesbiennes de milieu populaire les plus fortement assujetties à la stigmatisation. Difficiles d'accès, nous verrons que ces enquêtées apparaissent les plus exposées au vécu d'une homosexualité passée sous silence dans leur parcours. Alors que l'on observe dans les recherches menées sur l'homoparentalité une plus grande propension des femmes les plus diplômées à se raconter et à ouvrir leur sphère familiale (Descoutures : 2010), on relève dans notre échantillon une proportion non négligeable de femmes faiblement qualifiées. Ces femmes les plus en proie à la précarité et à la stigmatisation manifestaient une forte envie de se raconter et le besoin d'être reconnues dans leur couple et leur vie quotidienne. Le « bonheur d'expression » dont parle Kaufmann – en reprenant une expression de Bourdieu -, « bonheur d'avoir à dire, de pouvoir dire, et de dire bien, qui pousse à toujours dire plus » a été prégnant dans les entretiens (Kaufmann, 1996 : 63).

Les critères d'âge retenus pour l'échantillon associés au choix d'enquêter des couples sans enfant sembleraient en outre avoir encouragé et orienté les contacts avec ces femmes les moins qualifiées. À cet égard, la diversité des réseaux et les différents espaces géographiques au sein desquels s'est entreprise la recherche d'enquêtées annulent la probabilité « d'un effet de réseau ». Au regard de la configuration de notre échantillon, nous formulons ainsi l'hypothèse que le passage du couple à la famille pourrait être conditionné par certaines ressources sociales,

ressources dont seraient dépourvues les femmes les plus exposées à la précarité. Cette hypothèse pourrait en partie expliquer la plus grande proportion d'enquêtées appartenant aux catégories favorisées dans les recherches traitant de l'homoparentalité. Parmi les couples lesbiens rencontrés, l'hétérogamie non négligeable (puisque'elle concerne neuf couples sur quinze) est venue contrarier toute tentative d'homogénéisation des appartenances sociales. Il n'existe, à notre connaissance, aucune statistique traitant des caractéristiques sociales et de la structuration du marché matrimonial au sein des populations lesbiennes. L'écart de niveau d'instruction au sein de ces couples apparaît lui aussi significatif puisqu'il se retrouve chez sept couples. On remarque toutefois une certaine homogamie sociale aux extrêmes de la composition de la population. Cette homogamie regroupe à un pôle des femmes occupant un emploi hautement qualifié et à l'autre des femmes peu voire non diplômées, justifiant d'un emploi faiblement qualifié. Elle semblerait ainsi s'observer au sein des catégories sociales supérieures et au sein des classes populaires sous-qualifiées. Entre ces deux pôles, le niveau de qualification et les CSP apparaissent disparates au sein des couples.

Il est important de rappeler que l'échantillon mobilisé dans cette enquête ne peut prétendre à une quelconque représentativité.

1^{ère} Partie : les parcours homosexuels et conjugaux

Introduction

Dans cette première partie de thèse, l'étude consistera en une analyse comparative des différentes manières de vivre l'homosexualité selon le niveau d'instruction et l'appartenance sociale des lesbiennes enquêtées. Il s'agira d'étudier l'homosexualité sous un angle nouveau. Très peu de recherches ont développé cet axe d'analyse à l'exception d'une étude consacrée aux modes d'appropriation de l'espace public par les populations lesbiennes à Montréal entre 1950 et 1977. Chamberland expose, à cet égard, les correspondances observées entre les classes sociales et la fréquentation des bars lesbiens. Elle relève « de nets clivages liés à la classe sociale, et plus particulièrement au type de métier exercé, en ce qui concerne la fréquentation des lieux publics de rencontre » et ajoute « qu'il n'existait pas dans les années 1950 et 1960 une culture lesbienne homogène, mais plutôt des sous-cultures définies par la classe sociale : les lesbiennes de classe ouvrière et celles de classe moyenne avaient des façons différentes de se reconnaître entre elles, d'exprimer leur identité lesbienne et de constituer des réseaux d'interaction » (Chamberland, 2003b : 248)⁶.

Au sein de notre échantillon, on observe des manières de vivre l'homosexualité diversifiées selon les appartenances sociales. Au travers de ces disparités, s'expriment des gestions de l'homosexualité et des modes de vie pluriels conférant à l'orientation homosexuelle une place particulière. Comme le souligne Eribon, « la définition de "l'homosexualité" ne peut jamais être homogène, jamais globale ; elle est toujours éclatée et conflictuelle ; elle est en permanence un enjeu de luttes entre différentes façons de la vivre et de la concevoir » (Eribon, 2003 :12).

Penser l'homosexualité dans sa diversité, c'est l'étudier, nous semble-t-il, au regard de la place qu'elle occupe dans l'identité, les modes de vie et les modes de conjugalité. On rapportera, dans

⁶ Ces sous-cultures marquaient de fortes disparités dans les manières de vivre l'homosexualité. Aussi, fortement dépréciés pour leur clientèle et définis comme « sordides, malsains et vulgaires » par les lesbiennes exerçant des métiers très qualifiés, les bars se trouvaient essentiellement investis par les lesbiennes de classe ouvrière.

cette perspective, les différentes manières de vivre l'homosexualité, au cœur desquelles l'orientation homosexuelle occupe tantôt une place centrale dans la définition de soi, la conjugalité et les sociabilités, tantôt une place secondaire. Ces deux tendances relèvent d'un processus d'acceptation de l'homosexualité au cours duquel l'individu apprend à vivre et à affirmer ses préférences sexuelles. Comme le souligne Pollak, « On ne naît pas homosexuel, on apprend à l'être. La carrière⁷ homosexuelle commence par la reconnaissance spécifique de désirs sexuels spécifiques et par l'apprentissage des lieux et des façons de rencontrer des partenaires » (Pollak, 1993 : 184). Au cœur de ces tendances de se profilent des parcours homosexuels socialement diversifiés.

L'étude comparative des parcours homosexuels selon l'appartenance sociale se décomposera en différents axes d'analyse. Nous nous intéresserons dans un premier temps aux modalités d'entrée dans l'homosexualité. Un intérêt sera porté aux représentations de l'homosexualité avant la première expérience vécue, à l'isolement éprouvé ou non lors des premiers sentiments homosexuels et aux premières expériences ayant marqué le début du parcours homosexuel.

L'étude poursuivra sur la phase d'affirmation et d'expérimentation des préférences sexuelles. Les analyses porteront, à cet effet, sur l'investissement ou non dans le « milieu » lesbien. Il s'agira de s'attarder sur le recours aux discothèques, aux sites de rencontre, aux associations homosexuelles dans l'apprentissage de l'homosexualité mais aussi sur l'absence du recours à ces institutions dans les parcours. Les analyses présentées valideront en partie l'idée de l'existence d'une communauté gay et lesbienne. Selon A et M. Rambach, « la "communauté" gaie et lesbienne peut être entendue en deux sens : la communauté morale de tous ceux qui se disent gais, lesbiennes, bis et trans ; et les émanations concrètes, les points de fixation de cette communauté » (Rambach, 2003 :33). Différentes structures, d'ordre associatif, commercial (discothèques, bars, saunas, restaurants, agences de voyage, coiffeurs, librairies), informatif (presse destinée à un lectorat homosexuel, sites gays et lesbiens, sites internet de rencontre) ou encore culturel (romans, galeries d'art, ...), s'adressent à un public homosexuel et contribuent ainsi à faire exister cette communauté⁸. Toutefois, la communauté morale mérite, nous semble-t-il, d'être précisée et affinée au regard des positions et des discours que les individus tiennent

⁷ La « carrière » est entendue dans cette étude en termes de « parcours ».

⁸ Dans un article, Higgins souligne le rôle central qu'ont tenu les bars gays montréalais dans le développement d'un milieu social gay et d'un esprit communautaire au sein de Montréal dans les années 1950. Il écrit : « (...) [les bars] fournissaient aux gais des lieux de rencontre pour l'élaboration des aspects symboliques de la vie gaie, que ce soit sur les plans du vocabulaire adopté, des conventions discursives ou des thématiques privilégiées. A travers ces schémas culturels, les bars ont favorisé la croissance d'un sentiment d'appartenances communautaires. » (Higgins, 1998 : 124).

à l'égard de leur homosexualité. La diversité des positionnements dont peuvent faire preuve les individus à l'égard de leur homosexualité ne contrarie pas l'idée d'une communauté homosexuelle mais exige de prendre en considération l'hétérogénéité des rapports que ces individus entretiennent avec elle et plus spécifiquement le « milieu » lesbien. Dans cette lignée, nous nous arrêterons également sur la place qu'occupe l'homosexualité dans les réseaux de sociabilité et dans la définition de soi. Le profil des parcours amoureux et l'attitude de la famille à l'égard de l'homosexualité viendront finaliser les analyses de ce champ d'investigations.

Un troisième segment d'analyse s'intéressera aux manières de vivre l'homosexualité une fois la stabilité conjugale établie. L'étude se consacrera alors aux contextes d'émergence des violences dans le couple et à la relation « pansement » participant d'une reconstruction personnelle une fois ces violences dépassées. Nous aborderons également la redéfinition des manières de vivre l'homosexualité sous l'angle de la pérennité ou non du recours au « milieu » lesbien et de l'éventuelle redéfinition des réseaux de sociabilité par la vie conjugale.

Enfin, le propos s'attardera sur la stigmatisation au fil du temps. Les investigations porteront sur l'attitude des proches face à l'engagement conjugal, sur la place de l'homosexualité dans la définition de soi et sur l'intériorisation du stigmate effectif ou non tout au long des parcours.

Au détour de ces différents axes d'analyse, seront dégagées les manières de vivre l'homosexualité différenciées entre les lesbiennes de milieu populaire et celles de classes moyennes ou supérieures justifiant d'un niveau d'instruction supérieur. À cet égard, deux types de parcours se profileront en tendance dans l'étude. Le propos s'intéressera dans un premier temps au parcours et aux manières de vivre l'homosexualité des lesbiennes les moins qualifiées et dans un second temps à ce qui se joue chez les lesbiennes au niveau d'instruction supérieur.

CHAPITRE I. LES PARCOURS HOMOSEXUELS ET CONJUGAUX DES LESBIENNES DE MILIEU POPULAIRE

Ce premier ensemble de lesbiennes de milieu populaire compte seize enquêtées. La majorité d'entre elles dispose d'un niveau d'instruction équivalent ou inférieur au bac (onze enquêtées sur seize). Deux lesbiennes sont sans diplôme, deux possèdent un CAP, trois un BEP, quatre un bac, deux un Bac+2, une un Bac +3, une un Bac+4 et une un Bac+5.

Qu'elles aient un niveau d'instruction supérieur ou non, ces femmes ont pour caractéristique d'avoir été isolées avec l'homosexualité et assujetties à la stigmatisation avant même la première expérience vécue. Nous verrons, à cet égard, en quoi l'isolement social et l'intériorisation du stigmat, ont conditionné, chez elles, les modalités d'entrée dans l'homosexualité et gouverné les manières de vivre l'homosexualité. À cet effet, nous nous attarderons, sur la correspondance qui s'établit entre la stigmatisation, les environnements fermés à l'homosexualité dans lesquels ces lesbiennes ont évolué et l'investissement dans le « milieu » lesbien. Dans cette lignée, nous expliquerons en quoi l'homosexualité occupe une place fondamentale dans la structuration identitaire et fédère les réseaux amicaux et un « entre-soi » homosexuel tout au long du parcours de ces femmes les plus exposées au stigmat.

I. L'entrée dans l'homosexualité entre stigmatisation et isolement social

I.1 L'intériorisation du stigmatisme avant l'entrée dans l'homosexualité

I.1.1 Les sentiments « d'anormalité », de « vice » et de peur face aux premiers émois homosexuels

Au sein de ce groupe, l'homosexualité apparaît, dans un premier temps, subie et comme une donnée à l'égard de laquelle il faut lutter. Les premières attirances homosexuelles ont été difficilement acceptées.

Lydie (36 ans, BEP agricole, à la recherche d'un emploi) : « La première année, j'ai lutté contre ce truc. La deuxième année, ça ne servait plus à rien de lutter ».

Exposées à des milieux plutôt fermés à l'homosexualité, ces lesbiennes semblent avoir « tout appris du normal et du stigmatisé bien avant d'être contraint(e)s de se voir comme elles-mêmes déficientes » (Goffman, 1986 :48). Elles ne peuvent avoir, en effet, appréhendé l'homosexualité comme une déficience sans avoir préalablement intégré et assimilé les aspects négatifs qui lui sont socialement attribués et qui font d'elle un stigmatisme. Chez ces enquêtées, le sentiment de déviance semble avoir été exacerbé par l'isolement social. Toutes ont pour particularité d'avoir été fortement isolées avec l'homosexualité. Aucune n'a pu bénéficier du soutien d'un proche ou d'un ami homosexuel avant l'entrée dans l'homosexualité. L'homosexualité apparaît dans les récits comme une donnée avec laquelle il fallait composer sans pour autant pouvoir la faire exister et la mettre en mots. La méconnaissance et l'impossibilité de nommer ses attirances pour d'autres femmes sont venues alimenter le sentiment d'anormalité.

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, barmaid) : « J'ai assumé tard parce que je vivais à la montagne et à la montagne tu ne vis pas ça comme en ville. J'ai eu plein d'histoires d'amour où je n'ai pas donné un sens à tout ça. Tu as l'impression que ce n'est que de l'amitié au début et puis tu t'aperçois que c'est un vrai sentiment amoureux mais que tu refuses et que tu refoules parce que tu ne connais pas l'homosexualité. Tu ne sais pas ce que ça veut dire. Moi, je croyais que c'était une maladie. J'ai eu peur de tout ça donc je me suis interdit d'aimer ».

Assimilant leurs attirances à « une tare » ou à une maladie, ces enquêtées ont tenté dans un premier temps de les passer sous silence, allant parfois jusqu'à se les cacher à elles-mêmes. La violence de la prise de conscience du stigmate de l'homosexualité peut parfois conduire à la réprobation de soi-même. Il n'est pas rare qu'elle se soit soldée par un mal être menant à une dépression. Le désarroi personnel occasionné par l'acceptation difficile de ses préférences sexuelles a été décuplé par l'isolement et la solitude auxquels ont dû faire face ces femmes interviewées.

Angélique (32 ans, Bac STG, Naturopathe) : Je travaillais dans une piscine en tant qu'éducateur sportif et il y avait une nana qui était maître-nageur. Au fur et à mesure de la voir et de la connaître un petit peu, je me suis rendue compte que j'avais plus que des sentiments amicaux pour elle. C'était bizarre, je trouvais ça un peu étrange jusqu'à ce que je me pose la question si je n'étais pas en train de tomber amoureuse. Je me suis dit c'est peut-être ça, je suis en train de tomber amoureuse d'elle. Et là ça a été la grosse panique. Ça a été super dur en fait. J'ai été deux ans sous prozac, paumée. J'ai galéré plus de deux ans. (...). Ça allait être difficile parce que ce n'est pas comme tout le monde alors ça allait être forcément dur. Même si ça me faisait peur, j'avais quand même envie de voir parce que ça me hantait en fait et je ne pouvais pas faire comme ci...Mais je l'ai vraiment mal vécu. Je faisais des plaques d'eczéma sur les bras, je ne mangeais plus, je me réveillais je pleurais ».

La souffrance générée par le sentiment de déviance est omniprésente dans les discours. La référence à la norme et l'angoisse de ne pas y répondre ont alimenté la peur d'être « anormale » et la honte de soi. Cette adhésion au stigmate semble ainsi avoir gouverné des modes de perception et d'appréciation de soi menant à la honte de soi voire à la dépréciation de l'homosexualité. L'attrait et l'envie de vivre l'expérience d'une relation avec une autre femme ont toutefois eu raison de ces injonctions et des craintes avec le temps.

I.1.2 Les sentiments homosexuels dissimulés

Ces enquêtées ont donc été amenées à rejeter dans un premier temps leurs propres attirances homosexuelles. Ces attirances ont également été cachées aux amis par peur du rejet et de l'incompréhension. Dans certains cas, cette peur fait écho à l'intériorisation du stigmaté et à l'aversion initiale que l'enquêtée nourrissait à l'égard de ses propres attirances. La révélation aux amis ne s'est en effet pas accompagnée de l'hostilité redoutée.

Johanna (26 ans, Bac ES, Auxiliaire vétérinaire) : « J'avais peur que mes amis me rejettent. J'avais peur qu'ils me jugent et de ne plus avoir d'amis. J'arrivais ici et je m'étais fait une petite bande, avant je ne connaissais personne. De toute façon, plus tu attends, plus tu mens et plus tu te dis « ils vont avoir l'impression que tu les as trahis parce que pendant tant de mois tu leur as fait croire que tu es hétéro ». J'ai attendu un an et puis j'ai eu ma première vraie histoire avec une fille et j'en ai parlé. Ils ont très bien réagi. Je me suis dit « oh, j'ai été conne de ne pas l'avoir dit avant ! » ».

Dans d'autres cas, le rejet a été réellement effectif de la part de certains amis. Les réactions homophobes sont alors venues mettre à mal certaines relations amicales et des amitiés se sont rompues lorsque l'enquêtée a révélé son homosexualité.

Aurélie (26 ans, Bac, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : « J'ai perdu beaucoup d'amis lorsque je leur ai avoué mon homosexualité. C'est pour ça aussi que je n'étais plus entourée d'hétéros après la révélation. J'ai eu beaucoup de rejet et aujourd'hui encore j'ai des amis hétéros qui ne sont pas au courant pour moi ».

La révélation de l'homosexualité aux amis apparaît doublement difficile lorsqu'elle sous-tend une éventuelle divulgation des sentiments amoureux éprouvés pour une amie. Ces sentiments vécus secrètement renvoient au silence auquel ont été astreintes ces lesbiennes avant l'entrée dans l'homosexualité.

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, barmaid) : « Depuis longtemps, même au lycée, quand j'avais 16 ans, j'avais beaucoup d'amitiés. J'étais proche des filles mais voilà, dès qu'elles

avaient un petit copain, j'étais hors de moi et c'était affreux. Comme je ne savais pas ce que c'était, je ne voulais pas ... je ne pouvais pas en parler donc j'étais super rebelle, très désinvolte, une horreur ».

Selon Eribon, « le fait d'être « discréditable » agit sur la conscience et l'inconscient des individus comme une forme d'assujettissement et de domination intériorisée, redoublée par l'angoisse d'être découvert et par l'autocensure nécessaire pour ne pas l'être » (Eribon, 1999 :76). La stigmatisation ou la méconnaissance de l'homosexualité au sein des groupes amicaux et l'autodépréciation liée aux émois amoureux n'ont pas encouragé l'expression des attirances et des sentiments. La peur d'être jugée « anormale » et d'être rejetée suite à la révélation d'un éventuel béguin pour une amie a réfréné l'envie et la probabilité d'un échange à ce propos.

I.2 L'homosexualité face à l'isolement social

I.2.1 Isolement au sein des cercles amicaux

Au sein de cet ensemble de lesbiennes, les cercles amicaux, effectifs avant l'entrée dans l'homosexualité, tout comme l'entourage proche, n'ont pas compté d'homosexuels⁹. On relève ainsi une absence de référents sur lesquels s'appuyer pour échanger sur l'homosexualité, vivre ses propres expériences et sortir du sentiment de marginalité. Lorsqu'elle est effective, la rencontre du « semblable » ne s'observe pas dès l'entrée dans l'homosexualité mais survient de manière différée dans le parcours homosexuel.

Sophie (36 ans, Bac G3 Commerce, BE patin à glace, en formation pour être boulangère, ancienne entraîneur de patinage) : « L'homosexualité n'était pas un sujet abordé que ce soit au sein de la famille ou avec des amis. Au début, je ne connaissais pas spécialement d'amis

⁹ À l'exception de quatre enquêtées dont la situation est exposée page 36, 37, 38.

homos donc du coup voilà, je ne mettais pas trop de mots dessus. Tout ce que je savais c'est que les relations avec les mecs n'étaient pas mon truc. Je me demandais finalement ce qui se passait. Si c'était moi qui avais un truc qui n'allait pas ou si je n'avais pas rencontré un gars suffisamment intelligent. Après, il faut comprendre que voilà finalement tu es homo et que ce n'est pas grave ».

On observe également que pour nombre de ces enquêtées, le lieu d'habitation n'a été que peu propice aux rencontres et à la découverte d'autres homosexuel·les. Ayant habité des petites villes ou à la montagne, ces lesbiennes n'ont pu rencontrer d'autres personnes vivant l'homosexualité qu'au moment du départ pour une grande ville. « Avec les façons de vivre qu'elle rend possibles, les loisirs, les contacts faciles, avec la possibilité qu'elle donne aussi de mener une vie relativement anonyme et de pouvoir séparer sans difficultés les différentes sphères de la vie sociale, la grande ville offre les meilleures conditions pour l'épanouissement d'une disposition homosexuelle » (Pollak, 1993 : 215).

Florence (41 ans, DEA cinéma, télévision, audiovisuel, sans emploi, ancienne chef de projets multimédias) : « Ma première expérience homo est arrivée très tardivement, à 23 ou 24 ans parce que je n'assumais pas du tout. Là où j'habitais, j'étais dans une petite ville où en fait il n'y avait aucune visibilité homo. Ado, je savais que je voulais aller à Paris parce que je me disais que s'il y a une vie homosexuelle, elle devait se passer là-bas. Là où j'étais, je ne voyais pas d'homos. (...). Je suis arrivée à Paris à 20 ans. Je ne connaissais aucun homo, fille ou garçon. Je n'habitais pas un milieu rural mais c'est une petite ville de 15 000 habitants. Tout le monde se connaît. Il y avait des homos évidemment mais ils n'étaient pas visibles. À Paris, je me suis dit qu'il y avait des boîtes et que j'allais aller dans une boîte homo. J'y suis allée, je voulais me faire des amis et effectivement je me suis fait des amis ».

L'histoire de la constitution des regroupements homosexuels dans les espaces urbains apparaît étroitement liée à celle de la discrimination et de l'homophobie (Giraud, 2013 et 2014 ; Aldrich, 2004 ; Castells et Murphy, 1982). La grande ville semble se présenter, en effet, comme un espace qui permet de se prémunir des environnements hostiles qui imposent aux individus de vivre leur homosexualité dans la clandestinité. Binnie affirme ainsi qu'« en ce qui concerne les lesbiennes et les gays, les migrations à l'intérieur des frontières nationales ont lieu essentiellement du rural vers l'urbain et de la province vers la métropole » (Binnie, 2004). Par

extension, plus la ville est grande, plus elle est perçue comme tolérante et ouverte aux gays et aux lesbiennes ; partant du principe que la densité diluerait la pression hétéronormative. « Elles [les villes] sont devenues les lieux où les gays peuvent, dans une certaine mesure, échapper à la pression constante d'une société hétérosexuelle intolérante » (Blidon et Guérin-Pace, 2013 :2). Selon Eribon, cette vertu émancipatrice attribuée à la grande métropole explique « pourquoi s'est développée dans la culture gay, dans l'imaginaire collectif de l'homosexualité, dès la fin du 19^{ème}, une véritable mythologie de la ville et de la capitale : Paris, Londres, Berlin, San Francisco ... ont été les symboles merveilleux d'une certaine liberté » (Eribon, 1999 : 36). La grande ville se présente comme un espace qui permet de surmonter la solitude liée à l'homosexualité tout en préservant l'anonymat des individus. « La proximité physique qu'offre la ville permet aux êtres sociaux d'entrer en relation et favorise le développement de nouvelles relations (...). C'est en tout cas bien en milieu urbain, par excellence, que se nouent, s'amplifient et se démultiplient les interactions de tous ordres qui sont au principe de la vie sociale » (Grafmeyer, 2002 : 8). Le développement urbain se présente pour les gays et les lesbiennes comme le lieu d'une réorganisation sociale, d'une création de nouveaux liens sociaux et de nouvelles formes de sociabilité. Nous verrons, en effet, qu'au travers des établissements homosexuels et des espaces de sociabilité, beaucoup de lesbiennes ont pu rompre l'isolement et s'affranchir du stigmate qui les assignait à une homosexualité clandestine.

I.2.2 Des environnements familiaux fermés à l'homosexualité

Ces lesbiennes d'origine sociale populaire ont pour caractéristique d'avoir évolué au sein d'environnements familiaux peu ouverts aux questions homosexuelles. Cette observation se décline en différents cas de figure.

On observe que certaines enquêtées ont été amenées à cacher leur préférence homosexuelle par peur d'être jugées « anormales » par les proches ou après avoir entendu des propos familiaux homophobes. L'anticipation réelle ou supposée d'une hostilité parentale les a ainsi contraintes au silence. Le « non-dit » a conduit à la gestion d'une vie dissociant le vécu de l'homosexualité de la sphère familiale.

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « Avec ma première copine, à 16 ans, on a essayé de vivre ça mais de manière cachée pendant quatre ans. Au bout de deux ou trois ans, les amis l'ont su petit à petit mais sinon on l'a vraiment vécu caché pendant deux ans. On était des amies pour tout le monde sauf pour nous quand on était dans la chambre. (...). On a caché notre relation à la famille tout le temps, pendant quatre ans. On avait peur d'être des extraterrestres, d'être vraiment des gens pas normaux. Ça s'est très très bien passé, on s'est complètement trompées sur le sujet d'ailleurs. On avait des amis très ouverts mais on était fixées sur cette mauvaise idée d'être anormales ».

Pollak explique que « beaucoup d'homosexuels ont tendance à placer les rapports familiaux soit du côté de la vie publique, représentée par le travail et ses contraintes, soit dans une zone intermédiaire, mais en tout cas en dehors de ce qu'ils définissent, le plus souvent comme leur « vraie vie » ou leur « vie privée » » (Pollak, 1993 :217). Cette rupture symbolique voire parfois réelle avec le milieu d'origine s'est accompagnée de sentiments qui ont oscillé entre une sensation de libération et une souffrance psychologique occasionnée par le « non-dit » ou le rejet parental. Certaines enquêtées associent cette rupture ou cette mise à distance familiale à l'unique condition de leur réalisation personnelle. Nombre d'entre elles, n'ont pu, en effet, vivre et affirmer leur sexualité qu'en s'éloignant de la sphère parentale et en se créant une sphère privée au fil de leur parcours. Nous verrons qu'au sein de cette sphère, les amitiés entre homosexuelles ont occupé une place centrale chez ces femmes les plus exposées à l'hostilité familiale.

Dans d'autres cas de figure, les enquêtées ont dû composer avec des environnements familiaux au sein desquels l'homosexualité n'a jamais été abordée et n'existait pas. Le silence auquel elles ont été assujetties relève ainsi davantage d'une ignorance liée à un manque d'information que de propos ouvertement homophobes. L'absence de mots, l'impossibilité de pouvoir nommer et donc d'exprimer l'homosexualité au sein de la famille, semble avoir alimenté le sentiment de déviance et la crainte de la révélation. Vécues comme des écarts à la norme hétérosexuelle hégémonique au sein de ces familles, les attirances homosexuelles ont ainsi été assimilées, en début de parcours, à une déviance ou un « travers ». Les médias sont venus compenser l'absence d'information et de discussion. Ils apparaissent, à cet égard, salutaires mais semblent par ailleurs avoir desservi le dialogue et alimenté les clichés et l'aversion des proches en proposant des images de l'homosexualité jugées « péjoratives ».

Steph (32 ans, BTS mécanique automatisme industriel, Technicienne) : « Je pense que mes parents n'étaient pas informés. Les reportages à la télé ne sont pas toujours bons. Je pense que mes parents ont une vision de la gay pride avec des jeunes en train de danser à moitié nus sur un char. Ce n'est pas génial. Et puis autour d'eux, c'est vrai qu'il y a personne à part moi. C'est ça aussi ».

Deux enquêtées n'ont pas connu un isolement total au sein de leur sphère familiale. L'une rapporte, en effet, l'homosexualité de sa sœur et l'autre celle de son frère et de sa tante. Pour autant, cette donnée ne semble pas avoir encouragé la révélation de leurs préférences homosexuelles aux proches ni facilité le vécu de l'homosexualité. Pour Stéphanie, l'homosexualité de son frère a suscité le rejet et exacerbé l'homophobie parentale. Cette enquêtée explique, à cet égard, avoir été réfrénée dans son souhait de divulguer ses préférences sexuelles. La crainte de subir à son tour les désapprobations familiales a engendré la gestion d'une double vie durant plusieurs années. Investie dans une relation hétérosexuelle tout en vivant des aventures homosexuelles cachées, Stéphanie rapporte la « vie de façade » et de « faux-semblant » qu'elle a présentée à sa famille pour se préserver de l'aversion. En outre, l'identification à sa tante, elle-même lesbienne, n'a pas été effective. On note, à cet égard, l'absence de référents au sein d'un environnement familial qui n'est pourtant pas étranger à l'homosexualité. Cette enquêtée dépeint une image plutôt négative de la vie de sa tante ; image qu'elle attribue au vécu de l'homosexualité. La « vie de célibataire endurcie » et la « solitude » qui caractérisent, selon elle, cette existence n'ont pas favorisé d'adhésion à un modèle émancipateur.

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres modernes, Adjoint administratif pour une université) : « J'ai une tante qui est lesbienne et cette tante m'a très tôt parlé de son attirance pour les femmes alors je ne sais pas si ça a une influence ou pas mais...j'étais donc déjà consciente que l'homosexualité existait. Ma tante m'a parlé de ses aventures très tôt, je devais avoir 10/11 ans... Ce que moi je ressentais à l'époque pour mes camarades de classe filles c'était exactement ce qu'elle vivait elle avec ses aventures, pourtant on a plus de 30 ans d'écart. Pour moi, je savais que ça existait et que j'avais une tendance homosexuelle. (...). Aujourd'hui, ma tante vit avec ma grand-mère. C'est quelqu'un qui a décidé de rester avec sa mère. Je pense qu'elle vit sa sexualité plus ou moins entre parenthèses. (...). Lors de ma première relation avec une fille, j'étais troublée, super troublée... c'est beaucoup d'émotions, de remise en question.

Je pense aussi qu'à l'époque j'avais peur de devenir comme ma tante et je pense que ça explique pourquoi j'ai déclaré mon homosexualité beaucoup plus tard, toujours en ayant des fiancés mais pas de petits copains attirés. J'ai essayé de brouiller un peu les pistes. »

Du côté d'Aurélie, l'homosexualité de sa sœur est venue contrarier, dans un premier temps, la révélation et l'affirmation de ses préférences homosexuelles au sein de sa famille. La crainte d'être accusée de vouloir copier sa sœur l'a en effet conduite à taire ses préférences auprès des proches durant plusieurs années. Sa sœur a été, elle aussi, mise dans la confidence tardivement. La peur de ne pas être prise au sérieux et de voir ses attirances homosexuelles assimilées à une passade ou comme le duplicata des conduites de sa sœur a mené Aurélie à ne divulguer ses préférences qu'aux amies. Pour autant, le *coming out* de sa sœur a eu pour effet d'encourager, chez cette enquêtée, l'acceptation et l'affirmation de son homosexualité ; de pouvoir la mettre en mots et l'intégrer.

Aurélie (26 ans, Bac, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : Ma sœur a fait son coming out et moi ça m'a complètement déstabilisée parce que je savais déjà mon attirance pour les femmes même si je ne l'acceptais pas. Je ne sais pas trop dans quel état d'esprit j'étais, je me voilais la face, en même temps je ne comprenais pas trop ce qui m'arrivait. C'était un peu le brouillard et quand ma sœur a annoncé qu'elle était lesbienne, j'ai compris qui j'étais et que j'aimais les femmes. En même temps ça m'a mise mal à l'aise parce que je me suis dit « merde, si moi aussi je fais mon coming out derrière on va croire que je veux faire comme ma sœur, que ça sera un passage et qu'on ne me prendra pas au sérieux ». En fait j'ai préféré ne rien dire ».

Enfin, dans un dernier cas de figure, l'homosexualité d'un-e proche a apporté un soutien mais n'a pas annulé les effets de l'intériorisation du stigmat. On observe ce constat auprès de deux enquêtées. Laurence compte dans son entourage une sœur et une cousine lesbiennes et Johanna un frère gay. De par leurs expériences et leurs avancées dans leur propre parcours, ces proches ont endossé un rôle de guide et de référent sur lequel ces deux enquêtées ont trouvé à s'appuyer. Leur soutien s'observe lors de l'entrée dans l'homosexualité. Il a facilité la première expérience et encouragé les rencontres avec d'autres homosexuels. Plus expérimentés et pourvus d'une connaissance du « milieu » gay et lesbien ainsi que des modes de rencontre qui y sont inhérents, ils ont encouragé la rencontre « des semblables » par la découverte des discothèques et des sites

de rencontre. Laurence et Johanna ont ainsi bénéficié d'un accompagnement rassurant lors de leurs premières sorties et de leurs usages d'internet. Ces proches ont pu par ailleurs faciliter la révélation de l'homosexualité aux parents¹⁰. Ces soutiens n'ont toutefois pas atténué, voire annulé l'isolement et le sentiment de marginalité éprouvés lors des premiers sentiments homosexuels. L'intériorisation du stigmate et le rejet de ses préférences semblent avoir été prégnants malgré cette présence. L'aversion qu'ont éprouvée ces enquêtées à l'égard de leurs premières attirances homosexuelles, l'adhésion à la norme hétérosexuelle et le sentiment de déviance intégrés avant l'entrée dans l'homosexualité n'ont pas trouvé à s'annuler par ces soutiens.

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix dans la police nationale) : « Ce qui a été très important c'est ma cousine qui est homo, une vraie de vraie, qui ne comprend même pas la bisexualité ou le fait qu'on soit hétéro et qu'on devienne homo. Pour elle, c'est quelque chose qu'elle ne comprend pas. Ça a été important parce que j'ai pu assumer plus facilement. Déjà parce que j'avais son image à elle. Elle se foutait des gens quand on la montrait du doigt ou elle avait toujours quelque chose à répondre. Je prenais un peu exemple sur elle et puis parce que je pouvais lui poser des questions intimes et je n'avais pas peur de lui poser. J'avais une réponse en face. Ça a été important pour que je l'assume réellement et pleinement. (...). D'autres m'ont aidée dans la mesure où j'ai pu voir que l'homosexualité ça n'avait rien à voir avec la profession, le caractère ou la façon de voir la vie ou de vivre en couple. Donc ça m'a aidée aussi à me rendre compte que ce n'était pas une « tare » comme on pouvait éventuellement le dire ou comme la société le montre. (...). J'étais très arrêtée sur plein de choses, sur la vie de couple. Pour moi, il fallait le mariage, un bébé, limite la femme à la maison. Et puis comme j'ai une sœur qui a découvert les choses bien avant moi, ça m'a montré le chemin. Ça m'a ouvert les yeux et je me suis dit « attends, faut être con. C'est pas parce qu'on essaye qu'on devient comme ça ou qu'on tombe directement dans le vice jusqu'en bas ». J'ai fait les choses petit à petit, je ne le regrette pas ».

¹⁰ Ce constat est étayé dans le point IV, « Révélation de l'homosexualité à la famille » page 85.

I.3 L'entrée dans l'homosexualité

Dans le parcours de la majorité des lesbiennes d'appartenances sociales populaires, on observe un investissement dans des relations hétérosexuelles avant la première expérience homosexuelle¹¹. On constate par ailleurs que les modes d'entrée dans l'homosexualité apparaissent disparates au sein de ce groupe. Quatre tendances se dégagent des analyses.

I.3.1 Lorsque la première expérience marque l'entrée dans l'homosexualité

Huit enquêtées sur seize ont éprouvé des attirances et des sentiments pour des personnes de même sexe très tôt dans leur parcours, avant même les premiers flirts ou premières relations hétérosexuelles. Pour autant, toutes ont connu une forme d'engagement dans l'hétérosexualité avant la première expérience homosexuelle. Cet engagement répond à des injonctions normatives et au refus de vivre les préférences homosexuelles. Il a permis d'atténuer pour un temps le sentiment « d'anormalité ».

Deux cas de figure se dégagent toutefois des analyses. Trois de ces lesbiennes n'ont vécu que des flirts avec des garçons. Ces relations n'ont pas impliqué de sexualité. Dans les discours, l'absence de rapports hétérosexuels se justifie par un refus ; les relations sexuelles avec un homme ayant été admises comme « impensables ». L'entrée dans la sexualité s'est ainsi établie par une relation homosexuelle.

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « Je suis sortie avec des garçons mais je n'ai jamais eu envie d'aller plus loin sexuellement. En fait j'ai rêvé pas mal en étant jeune de femmes. J'avais des rêves un peu coquins envers les femmes et je trouvais ça très bizarre. Je ne me sentais vraiment pas bien, ce genre de pensée je ne l'avais pas eu envers les hommes. Il n'y avait pas cette excitation lorsque je pensais à un homme. (...). Je pense que je

¹¹ Qu'elle soit assujettie à des injonctions normatives chez les lesbiennes de classes populaires ou davantage associée à un désir de découverte chez les lesbiennes de classes supérieures (comme nous le verrons dans nos analyses), « la première expérience est presque toujours hétérosexuelle. (...). 91% des femmes ayant eu une expérience homosexuelle ont eu leur premier rapport avec un homme » (Bozon, 2008 :124).

suis sortie avec des garçons pour être comme tout le monde. En prenant du recul, je pense que c'était vraiment pour faire comme tout le monde. Je n'ai pas eu vraiment de sentiments pour eux. Je dirais que j'ai eu des sentiments pour un seul garçon mais il a eu des actes francs avec moi. Il voulait tout de suite avoir des contacts charnels. Je ne voulais pas ».

Pour les autres enquêtées, l'entrée dans la sexualité s'est entreprise par un engagement dans des relations hétérosexuelles. Les rapports sexuels ont été mal vécus et sont rapportés comme des expériences négatives. L'hétérosexualité, alors subie, fait écho à des contraintes normatives à la fois imposées et intériorisées. Il s'agissait, pour ces enquêtées de ne pas « déroger » à la norme, de « faire comme tout le monde » et d'atténuer, en ce sens, le sentiment « d'anormalité » qu'ont suscité les premières attirances homosexuelles. Ces injonctions font écho à l'intériorisation du stigmatisme et à l'isolement social auxquels elles ont été exposées. Ces relations, même lorsqu'elles sont éphémères, les ont protégées pour un temps de la stigmatisation.

Florence (41 ans, DEA cinéma, Chef de projet multimédias) : « Avec mon copain, on était à la fac ensemble. Je donnais le change mais je savais que je ne pourrais pas me mettre en ménage avec un mec et tout ce qui allait s'en suivre. Je crois que je l'ai quitté à l'âge de 23 ans parce que bon mentir et se mentir comme ça, ça devenait impossible. (Florence est restée avec son copain de l'âge de 18 à 23 ans). C'était complètement tordu. Je sentais que j'étais en train de me détruire parce que bon je n'avais pas de sentiment et sexuellement ce n'était pas ça non plus. (...). Je savais que ça ne me convenait pas mais je me disais il faut que tu t'intègres. Il faut que tu vives dans la norme. Il y avait quand même un discours de mes parents assez dur à l'égard de l'homosexualité alors je faisais un peu profil bas. Je pense qu'il y avait une certaine honte de ma part avec tout un discours ambiant qui ne faisait pas que je me sente à l'aise. Tu as donc une chape de plomb comme ça et au bout d'un moment tu étouffes et tu te dis que ce n'est pas possible de continuer, qu'il faut assumer. J'avais envie de rencontrer une femme ».

Pour toutes ces enquêtées, la première relation homosexuelle a été vécue entre l'âge de 16 et 23 ans. Elle correspond, dans l'échantillon, à l'entrée dans la sexualité pour les lesbiennes qui ont vécu leur première relation avec une fille le plus tôt. La rencontre ayant donné lieu à ces relations implique alors une copine de lycée. Elle a encouragé la découverte du « milieu » lesbien ; découverte qui s'est effectuée au cours ou à l'issue de cette première relation. Pour les

autres, la première rencontre s'est faite dans le cadre d'un job d'été ou par le biais des sites de rencontre ou des discothèques lesbiennes ; la découverte du « milieu » lesbien ayant été encouragée par un ami ou par le frère ou la sœur.

L'engagement dans cette première relation s'inscrit globalement dans la durée. Les relations ont duré de quelques mois à plusieurs années. Elles ont été cachées à la famille et aux amis dans un premier temps, puis progressivement révélées aux amis lorsque l'union s'est pérennisée au-delà de quelques mois. La première relation a été partagée tantôt avec une partenaire n'ayant jamais vécu de relation homosexuelle tantôt avec une fille déjà expérimentée (on ne relève pas d'observations spécifiques sur ce point). Elle a permis de vivre et d'affirmer ses préférences. Toutes les enquêtées rapportent, en effet, le sentiment d'avoir été en phase avec leurs attirances et avec elles-mêmes. Elles expliquent s'être affranchies d'un poids (lié aux injonctions normatives) et d'un sentiment « d'anormalité » ayant mené à s'engager dans l'hétérosexualité. Cette première relation homosexuelle marque, chez elles, la fin des relations hétérosexuelles et le début d'un parcours conjugal exclusivement homosexuel.

I.3.2 Une entrée dans l'homosexualité à petits pas

Trois enquêtées ont connu elles aussi un engagement dans l'hétérosexualité avant la première expérience homosexuelle. L'entrée dans la sexualité s'est entreprise là aussi par des relations hétérosexuelles. Rattachées à des injonctions normatives et à l'isolement social, ces relations sexuelles ont été contraintes voire subies par les enquêtées qui les décrivent comme « un passage obligé ». Elles se sont toutefois pérennisées après la première expérience homosexuelle. La difficulté persistante de vivre l'homosexualité, le malaise que généraient les sentiments homosexuels, l'isolement social et l'absence de rencontre ont eu en effet pour conséquence de réitérer l'investissement dans l'hétérosexualité.

Christelle (36 ans, Sans diplôme, Employée grande distribution) : « J'ai eu un parcours hétéro parce que comme je ne connaissais personne pour moi la facilité c'était les garçons et puis ma mère qui est assez Sicilienne n'accepte pas, donc c'était pour faire comme les autres. J'étais attirée par les filles mais vu que je n'en connaissais pas... et puis il a fallu que je prenne de

l'âge et que je me dise que les garçons ce n'était pas ce que je voulais. En fait je sais depuis l'âge de 14 ans que je préfère les filles. J'ai eu un flirt avec une fille à 20 ans et je suis retournée avec des garçons jusqu'à ce que j'aie 26 ans et que je tombe sur une fille avec qui je suis restée trois mois (Christelle a partagé sa première expérience homosexuelle avec cette femme). Avec les garçons, je savais qu'un moment à un autre il fallait passer à l'action et je me défilais. Je plaquais le garçon parce que ça ne m'intéressait pas, parce que j'avais peur, parce que je ne voulais pas. Bon je l'ai quand même fait, tard mais je l'ai fait. Mais même le jour où je l'ai fait c'était pas ça. (...). Mise à part cette fille qui est arrivée comme ça à mon boulot, je ne connaissais personne d'autre donc j'ai été de nouveau avec des garçons ».

Dans le parcours de ces enquêtées, l'alternance des relations homosexuelles et hétérosexuelles ne répond pas à la volonté de diversifier ses expériences sexuelles en vue d'établir ses préférences. Contrairement à ce qui est observé précédemment, la première relation homosexuelle n'a pas permis de s'affranchir du sentiment de déviance. L'intériorisation du stigmat, qui s'est exprimée avec force chez ces enquêtées, n'a donc pas favorisé de véritable engagement dans l'homosexualité au moment de la première relation. Le sentiment d'être en phase avec sa sexualité s'est exprimé dans le temps, au fil du parcours et des relations amoureuses atténuant le sentiment d'autodépréciation.

L'engagement dans la première relation homosexuelle s'est entrepris entre 23 et 30 ans, à un âge plus avancé que dans le groupe précédent. Ces lesbiennes ont connu une période d'isolement avec l'homosexualité plus longue que les précédentes enquêtées. On relève chez elles, une phase d'incertitude et de mal être qui a retardé cet engagement (difficultés à franchir le pas) et allongé l'investissement dans des relations hétérosexuelles.

Aude (32 ans, Diplôme de kinésithérapeute, Kinésithérapeute) : « À 23 ans, je suis tombée amoureuse d'une fille de mon équipe de basket qui était hétéro. Donc voilà, il m'a fallu un petit moment avant de lui dire les choses. En plus, elle avait un copain et c'était assez catastrophique comme histoire. Ça n'a pas duré très longtemps. J'en ai parlé à personne, je n'avais personne autour de moi avec qui je me sentais d'en parler. Je commençais à me rendre compte que je regardais plus les filles que les mecs. Avant j'avais eu des histoires hétéros. Après cette histoire, il y a une sorte de grand blanc, ni les filles, ni les garçons ne m'intéressaient. Ça ne me plaisait pas trop de me découvrir homo. Ce n'était pas très agréable pour moi. Je n'avais pas de personnes vraiment proches auprès de qui je me sentais de me confier. Je suis restée vraiment

quelques bons mois avec ça à digérer un peu toute seule. (Aude a connu trois années de célibat avant de pouvoir s'engager dans l'homosexualité) ».

Le mal être a conduit également parfois à une longue phase de célibat repoussant l'entrée dans l'homosexualité. La première rencontre s'est effectuée par le biais des activités professionnelles ou sportives, la partenaire ayant déjà vécu ou non des relations homosexuelles. Pour ces trois enquêtées, la première relation amoureuse s'est prolongée sur quelques mois mais a été tenue secrète.

I.3.3 L'entrée dans l'homosexualité concomitante à l'engagement dans une relation hétérosexuelle stable

Contrairement aux lesbiennes des deux groupes précédents, deux enquêtées ont connu leur premier flirt et leur première relation sexuelle avec une fille. Ces relations ont été précoces dans le parcours. Les enquêtées ont ainsi vécu leur première expérience homosexuelle au collège à l'âge de 13 et 14 ans. Puis, les injonctions normatives et la crainte d'être « anormale » ont amené ces deux lesbiennes à vivre des relations hétérosexuelles « pour faire comme tout le monde ». La sexualité vécue dans le cadre de ces relations apparaît là aussi subie. On observe, pour autant, que l'investissement dans l'hétérosexualité n'a pas mis un terme aux relations homosexuelles. Ces deux enquêtées se sont engagées dans une relation hétérosexuelle stable durant cinq ans tout en vivant par ailleurs des aventures homosexuelles de manière cachée. L'engagement dans la vie conjugale avec le conjoint, encouragé par des attentes parentales, officialisé par des fiançailles, une mise en ménage et un projet d'enfant a fortement contribué à dissimuler ces aventures. Bien qu'associée à une acceptation difficile de son homosexualité, cette relation hétérosexuelle a permis, en contrepartie, de vivre l'homosexualité. Au travers de son caractère normatif, les enquêtées ont, en effet, trouvé l'opportunité d'être catégorisées comme hétérosexuelles et de se protéger pour partie de la stigmatisation. Ephémère et sans engagements afin de préserver la relation avec le conjoint, la rencontre des amantes s'est instituée au sein des discothèques hétérosexuelles pour Aurélie et des discothèques lesbiennes pour Stéphanie.

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres modernes, Adjointe administratrice pour une université) : « Jusqu'à l'âge de 27 ans, j'ai eu des relations officielles avec des garçons et officieusement, j'avais des relations avec des filles. J'ai même eu une relation de cinq ans avec un garçon avec lequel j'étais fiancée. J'y croyais, j'y croyais dur comme fer que ça allait marcher mais finalement non. La nature reprend forcément le dessus donc pendant l'expérience de cinq ans que j'ai eue avec ce garçon, j'ai dû avoir trois aventures avec des filles sans qu'il le sache. On avait un appart, on était fiancés. Je l'avais présenté à mes parents. On avait même décidé d'avoir un bébé pour te dire l'avancée des choses. Au bout de cinq ans, je pense qu'à force de mentir à droite et à gauche, à ta famille, à tout le monde, tu n'en peux plus. Tu explodes ».

La gestion d'une double vie difficile dans le temps, le poids du non-dit et du « faux-semblant » ont mené à la révélation des préférences homosexuelles puis à la rupture de l'union avec le conjoint. Cette séparation marque la fin des relations hétérosexuelles et celle d'une perspective de vie non désirée.

Aurélie (26 ans, Bac, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : « Mes copines hétérosexuelles de l'époque disaient « je vais faire un bébé avec mon mec, je vais m'installer. Je vais faire ci, je vais faire ça ». Moi, j'étais pas du tout là-dedans. Je me suis dit « putain, qu'est-ce qui m'attend ? Je vais m'embarquer dans un truc... Comment je vais finir ? Putain, je vais finir en cloque ! » (Rire). Je voyais ma vie et je me suis dit, ce n'est pas possible, je vais péter un câble. Ça me faisait vraiment peur et du coup j'ai tout lâché. J'ai encore des contacts avec ces copines de temps en temps et ouais, elles ont deux gamins, elles sont mariées. Je me suis dit « heureusement que je suis partie de là ». Quand j'ai quitté William, j'ai quitté ma bande d'amies aussi sans regrets (rire) ».

Affranchies d'un secret lourd à porter et d'un carcan hétéronormatif contraignant, Stéphanie et Aurélie ont exprimé des souhaits et des projets de vie passés jusque-là sous silence. Elles ont multiplié les aventures homosexuelles et fortement investi les sites de rencontre et les discothèques lesbiennes. Cette phase de multipartenariat amoureux marque une étape importante dans le parcours homosexuel. Elle a permis l'affirmation et l'acceptation des préférences sexuelles.

I.3.4 L'entrée dans l'homosexualité par une relation intrafamiliale

Pour finir, deux enquêtées ont rapporté une première expérience homosexuelle avec une proche. La description qu'elles en font relègue au second plan voire occulte la composante familiale de la relation. L'analyse sociologique ne peut quant à elle en faire l'impasse et invite ainsi à reconsidérer ces premières expériences en conséquence.

Sabrina rapporte la première relation homosexuelle qu'elle a vécue durant une année avec l'ex-compagne de son père. À l'époque, son père reste deux ans avec sa compagne puis se sépare. Sabrina est alors âgée de 18 ans. Durant ces deux années, elle qualifie la relation qu'elle a entretenue avec la conjointe de son père d'amicale tout en soulignant certaines particularités. Elle rapporte, à cet égard, les gestes tendres, les compliments et la douceur des mots teintés d'ambiguïté et de séduction que lui prodigue cette femme. Cette ambiguïté amènera au passage à l'acte sexuel une fois le père séparé de sa conjointe. Martial écrit à propos de l'inceste au sein des familles recomposées que « dans ces configurations complexes, qui réunissent des individus non apparentés par le sang, de sexe différent, il semble que les liens de famille ne soient pas suffisamment définis, établis, pour qu'une prohibition claire, impérative soit édictée pour tous et partout. La loi, en tout cas, ne la précise pas » (Martial, 2003 : 75).

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « Alors ma première expérience homo, en fait c'est mon père qui a ramené une chérie chez lui. Il l'a fait emménager chez lui et dès le début elle m'a plu tout de suite. Elle avait le double de mon âge (cette femme avait 32 ans, l'enquêtée était âgée de 16 ans). Pendant deux ans, ça a été un peu l'amie. Avec moi, je voyais bien quand même qu'elle était différente parce qu'elle me prenait dans ses bras, des choses comme ça. Elle était toujours douce, toujours en train de me dire que j'avais des jolis cheveux ou que j'avais des beaux yeux. Ces choses, qu'on ne me disait pas à l'époque, c'était elle qui me les disait. Et puis un soir, dans une soirée on a passé le cap ».

Lydie présente, quant à elle, la première relation qu'elle a partagée avec sa cousine germaine durant dix mois à l'âge de 23 ans. Cette relation a donné lieu à une mise en ménage.

Lydie (36 ans, BEP agricole, à la recherche d'un emploi) : « Je n'étais pas très entourée. J'avais pas grand-chose autour de moi donc c'était compliqué pour rencontrer des gens et il s'est avéré que j'ai revu ma cousine qui était avec une nana. Elle venait de se séparer de son mari pour être avec une nana. Elle a compris tout de suite sans que je lui dise et elle s'est séparée de sa copine quelques mois plus tard et voilà... ».

Ces deux enquêtées définissent ces unions comme des relations amoureuses. Or, le lien familial qui unit Lydie à sa cousine germaine et Sabrina à l'ex-compagne de son père interroge la nature même de la relation. Si le code civil français autorise le mariage entre cousins germains¹² et si le caractère incestueux de l'union ne peut être considéré dans le cas de ces relations comme caractéristique, il n'en demeure pas moins que la relation s'inscrit au sein du cercle familial. Malgré l'absence de filiation et de consanguinité, la proximité qui lie Sabrina à l'ex-conjointe de son père amène au même constat¹³. Cette relation s'institue elle aussi en intrafamilial. S'ajoute toutefois à cette configuration l'inceste de deuxième type qui caractérise ici les relations sexuelles que Sabrina a partagées avec l'ancienne partenaire de son père. Comme le rapporte Héritier, par les contacts sexuels qu'entretiennent deux familiers avec le même tiers s'opère en effet de manière objective ou symbolique un rapprochement des humeurs corporelles entre membres d'une même lignée (Héritier, 2012).

L'analyse de ces premières relations homosexuelles invite à s'attarder sur les contextes qui les ont favorisées. Lydie et Sabrina figurent parmi les enquêtées les moins qualifiées (elles sont titulaires d'un BEP) et les plus en proie à la précarité et à l'isolement social. L'analyse de leurs entourages lors de l'entrée dans l'homosexualité révèle des sociabilités familiales prépondérantes et des relations amicales, quant à elles, restreintes. Le privilège accordé à ces sociabilités laisse présager d'un système familial relativement fermé sur l'extérieur. Isolées lors de leurs premiers sentiments homosexuels, n'ayant personne avec qui échanger, elles expliquent avoir lutté contre ces attirances qu'elles considéraient comme un « vice ». L'intériorisation du stigmat, l'isolement social avec l'homosexualité et la clôture des

¹² Le code civil interdit le mariage entre consanguins jusqu'au troisième degré (père, mère, frère, sœur, tante, oncle, neveu et nièce) mais ne l'interdit plus à partir du quatrième degré et donc entre cousins.

¹³ Selon Brunet, « la prohibition de l'inceste s'est resserrée sur son seul fondement biologique ». L'auteure invite, à cet égard, « à prendre la mesure de l'occultation de l'inceste dans le concubinage lorsqu'il s'agit des relations entre l'enfant et le concubin de son parent. (...). [En effet], en l'absence de rapport juridique formalisé par l'alliance les liens incestueux restent inarticulés par le droit civil. Un concubin pourrait donc librement épouser la fille de sa concubine, le concubinage fût-il notoire ». (Brunet, 2006 :77).

environnements familiaux semblent avoir favorisé l'endogamie et amoindri les probabilités d'une rencontre exogame. En outre, le premier contact avec l'homosexualité s'est établi par le biais d'un membre apparenté disposé à apporter une réponse favorable à des sentiments jusque-là réprouvés par les concernées. Si l'exogamie ne structure pas les échanges intrafamiliaux qui se déroulent au sein d'une sphère familiale fermée, si la stigmatisation et l'isolement avec l'homosexualité restreignent l'ouverture sur l'extérieur et si un proche, par ses sollicitations, permet un premier contact avec une homosexualité jusque-là réprimée, les probabilités d'une relation endogame sembleraient alors non négligeables.

Ces premières expériences ont marqué un engagement dans l'homosexualité et contribué à instituer les préférences sexuelles. Les deux enquêtées n'avaient connu auparavant que des flirts hétérosexuels dans lesquels elles s'étaient investies par souci de conformisme. Elles constituent également l'entrée dans la sexualité pour chacune des enquêtées. Bien qu'un peu perturbante pour Lydie, cette relation partagée avec sa cousine germaine lui a permis de dissimuler l'homosexualité. Portant le même patronyme et vivant entre cousines aux yeux d'autrui, l'homosexualité pouvait être vécue comme une mise en ménage déguisée, sans éveiller les soupçons. La stigmatisation et les effets de son intériorisation ont amené Lydie à tirer bénéfice de cette relation partagée entre apparentées.

Lydie (36 ans, BEP agricole, à la recherche d'un emploi) : « J'étais enfin contente d'être à ma place. Je me disais « ah, ça y est, j'ai trouvé quelque chose qui me va bien ». Il y avait ce côté « cousine » qui était effectivement embêtant et en même temps, ça faisait un très bon alibi du fait qu'on avait le même nom. On vivait ensemble et les gens ne se posaient pas la question. « Elles sont cousines et voilà ». On le vivait très bien. Entre nous, il n'y avait pas de souci ».

Après cette première expérience, l'isolement conduira Lydie à vivre quelques relations hétérosexuelles sur une période de trois ans (de 24 à 27 ans). Par la suite, la découverte des sites de rencontre homosexuels et l'insatisfaction vécue lors des rapports sexuels avec des hommes l'amèneront à s'engager dans l'homosexualité.

Ayant occulté l'ambiguïté de sa première expérience homosexuelle, Sabrina revivra, quant à elle, une seconde relation avec l'ex-conjointe de son père quelques années plus tard. Balayé dans le discours, « cet inceste du second type [semblerait avoir été] relativisé en regard d'un rapport entre personnes ayant des liens de consanguinité » (Le Gall et Le Van, 2007 :250). À

l'issue de sa première rupture, elle entretiendra des relations passagères avec des collègues de travail sur une période de cinq ans (de 19 à 24 ans). Ces relations viendront confirmer ses préférences homosexuelles.

II. L'affirmation de l'homosexualité entre pairs

II.1 La découverte du « milieu » lesbien

Le « milieu » lesbien regroupe, dans cette étude, les différentes institutions homosexuelles par le biais desquelles les enquêtées ont pu expérimenter leur homosexualité, rencontrer d'autres homosexuelles et sortir de l'isolement. Il se compose principalement des discothèques et pubs lesbiens, des associations homosexuelles et des sites de rencontre sur le net. Par la rencontre des pairs, l'expérimentation et l'apprentissage de l'homosexualité qu'ils rendent possibles, ces établissements s'offrent comme des lieux d'observation privilégiés. « Chaque établissement peut être analysé comme un univers ayant ses propres règles, ses rites, son langage. Chacun peut être étudié comme une institution où s'élabore une sous-culture qui structure et valide l'expérience lesbienne » (Chamberland, 2003b :245).

Ayant privilégié, à des degrés divers, l'une ou l'autre de ces institutions, toutes les enquêtées qu'inclut ce premier type de parcours y ont eu recours. À l'instar des observations que rapporte Chamberland dans ses études consacrées aux investissements des établissements homosexuels Québécois¹⁴, l'appartenance sociale modeste et les entourages stigmatisants semblent avoir influencé, chez elles, la fréquentation des discothèques et amoindri les probabilités de vivre l'homosexualité hors des établissements homosexuels et des groupes de pairs.

¹⁴ Dans une étude socio-historique de l'émergence des bars lesbiens et de la visibilité lesbienne dans les espaces urbains Québécois entre 1950 et 1977, Line Chamberland propose une lecture de l'investissement de ces bars au regard des classes sociales de leurs clientèles. Elle souligne, entre autres, une hiérarchisation des établissements réifiée par un regroupement des lesbiennes les plus qualifiées au sein des clubs privés à la clientèle sélectionnée. (Chamberland, 2003b). Dans une étude du lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972, cette auteure relève également l'influence de la catégorie socioprofessionnelle sur l'intégration des lesbiennes très qualifiées au sein de réseaux de sociabilité mixtes et extérieurs aux établissements homosexuels (ces réseaux mixtes sont « composés en majorité d'hommes et de femmes hétérosexuelles »). Elle souligne également l'intégration des lesbiennes peu qualifiées dans des groupes davantage « homosexués » et liés « au réseau des lieux publics » (Chamberland, 1996 :176 -177).

Trois tendances se dégagent toutefois des analyses : 1/ Le privilège accordé aux discothèques lesbiennes 2/ La préférence pour les sites de rencontre lesbiens 3/ Un investissement moindre dans le « milieu » lesbien.

II.1.1 L'investissement dans les discothèques lesbiennes

Onze des seize enquêtées que compte ce premier type de parcours ont fréquenté les discothèques lesbiennes de manière assidue. Pour la plupart de ces lesbiennes, l'entrée dans l'homosexualité s'est instituée de manière franche, une fois vécue la première expérience.

La découverte des établissements lesbiens s'associe à cette première expérience homosexuelle et intervient tôt dans le parcours¹⁵. Elle a été encouragée par la première relation ou a favorisé la première rencontre. Les premières fréquentations ont été bien souvent initiées par une amie ou un ami homosexuel accompagnateur. Elles ne relèvent d'une démarche solitaire qu'exceptionnellement, dans les cas majeurs d'isolement social. Chez ces enquêtées, la quête d'espaces d'homosociabilité¹⁶ semble avoir été engendrée par la difficulté de la gestion du stigmata au quotidien et l'envie de sortir de l'isolement auquel elles ont été soumises au sein de leurs environnements. La nécessité et la volonté de rencontrer des « semblables » résultent de la souffrance occasionnée par les rappels à l'ordre hétéronormatifs¹⁷ effectifs dans les sphères familiale, amicale, scolaire et professionnelle. Ce besoin d'homosociabilité s'est traduit par une fréquentation des établissements homosexuels.

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « Quand on est plusieurs on se sent plus fort. Dans la boîte, j'avais ce sentiment de ne pas être seule avec mon problème et d'avoir

¹⁵ L'étude du vécu de l'homosexualité en termes de parcours implique des rapports aux établissements homosexuels plus ou moins importants selon les cas. L'analyse de la correspondance qui s'établit entre la fréquentation des lieux, l'acceptation, l'affirmation et l'expérimentation de l'homosexualité est présentée dans l'une de mes contributions qui figure dans cette thèse en addendum.

¹⁶ L'homosociabilité renvoie ici aux manières d'être et d'agir, aux goûts et aux intérêts qui guident les échanges et les pratiques au sein d'un groupe amical composé exclusivement d'individus homosexuels.

¹⁷ Comme le précise Virginie Descoutures, « l'ordre social s'agence [...] selon des normes sexuelles qui prescrivent et interdisent, mettant en place une hiérarchie des sexes et des sexualités » (Descoutures, 2008 :167). Dans cette perspective, l'hétéronormativité définit « l'hétérosexualité comme [une] norme de référence qui se manifeste à chacun.e d'entre nous (et en particulier aux mères lesbiennes) » (Descoutures, 2010 :61). Elle se présente ainsi comme un cadre normatif de référence qui pose l'hétérosexualité comme la norme et lui confère un statut de modèle.

toujours un soutien. Ça me rendait un peu plus forte de pouvoir côtoyer ce genre d'établissement. (...). Ça m'a fait découvrir aussi la façon dont les homos vivaient. Comment ils vivaient en couple. Comment le couple s'était formé. Je voulais savoir comment ils vivaient et je comparais avec moi. J'avais besoin de faire des comparaisons. J'avais beaucoup d'hétéros autour de moi et je ne pouvais pas comparer. Pour ça, c'était enrichissant ».

Chez ces lesbiennes, le privilège pour ces établissements s'est accompagné d'une dépréciation des sites de rencontre. Ce constat s'explique par une préférence pour les échanges directs et une méfiance à l'égard des échanges virtuels sur le net (Bergström, 2012 ; Chenavaz et Paraschiv, 2011). Selon diverses études, l'usage d'internet et l'ouverture au mode de rencontre sur le net font appel à des compétences ou des ressources sociales. Pour « Kraut et al. (2002) (...), l'effet positif de l'usage d'Internet sur la sociabilité est d'autant plus fort que l'individu dispose d'un capital social important. (...) Franzen (2003) (...) constate, quant à lui, que les individus ayant un capital financier, humain et social élevé ont adopté Internet plus rapidement » (Lethiais et Roudaut, 2010 :10). « Diplômés, dotés d'un fort pouvoir d'achat, consommateurs de culture, [les individus de classe supérieure] semblent être plus nombreux que les autres à compter parmi les utilisateurs de sites de rencontre. Hochschild voit dans ces fractions celles qui sont le plus souvent appelées à marchandiser leurs sentiments (on demande davantage de contrôle émotionnel à un cadre chargé de négocier des contrats qu'à un ouvrier ou une employée de bureau isolée) » (Zerbib, 2012 :27). Au sein de notre échantillon, les enquêtées les plus réfractaires au recours aux sites de rencontre sont celles qui disposent du niveau d'instruction le moins élevé. L'usage d'internet s'observe essentiellement auprès des lesbiennes justifiant d'un niveau d'instruction supérieur (de Bac à Bac+4) et en situation d'isolement social avec l'homosexualité.

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix) : « Les sites de rencontre, je les trouve dangereux dans la mesure où tu ne sais pas qui tu as en face. C'est vraiment quelque chose qui me fait peur dans la mesure où tu ne sais pas si la personne est vraiment équilibrée. Tu ne sais pas si ce qu'elle te dit est vrai. Je trouve que c'est trop aléatoire. Tu peux très bien avoir des sentiments pour le personnage via un écran et puis rencontrer quelqu'un d'autre qui est tout l'inverse. Je pense que ça peut être un miroir à double effet. Je ne suis pas vraiment certaine que ça soit vraiment un outil utile à une rencontre. »

La méfiance qu'ont exprimée ces enquêtées à l'égard des sites de rencontre fait également écho à un certain rapport à la sexualité. À l'exception de trois enquêtées pour qui la découverte des établissements lesbiens s'est accompagnée d'une phase de multipartenariat amoureux et sexuel, chez ces lesbiennes, la sexualité apparaît indissociable de l'engagement dans une relation affective pérenne. Les relations éphémères sont dépréciées et les parcours amoureux s'organisent en une succession d'histoires longues et comptent un nombre de partenaires restreint¹⁸. « La quête de partenaires multiples et les rencontres éphémères que favorisent les sites de rencontre contribuent ainsi à disqualifier l'usage d'internet. Mais l'attention et la méfiance que suscitent ces nouveaux espaces internet rendent également visibles des craintes relatives à la société actuelle, comprise comme à la fois hyper-consumériste et hyper-sexualisée. Une double menace qui se retrouve dans la figure repoussoir de la « consommation sexuelle » chez les usagers mais également dans les analyses médiatiques et savantes » (Bergström, 2013 :35).

Dans le parcours homosexuel de ces onze enquêtées, les discothèques lesbiennes ont assuré différentes fonctions.

II.1.1.1 La rencontre des « semblables »

Les premières fréquentations des établissements lesbiens correspondent à une étape dans le parcours homosexuel. Elles s'inscrivent en effet dans une phase d'affirmation de l'homosexualité et marquent une avancée dans les questionnements liés aux préférences sexuelles. Les premières sorties répondent ainsi à une volonté de « franchir le pas » et s'entreprennent au moment où les lesbiennes se sentent prêtes à faire des rencontres puis à s'engager dans des démarches de rencontres amoureuses. Elles sont fréquemment cachées à la famille et aux amis auxquels l'homosexualité n'a pas été révélée. Le parcours homosexuel débute alors par la gestion d'une double vie et d'une homosexualité clandestine. « Le non-dit va bien au-delà de l'absence d'aveu : cela implique de ne pas parler de sa vie privée dans la plupart des sphères de la vie sociale, au travail notamment, ou encore de ne l'évoquer qu'à mots

¹⁸ Bajos, Ferrand et Andro exposent à ce propos la corrélation entre le nombre de partenaires et les représentations d'une sexualité dissociable d'un lien affectif. « L'expérience d'une vie sexuelle diversifiée (plus de 10 partenaires) semble autoriser une vision de la sexualité moins centrée sur l'affectivité, aussi bien pour les femmes que pour les hommes » (Bajos, Ferrand et Andro, 2008 : 555).

couverts, en la banalisant ou en masquant son sens. Cela signifie taire les émotions et les événements relatifs à sa vie amoureuse. Bref, cela oblige à des relations mensongères avec l'entourage » (Chamberland, 1996 :59). La reconnaissance des désirs homosexuels invite dans certains cas à rechercher le semblable ou « l'autre significatif ». La quête de « soi » semble alors passer par la quête du « pair ». Les établissements homosexuels se présentent, à cet égard, comme des lieux de rassemblement au sein desquels se tissent et se renforcent des liens qui nouent des groupes fédérés par l'homosexualité. La rencontre des pairs en leur sein a eu une valeur émancipatrice. Elle a encouragé l'acceptation de soi et minimisé les sentiments de marginalité et de culpabilité liés à l'homosexualité. La recherche du « semblable » semble avoir été motivée par un besoin de reconnaissance par « l'autre » significatif ». Le temps et l'intégration répétée des lesbiennes au sein des discothèques semblent avoir agi sur la perception des établissements et sur le sens assigné à la fréquentation des lieux. Dans le temps, l'angoisse des premières visites initiatiques a laissé place à plus d'aisance. Les établissements se sont présentés comme des espaces d'affranchissement au sein desquels l'homosexualité a pu être vécue « librement ». Ainsi vécue, l'homosexualité est devenue un élément d'intégration et d'appartenance à un groupe de semblables. Par cette appartenance, les enquêtées ont cheminé dans l'acceptation de leur préférence sexuelle et ont été amenées à se définir par l'élément qui les a fédérées au groupe, autrement dit par leur homosexualité. L'orientation sexuelle a ainsi participé d'une identité collective affichée et revendiquée par les individus et occupé, à l'échelle individuelle, une place centrale dans la manière de se définir. La familiarisation avec les établissements s'est opérée dès les premières fréquentations. Au fil du temps et de l'adaptation dans les lieux, les sorties n'ont plus été motivées par les mêmes attentes. Le besoin de découverte et de rencontre d'autres homosexuelles a laissé place à l'envie de retrouver les amies rencontrées dans les établissements, de partager des moments festifs entre pairs et de vivre des aventures amoureuses. D'une manière générale, la rencontre « du semblable » dans les lieux a encouragé une sortie de l'isolement et un affranchissement du stigmaté.

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « Je me sentais intégrée dans un collectif. Je veux dire, quand je regardais les filles, même si je trouvais qu'on n'avait rien à voir, on se ressemblait. On était un peu pareille donc oui, je me sentais intégrée. Dans les boîtes, on ne m'a jamais dit « ben, tiens, tu es hétéro toi » comme on a pu le dire à des amis à moi. Donc à partir de ce moment-là, je me sentais intégrée. (...). J'avais l'impression d'appartenir à une tribu, d'être dans une petite communauté en fait. Après, c'est peut-être pas la tribu des gens

que j'aurais choisis mais je me disais que je n'étais pas toute seule, qu'il y avait plein de filles comme moi. Ça m'aidait aussi à assumer dans la vie de tous les jours, au travail ».

Pour ces lesbiennes, l'immersion dans le « milieu » lesbien ne s'est pas faite sans angoisse. La peur de l'inconnu, l'autodépréciation de ses attirances et les représentations de l'homosexualité construites et façonnées au sein d'environnements hostiles ont suscité chez elles un sentiment de transgression et de déviance lors des premières sorties. C'est pourquoi, elles se sont fait accompagner, pour la plupart, d'un-e ami-e bien souvent homosexuel-le lors de leur découverte des établissements. La présence rassurante d'une personne déjà familiarisée avec l'établissement mais surtout déjà « affirmée » sexuellement s'est avérée fondamentale. L'accompagnement et les échanges avec cet-te ami-e se sont apparentés à un rite d'initiation. Ils ont facilité en outre l'intégration dans le « milieu » et favorisé la rencontre des pairs.

II.1.1.2 Des espaces d'affranchissement et d'affirmation de l'homosexualité

Dans le discours de ces lesbiennes, la fréquentation des discothèques homosexuelles – qu'elles définissent très souvent comme des espaces familiers – s'associe à un moment de permissivité et de visibilité. Ces établissements s'apparentent, en ce sens, à des espaces d'affranchissement au sein desquels l'homosexualité a été vécue à l'abri de la stigmatisation. « La sortie, souvent décrite comme une descente dans la vie nocturne, constitue un moment précieux qui permet d'être soi-même et d'échapper aux contraintes inhérentes au maintien d'une façade destinée à un environnement hétérosexuel » (Pollak, 1993 :225). Pour ces lesbiennes, les sorties ont permis d'échapper à l'occultation d'une bonne partie de leur existence et de leur personnalité à laquelle elles ont été quotidiennement contraintes. Les discothèques se sont ainsi présentées comme des espaces de liberté permettant de s'affranchir du poids des rappels à l'ordre hétéronormatif. Globalement, la fréquentation des discothèques lesbiennes a favorisé l'acceptation et l'affirmation de l'homosexualité dans le temps. Le processus d'acceptation s'est institué pour ces homosexuelles au gré des contacts avec les pairs dans le « milieu ».

Dans le cadre d'observations régulières effectuées au sein d'une discothèque lesbienne, nous avons pu relever l'évolution des comportements de jeunes lesbiennes fréquentant depuis peu

l'établissement. Lors des premières soirées passées dans l'établissement, postées dans un coin de la boîte, visiblement mal à l'aise d'être en les lieux, ces clientes restaient dans l'observation et affichaient un certain mal être (un mal être que certaines ont eu par ailleurs l'occasion de nous exposer). En quête d'elles-mêmes à cette époque, ces lesbiennes ne trouvaient pas encore leur place parmi la clientèle. Quelques mois plus tard, nous relevions toutefois l'influence de la répétition des fréquentations de l'établissement sur les manières d'être et l'apparence physique de certaines. D'une posture initiale plutôt introvertie, ces jeunes femmes affichaient alors de l'aisance dans les échanges et flirtaient avec d'autres filles. Leur présentation physique avait changé tant dans l'apparence vestimentaire que dans l'hexis corporelle¹⁹. Leurs habits plutôt « passe partout » avaient laissé place à des tenues plus extravagantes, en phase avec celles que l'on peut trouver dans le « milieu » lesbien. Par les contacts entre pairs, ces lesbiennes ont rendu leur homosexualité tangible. L'affirmation de l'homosexualité a ainsi trouvé à s'exprimer sur le corps. Au sein des groupes d'amies et du « milieu » lesbien, il s'institue des manières de parler, de se tenir, de se vêtir signalant, à l'observatrice avisée, l'homosexualité et la proximité plus ou moins grande que l'individu entretient avec les établissements homosexuels. La gestuelle, la présentation de soi, la coupe de cheveux fonctionneraient alors « comme un langage par lequel on est parlé plutôt qu'on ne le parle » (Bourdieu, 1977 :51). Par leurs fréquentations répétées des établissements homosexuels et par les échanges et les contacts entretenus entre lesbiennes au sein des groupes amicaux et des réseaux d'interconnaissances, les lesbiennes ont appris à décoder « autant de choses sensibles que reconnaît un regard exercé mais qui, en l'absence d'indices ostensibles, ne se remarquent pas » (Le Wita, 1988 :8). Codifiée selon le style vestimentaire auquel elle répond, l'apparence physique donne lieu à « des catégories de perception et des systèmes de classements sociaux » à l'œuvre dans le « milieu » lesbien (Bourdieu, 1977 :52). On relève ici différents styles vestimentaires associés à quelques grandes tendances de mode en cours et caractérisés entre autres par un mélange des genres féminin et masculin ou par la prédominance d'un genre sur l'autre. En adéquation avec les modes et les codes en vigueur dans les établissements, ils indiquent à autrui l'appartenance au groupe de pairs et l'expression d'une identité lesbienne. On remarque alors qu'« à l'intérieur d'une même communauté sociale, toutes les manifestations corporelles d'un acteur sont virtuellement significantes aux yeux de ses partenaires» (Le Breton, 2002 :6).

¹⁹ « L'hexis corporelle est la mythologie politique réalisée, incorporée, devenue disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par-là, de sentir et de penser » (Bourdieu, 1980 :117).

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière d'ameublement) : « Quand on rentre dans le milieu, on essaye de se couper les cheveux, d'avoir un piercing, d'avoir un truc à part qui fasse qu'on puisse nous reconnaître. On a cette pensée-là. Quand j'y suis rentrée effectivement j'avais cette pensée-là et je voulais pouvoir dire en jetant un coup d'œil « tiens, elle, elle est lesbienne ». (...). Moi, je travaillais surtout la coiffure, la couleur de cheveux, rouge, violet, tout ce qui était possible et inimaginable. Le piercing, c'est tout plein de stéréotypes comme ça, des baggy, des tenues vestimentaires un peu masculines, portées vers l'androgynie. Comme moi physiquement je n'avais pas des gros seins, je pouvais me différencier comme ça. Oui, la tenue vestimentaire et la coiffure, le petit bijou, mais pas de tatouage, pas de drapeau, ça non je n'avais pas. Je voulais être reconnue mais pas qu'on me caillasse dans la rue ! (Rire). Je voulais que les filles puissent savoir mais pas être reconnue par la populace (rire) ».

Par une lecture des signes et des indices contenus dans la corporéité, les lesbiennes apprennent à se reconnaître et à se classer en conséquence. Les codes de reconnaissance et la construction sociale du regard contribuent également au repérage des homosexuelles et des hétérosexuelles et à compartimenter le monde social selon les orientations sexuelles. Au sein des établissements, on observe ainsi une catégorisation des individus par leurs préférences sexuelles.

II.1.1.3 Les rencontres amoureuses

Ces établissements homosexuels ont globalement favorisé les rencontres amoureuses. Pour reprendre le propos de Pollak, « le monde homosexuel, recherché et récusé, symbole de l'affirmation de soi et de la mise à l'écart dans un ghetto, est un laboratoire où s'expérimentent de nouvelles formes de vie sexuelle et affective » (Pollak, 1993 :221). Les discothèques ont été, en effet, particulièrement convoitées pour les sociabilités amoureuses qui s'instituent en leur sein. Pour trois lesbiennes ayant connu une phase conséquente de multipartenariat sexuel dans leur parcours, elles ont été très largement mobilisées pour la quête de partenaires. Pour les huit autres enquêtées dont le parcours amoureux est ponctué d'histoires longues, les rencontres au sein des discothèques lesbiennes s'associent à celles qui se sont établies au sein des sphères professionnelles et amicales.

L'analyse des sociabilités amoureuses qui se tissent au sein des établissements lesbiens révèle l'importance du rôle que tient l'apparence physique dans l'élection des partenaires. Le choix de la conjointe sous-tend l'action de goûts socialement construits et la lecture de codes dans l'apparence physique renseignant sur les manières de vivre l'homosexualité. Ainsi, « le corps s'insère dans un système de valeurs symboliques et culturelles. Comme le langage verbal, il est support de communication, de parole, entre deux individus parlant la même langue des gestes » (Detrez, 2002 :126). Les couples que forment les lesbiennes les plus investies dans le « milieu » mettent en scène de fortes similitudes physiques entre les partenaires. Les conjointes présentent des styles vestimentaires, des coupes de cheveux, voire des gestuelles ressemblants. Par le jeu des attirances physiques, des goûts et des références communes qui s'expriment dans la présentation de soi, les lesbiennes sont portées vers d'autres lesbiennes semblables à elles. On remarque ainsi que « les appréciations sur les personnes se construisent (...) à partir de catégories de perception intériorisées (...) ». Dans cette logique, le jeu des ressemblances entre partenaires semblerait rappeler la quête de « l'autre significatif » participant du processus d'acceptation de l'homosexualité.

Les trois enquêtées les plus fortement intégrées dans les établissements lesbiens sont également celles qui comptent le plus de partenaires sexuelles dans leur parcours. Leur fréquentation assidue des discothèques s'est établie sur une durée plus longue que pour les autres lesbiennes interviewées et a encouragé la multiplication des aventures sans lendemain. Nous verrons en effet que l'engagement dans une relation amoureuse stable s'accompagne fréquemment d'une prise de distance avec le « milieu » lesbien et vient réfréner les sorties dans le « milieu », au moins pour un temps. Le multipartenariat sexuel qu'ont connu les trois lesbiennes concernées s'associe à l'affirmation de l'homosexualité.

Les sorties dans les établissements ont occupé chez elles une place centrale dans les manières de vivre l'homosexualité. La primauté qui leur a été accordée dans les modes de vie souligne l'importance du besoin d'être entre pairs et la nécessité de vivre des expériences jusque-là inhibées. La stigmatisation et les injonctions normatives apparaissent particulièrement prégnantes dans le parcours de ces lesbiennes. Aussi, pour ces trois enquêtées, au cours de la phase d'affirmation et d'expérimentation de l'homosexualité, il s'agissait « d'abolir » certains carcans. Poussées par un sentiment de liberté et en réponse à l'isolement, elles se sont forgées une place au sein des établissements qui leur sont devenus familiers.

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, Barmaid) : « Le resto dans lequel je travaillais était entouré de bars où il y avait des homosexuels. J'ai commencé à découvrir un petit peu le milieu, à voir comment ça fonctionnait. Ça m'a éclatée et là je me suis retrouvée. Je me suis amusée et j'ai encore fait plus de bêtises. J'ai fait un concentré de ce que je n'avais pas vécu sur un minimum d'années ».

Cette place leur a conféré la reconnaissance de leur homosexualité et une certaine popularité dans le « milieu » lesbien. En partie établie sur la multiplicité des partenaires, cette popularité semble avoir porté les aspects positifs de la reconnaissance de l'homosexualité mais aussi le versant négatif d'une réputation forgée sur la multiplicité des aventures sexuelles.

Aurélie (26 ans, Bac, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : « J'ai eu une réputation de fille facile au sein d'une discothèque. On savait que j'étais sortie avec telle personne. C'était déformé et amplifié des fois. J'ai pris conscience de beaucoup de choses par rapport au milieu. Je suis passée de c'est tout beau, c'est tout rose, à ce n'est pas si rose que ça. Il faut faire gaffe à ce que tu fais, à ce que tu dis, avec qui tu sors. Ça va très vite. Tout se sait ».

II.1.1.4 Une appréciation ambivalente de ces espaces d'entre-soi

Outre l'affirmation de l'homosexualité et la rencontre entre pairs qu'il favorise, le « milieu » lesbien présente également certains versants négatifs selon les enquêtées. On observe, en effet, que la fréquentation des établissements, dans un premier temps, motivée par le besoin de rencontrer d'autres homosexuelles, répond également à une injonction. Certaines lesbiennes ont en effet expliqué ne pas avoir eu d'autre choix que de fréquenter ces lieux pour sortir de l'isolement. Le recours aux discothèques s'est ainsi présenté, pour elles, comme la seule alternative possible pour rencontrer d'autres personnes vivant l'homosexualité.

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « Il n'y avait que là où je pouvais voir des gens qui me ressemblent donc si tu veux j'étais un peu obligée d'y aller. J'étais un peu obligée

aussi parce que c'est un milieu tellement fermé... Finalement tu vas dans des endroits où il y a des gens comme toi. »

Une autre ambivalence s'exprime dans le regard que portent les lesbiennes sur les discothèques et leurs clientèles. Avec le recul et l'expérience de leur intégration dans les établissements, les enquêtées décrivent une partie de la clientèle comme « paumée » et « instable ». Chez certaines lesbiennes les plus durablement investies dans les discothèques, la solitude et la stigmatisation semblent ne pas s'être totalement émoussées au contact des pairs. Ces espaces et les réseaux de sociabilité qui s'y déploient semblent ainsi avoir présenté des fonctions émancipatrices tout en cristallisant, par ailleurs, la souffrance associée au stigmate et aux probabilités limitées de vivre l'homosexualité hors des lieux.

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « J'allais en boîte pour danser, pour rencontrer des gens, pour m'amuser, pour me retrouver entre filles mais j'avais du mal à cerner un peu cette ambiance. Je ne m'y reconnaissais pas. Des fois quand j'y allais, j'étais super contente et le matin quand je repartais... Quand je partais de là-bas, je n'étais pas bien la plupart du temps. J'avais un coup de cafard parce que je pense que toute la soirée on sentait une certaine souffrance ».

Les aventures éphémères et les jeux de drague au sein des établissements font écho, selon les enquêtées, à un système de consommation au cœur duquel le physique et la présentation de soi occupent la place principale. Ces lesbiennes déplorent ce sentiment de consommation et l'impression parfois d'avoir été assimilées à « un bout de viande ». En ce sens, les discothèques semblent servir aux avancées dans le parcours homosexuel tout autant qu'elles semblent desservir l'estime de soi. Poussée à son paroxysme, la drague et les aventures sans lendemain amèneraient à chosifier les partenaires potentielles. Dans cette logique, peu enclin aux relations durables, le « milieu » lesbien a été fréquemment désinvesti par les lesbiennes qui ont trouvé à s'engager dans une union pérenne. Les établissements ont été ainsi délaissés pour un temps afin de protéger le couple des démarches de séduction, des tentations et de l'adultère. Ils ont été réinvestis par la suite lors des phases de célibat pour leur potentiel de rencontre.

Florence (41 ans, DEA cinéma, télévision, audiovisuelle, Chef de projets multimédias) : « Le vendredi et le samedi soir on sortait beaucoup, toujours avec le même cercle d'amies et finalement tu t'aperçois que c'est un vrai panier de crabes parce que tout le monde drague tout le monde. (...). Il y avait des tentations quand même. Il y avait une sorte de jeu de séduction même si les choses n'étaient pas clairement dites. Forcément, il y avait des filles qui te plaisaient. Je n'ai jamais franchi le pas mais voilà, il y avait des choses qui n'étaient pas dites. Il y avait tout un jeu comme ça. Je ne sais pas si tu es obligée de passer par là mais en même temps finalement ce n'est pas plus mal parce que je me suis rendue compte qu'on ne pouvait pas vivre une histoire d'amour au sein d'un noyau comme ça. Quelque part je savais qu'un jour ou l'autre je m'échapperais de ça. Il faut s'en échapper pour avoir une vie un peu plus stable. »

Le recours aux établissements, tout comme l'expérimentation et l'affirmation de l'homosexualité, doivent être entendus en termes de processus. Chez ces lesbiennes de milieu populaire, les sorties se sont échelonnées sur une période plus ou moins longue selon les individus. Elles ont cependant fini par s'éteindre avec l'avancée dans le parcours et l'investissement dans une vie conjugale stable.

Les trois enquêtées les plus intégrées dans le « milieu » lesbien²⁰ semblent s'être créé un monde alternatif régi par l'homosexualité ; un monde au sein duquel elles ont existé par leur réseau de connaissances et par la place d'habituées qui leur a été reconnue dans les établissements. En parallèle à leurs activités professionnelles, elles ont passé la plupart de leur temps libre dans les pubs lesbiens, les boîtes de nuit et les « after ». Leurs sociabilités se sont principalement articulées aux réseaux de pairs entretenus dans les lieux. Au fil des fréquentations, ces lesbiennes se sont présentées dans les discothèques comme des figures incontournables et comme des individus fédérant différents groupes amicaux. Leur ancienneté dans les lieux, leur rôle de médiation entre les clientes et leurs aventures multiples leur ont valu une certaine valorisation mais ont également contribué à les stigmatiser.

Marie, barmaid dans un pub lesbien, se présente comme l'enquêtée la plus fortement investie dans les établissements gays et lesbiens. Alors que chez les autres enquêtées, les sorties se sont cantonnées à une activité festive et distinguées des autres sphères d'existence, on observe dans le parcours de Marie une association progressive de son investissement dans les établissements

²⁰ La situation de ces trois enquêtées a été abordée précédemment.

homosexuels et de son activité professionnelle. Une grande partie de son existence s'est ainsi associée au « milieu » lesbien. Habitant en montagne, dans un lieu peu propice à la découverte et aux rencontres d'autres homosexuelles, Marie est restée longtemps isolée avec ses préférences. Suite à son arrivée dans une grande ville provinciale et grâce à son activité de serveuse dans la restauration, cette enquêtée a pu découvrir les établissements gays et lesbiens avoisinants son lieu de travail. À l'âge de 24 ans, libérée du carcan et des interdits auxquels elle a été assujettie durant des années, Marie a alors multiplié ses expériences dans le « milieu » lesbien. Elle a enchaîné les aventures sexuelles durant quatre ans et s'est faite embaucher comme barmaid dans différents établissements homosexuels. Elle met l'accent dans son propos sur le caractère festif du monde de la nuit et sur les nombreuses rencontres et expériences qu'elle a pu y faire.

Marie rapporte également sa consommation de cocaïne facilitée par cette immersion quotidienne dans un milieu au sein duquel elle a pu se faire un nom et exister comme lesbienne, son statut de barmaid lui ayant conféré une certaine notoriété. Elle expose à cet égard les multiples aventures et la drague facilitées par son activité de barmaid.

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, Barmaid) : « Je sortais beaucoup en dehors de mon travail. Comme je travaillais la nuit, je sortais énormément. Je faisais toutes les boîtes, les « after », les apéros. Des gens, j'en rencontrais plein et comme on t'étiquette comme la barmaid de tel endroit, ils te reconnaissent très très vite. À cette époque-là, je me droguais beaucoup donc j'étais quand même bien défoncée tout le temps. Je prenais de la coke tous les jours. Je me suis droguée pendant quatre ans. Un jour, tu fais confiance à une personne et elle te dit « tu verras, c'est super bien ». Tu as tellement confiance que tu le fais et puis tu trouves ça super drôle parce que tu as l'impression que ça te désinhibe. La nuit, tu sers la main et tu as de la drogue dans la main. La nuit, c'est plus facile pour plein de choses. Ça m'a permis de m'éclater, je ne regrette rien. J'ai vraiment eu envie de rattraper toutes les années perdues où je m'étais perdue. J'ai fait un concentré de bordel, c'était excellent. Après, ça n'a pas toujours eu que des bons côtés. Il n'y a pas eu que des belles choses. Je me suis faite arrêter par la police. (...). Et puis j'ai eu le foie, la rate, l'estomac et les intestins de touchés et en fait je me suis arrêtée à temps. Qu'on ne me dise pas que tu ne deviens pas dépendant de la cocaïne, ce n'est pas vrai. Tu peux t'arrêter quand tu veux mais quand tu commences et quand tu en prends beaucoup c'est dur de s'en séparer. Ça c'est une des choses qui reste encore de mon passé et

qui me gêne encore. Je n'ai plus le droit de boire non plus, parce que je buvais beaucoup aussi ».

Cette enquêtée a trouvé dans le « milieu » lesbien, les espaces nécessaires à l'affirmation de son homosexualité. Le cloisonnement de son existence dans le « milieu » lesbien et plus largement dans le monde de la nuit semble toutefois avoir favorisé certaines pratiques qui ne lui ont pas été profitables. Marie expose, à ce propos, ses addictions à la drogue et ses difficultés rencontrées pour s'en défaire.

II.2 Le recours aux sites de rencontre

Deux enquêtées ont privilégié un recours aux sites de rencontre sur le net après avoir découvert les discothèques lesbiennes.

Ce privilège s'explique, chez l'une, par l'entre-deux qu'a permis l'usage d'internet. Les sites de rencontre lui ont, en effet, permis de vivre l'homosexualité sans pour autant s'engager pleinement dans cette orientation sexuelle. Mesuré, l'engagement dans l'homosexualité s'est tout d'abord établi sous couvert d'un pseudonyme. Cette possibilité de vivre l'homosexualité *via* le net sans pour autant l'affirmer socialement rappelle, chez cette enquêtée, la stigmatisation et l'autodépréciation qui l'ont amenée à rejeter un temps ses attirances homosexuelles puis à cacher ses relations avec les femmes ²¹. À 27 ans, après s'être séparée de son compagnon et avoir mis fin, par la même occasion, à ses relations homosexuelles clandestines, Stéphanie investit les sites de rencontre sur le net durant deux ans. Elle porte des appréciations ambivalentes sur ces deux années passées à tchater. Nous verrons à cet égard que le recours à internet semble davantage correspondre à une étape dans le parcours dont l'appréciation ambivalente exprime le caractère transitoire. Pour Stéphanie, l'usage des sites de rencontre a permis de vivre l'homosexualité au travers de multiples aventures sexuelles sans pour autant avoir complètement encouragé l'affirmation de l'homosexualité.

²¹ Les injonctions hétéronormatives et l'autodépréciation de ses attirances homosexuelles l'ont amenée à s'engager dans une relation avec un homme et à se projeter dans une vie de famille avec lui tout en entretenant secrètement des relations avec des femmes jusqu'à l'âge de 27 ans. Cette étude de cas est présentée plus en détails page 44.

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres Modernes, Fonctionnaire, Adjoint administratif pour une université) : « Je tchatais avec un pseudo et assumer son homosexualité ce n'est pas forcément se cacher derrière un écran. Je voyais les filles mais après avoir consommé, je repartais chez moi, je retournais devant mon ordi. Je ne sais pas si ça, c'est vraiment assumer. Ça permet effectivement de vivre l'homosexualité parce que tu rencontres et tu échanges quand même mais tu n'assumes pas forcément. »

Pour autant, on relève des avancées dans les questionnements et le parcours homosexuels qui se sont opérées simultanément à ce recours à internet. En effet, « en aidant à se retrouver autour d'une culture identitaire commune (Jenkins et Thoburn, 2003), l'échange numérique fonde souvent les premières sociabilités amicales et affectives lesbiennes. Il répond dans ce cas à un besoin de socialisation personnelle, tout en construisant un espace de liberté entre groupes reliés par des intérêts communs. La fréquentation de sites de rencontre comme Meetic ou Gayvox permet aux jeunes lesbiennes de vivre leur vie affective et sexuelle loin de cercles amicaux plus anciens, sans pour autant s'en couper totalement » (Chetcuti, 2014 :8).

Par le biais de ses rencontres *via* internet, Stéphanie est partie à la découverte intellectuelle de l'homosexualité féminine et a cherché à se forger une « culture lesbienne ». Le désir de se doter de cette « culture » a exprimé, chez elle une envie d'intégrer un groupe fédéré par des références communes. L'acquisition d'une « culture lesbienne » semble avoir assuré les mêmes fonctions que l'intégration des codes et des normes que sous-tend, dans les discothèques, l'appartenance au groupe de pairs. Dans son parcours, l'affirmation de son homosexualité s'est ainsi cristallisée à la croisée de ces différentes dynamiques.

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres Modernes, Fonctionnaire, Adjoint administratif pour une université) : « L'homosexualité a été forcément plus centrale le jour où j'ai décidé de franchir le cap, de vivre à 100 à l'heure les deux ans d'internet. Du moment où tu fais ton coming out, tu commences à acheter les livres, tu te documentes, tu découvres des auteurs. Tu te fais la culture parce qu'une lesbienne ça a une culture lesbienne (rire)... J'ai l'impression que c'est moins important pour moi maintenant. »

Tout en contribuant à expérimenter et à affirmer l'homosexualité, le multipartenariat sexuel auquel a eu recours cette enquêtée par le biais des sites de rencontre a été difficile à assumer.

Stéphanie rapporte à, cet égard, le sentiment de consommation suscité par ces aventures éphémères.

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres Modernes, Fonctionnaire, Adjoint administratif pour une université) : « Via internet, la relation éphémère allait de soi. Ce genre de rencontre qu'elle soit sur internet ou dans une boîte, c'est pareil. Il se passe ce qui se passe et après tu sais très bien que... « oui, oui, on s'appelle » et on ne se rappelle pas. Je sais que ça m'arrivait souvent ça. Je pense que c'était purement consommation d'homosexuelles mais après il faut l'assumer, pas assumer son homosexualité mais assumer son mode de vie. Ça, je pense que c'est plus difficile. »

Elle souligne le caractère ambivalent des rencontres multiples par le net qu'elle associe à une notion de « supermarché » et rapporte, en filigrane, la marchandisation tacite de soi et de l'autre que contractualisent ces relations. Malgré ces nombreuses rencontres, Stéphanie n'a pas trouvé à annuler sa solitude derrière son écran ni à rompre son isolement. Contrairement à ce que l'on observe chez les autres enquêtées dont le recours à internet a progressivement favorisé la création d'un réseau de connaissances homosexuelles, Stéphanie n'a investi les sites de rencontre que pour le potentiel de rencontres sexuelles. Par ailleurs, engagée dans des relations éphémères tout en nourrissant l'espoir de trouver la personne avec qui s'établir dans une relation durable, elle s'est confrontée à la souffrance générée par des dynamiques contradictoires. L'isolement, engendré par l'addiction à l'usage d'internet, s'est soldé, chez elle, par une dépression. La multiplicité des rencontres et des relations sans affect semble avoir alimenté un sentiment de solitude.

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres Modernes, Fonctionnaire, Adjoint administratif pour une université) : « Je pense que tout en prétendant vouloir quelque chose de durable, je n'étais peut-être pas naïve dans le sens où internet m'avait quand même forgé le caractère. J'ai eu quand même pas mal de déception donc je préférais quand même dire « oui, je cherche l'âme sœur » tout en sachant qu'il y avait une forte probabilité pour que ça n'aille pas plus loin. (...). Les rencontres sur internet, c'était vraiment une consommation. Pendant deux ans, je suis restée chez moi connectée à mon ordi en ne sortant que pour aller rencontrer des filles. C'est un supermarché, c'est pour ça que je ne fréquente plus trop le milieu. J'ai cette image que le milieu homo, c'est beaucoup de consommation de chair et pas de sentiments. Honnêtement, des

sentiments je n'en ai pas vu beaucoup. (...). Ces deux ans d'internet se sont terminés par une grosse dépression et une grosse remise en question du mode de vie. Je pense que j'ai surestimé mes capacités à engranger des rencontres, engranger des histoires et des ruptures. Oui, une espèce d'overdose.... Internet était devenu une addiction. Ça m'a coupé de tout. »

Chez la seconde enquêtée, le privilège accordé aux sites de rencontre s'explique par l'aversion éprouvée lors de la découverte d'une discothèque lesbienne. Celle-ci rapporte ne pas s'être retrouvée dans la clientèle. Lydie se situe parmi les enquêtées ayant été les plus isolées avec l'homosexualité. Elle a entrepris seule la démarche de se rendre dans une discothèque lesbienne. Cette initiative s'est présentée comme l'unique alternative qui s'est présentée à elle pour faire des rencontres et sortir de l'isolement. La découverte n'a pas suscité, chez elle, l'adhésion aux pairs ni l'envie de s'intégrer et de cheminer dans l'homosexualité dans les lieux. L'aversion pour la clientèle révèle, dans son discours, la stigmatisation des lesbiennes dites « masculines ». L'expression de cette stigmatisation apparaît récurrente au sein de l'échantillon, y compris auprès des enquêtées dont la présentation de soi pourrait être qualifiée de « masculine ». Elle révèle en filigrane le rejet d'une inversion de genre et d'une image de « la » lesbienne auquel il apparaît mal venu de s'identifier. Le malaise éprouvé lors des premières sorties en discothèque tient également à l'absence d'accompagnement dans la démarche.

Lydie (36 ans, BEP agricole, En recherche d'emploi) : « Je n'ai pas eu une bonne impression. Elle n'a même pas été bonne du tout. Il faut dire qu'à cette période-là, c'était compliqué dans le sens où je n'avais pas beaucoup d'amis. J'étais assez refermée sur moi-même du fait que je venais de découvrir mon homosexualité. Et puis voilà, les nanas qu'il y avait ne ressemblaient pas trop à des nanas dont forcément ça me renvoyait une image de moi... Il y avait des nanas, tu te demandais si c'était des nanas parce que même leur voix... La drague, c'était comme les mecs, ça insistait... Oui, moi j'ai eu peur. Honnêtement, je me suis dit si jusqu'à la fin de ma vie je dois vivre ça, je vais réfléchir. (...). Parfois, je me disais que les filles avaient l'apparence de mecs, qu'elles draguaient comme des mecs et dans ces cas-là je me disais que je préférais sortir avec un mec. »

Pour contourner la déception et le mal-être ressenti dans la discothèque, pour sortir également de l'isolement social, Lydie a découvert les sites de rencontre sur le net. Le recours au net répond davantage à la volonté de se constituer un cercle d'amies lesbiennes et n'apparaît que

peu mobilisé pour les aventures sexuelles et les rencontres amoureuses. Contrairement à ce que l'on observe chez Stéphanie, Lydie semble avoir privilégié l'engagement sentimental et une sexualité dans des relations durables.

Lydie (36 ans, BEP agricole, En recherche d'emploi) : « C'était terrible pour moi et puis j'avais très peu de copines lesbiennes. J'avais des copains gays et des copines hétéros et c'est à un moment donné que j'ai eu le déclic. Je me suis mise à tchater et j'ai rencontré des nanas qui m'en ont fait rencontrer d'autres et qui sont encore des amies à l'heure actuelle. Là effectivement, j'ai rencontré des filles qui ont un côté fille. »

Quelques mois après, entourée de ses amies lesbiennes rencontrées *via* le net, Lydie découvre en groupe, une nouvelle discothèque qui s'est ouverte dans sa ville. Elle apprécie alors le caractère festif des sorties mais n'adhère pas à l'appartenance communautaire et à l'affirmation identitaire qu'elle observe dans la clientèle. Lydie reconnaît l'expression de cette appartenance au groupe de pairs à travers les signes ostentatoires qu'affichent les clientes dans leur présentation. Elle ne se retrouve pas dans l'apparence vestimentaire des lesbiennes qui fréquentent l'établissement et ne s'identifie pas à la clientèle.

Lydie (36 ans, BEP agricole, En recherche d'emploi) : « Il y a une période où on allait au M. à 15, avec des copines, juste pour se taper des délires, pour danser, pour rigoler mais il y avait ce côté identité qui a fait qu'au bout d'un moment je n'y suis plus allée parce que ça me dérangeait. C'était tout le temps la même chose, c'est-à-dire des nanas en jean, baskets, chemises à carreaux, chemise de foot, trois centimètres de cheveux sur la tête. Moi j'y allais et j'enlevais le jean, je m'habillais bien, je me maquillais, je sentais bon. À chaque fois que j'y allais, je me disais « ce n'est pas possible, ce n'est pas moi. Je ne suis pas comme ça » ».

Cinq ans après sa première expérience homosexuelle²² et au gré du cheminement dans son parcours homosexuel, Lydie apparaît en phase avec son homosexualité. Au fil des fréquentations de la discothèque, des histoires amoureuses, et des rencontres amicales effectuées sur le net, elle a investi ses préférences homosexuelles. Cette enquêtée rapporte, à

²² Cette première expérience renvoie à la relation que Lydie a entretenue avec sa cousine germaine. Ce mode d'entrée dans l'homosexualité a été détaillé page 45.

cet égard, le sentiment de s'être trouvée progressivement. Les différences qui tendaient, selon elle, à la distancier des clientes lesbiennes se sont estompées et un mouvement d'adhésion aux pairs s'est opéré en elle. Son regard sur les établissements lesbiens et leurs clientèles a changé. Lydie a vu et vécu des choses positives dans les lieux.

Lydie (36 ans, BEP agricole, En recherche d'emploi) : « Avant, les filles me faisaient bien comprendre que je n'étais pas comme elles. Déjà physiquement, j'étais coincée à l'époque. J'étais dans ma recherche d'identité donc c'était compliqué. Je me suis vraiment épanouie vers 28 ans (5 ans après la première expérience homosexuelle). À 28 ans, j'étais bien. J'ai trouvé mon apparence, mon style. J'ai retiré mes baskets (rire), je me suis habillée en fait. Quand je sortais, je me maquillais. Tu vois, des trucs de fille que je ne pouvais pas faire avant. J'étais sociable et je m'adaptais dans toutes les situations. En fait, à cet âge-là j'ai commencé à trouver ma place, à trouver mon identité, j'étais bien ».

II.3 Un investissement moindre dans le « milieu » lesbien

Trois enquêtées n'ont que faiblement investi le « milieu » lesbien. L'isolement auquel elles ont été assujetties sur une longue période tient pour partie à un investissement différé dans le « milieu » se limitant chez ces enquêtées à un recours exceptionnel aux sites de rencontres et à quelques investissements épisodiques dans les associations homosexuelles ; les discothèques et pubs lesbiens étant dépréciés. L'aversion pour ces établissements s'explique par les flirts, les rencontres et le multipartenariat encouragés dans les lieux. Le parcours amoureux de ces enquêtées compte un nombre de partenaires restreint et révèle un privilège pour l'engagement dans des relations longues et une sexualité indissociable de l'investissement amoureux.

Christelle (36 ans, Sans diplôme, Employée grande distribution) : « C'est vrai que je ne fréquente pas le milieu. Ça ne me dérange pas de ne pas être intégrée dans ce genre d'endroit. Tout ce que je peux entendre sur ce milieu... le milieu homo, c'est un milieu de débauche donc ça ne m'intéresse pas. Même si j'avais été célibataire, je n'aurais pas suivi le mouvement. C'est-à-dire aller à droite et à gauche avec n'importe qui. »

La découverte des établissements sur le tard tient à l'isolement et à l'absence d'accompagnement dans la démarche. Au nombre limité, les expériences homosexuelles de ces trois enquêtées ont été vécues au gré des rencontres effectuées au sein de la sphère professionnelle ou des activités sportives. Les opportunités ont ainsi été moindres qu'au sein du « milieu » lesbien ce qui explique chez elles, un engagement différé dans l'homosexualité ; la première expérience ayant été plus tardive dans leur parcours.

III. L'homosexualité au cœur des sociabilités et de la définition de soi

En parallèle à la découverte du « milieu » lesbien, l'affirmation de l'homosexualité s'est accompagnée d'une reconstitution des cercles amicaux et d'une redéfinition de soi. Elle a contribué, par ailleurs, à réordonner, chez ces enquêtées de milieu populaire, un système de représentations du monde social au cœur duquel les catégories sexuelles ont occupé une place fondamentale. Au fil des avancées dans le parcours homosexuel, l'homosexualité a ainsi progressivement gouverné différentes composantes de l'existence.

La redéfinition de soi, des sociabilités amicales, du rapport à autrui et aux environnements, s'institue en termes de dynamique dans le temps. Elle nécessite à ce titre d'être appréhendée dans les analyses comme un processus.

III.1 Quand l'homosexualité fédère les réseaux amicaux

L'affirmation de l'homosexualité n'a pas été sans répercussion sur la constitution des groupes d'amis de ces enquêtées. La recherche du semblable et d'un environnement ouvert à l'homosexualité a, en effet, impliqué une transformation des liens amicaux et occasionné, plus largement une restructuration des cercles d'amis.

Au regard de l'isolement social qui s'observe chez ces lesbiennes aux origines et aux appartenances sociales les plus modestes, les groupes d'ami-e-s homosexuel-les et les sociabilités ont occupé une place fondamentale dans le vécu et l'affirmation des préférences sexuelles au fil des parcours.

L'intégration dans le « milieu » lesbien a impliqué une mise à distance des amis hétérosexuels et marqué le début d'une nouvelle vie sociale. De nouvelles sociabilités se sont, dans un premier temps, concrétisées par la rencontre d'autres homosexuelles au sein des établissements lesbiens, sur le net et par le biais quelque fois des associations. Chez les enquêtées, la composition des nouveaux cercles ainsi formés a fluctué au gré des rencontres et des réseaux d'interconnaissances²³. Les sociabilités entre pairs se sont étoffées dans le temps sous « l'effet boule de neige ». Des liens se sont, en effet, tissés entre amis d'amis, fédérant parfois plusieurs groupes entre eux. La configuration des amitiés « homosexuées » ainsi instituée peut être rapportée à la notion de réseaux de connaissances. À l'instar des observations que Bidart rapporte dans ses travaux consacrés à l'amitié, on relève que « chaque ami rencontré instaure un nouveau lien personnel, et étend le réseau relationnel de l'individu. Mais avec chaque lien s'ouvre aussi un « petit monde », un morceau de société auquel il nous donne accès. L'ami nous introduit dans des lieux, des milieux, des savoirs nouveaux, nous présente aussi des personnes différentes. Au fur et à mesure que l'individu tisse son réseau amical, s'agence ainsi sa circulation dans des espaces sociaux plus ou moins diversifiés » (Bidart, 2010 :2).

Chez ces lesbiennes exposées à la stigmatisation, la création d'un réseau amical « homosexué » renvoie à la rupture symbolique ou réelle avec le milieu familial. Eribon rapporte que « les amis rencontrés dans les lieux gays remplacent les relations familiales plus ou moins laissées de côté ainsi que les relations sur le lieu de travail si difficile à établir et à entretenir pour un gay ou une lesbienne, surtout lorsqu'ils s'efforcent de cacher ce qu'ils sont » (Eribon, 1999 :58). Ils ont procuré une certaine sécurité affective et se sont présentés comme l'élément majeur autour

²³ Par analogie, le tissu interrelationnel des homosexuelles investies dans le « milieu » lesbien prend la forme d'une toile d'araignée. Sur cette toile gravite une multitude de groupes amicaux reliés entre eux par des individus fédérateurs. En circulant d'un groupe amical à un autre, ces individus mélangent leurs connaissances et créent de nouveaux liens. Le réseau qui se tisse autour du « milieu » lesbien puis entre les différents groupes de pairs se condense fortement dans un même espace urbain mais se ramifie également sur un plan national. Il n'est pas rare en effet d'observer que des interconnaissances se lient d'une grande ville à une autre à l'échelle du pays. Elles semblent prendre forme, là encore, au travers de la fréquentation des établissements lesbiens situés dans les grands espaces urbains mais aussi par le biais des investissements associatifs militant pour la cause homosexuelle. L'homosexualité crée ainsi du lien, rassemble des individus partageant les mêmes orientations sexuelles et dont l'homosociabilité s'avère être une nécessité.

duquel ces femmes ont construit et organisé leur vie privée. Ce constat a été particulièrement prégnant lors de la phase d'acceptation et d'affirmation des préférences sexuelles.

En début de parcours, l'amitié « homosexuée » s'est présentée, chez les interviewées, comme une valeur sûre. La place qui lui a été accordée a été souvent bien plus importante que celle accordée aux relations amoureuses jugées trop éphémères. La stabilité des liens amicaux semble, en effet, avoir compensé l'inconstance des liens amoureux. La force de ces liens s'est en partie instituée par l'importance accordée au soutien et au réconfort dans l'échange. L'amie a minimisé le sentiment de solitude, garantit une présence et porté une oreille attentive. L'empathie semble ainsi avoir orchestré les amitiés. Le partage et la gestion du même stigmat ont favorisé la compréhension et la reconnaissance de soi dans « l'autre ». L'acceptation de l'homosexualité a été facilitée par les échanges entre pairs.

L'amitié « homosexuée » a également permis de s'affranchir des faux-semblants. C'est en présence de leurs amies que les interrogées ont pu exposer librement leurs préférences sexuelles et s'affranchir des efforts inhérents à la dissimulation du stigmat. Par le partage du vécu de la même orientation sexuelle, ces relations amicales ont minimisé le sentiment de marginalité et de déviance. L'amitié s'apparente dans ce cas de figure à « une socialisation originale qui tempère – et donc rend plus acceptable – les contraintes sociales qui pèsent sur l'individu » (Rissoan, 2004 :6 ; Bidart, 1997).

C'est au sein de ces nouveaux cercles de sociabilité que se sont organisées les sorties, tissées les relations amoureuses et expérimentées les préférences homosexuelles. Les groupes de pairs ont ainsi ponctué les modes de vie de leurs membres. Ils ont rythmé les sorties, orchestré les loisirs. Le besoin d'être « entre-soi »²⁴ les a fermés aux individus présentant d'autres modes de sexualité (hétérosexuels ou bisexuels). Une ouverture aux gays s'est quelquefois observée, ces derniers restant, malgré tout, des membres épisodiques du groupe.

Dans la plupart des cas, le remaniement du cercle amical s'est effectué au détriment des amitiés hétérosexuelles. L'intégration de ces nouvelles amitiés aux cercles d'amis hétérosexuels préexistant n'apparaît, en effet, que peu effective.

²⁴ « La notion d'entre-soi désigne le regroupement de personnes aux caractéristiques communes, que ce soit dans un quartier, une assemblée politique, ou encore un lieu culturel. Elle sous-entend l'exclusion, plus ou moins active et consciente, des autres. Cette mise à distance d'autrui peut être revendiquée au nom de la supériorité d'un groupe : les Blancs d'une société ségréguée, les nobles ou grands bourgeois d'un club fermé. À l'inverse elle est parfois le mot d'ordre des groupes opprimés : les femmes ou les personnes racisées revendiquant la non mixité des luttes, les gays et les lesbiennes se créant des espaces protégés dans la ville » (Tissot, 2014 :1).

Différents cas de figure illustrent la recomposition progressive qu'ont connue les réseaux amicaux. Corrélés aux sorties dans le « milieu » lesbien, à la découverte et à l'expérimentation des préférences homosexuelles, les nouveaux liens amicaux ont été privilégiés au détriment des amies hétérosexuelles. Cette observation s'explique par l'homophobie rapportée par quelques enquêtées ou par les nouveaux centres d'intérêt liés aux premières expériences homosexuelles. Fédérés par des sociabilités entre personnes partageant cette même orientation sexuelle, ces groupes ont progressivement compté un nombre de plus en plus restreint d'amis hétérosexuels. Ils ont alors occupé un rôle majeur dans l'expérimentation de l'homosexualité par la rencontre et les échanges qu'ils ont favorisés²⁵. Ces groupes ont servi de référents. Ils ont été porteurs de normes, de valeurs et de pratiques particulières. Ils ont fédéré, à ce titre, des individus aux apparences et aux attitudes corporelles similaires. « De nombreuses études sur les réseaux sociaux et la sociologie de l'amitié ont montré que nos amis réels nous ressemblent, ce qu'on a appelé « l'homophilie ». En effet, bien que l'amitié soit décrite comme une relation choisie, elle répond à de fortes régularités sociales, comme l'ont mis en avant beaucoup d'études empiriques (Mercklé, 2016 ; Maisonneuve, 1966 ; McPherson et al., 2001) » (Lethiais et Roudaut, 2010 :16). En assimilant les manières d'être et les normes du groupe, en intégrant les codes communs, les lesbiennes ont porté les marques de leur appartenance au collectif et renforcé par là même des positionnements identitaires étroitement liés à l'homosexualité. Elles rapportent, dans les entretiens, le sentiment de leur appartenance à un « clan », à une « famille ».

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « Mon groupe d'amies lesbiennes m'a aidée à m'épanouir dans ma sexualité, à m'assumer, ça a été un tremplin. J'étais vraiment sur la même longueur d'onde avec une amie lesbienne. On était deux lesbiennes, on ne s'attirait vraiment pas. On avait vraiment les mêmes délires, peut-être pas les mêmes goûts musicaux, mais on rigolait vraiment des mêmes choses. Quand on avait un souci on s'appelait. Dans notre groupe d'amies, il y avait des ressemblances. On aurait dit presque un clan. Celles qui sont un peu plus masculines, celles qui sont un peu plus féminines, un peu ce genre de stéréotype. On revendiquait toutes d'être lesbiennes et d'être fières de l'être. On faisait la gay pride... ».

²⁵ Dans leurs travaux consacrés entre autres à l'homosexualité féminine au sein des équipes de basket féminines, Sablik et Menesson rapportent un constat similaire. Elles relèvent qu'au sein des centres sportifs, « de manière générale, quel que soit le contexte, plus l'homosociabilité est intense et plus les affinités entre filles sont fortes et permettent les apprentissages nécessaires à l'engagement dans les pratiques homosexuelles » (Sablik et Menesson, 2008 :64).

Lorsqu'il s'observe, le maintien des relations avec les amis hétérosexuels s'accompagne d'un clivage entre les amitiés homosexuelles et hétérosexuelles. Cette dissociation fait écho aux représentations et à l'expérimentation d'un monde social compartimenté en catégories sexuelles. Le clivage homo/hétéro apparaît d'autant plus prégnant que ces enquêtées ont évolué au sein des milieux sociaux les moins favorisés socialement²⁶.

III.1.1 Homosexualité et définition de soi : s'auto-catégoriser comme lesbienne

Au sein de notre population lesbienne, nous avons pu relever différentes manières de se définir par l'homosexualité, accordant à la sexualité une place plus ou moins centrale dans la présentation et la définition de soi. Comme le rappelle Bozon, « dans les sociétés contemporaines, il y a plusieurs manières de qualifier les rôles que la sexualité joue dans la vie et dans la construction identitaire des individus. [...]. La sexualité peut se vivre [...] de façon extravertie et visible, ou inversement, de manière discrète et secrète. Les individus peuvent valoriser le renouvellement des partenaires ou inversement, leur stabilité. La sexualité est appréhendée par les sujets comme une composante intrinsèque de leur personnalité, ou bien comme un attribut ou une propriété des relations qu'ils nouent » (Bozon, 2001a : 15). Chez les lesbiennes, se définir ou non par l'homosexualité semble impliquer une place tantôt centrale, tantôt annexe de la sexualité dans la structuration identitaire. Dans une étude liant identité et homosexualité, Mellini relève à cet égard un « travail de mise en cohérence de soi long et continu, ponctué par des *remaniements identitaires successifs* (Voegtli, 2004,155). (...) Pour gérer les tensions identitaires et progresser ainsi dans la construction de son identité homosexuelle, l'individu mobilise des *stratégies identitaires* » (Mellini, 2002 :20).

On observe que chez les lesbiennes ayant été les plus en proie à la stigmatisation, l'homosexualité s'associe à la revendication d'une identité homosexuelle fédératrice. Ces enquêtées ont été amenées à se définir et à se catégoriser au travers d'un mode de sexualité commun. « Cette phase d'expression est jugée fondamentale [dans leur parcours] car elle

²⁶ Les soirées et les établissements *gay-friendly* qui fédèrent des individus aux orientations sexuelles diversifiées concernent davantage les milieux socioculturels favorisés et rassemblent des populations les mieux dotées socialement.

permet d'harmoniser l'intérieur – le fait qu'on soit homosexuel – et l'extérieur – le fait qu'on soit vu comme étant homosexuel, la réduction de l'écart entre dedans et dehors créant, si toutefois cela se passe bien, un apaisement, une décompression, voire une libération, (...) ». Cette auto-catégorisation comme lesbienne apparaît étroitement liée au sentiment d'appartenance à un collectif homosexuel et à l'investissement dans le « milieu » lesbien.

Sophie (36 ans, Bac G3 Commerce, BE patin à glace, en formation pour être boulangère, ancienne entraîneur de patinage) : « Je le dis souvent, je revendique et je suis fière d'être lesbienne. Ce n'est pas quelque chose que je veux cacher. Je trouve que c'est un plus d'être lesbienne. Si on est vraiment soi, on est homo et on est dans un milieu qu'on connaît bien. Ailleurs, ça peut être pesant parce que dans tous les milieux on ne peut pas le crier sur tous les toits ou être comme on voudrait être ».

Les pratiques, les goûts et les références culturelles effectifs au sein des groupes de pairs ont contribué à l'élaboration progressive d'une « identité lesbienne ». Au fil de l'affirmation des préférences homosexuelles et par une identification aux pairs, les enquêtées se sont ainsi progressivement définies par leur homosexualité. Forcée au contact des amies homosexuelles, cette manière de « se dire » lesbienne s'est présentée comme l'expression tangible d'une appartenance aux semblables. « Les identités sont mouvantes, car construites au fil des interactions sociales (Camilleri, 1990 ; Castañeda, 1999). Elles émergent comme le résultat de processus interactifs entre une définition de soi que l'individu s'attribue et la définition que lui attribuent les personnes avec lesquelles il entre en interaction. Le fondement du soi se situe donc dans la relation à l'autre (Demazière, Dubar, 1997) » (Mellini, 2002 :11).

Lors de l'élaboration de l'identité lesbienne, la volonté de se distinguer d'une catégorie de lesbiennes et de l'image qu'elles donnent de l'homosexualité apparaît récurrente dans le discours des enquêtées. Cette volonté de se démarquer met en lumière un double processus d'identification et de non-identification dans l'élaboration identitaire. On relève, à cet égard, la propension à s'identifier aux amies de leur groupe d'appartenance et le besoin de se distinguer des lesbiennes qui ne correspondent pas à aux normes et aux codes qu'elles affichent. Cette classification s'opère principalement sur des critères de présentation de soi et œuvre à la stigmatisation des lesbiennes dites « masculines ». L'expression de cette stigmatisation apparaît ainsi récurrente et sous-tend une typologisation des pairs. L'auto-catégorisation comme lesbienne semble ainsi s'inscrire à la croisée d'une adhésion à une catégorie et du rejet d'une

autre, le principe sous-jacent consistant à se poser en s'opposant. La stigmatisation et l'isolement social ayant mené à la rencontre des semblables semblent par là même avoir encouragé ce positionnement identitaire. Chez ces interviewées, se catégoriser comme lesbienne semblerait s'être associée à une injonction. Cela a permis de prendre place parmi les semblables et de s'affranchir pour partie du stigmate en faisant siennes des préférences sexuelles réprochées par l'entourage. Dès lors, tout semble s'être articulé à cette manière de se définir. L'homosexualité a gouverné la définition et la présentation de soi, les sociabilités, les loisirs et les espaces investis. En référence aux travaux de Bajoit, Mellini rapporte à cet égard « une réduction de la pluralité des identités à une seule légitime – l'identité homosexuelle – qui fonctionne à la fois comme élément d'identification au petit groupe et de différenciation du grand groupe, à savoir la société hétérosexuelle dans son ensemble » (Bajoit, 1999 ; Mellini, 2002 :58). L'expression et la revendication d'une identité lesbienne s'accompagne d'un clivage marqué entre « homosexuel-les » et « hétérosexuel-les ». Ce clivage gouverne la perception de soi et des « autres ». Il s'associe aux sentiments d'appartenance et tend aussi à ordonner les différentes sphères de l'existence. « L'homosexualité » se vit dans un entre-soi et dans la sphère privée, à l'abri de la stigmatisation.

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix dans la police nationale)

Enquêtrice : En quoi l'homosexualité est importante dans la manière dont tu te définis ?

Laurence : Elle est importante parce que socialement, mine de rien, elle me met dans une catégorie à part des autres, bien que je ne le veuille pas moi. Toute ma vie il va falloir porter l'étiquette d'homosexuelle. Je préfère le revendiquer haut et fort, annoncer aux gens « je suis homosexuelle », l'étiquette est posée et voilà point final. C'est important parce que ça fait une personnalité. (...). Du fait d'être homosexuelle forcément tu es plus ouvert d'esprit, tu es beaucoup plus tolérant. Je crois que tu es obligée d'accepter plein de choses que finalement plein de gens n'acceptent pas. Tu te dis que toi tu n'es pas comme tout le monde donc il y a plein de personnes qui peuvent être aussi différentes. (...). Les hétéros étiquettent alors que nous on n'étiquette pas. Et puis bon on a peur des hétéros mine de rien. Je vois, aujourd'hui, j'ai peur des hétéros parce que je les trouve vraiment très fermés, très sectaires ».

L'expression identitaire apparaît particulièrement tangible lorsque l'étude invite à observer l'affichage de l'homosexualité dans la présentation de soi. Chez les lesbiennes les plus à même de se définir par leurs préférences homosexuelles, les signes ostentatoires qui codifient

l'homosexualité et l'appartenance aux cercles d'amies lesbiennes apparaissent particulièrement prégnants. L'homosexualité trouve ainsi à s'affirmer par le corps. Chez les lesbiennes durablement stigmatisées, l'affichage de ces signes se corrélient à l'expression d'une identité lesbienne qui se maintient dans le temps. Nous verrons que chez les lesbiennes aux appartenances sociales supérieures et les moins assujetties au stigmate, lorsqu'ils sont effectifs, les attributs affichant l'homosexualité s'effacent une fois les préférences sexuelles établies.

L'hexis corporelle agit ainsi comme un signifiant dans l'expression identitaire. Par les codes à l'œuvre dans la tenue vestimentaire, les accessoires en vogue dans le « milieu » lesbien mais aussi par la manière de parler, de bouger et de regarder, les lesbiennes ont affiché leur homosexualité aux semblables et repéré d'autres pairs. La présentation de soi a ainsi œuvré à la classification d'autrui. Elle a permis, en contrepoint, de saisir l'hétérosexualité des non-initiées.

Johanna (26 ans, Bac ES, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire) : Il y a des soirs où quand je suis sortie dans le milieu gay, j'ai essayé de m'habiller en lesbienne en mettant un baggy, un débardeur. J'ai fait rire ma première copine. Elle me disait que je faisais quand même féminine. J'avais le rainbow aussi à un moment. J'avais un collier avec le rainbow, je le mettais en évidence ».

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, barmaid) : « Les hétéros, on les repère à leurs façons d'être, à la façon dont elles regardent ce qui se passe autour d'elles. Il y en a quelques-unes qui restent un peu intimidées. Tu les observes et c'est comme ça que tu vois si elles sont hétéros ou homos. C'est dur à expliquer ».

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « Les lesbiennes n'ont pas la même façon de regarder dans les boîtes. Chez les hétéros, tu sens dans leur regard qu'elles ont peur, qu'elles ne savent pas trop où elles sont ».

Ce constat est particulièrement effectif dans ce qui se joue au sein des établissements homosexuels. Par le biais de notre travail ethnographique effectué au sein d'une discothèque lesbienne appelée le M., nous avons pu relever, chez les clientes nouvellement arrivées, l'expression progressive d'une identité lesbienne sur les corps, dans les goûts vestimentaires,

musicaux, etc... Au fil des fréquentations de la boîte de nuit, les gestuelles et la démarche apparaissaient pour certaines plus assurées et le style vestimentaire moins « passe partout ». On a pu relever parfois une « masculinisation » dans la présentation de soi ou une mise à l'écart des attributs dits « féminins ». « L'usage de codes et d'attributs dits masculins est (...) perçu comme une manière de rendre visible l'existence lesbienne. (...). Certains codes et attributs masculins peuvent servir aujourd'hui encore de signes de reconnaissance, de codes identitaires. À l'inverse (...), des apparences dites plus féminines rendent l'identification difficile voire rejettent la personne d'office hors de la catégorie lesbienne » (Chetcuti et Perrin, 2002). Les cheveux longs pouvaient être alors délaissés pour une coupe courte « décoiffée » de couleur (ou de teinture) brune de préférence. Les lunettes de vue plutôt classiques et discrètes étaient remplacées par des montures plus originales et extravagantes. Il n'était pas rare d'observer des piercings sur la langue ou situés sous la lèvre inférieure. À la discrétion d'un maquillage dit féminin, pouvait être préféré un maquillage noir prononcé autour des yeux. Les tenues vestimentaires se composaient souvent d'habits unisexes. Les vêtements pouvaient être de même modèle pour les hommes et pour les femmes ou bien se présenter comme des variantes d'une collection masculine. Le port d'une chemise de couleur unie (noire, blanche ou encore bleu marine) coupée aux épaules mais cintrée à la taille illustre cette dernière description et rappelait parfois les uniformes marins ou militaires. De même, les tee-shirts moulants coupés aux épaules étaient préférés aux tee-shirts larges et aux manches courtes. Les chaussures (et la coupe de cheveux) apparaissaient comme des expressions lesbiennes particulièrement marquées et reconnues comme telles. De style sportswear, les chaussures privilégiées s'apparentaient souvent à des baskets de ville²⁷. À l'échelle de l'individu, se dessinait progressivement une réappropriation des codes et des normes qui participaient d'une « identité lesbienne » partagée. La fréquence des sorties au *M.* et les contacts répétés avec d'autres clientes dans la boîte de nuit ont ainsi contribué à façonner la présentation de soi. Le Breton explique à cet égard que « l'apprentissage de l'étiquette corporelle, dans son étendue et ses variations, est peu le fait d'une éducation formelle comme pour les techniques du corps. Le mimétisme de l'acteur et les identifications qu'il soutient envers son entourage immédiat jouent ici un rôle important » (Le Breton, 2002 : 62). Par l'incorporation des codes et des normes, les « novices » ne devenaient pas pour autant un pur décalque des lesbiennes « initiées ». Cette incorporation impliquait, en effet, une réappropriation et des ajustements de la part de l'individu. Les styles vestimentaires ou encore les coupes de cheveux ont été progressivement travaillés par les

²⁷ Ces descriptions ne prétendent pas à l'exhaustivité et ne rapportent que certaines tendances. Il existait en effet différentes variantes et déclinaisons dans la présentation des « novices » au sein de l'établissement.

normes et les valeurs en vigueur dans la discothèque tout en portant la subjectivité des préférences et des goûts individuels. « Le corps a la faculté d'« incorporer » et d'exprimer des appartenances sociales, (...), tout en étant le lieu d'une affirmation individuelle de soi socialement obligatoire » (Bozon et Héran, 2006: 99). Aussi, toutes les lesbiennes au sein du *M.* ne se ressemblaient pas mais les dissemblances entre catégories n'empêchaient pas pour autant l'expression de certains codes communs à l'ensemble des lesbiennes intégrées dans le « milieu » homosexuel. Malgré les différences de styles vestimentaires, ces codes ont permis dans bien des cas la reconnaissance entre homosexuelles en divers endroits (professionnels, étudiantins, espaces publics, etc.). Par l'association des manières d'être, de bouger, de parler, de l'apparence physique, mais aussi par les jeux de regard et la complicité implicite que ces échanges instaurent, les protagonistes pouvaient en effet s'informer mutuellement de leur homosexualité. Il arrivait aussi que l'une décode l'orientation sexuelle que l'autre souhaitait garder secrète. « Il existe ainsi des moyens de reconnaissance, ne signifiant rien pour le non-initié, mais favorisant le contact entre les homosexuels, celui qui les porte étant membre du clan, donc un semblable » (Goetzmann, 2001 : 77).

L'affirmation de l'homosexualité et l'avancée dans le parcours homosexuel se sont ainsi accompagnées de transformations corporelles fortement soumises aux rapports entretenus avec les institutions homosexuelles. Au sein de la discothèque, il était fréquent d'observer une succession de styles différenciés portés par une même lesbienne dans le temps. Ce constat était particulièrement marqué chez les « novices » dont le style pouvait changer sur une courte période, au gré des rencontres amoureuses, des groupes amicaux investis et des fréquentations de l'établissement. Au sein des groupes amicaux qui s'agrégeaient dans la boîte de nuit, les styles vestimentaires et les goûts musicaux tendaient à s'uniformiser. En outre, les lesbiennes usaient de mimiques, de gestuelles et de vocables ressemblants. Il existait ainsi « un code des bonnes manières d'être avec son corps, profondément intériorisé et commun à tous les membres d'un groupe social déterminé » (Boltanski, 1971 : 214).

L'étude de la corrélation qui s'observe ou non entre l'homosexualité et l'identité conduit à mettre en évidence la diversité des cas qui ressort de l'analyse et à s'attarder sur les éléments qui tendent à l'expliquer. Au sein de notre échantillon, la sexualité et l'identité personnelle se présentent parfois comme dissociées et les enquêtées rejettent l'idée de se définir par leur mode de sexualité (elles jugent cette définition de soi réductrice). Verdrager propose une analyse de ce positionnement identitaire au regard de l'exigence d'une singularité fortement valorisée dans les sociétés contemporaines. Il souligne que « c'est cette exigence qui explique, pour une part,

la raison pour laquelle certains homosexuels, même si le cas n'est pas typique, acceptent difficilement d'être qualifiés d'« homosexuels », non nécessairement parce qu'ils « refouleraient » leur homosexualité, non parce que, relevant du régime actantiel, ils se considéraient comme « hétérosexuels », mais parce que l'effet de nomination induit une diminution de leur niveau de singularité ». Il ajoute que « rechigner à (se) dire qu'on est homosexuel ou à être désigné comme tel, alors qu'on a une activité homosexuelle bien « assumée », traduit l'exigence pluraliste de celui ou celle qui, refusant de réduire son identité plurielle à son identité homosexuelle, ne veut pas courir le risque de n'être considéré que comme étant homosexuel tant il est vrai que la spécificité de l'orientation sexuelle ne saurait éclipser la variété des caractéristiques des personnes » (Verdrager, 2007 :259). Dans un autre cas de figure, les enquêtées peuvent se dire homosexuelles sans pour autant investir de l'homosexualité leur identité. L'homosexualité se pose de fait, se réfère à un quotidien ou à une vie sentimentale et conjugale partagée avec une autre personne de même sexe. Chez ces lesbiennes les mieux dotées socialement, le sentiment d'une appartenance collective n'est alors pas présent et les institutions « homosexuelles » non convoitées. Enfin, autre cas de figure possible, les lesbiennes peuvent exprimer un refus de se dire « homosexuelles ». Nous avons pu relever chez une enquêtée une absence d'auto-désignation comme lesbienne. Alors que, chez les lesbiennes les mieux dotées socialement, l'aptitude à ne pas faire de ses préférences homosexuelles un élément majeur de l'identité fait écho à une moindre stigmatisation, elle rappelle, dans le cas de cette lesbienne, le silence auquel assigne la stigmatisation. La mise à l'écart de l'homosexualité dans la définition de soi traduit une adhésion forte à l'hétéronormativité et une intériorisation du stigmate qui conduit cette enquêtée à taire son homosexualité au sein de sa sphère professionnelle et à certains amis hétérosexuels. Les craintes qu'elle exprime à cet égard soulignent une assimilation de l'homosexualité à un vice toujours effective et rappellent l'environnement familial hostile auquel elle a été exposée. La discrétion apparaît alors chez cette interviewée « comme une protection contre le rejet et la stigmatisation sociale » (Guillemaut, 1994 :231).

Steph (32 ans, BTS Mécanique Automatismes Industriels, Technicienne) : « J'ai fait de ma féminité une fierté. Dans les boîtes lesbiennes on me demandait si j'étais hétéro et ça me plaisait (rire). J'avais envie de me fondre dans la masse. Oui, c'était une petite fierté de montrer aux gens qu'on pouvait être féminine et homosexuelle, que ça n'avait rien à voir avec l'apparence. (...). J'ai peur de le dire à certains amis hétéros. Il y en a certains qui ne le savent toujours

pas. Je pense qu'il y a la peur d'être vue comme quelqu'un de malade, de vicieux. Dans le milieu du travail, je ne veux pas le dire non plus. Je n'ai pas envie d'être la lesbienne. Je n'y arrive pas. C'est un travail que je dois faire sur moi-même. Il faut un peu que je prenne mon courage à deux mains. J'ai besoin d'avoir confiance parce que je ne veux pas que ça s'ébruite, surtout dans le milieu du travail ».

L'étude des parcours homosexuels invite à tenir une analyse diachronique du lien qui s'établit entre l'homosexualité et la définition de soi. Nous verrons, en effet que ce rapport entre l'identité et la sexualité apparaît fluctuant dans le temps et au fil des avancées dans le parcours. En effet, « [l'identité homosexuelle] change selon le contexte immédiat d'interaction, mais également en fonction des moments de la vie. C'est ce que Dubar (2000) désigne comme le processus identitaire biographique. Les attitudes de l'homosexuel, ses gestes, ses manières d'affronter l'homosexualité, ses manières de la vivre et de l'assumer face à l'environnement changent selon le contexte dans lequel elles sont insérées » (Mellini, 2002 :11).

Comme nous le verrons, lorsqu'elle trouve à se pérenniser, l'auto-catégorisation comme lesbienne signale le maintien d'une homosexualité au centre des différentes composantes de la vie sociale. L'entre-soi et l'affirmation d'une identité lesbienne rappellent alors, chez l'enquêtée, la faible propension à minorer la place de l'homosexualité dans la définition de soi et l'expression toujours vivace des effets de la stigmatisation et de son intériorisation.

III.2 Affirmation et expérimentation de l'homosexualité au fil des aventures amoureuses

III.2.1 Les profils des parcours amoureux

Il ressort des analyses de terrain deux profils de parcours amoureux chez ces lesbiennes de milieux populaires. Le premier type, majoritaire dans ce groupe, se caractérise par un nombre restreint de partenaires signifiant, par là même, un rapport à la sexualité indissociable de l'engagement amoureux. Chez douze enquêtées, on observe un cheminement dans

l'homosexualité au gré d'un investissement dans des relations amoureuses durables. Ces femmes sont celles qui ont le moins investi le « milieu » lesbien pour les sociabilités amoureuses et privilégié un vécu de l'homosexualité dans le cadre d'une relation stable. Même s'il n'a pas toujours abouti, le privilège accordé à la recherche d'une relation durable est récurrent dans les discours. Comme le soulignent Rault et Bozon, « Les normes sociales qui prescrivent d'établir un lien entre sexualité et affectivité, plus intériorisées par les femmes (Bajos et Bozon, 2008), incitent ces dernières à faire des choix de partenaires plus réfléchis dès le tout début de leur vie sexuelle » (Rault et Bozon, 2012 :4).

Les parcours de ces douze lesbiennes comptent en moyenne trois ou quatre relations amoureuses. Ces unions ont toutes pour caractéristique de s'être pérennisées sur quelques mois *a minima*. Nombre d'entre elles ont abouti à une mise en ménage et ont été entretenues durant plusieurs années. La rencontre des partenaires s'est principalement effectuée au sein des sphères professionnelles ou dans le cadre d'une formation. Viennent ensuite les sites de rencontre, dont l'usage éphémère et épisodique s'est limité à la rencontre, et les discothèques. Les cercles amicaux n'apparaissent que très peu mobilisés. Cette observation rappelle l'isolement social et l'absence d'homosexuels dans l'entourage de ces enquêtées.

On relève un lien corrélatif entre la durée de la relation et l'installation dans un logement commun. Les relations ayant excédé six mois se sont toutes soldées par une mise en ménage effective un an après la rencontre. Toutes ces relations amoureuses se sont caractérisées par une phase d'amitié préalable. L'engagement mesuré des partenaires dans leur union s'exprime ainsi à différents moments du processus conjugal et marque les avancées dans l'investissement amoureux. Bien que dans la plupart des cas, elle ne se soit pas soldée par une installation, la première rencontre amoureuse s'est ouverte sur plus d'un mois de relation. À l'instar de ce que relèvent Rault et Bozon chez les femmes les moins diplômées de milieu ouvrier, on peut considérer à cet égard que la première partenaire est devenue une première conjointe (Rault et Bozon, 2012).

L'affirmation de l'homosexualité et l'apprentissage de la sexualité se sont établis au fil des relations amoureuses dans les parcours. L'assurance et l'acceptation des préférences sexuelles semblent s'être ainsi instituées à deux, au contact de la conjointe et au gré des expérimentations et des échanges dans la dyade amoureuse.

Aude (32 ans, Diplôme de kinésithérapeute, Kinésithérapeute) : « Avec Joëlle [deuxième conjointe, 2 ans ½ de relation, installation un an après la rencontre], j'ai commencé à

m'assumer un peu en tant que lesbienne. Jusque-là, je me sentais lesbienne mais en même temps je n'étais pas vraiment sortie avec des filles. Je n'avais pas vraiment eu d'expériences donc c'était un peu la découverte. J'acceptais un peu plus le fait d'être homo ».

Par ailleurs, quatre lesbiennes se distinguent par un parcours ponctué de relations éphémères. Ces aventures sous-tendent une dissociation de l'affect et de la sexualité. Leur multiplicité rappelle « une période de « jeunesse sexuelle » pendant laquelle les femmes comme les hommes mènent une vie amoureuse sans engagement conjugal avec des partenaires qui peuvent se renouveler » (Bozon et Rault, 2012 :3). Sans lendemain, les rencontres ont été effectuées dans les discothèques ouvertes à une clientèle lesbienne ou mixte et sur les sites de rencontres. S'apparentant à une phase dans le parcours homosexuel, la recherche de partenaires multiples a pris fin lors d'un investissement dans une relation durable. Cette phase d'aventures sexuelles est intervenue lors de l'entrée dans l'homosexualité et s'est échelonnée sur une durée allant de quelques mois à plusieurs années selon les enquêtées. Les lesbiennes rapportent le souhait qu'elles avaient de ne pas s'engager et l'accord tacite avec la partenaire sur lequel se sont établies ces relations. La multiplicité de ces aventures s'inscrit dans une recherche de légèreté et d'amusement. Elle a contribué à établir et à expérimenter les préférences homosexuelles. Bien que recherché, le caractère essentiellement sexuel de ces relations n'apparaît pas toujours complètement assumé chez ces enquêtées. Aurélie rapporte à ce propos la culpabilité ressentie après l'acte sexuel pourtant consenti avec la partenaire. Elle exprime en filigrane la difficulté à assumer pleinement une sexualité sans affect et le sentiment de « consommation » éprouvé au moment de la séparation, une fois le rapport sexuel terminé.

Aurélie (26 ans, Bac, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : « Je n'étais pas dans l'état d'esprit de chercher un truc. J'avais vraiment envie de m'amuser, de me découvrir. Mais parfois, j'avais l'impression d'avoir pris la fille pour une conne. Je traînais avec des mecs hétéros qui traitaient vraiment les filles comme des salopes et je me suis toujours dit que je ne ferai jamais ça. Les filles ont des sentiments, ce n'est pas de la marchandise et au final je me suis retrouvée un peu comme ces mecs qui prennent les filles pour un soir et qui ne les rappellent pas. Du coup, parfois j'avais une prise de conscience et je regrettais l'acte. J'avais l'impression d'avoir pris la fille pour une conne. Je vivais mal la séparation après le « plan cul » parce que j'avais l'impression que la fille la vivait mal aussi. Je me sentais sale en fait. J'assumais ma sexualité mais j'assumais mal le mal que je pouvais faire. Je ne sais pas si c'est

du mal mais c'est le sentiment qui restait quand je partais ou quand elles partaient. Pour l'acte, il n'y avait pas de problème parce qu'on était consentantes toutes les deux. Je n'ai jamais regretté ».

Marie expose, quant à elle, sa recherche d'aventures exclusivement sexuelles, sans attaches sentimentales. La volonté de ne pas s'engager s'est associée au souci de préserver son indépendance. Son activité de barmaid semble lui avoir accordé une place de choix pour les rencontres. Particulièrement convoitée par les clientes, Marie explique que sa place derrière le bar lui a conféré une certaine notoriété et facilité les rencontres sexuelles.

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, barmaid) : « J'ai travaillé pas mal dans le milieu et quand tu es derrière le bar c'est super facile. Pour les filles, le but du jeu c'est de se faire la barmaid. Que tu sois moche ou que tu sois jolie, si tu travailles derrière un bar, surtout dans le milieu, il faut sortir avec toi. J'ai donc eu plein de relations qui ne dureraient pas et puis je n'étais pas très fidèle. Tu choisis quand tu es derrière le bar. C'est toi qui décides, tu es le maître du jeu. Tu fais ce que tu veux quand tu veux. Tu sais très bien que si ce n'est pas elle, ça sera une autre parce que toi tu es toujours derrière le bar et les filles sont toujours là. (...). J'étais donc derrière le bar et tant que je n'avais pas trouvé la bonne personne... je n'avais pas envie de la trouver de toute façon. Je n'étais pas stable donc les filles prenaient ce qu'il y avait à prendre ».

III.2.2 Lorsque les aventures amoureuses questionnent les catégories sexuelles

On observe, dans les parcours de l'ensemble des lesbiennes de l'échantillon des relations durables ou éphémères avec des femmes qui se définissaient elles-mêmes hétérosexuelles. Cette observation concerne toutes les enquêtées, tous milieux sociaux confondus. Qu'elles trouvent ou non à se pérenniser, ces relations démontrent de manière tangible la souplesse des catégories sexuelles homo/hétéro et questionnent l'immuabilité de cette classification. Les aventures que certaines lesbiennes ont eues avec des hommes dans leur parcours amènent au même constat. Sur le terrain, la perméabilité des catégories sexuelles révèle ainsi un décalage entre une

injonction à se catégoriser par sa sexualité et des expériences sexuelles qui n'apparaissent pas toujours en adéquation avec cette catégorisation. Cette injonction apparaît particulièrement marquée chez les lesbiennes de milieux populaires et ne s'exprime que dans une moindre mesure chez les lesbiennes de milieux plus favorisés, comme il sera exposé prochainement. Le décalage entre la catégorisation sexuelle et les pratiques sexuelles, qui s'observe à certains moments dans le parcours, apparaît ainsi plus prégnant chez ces enquêtées. Il en est de même pour les femmes qui se définissent comme hétérosexuelles et qui ont connu des expériences homosexuelles dans leur cheminement. Stéphanie rapporte un constat similaire de ses aventures avec des femmes rencontrées sur le net.

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres modernes, Adjoint administratif pour une université) :
« Le net reflète quand même quelque part la société. Il y a des jeunes femmes qui se posent aussi des questions et qui ont parfois envie d'avoir une expérience. Deux femmes ensemble, même si c'est le fantasme masculin par essence, c'est quand même aussi celui de femmes et elles sont nombreuses. Il y a des hétéros qui n'hésitent pas à dire « ah, ça me tenterait bien ». L'homosexualité, c'est le double de soi et je pense que c'est aussi la découverte de soi. Du coup, on se dit qu'homo ou hétéro, il n'y a pas trop de différence. C'est juste un problème d'étiquette (Rire). Par contre, j'ai rencontré des filles qui se disaient 100% hétéro et effectivement, je me suis heurtée à un mur. Bon bah là, il n'y a rien à faire (Rire). Tu ne peux pas essayer, c'est comme ça et c'est tant mieux. Il faut bien qu'il y ait des représentants indétrônables de chaque côté ».

Chez les lesbiennes de milieu populaire, l'entrée dans l'homosexualité et les relations en début de parcours homosexuel ont été bien souvent vécues avec des femmes non-initiées, n'ayant jamais connu de rapports homosexuels auparavant. Ces relations n'ont impliqué que des engagements limités. Rencontrées au sein de la sphère professionnelle, dans le cadre d'activités sportives ou dans des discothèques hétérosexuelles, ces non-initiées se sont par la suite de nouveau orientées vers des relations hétérosexuelles. Dans les parcours, le renouvellement des relations avec des femmes définies comme hétérosexuelles s'observe davantage chez les enquêtées ayant connu une phase de multipartenariat amoureux. Contractualisée entre les partenaires, l'absence d'engagement dans la relation semble s'être pour partie établie sur les préférences hétérosexuelles de l'une des deux protagonistes. L'hétérosexualité de l'une semblerait ainsi avoir garanti le caractère éphémère recherché de l'aventure sexuelle.

Aurélie (26 ans, Bas, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : « Avant que je découvre le milieu lesbien et lorsque je sortais encore avec William, je sortais essentiellement avec des filles hétéros qui cherchaient une expérience. Je les rencontrais en boîtes hétéros. Pour les lesbiennes, j'étais une hétéro qui se cherchait et qui ne savait pas ce qu'elle voulait. Avec les hétéros, c'était « ok, je ne te demanderai rien. Tu m'as mise au courant de ta situation. En gros, on fait nos affaires et puis voilà ». Il y avait moins de prise de tête avec elles ».

Cas isolé, le parcours amoureux de Céline ne présente que des relations avec des femmes hétérosexuelles. Contrairement à ce qui a été rapporté précédemment, ces relations, au nombre de quatre, ont toutes inclus une forme d'engagement et ont ainsi trouvé à se pérenniser. Chez cette enquêtée, la dépréciation des aventures sexuelles sans lendemain n'a pas encouragé la recherche de partenaires au sein du « milieu » lesbien. Rencontrées au lycée, dans le cadre d'un cours de danse ou encore par le biais d'une amie, les partenaires ont toutes été préalablement des amies. On relève ainsi une phase de découverte de l'autre avant l'engagement amoureux. Dans cette même logique, la sexualité étroitement liée à un engagement réciproque entre les partenaires apparaît, dans le discours de Céline, comme une composante intrinsèque de la relation.

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « Les relations d'un soir ne m'intéressaient pas. J'ai besoin de temps, de sentir la personne. Je reste une femme, j'ai besoin de choses plus qu'un physique pour pouvoir coucher avec une personne. Pour moi c'est quelque chose d'intime, c'est un don de soi et je ne le donne pas à tout le monde. Je ne suis pas un canon, c'est pas le truc, mais c'est que moi dans ma tête je ne le ressens pas comme ça.

Enquêtrice : au M. [une discothèque lesbienne] tu as pu rencontrer des filles qui étaient plutôt dans une logique inverse ?

Céline : Oui carrément, ça me faisait peur. Je trouvais ça un peu salasse, je n'aimais pas. Ça ne m'attirait pas du tout. (...). C'est vrai que je suis sortie qu'avec des hétérosexuelles quasiment et pour moi c'est vraiment une question d'affinité. Si tu te sens bien avec la personne, si tu arrives à la séduire et à lui faire partager tes sentiments et ta façon de voir les choses, je pense que tout est possible. C'est ce que je pense aujourd'hui. Je ne m'arrêtera pas à...c'est pas parce que je la verrais avec un mec le soir même qu'elle ne serait pas dans mon lit le lendemain.

Enquêtrice : Et alors comment tu expliques que tu ne sois sortie qu'avec des hétéros ?

Céline : Je ne l'explique pas, c'est des coups de cœur. C'est des filles que je rencontrais... Fabienne était dans ma classe donc ça c'est une amitié qui s'est transformée en amour. Il y a eu un jeu de séduction qui a duré quand même plusieurs mois, avec des interrogations. Ma deuxième concubine c'est une amie de ma sœur qui était avec un mec avant. On s'est vues en soirée et ça a super bien collé. Cette fille avait quand même envie d'avoir une expérience avec les femmes et voilà. Je n'ai pas eu beaucoup de conquêtes, je construis mes histoires en fait. J'ai eu une autre copine qui n'était pas du tout lesbienne et que j'ai rencontrée dans un cours de hip hop, pareil on a lié affinité. Il y a eu une relation d'abord amicale qui s'est transformée après en amour ».

Pour cinq lesbiennes de milieu populaire, l'entrée dans l'homosexualité, tout comme l'ensemble des relations qui ont ponctué le parcours, a été partagé avec une lesbienne ayant déjà expérimenté son homosexualité. On observe, par ailleurs, que même si le parcours homosexuel a débuté par une relation avec une femme hétérosexuelle, les installations conjugales et les mises en ménage ont été entreprises dans tous les cas avec une initiée. L'apprentissage de la sexualité et l'expérimentation de l'homosexualité se sont établis au gré des relations dans le parcours, au contact de partenaires expérimentées et déjà établies dans leurs préférences sexuelles. L'apprentissage de la sexualité par séquence transparaît de manière prégnante dans le récit d'Angélique, chaque relation s'étant présentée comme une étape dans le cheminement.

Angélique (32 ans, Bac STG, Naturopathe) : « Lors de ma première relation, avec Christine, je me suis dit bon c'est la première fois, ça ne peut pas être forcément bien la première fois. Au fil du temps, ça ne s'est pas forcément amélioré, je ne prenais pas de plaisir. Avec Christine, on faisait l'amour mais on n'en parlait pas et je n'ai jamais été habituée à en parler non plus. Lors de ma deuxième relation, avec Stéphanie, la première fois qu'on a fait l'amour, c'était catastrophique. Stéphanie, un jour m'a dit « je vois bien que ça ne va pas, dis-moi ce que tu aimes ». Pour moi c'était un peu direct comme truc mais en même temps ça a été déclencheur. Je lui ai dit « ça, ça ne me convient pas, je n'aime pas » et au fur et à mesure que je lui ai dit, je me suis dit « ah, c'est trop bien ! ». Là, j'ai commencé à prendre du plaisir. Du coup, après ça a été épanouissant. Stéphanie m'a appris à en parler. Lors de ma troisième relation, je me suis lâchée. J'ai fait l'amour avec cette fille comme je n'ai pas fait l'amour avec d'autres

personnes. Je sortais de la relation avec Stéphanie dans laquelle j'ai appris à parler et avec elle, j'ai mis en pratique (Rire) ».

IV. Révélation de l'homosexualité à la famille

IV.1 La révélation intervient une fois la certitude des préférences sexuelles établie

Chez ces lesbiennes confrontées à la stigmatisation et à des environnements familiaux fermés à l'homosexualité, les premiers sentiments homosexuels, honteux et stigmatisants, ont été tus. Faute de confident, la première relation homosexuelle a été passée sous silence. Parfois durable, cette relation s'est alors soldée par une clandestinité conjugale. L'installation du couple, cachée à la famille et aux amis, a été présentée comme une colocation. L'intériorisation du stigmatisme a contraint ces enquêtées à mener une double vie et l'annonce de l'homosexualité aux parents, redoutée, est restée alors longtemps inenvisageable. Dans le temps, certains amis mais aussi les frères et sœurs ont été peu à peu mis dans la confidence.

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « Avec ma première copine, on s'est mises en appartement pendant deux ans. À 18 ans on est parties de chez nos parents pour habiter ensemble. On avait un appartement qui avait deux chambres. On avait une chambre conjugale dans laquelle on était ensemble et on faisait croire à nos parents et à notre famille que la deuxième chambre était la mienne. Je ne sais pas comment ils ont pu croire ça. D'ailleurs je ne sais pas s'ils y ont cru. On a tout fait pour que ça ne se sache pas. On n'affichait pas de photos pour ne pas se faire découvrir et on inventait même des copains, des copains inventés mais qu'ils n'ont jamais vus ».

La phase qui sépare l'entrée dans l'homosexualité de la divulgation aux parents est de durée variable au sein de ce groupe. La révélation corrobore toutefois toujours la certitude d'une

orientation homosexuelle qui s'est établie dans le temps. Cette certitude semble avoir pris forme au fil des expériences sexuelles et amoureuses et des fréquentations des établissements lesbiens. La révélation de l'homosexualité à la famille est intervenue lorsque les premières expériences homosexuelles sont venues confirmer les préférences. Elle a également été encouragée par un engagement dans une relation amoureuse stable et durable, le couple ayant offert le soutien nécessaire face à une hostilité familiale redoutée. L'union semble avoir atténué le sentiment de vulnérabilité lié à la divulgation, la compagne étant investie d'un rôle de soutien. Chauvin et Lerch rapportent la place qu'occupe la contribution de la révélation de l'homosexualité aux proches dans l'harmonie conjugale. « La mise en couple accélère le processus de *coming-out* vis-à-vis de la famille, tandis que des niveaux différents de *coming-out* dans un couple (par exemple, l'une dans le placard, l'autre non) sont une source significative de conflit entre les partenaires » (Chauvin et Lerch, 2013 :30). Cette révélation a permis, en outre, de rendre l'homosexualité tangible face à la famille. Le poids du non-dit et l'envie d'en sortir l'ont également fortement encouragée.

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « Je l'ai dit à ma mère quand j'ai eu ma deuxième copine (le père de Céline est décédé). Pour ma copine, c'était sa première expérience et elle l'a tout de suite dit à sa mère parce qu'elles étaient très proches. Sa mère l'a tout de suite très bien pris et en fait la voyant faire je me suis dit mais « je suis con, je passe peut-être à côté de quelque chose de super ». Donc je l'ai dit à ma mère au bout de cinq ans. Je lui ai dit que j'avais vécu une histoire pendant quatre ans avec Christelle (première copine) et que j'avais cette nouvelle copine ».

La révélation de l'homosexualité aux parents s'est entreprise de différentes manières chez ces enquêtées. Trois cas de figure prédominent dans les récits biographiques. Pour deux interviewées, en réponse à une hostilité parentale redoutée - et d'autant plus anticipée que ces enquêtées ont été très tôt confrontées aux réactions et aux propos homophobes de leur entourage -, la révélation de l'homosexualité à la famille s'est entreprise à distance, par courrier. La rédaction d'une lettre à l'attention des parents s'est présentée comme une alternative à un échange direct très appréhendé. Le courrier a, par ailleurs, accordé aux parents l'initiative d'un échange sur le sujet. Suite à cette discussion, entachée des réticences parentales, l'homosexualité n'a plus été abordée au sein de la famille. Elle reste encore actuellement sujette à un certain tabou.

Sophie (36 ans, Bac G3 Commerce, BE patin à glace, en formation pour être boulangère, ancienne entraîneur de patinage) : « Au début, j'ai dit à mes parents que j'emménageais avec une colocataire. Bon, je ne pense pas qu'ils étaient complètement stupides non plus mais... Et puis je leur ai écrit. Je leur ai dit que ce n'était pas une colocataire, que c'était une femme avec qui je vivais et que j'étais lesbienne. Ma mère m'a dit « je t'appelle par rapport à la lettre. Je pense qu'il va falloir qu'on en discute ». Mon père ne m'a pas appelée pendant huit mois. Je n'ai pas eu de ses nouvelles. La première chose que m'a dit ma mère c'est « ton père se demande ce qu'il a fait pour... ». Je lui ai dit « il n'a rien fait, personne n'a rien fait, c'est comme ça. On ne cherche pas plus loin ». Après, j'ai eu droit à la totale, que je n'étais pas normale, qu'on n'allait pas revenir au moyen âge ou au temps des grecs où c'était normal. Ma mère m'a dit « je ne comprends pas ce que deux femmes peuvent faire ensemble, de l'amitié d'accord mais le reste... ». Je lui ai dit, « de toute façon, ça ne changera pas, c'est comme ça ». Après ça, il ne fallait plus en parler. Quelques mois après mon père m'a appelée un jour et il m'a dit « ça va le boulot ? ». Je lui ai dit « oui, ça va » et il m'a dit « et ta vie ça va ? ». Je lui ai dit « oui ». Il m'a dit « bon, tant mieux alors si ça va. C'est bien ». C'était sa manière à lui de dire « ok, j'ai encaissé le truc ». Après, je sais que si un jour je leur dis que j'ai rencontré un garçon, que je veux me marier et avoir des enfants, pour eux ça serait le rêve ! ».

Pour quatre lesbiennes, la révélation de l'homosexualité a été contrainte par la découverte fortuite d'un membre de la famille. Elle n'a pas résulté, en ce sens, d'une décision personnelle des concernées. Cette situation semble avoir décuplé les réactions réfractaires des parents qui ont eu connaissance des préférences homosexuelles de leur fille par un tiers sans que l'intéressée n'ait eu la possibilité de s'exprimer sur la question. Chez ces enquêtées, l'appréhension du rejet parental est venue contrarier toute démarche de révélation préalable. Aujourd'hui, l'homosexualité reste encore globalement difficilement acceptée par les proches. Elle n'apparaît pas pour autant soumise au déni et au silence. Les propos et les positions ouvertement hostiles des parents traduisent à cet égard une certaine prise en considération.

Christelle (36 ans, Sans diplôme, Employée grande distribution) : « Ma mère l'a su par hasard, en 2004. Ce n'est même pas venu de moi. Je n'ai pas eu le temps de lui dire, elle l'a appris. Ça s'est très mal passé parce que ma mère ne l'acceptait pas et n'accepte toujours pas. J'étais invitée à manger chez mon frère et ma belle-sœur avec ma copine [tous deux mis dans la confiance]. Ma petite nièce a cafté à ma mère et du coup par curiosité ma mère a voulu venir

voir parce qu'elle se posait des questions. Je suis donc arrivée chez mon frère avec ma copine. Il y avait ma mère. Vu que ma copine était assez masculine, ça a fait tilt. Ma mère n'arrive toujours pas à dire que je suis homo. Elle me dit « dans ta situation », elle a du mal. Pour elle, ce n'est pas normal ».

Pour dix lesbiennes, la révélation de l'homosexualité aux parents s'est établie lors d'une discussion engagée par les intéressées. Encouragée par l'envie d'affirmer son mode de vie, sa conjugalité et ses préférences auprès des proches, motivée par la volonté de sortir du non-dit et de simplifier la gestion d'une vie jusque-là dissociée, la discussion a été salutaire dans la majorité des cas. Elle n'a pas empêché l'expression d'une hostilité parentale marquée pour deux enquêtées. Malgré l'appréhension, la divulgation n'a suscité que peu d'aversion pour les autres. Lorsqu'elles ont été effectives, les expressions réfractaires, ont été modérées et limitées dans le temps.

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres modernes, Adjointe administratrice pour une université) : « Un jour, j'ai invité mon père à manger et entre le dessert et les fruits, je lui ai annoncé que Christelle, ma colocataire, n'était pas ma colocataire mais ma copine depuis plus d'un an. Mon père m'a regardé et m'a dit « mais je le savais. Tu prends sa chienne pendant les vacances, je me doute bien que ce n'est pas ta colocataire mais cela ne me choque pas ». Je suis tombée des nues parce que cela faisait quand même plein d'années que je me retenais de lui dire certaines choses. Finalement, ça a eu peu de répercussion sur lui et c'est retombé comme un soufflet. C'est passé comme une lettre à la poste ».

IV.2 L'hostilité ou la tolérance des proches suite à la révélation

Au sein de cette catégorie de lesbiennes de milieux populaires, l'aversion des proches s'est ainsi exprimée à des degrés divers selon les cas. Le positionnement parental à l'égard de l'homosexualité doit être entendu dans sa temporalité. Il s'inscrit dans un processus. L'acceptation se voit plus ou moins aisée et plus ou moins longue selon les cas. La généralité qui peut toutefois être dégagée révèle qu'il est toujours question de temps.

Pour huit lesbiennes sur seize, l'hostilité des parents s'est atténuée dans le temps et la révélation de l'homosexualité s'est soldée *in fine* par une attitude parentale bienveillante. Ces enquêtées n'ont pas été confrontées au rejet redouté. La divulgation a certes été suivie d'une phase de culpabilité et de questionnements parentaux mais cette phase n'a été que d'une durée relativement courte. « Cette culpabilité parentale est en grande partie liée au phénomène de stigmatisation de l'homosexualité, qui peut entraîner un vécu de honte face au regard social, mais aussi une peur pour l'enfant et son avenir » (Haxhe et D'Amor, 2013 : 30). Dans les cas où les frères et sœurs ont été mis dans la confidence, ces derniers ont assuré un rôle de soutien non négligeable au moment de la révélation. Ils ont offert un appui ayant quelque peu modéré l'appréhension de la divulgation et un accompagnement auprès des parents ayant tempéré les effets de l'annonce et les premières réactions. Encore très peu investie par les recherches menées sur l'homosexualité, la fratrie se présente comme un espace de ressources essentiel dans la gestion de l'homosexualité au sein de la famille. Les difficultés et les tensions apparaissent décuplées lorsqu'elle vient à faire défaut ou qu'elle ne remplit pas les fonctions d'accompagnement. Comme le soulignent Haxhe et D'Amor, « la fratrie tient une place importante dans le processus de *coming out* d'une personne, et est pourtant systématiquement négligée. L'annonce aux parents constitue un stress important. En outre, après le soulagement de l'annonce, la personne homosexuelle reste aux prises avec de fréquentes discriminations, d'ampleurs diverses, pouvant être à l'origine d'un mal-être, voire de troubles psychiatriques et de tentatives de suicide. Dans ce contexte, il est essentiel de concevoir davantage la fratrie dans les ressources qu'elle a à offrir » (Haxhe et D'Amor, 2013 :96).

Pour ces huit lesbiennes, le couple a fini par être accepté au sein de la sphère familiale et l'union est venue apaiser les tensions parentales. La présentation de la conjointe aux parents, à la demande des parents ou à celle de l'enquêtée, s'est effectuée rapidement. Dans le temps, la révélation a été salvatrice et libératrice. Elle a permis de se délester du poids du non-dit et de vivre une vie sans faux-semblants.

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, Barmaid) : « J'ai annoncé mon homosexualité à mes parents lorsque j'ai rencontré Caroline. J'étais rentrée chez mes parents et ma mère me ramenait à la gare pour que je reprenne le train. Je lui ai dit « écoute, j'ai un truc à te dire. Je travaille dans un bar de "pédés", je sers du whisky-coca toute la nuit et j'aime les femmes ». Elle m'a regardé et elle m'a dit « mais ma chérie, tu fais ce que tu veux de ta vie » et notre conversation s'est arrêtée là. J'ai pris mon train, ma mère a fait une déprime légère et deux

mois après je leur présentais Caroline. Après tout s'est décanté très vite. Je l'ai annoncé à mes parents et ça a changé ma vie. Je crois que je n'ai jamais autant communiqué avec eux que depuis que je leur ai dit. Il y a une boule à l'estomac qui a disparu. J'ai eu l'impression d'avoir une deuxième naissance, de commencer ma vie. (...). J'ai pu montrer à ma famille qu'on pouvait être homosexuelle et avoir une vie normale, être comme tout le monde ».

Pour l'autre moitié des lesbiennes en revanche, la révélation s'est soldée par une forte hostilité familiale et, dans certains cas, par une rupture partielle des liens entretenus avec les proches. « En dépit d'évolutions contextuelles plus favorables, d'une acceptation et d'une visibilité sociales plus grandes, l'homosexualité n'est pas sans effet sur les trajectoires individuelles. Son vécu passe souvent par une mise à distance du réseau de parenté » (Rault, 2011 :18).

Les frères et sœurs mis tardivement dans la confidence n'ont été que d'un soutien relatif. On relève, dans les cas extrêmes, des manifestations homophobes au sein même de la fratrie. L'absence de soutien et de ressources au sein de la sphère familiale semble avoir contribué à exacerber les tensions et cristalliser une situation conflictuelle. L'aversion des parents à l'égard de l'homosexualité était bien souvent encore effective au moment des entretiens. Elle s'est soldée par un *statut quo* des échanges sur le sujet, l'homosexualité n'étant plus abordée.

Christelle (36 ans, Sans diplôme, Employée grande distribution) : « Ma mère n'arrive toujours pas à dire que je suis homo. Elle me dit « dans ta situation » parce qu'elle a du mal. C'est très dur pour elle. Pour elle, ce n'est pas normal. (...). Elle m'a toujours dit « même sur mon lit de mort, je n'accepterai pas ». Bon, avec le temps ça a changé un peu ».

V. Stabilité conjugale et manières de vivre l'homosexualité

V.1 L'expérience d'une relation amoureuse destructrice : Contexte d'émergence des violences conjugales

Les analyses présentées dans cette partie visent à rapporter les cas de violences conjugales rencontrés sur le terrain. Ces cas concernent six enquêtées sur trente, toutes appartenances sociales confondues. L'objectif n'est pas de proposer une analyse exhaustive des faits observés mais de présenter plutôt quelques pistes de réflexion et quelques éléments de compréhension. Les violences conjugales n'ont pas fait l'objet de questionnements systématiques dans notre matériau. Il s'agit d'une composante de l'objet d'étude ayant émergé du terrain. Sur trente lesbiennes rencontrées, six ont vécu, en effet, une situation de violences conjugales. La récurrence des cas de violence qui ressortent des récits biographiques a mené à considérer ces faits comme des épreuves qui occupent, dans certains cas, une place non négligeable dans les parcours homosexuels.

Les violences conjugales au sein des unions de même sexe restent en France encore mal connues. Essentiellement canadiennes et nord-américaines²⁸, les études menées sur le sujet soulignent l'importance d'une prise en considération des faits et de leur répercussion en termes de santé chez les lesbiennes (Bordeleau et O'Brien, 2003 ; Watremez 2005). En France, l'émergence de sites internet et d'associations de lutte contre les violences au sein des relations lesbiennes (telle que la création de l'association AIR-Libre en 2005)²⁹ contribue depuis peu à pointer l'existence et les méfaits de ces violences.

À l'instar de la définition que propose Jaspard, les violences conjugales englobent dans les analyses trois composantes : les violences psychologiques, les violences physiques et les

²⁸ Pour un autre aperçu de recension des études, se référer à l'article de Vanessa Watremez, « Chapitre 11. La violence dans les relations lesbiennes : recension des écrits », in C. Cardi et G. Pruvost, *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, « Sciences humaines », 2012.

²⁹ AIR-Libre [Association d'Interventions, de Recherches et de Lutte contre la violence dans les relations lesbiennes et à l'égard des lesbiennes] vise à lutter contre les violences, discriminations et oppressions que vivent les lesbiennes (violences lesbophobes, rejet familial, difficulté à se construire une identité lesbienne positive, etc.) et les violences dans les relations lesbiennes.

violences sexuelles (Jaspard, 2011). Dans les six cas de violences conjugales observés, toutes les enquêtées rapportent avoir été victime de la violence de leur conjointe. Le matériau ne comprend aucun récit d'agresseur. La narration qui a été faite des violences conjugales dans des relations passées n'implique qu'une des deux protagonistes et donc qu'un seul point de vue. Cette composante pourrait introduire un biais dans l'analyse. L'analyse croisée des récits des deux partenaires dans l'étude des violences conjugales chez les lesbiennes pourrait être en effet heuristique car l'ambiguïté de certains propos et la complexité des interactions conjugales rendent parfois difficile le démarquage des positions victime/agresseur.

V.1.1 Caractéristiques sociales des enquêtées victimes de violence : diplôme, appartenance sociale, précarité, chômage et instabilité professionnelle

Les niveaux d'instruction et les appartenances sociales des six lesbiennes concernées par les violences apparaissent disparates, (les niveaux d'instruction varient du CAP de couture au Master de commerce international). Au regard de cette disparité, les violences conjugales ne peuvent être analysées à l'aune des groupes sociaux ou des appartenances sociales. Elles s'observent dans l'ensemble de l'échantillon de la population étudiée, tous milieux sociaux confondus. Cette donnée corrobore ce qui est constaté dans les recherches consacrées aux violences conjugales au sein des couples hétérosexuels.

Toutefois, au moment des violences conjugales, ces enquêtées étaient toutes assujetties à une précarité professionnelle et économique. Elles enchaînaient alors les petits boulots et les périodes de chômage. La correspondance entre l'instabilité professionnelle, la précarité, les climats conjugaux délétères et les violences conjugales a été établie dans de nombreuses études traitant de ces violences.

V.1.2 Isolement et multiplicité des partenaires

Les six lesbiennes concernées par les violences conjugales ont toutes pour caractéristique d'avoir subi cette relation destructrice en situation d'isolement. Pour les trois enquêtées les moins qualifiées, cet isolement tient à la stigmatisation de l'homosexualité au sein des environnements familiaux et amicaux. Il s'associe davantage pour les trois autres à la phase d'expérimentation des préférences sexuelles, cette phase précédant la révélation des préférences homosexuelles aux proches. Caché à l'entourage et aux amis ou divulgué à quelques-uns, le vécu de l'homosexualité s'est soldé, au moment de cette relation destructrice, par la gestion d'une double vie. Ces femmes ont alors vécu les violences conjugales de manière isolée.

Le parcours amoureux qui précède la relation violente se caractérise, chez ces enquêtées, par un enchaînement de relations amoureuses relativement courtes. Souhaitées ou subies, la multiplicité des aventures amoureuses et l'instabilité conjugale pourraient avoir surexposé ces femmes au risque de violence. Comme l'explique Jaspard à propos des violences conjugales au sein des unions hétérosexuelles : « Par un effet cumulatif, la mobilité conjugale expose davantage encore les femmes aux violences conjugales : plus les femmes ont eu de partenaires, plus elles risquent de vivre avec un homme violent » (Jaspard, 2011 :41).

V.1.3 Contextualisation de la rencontre

La rencontre de la conjointe s'est effectuée par le biais des sites de rencontre lesbiens sur le net, par le biais des petites annonces dans la presse gay ou au sein des discothèques lesbiennes. L'isolement social des enquêtées semblerait expliquer ici le recours aux institutions gays et lesbiennes pour les rencontres amoureuses.

Les premiers attrait pour la conjointe laissaient présager dans certains cas de la complexité de la relation à venir. Certaines enquêtées ont expliqué avoir été touchées en premier lieu par le mal être de leur future partenaire et s'être senties investie à son égard d'une mission de soutien et de réconfort.

Héloïse (28 ans, Éducatrice spécialisée, Licence sciences de l'éducation et Diplôme d'éducatrice spécialisée) : « Véro était un peu masculine, pas du tout mon type de fille à la base. Ce qui m'a plu chez elle, c'est qu'elle avait un regard complètement dépressif. Elle était au fond du gouffre et je pense que son mal être est venu faire écho au mien. Ce mal être que je traînais, dont je n'arrivais pas à me débarrasser et qui avait mis fin à ma relation précédente. Je trouvais donc quelqu'un qui allait plus mal que moi et dont je pouvais m'occuper. De m'occuper de ceux qui allaient plus mal que moi, ça m'évitait de m'occuper de moi et donc j'allais beaucoup mieux ».

Sophie (36 ans, Bac G3 Commerce, BE patin à glace, en formation pour être boulangère, ancienne entraîneur de patinage) : « Ce qui m'a plus quand je l'ai rencontrée, c'est le fait qu'elle soit petite, qu'elle ait l'air fragile. Son visage me plaisait, son physique me plaisait mais c'est aussi ce côté protecteur qui est complètement ressorti dans cette relation ».

Dans le cas de ces relations violentes, la mise en ménage est survenue en moyenne quatre mois après la rencontre. En réponse à la précarité, à la quête de stabilité et à une envie de sortir de l'isolement, la rapidité de ces installations a précipité l'engagement dans la relation tout en raccourcissant la phase d'observation préalable à l'engagement amoureux. Le risque d'exposition aux violences conjugales s'en serait alors trouvé accru. Les recherches traitant des violences conjugales au sein des couples hétérosexuels révèlent que « la précocité de mise en union se présente, en effet, comme un facteur de risque important ; les unions précoces se réalisent souvent dans des contextes particuliers de difficultés sociales, économiques et familiales, (...) » (Jaspard, 2011 :62).

V.1.4 Les caractéristiques de la relation et l'expression de la violence conjugale

La dimension principale qui ressort de ces six relations violentes est celle de la dépendance. La dépendance apparaît réciproque entre les conjointes et semblerait ainsi plutôt relever d'une

logique d'interdépendance. La dépendance qui s'exprime chez chaque conjointe sous-tend toutefois des logiques très différenciées.

Elle exprime, chez l'agresseur, la peur de perdre l'autre et s'illustre par une jalousie et un fort désir de tout contrôler. Les victimes rapportent ainsi avoir été surveillées dans leurs moindres faits et gestes. Tout dans leur existence était soumis à la suspicion et la surveillance de la conjointe agresseur - des sorties et conversations téléphoniques aux tenues vestimentaires. Soumises au dénigrement et au travail de sape de l'agresseur, la liberté personnelle et l'individualité de la victime se sont progressivement effacées au profit de la domination et de l'individualité de l'autre. Les enquêtées ont exprimé à cet égard leur soumission, le sentiment de s'être perdues, de ne plus avoir existé, d'avoir perdu leur identité.

L'effacement de soi dans la relation, la perte identitaire et les effets destructeurs des violences psychologique, physique et sexuelle se sont exprimés de manière tangible sur le corps et l'intégrité physique des victimes. Les enquêtées expliquent avoir perdu du poids, s'être effacées dans la relation et en décrivent les manifestations corporelles. En réponse à la jalousie et à la rivalité de l'agresseur et par peur de perdre son amour, en réponse aussi à l'adhésion et à la soumission à l'égard de leur conjointe violente, ces femmes ont alors accepté de se dévaloriser physiquement.

Héloïse (28 ans, Éducatrice spécialisée, Licence sciences de l'éducation et Diplôme d'éducatrice spécialisée) : « Je n'avais pas le droit de mettre des pantalons taille basse, des décolletés, des tee-shirts moulants. J'ai beau avoir du caractère ... Au début tu t'opposes et puis tu fais le choix d'économiser l'embrouille et la galère donc je me suis fait marcher sur la gueule. (...). Je me suis réduite à être habillée comme un sac pour la rassurer. (...). Elle m'a amenée à être aussi mal habillée qu'elle parce que c'était insupportable pour elle que je puisse être bien physiquement. Je me suis laissée aller, j'ai repris du poids. J'ai arrêté de faire du sport, elle m'a « mochisée » pour ne pas qu'on me vole et je me suis laissée « mochiser ». Je me suis adaptée aux tee-shirts plus larges, aux pantalons plus larges parce que sinon c'était la misère à la maison. Je ne voulais tellement pas perdre ce cocon, cette maison. J'étais tellement avide de stabilité, c'était rassurant. Je me suis perdue là-dedans parce que je ne voulais pas la perdre. »

Chez les victimes, la perte des aspirations personnelles, de l'autonomie et de la confiance en soi est venue renforcer l'asymétrie dans la relation et l'ascendance de la conjointe agresseure.

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, barmaid) : « Elle me frappait. Elle avait une agressivité en elle qui était ... même au niveau sexuel c'était violent. J'étais complètement soumise donc c'est elle qui prenait les décisions, qui devait me dire où me mettre, comment je devais me coiffer, m'habiller. Tu ne peux pas prendre de décision parce que si tu la prends, tu penses que ça ne sera pas la bonne et que ça ne va pas lui faire plaisir. Elle me façonnait à son image et m'enlaidissait pour que je ne plaise à personne. Il fallait que je ne sois là que pour elle. À l'époque, je commençais à avoir les cheveux longs et elle m'a rasé la tête. Je devais être tout le temps disponible pour elle. »

Dans ce système de violence qui mène à la perte de soi, le rapport de pouvoir et de domination de l'agresseure n'aurait pu s'établir sans une adhésion de la victime aux attentes de l'agresseur et sans le système d'interdépendance qui mène aux violences conjugales. Cette adhésion relève de la dépendance que la conjointe victime nourrit elle-même à l'égard de sa conjointe agresseure. On relève, à cet égard, dans les discours les effets pervers d'un amour inconditionnel et passionnel menant à la soumission au bourreau. Les victimes expliquent avoir ainsi accepté l'inacceptable pour ne pas perdre l'amour de la conjointe.

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, barmaid) : « Je l'ai aimée et je pense que par amour j'ai fait n'importe quoi pour ne pas la perdre ».

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « J'étais dans une dépendance totale, c'était la passion, le feu. Tout prenait des proportions énormes. Je l'aimais, elle était magnifique. Esthétiquement, elle était belle et elle en avait dans la courge. Elle avait tout pour elle et quand tu vois le résultat, tu te dis quel gâchis ».

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : « J'ai perdu mon indépendance parce que dans un état passionnel on est complètement accro à la personne. C'est-à-dire qu'on ne peut rien faire par soi-même, on est complètement dépendante et on est obsédée ».

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « On sait pertinemment qu'on va droit dans le mur, qu'il y a rien de bon et qu'on n'arrive pas à décrocher. On a conscience que c'est autodestructeur, que ça détruit la personne mais malgré tout... C'est un peu un rôle sado-maso. Elle va rentrer le soir, on est vachement excité mais on sait qu'il y a une chance sur deux pour qu'elle nous envoie chier et que ça dégénère, qu'elle nous en mette plein la gueule. C'était 80% de temps d'échange, de tendresse, d'amour, où tout se passe bien et 20% de temps où ça partait en vrille. C'était violent dans les mots, l'attitude. Il y avait des violences physiques au lit où un non était pris pour un oui encourageant. Je l'ai accepté et je n'ai rien dit. J'ai continué la relation comme si de rien était ».

À y regarder de plus près, ce sentiment amoureux qui lie la conjointe victime à la conjointe agresseuse exprime insidieusement une culpabilité et une perte de confiance en soi, deux facteurs qui résultent du système de violences et qui renforcent la dépendance de la victime à l'égard de l'agresseuse. Cette culpabilité qui enferme la victime dans la relation et qui inhibe toute tentative de séparation était elle-même entretenue par la conjointe violente. Face aux tentatives de départ de la victime et donc à la perte de la partenaire, certaines conjointes agresseuses se sont par exemple livrées à des gestes d'automutilation. Investie d'un rôle protecteur dès les premiers temps de la relation amoureuse, la conjointe victime a vu alors sa culpabilité redoublée et sa dépendance à l'égard de l'autre redoublée.

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « Je ne savais pas trop ce qu'il fallait que je fasse parce qu'elle a fait aussi une tentative de suicide. Elle s'est fait 47 points de suture sur les bras. À ce moment-là, je suis retournée avec elle mais on n'a pas revécu ensemble. Je l'aimais, enfin je pensais vraiment l'aimer et je me disais que ça allait s'arranger. J'ai fini par faire une tentative de suicide et j'ai eu beaucoup de chance. On m'a amenée à l'hôpital et j'ai fait 4 mois de clinique psychiatrique ».

Sophie (36 ans, Bac G3 Commerce, BE patin à glace, en formation pour être boulangère, ancienne entraîneur de patinage) : « J'ai donc rencontré une autre fille et Mylène a su que je l'avais trompée. Là par contre, ça a été tentative de suicide. Elle est partie 15 jours en hôpital psychiatrique. J'ai vu ça et je me suis dit « là, il va falloir que tu ailles voir quelqu'un parce que tu ne vas pas gérer ça toute seule ». J'ai fait un travail sur moi. J'ai compris plein de choses sur moi, sur mon comportement, sur comment j'en étais arrivée là »

L'étude des violences conjugales au sein des couples lesbiens semble amener à deux niveaux d'analyse. Le premier est contextuel et consiste en une prise en compte des différents facteurs sociaux augmentant le risque d'être exposé aux violences conjugales. Parmi ces facteurs, la précarité économique et sociale, l'isolement social et les situations de rupture familiale, les modalités de la rencontre et notamment les premiers attraits pour la partenaire, la rapidité des mises en ménage en réponse à la précarité et à l'isolement, la multiplicité des aventures amoureuses et la difficulté à s'engager dans une relation sur du long terme, occupent une place prépondérante.

Le second niveau d'analyse serait d'ordre relationnel. Comme l'explique Françoise Gay, « la violence chez les lesbiennes remet en cause un modèle fondé exclusivement sur un pouvoir supérieur préalable de la partenaire violente. (...). La violence étant envisagée comme le résultat d'une inégalité de pouvoir, plusieurs auteurs-es ont tenté d'identifier chez les lesbiennes les sources d'inégalité. À ce jour toutefois, les études semblent indiquer qu'on tente en vain d'identifier un indicateur de statut (âge, revenu, statut professionnel, etc.) qui remplacerait le sexe (et la domination masculine) pour conférer un pouvoir social supérieur à l'auteure de la violence. Par contre, dans les couples de lesbiennes où il y a de la violence, les études montrent que la partenaire qui l'exerce obtient un pouvoir et une capacité de contrôler les actions de sa compagne » (Gay, 1999 : 70). Chez les lesbiennes rencontrées, les violences conjugales sembleraient en effet émerger d'une rencontre de deux individualités et se cristalliser par le biais d'un système d'interdépendance impliquant une agresseuse et une agressée. Ce système d'interdépendance implique un rapport de domination de l'agresseuse et une subordination de la victime face à cette domination. La configuration de ces violences ne diffère pas de celle qui peut être effective au sein des couples hétérosexuels. Les analyses ne révèlent, à cet égard, aucune particularité liée à l'homosexualité féminine. La violence semblerait s'exercer et se manifester à l'identique quelle que soit la configuration des couples qui y sont confrontés.

V.1.5 La sortie de la relation

Différentes modalités ont précipité la fin de la relation destructrice. Qu'elle soit à l'initiative de l'enquêtée ou de la conjointe violente, la séparation est intervenue lorsque la santé physique et

psychique de la partenaire maltraitée s'est nettement dégradée. Elle s'est soldée, pour ces six lesbiennes, par une dépression et une perte de poids significative. Outre ces difficultés psychologiques, trois enquêtées ont dû faire face à une précarité liée à la perte de leur emploi et de leur logement suite à la rupture. On observe, pour l'une d'entre elle, un engrenage dans une violence dont les manifestations sont devenues collatérales au fil du temps. En réponse aux actes malveillants de sa conjointe, Sabrina est devenue à son tour physiquement violente. Cette spirale destructrice a pris fin lors de son hospitalisation en institution psychiatrique.

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « Au départ, ça allait bien et puis une fois qu'on s'est installées ensemble, je ne l'ai plus vraiment reconnue. Je m'étais renfermée aussi dans un certain mutisme. Elle cherchait toujours le conflit, c'était pas quelqu'un de tranquille. Je me suis dégagée de la violence en étant moi-même violente. Il est arrivé un moment où je n'ai plus pu. J'ai mon côté animal qui a pris le dessus et j'ai été dans une spirale infernale. Ça ne me ressemble pas du tout de taper la personne que je dois soit disant aimer. Je l'ai vue se décomposer en face de moi quand je lui ai mis deux ou trois tartes. Je me suis dit « mais comment on peut en venir à ça » et d'un autre côté il fallait aussi que je me défende et que je lui fasse voir que je pouvais faire pire qu'elle. Je ne savais pas trop ce qu'il fallait faire [suite à une première séparation] parce qu'elle m'a fait une tentative de suicide. Suite à ça et suite à mes déceptions de petite fille, j'ai fait moi-même une tentative de suicide. On m'a amenée à l'hôpital et après j'ai fait quatre mois de clinique psychiatrique ».

L'intervention et le soutien d'un tiers, au moment de la rupture, ont été effectifs pour toutes ces enquêtées. Un frère, un psychothérapeute, une nouvelle conjointe ou encore d'anciens collègues de travail ont facilité le travail de séparation, la sortie de la dépendance et la reconstruction personnelle progressive une fois la relation violente terminée. Malgré la maltraitance subie, une culpabilité liée à la séparation s'est exprimée chez plusieurs enquêtées. Cette observation rappelle la dépendance psychologique dans laquelle s'est trouvée la victime à l'égard de son agresseur. Chez ces mêmes enquêtées, le sentiment d'avoir touché le fond suite au départ, pourtant libérateur, de la partenaire violente exprime cette même dépendance.

Marie (34 ans, CAP prothésiste dentaire, barmaid) : « Quand elle m'a quittée, je l'ai très mal vécu. Ça a été, je crois, la chose la plus douloureuse que j'ai vécue. J'étais anéantie. Je suis revenue à Lyon, parce qu'on vivait chez sa mère à Bourg, et je me suis enfermée. Je n'avais

plus de travail, plus d'argent, je n'avais plus rien. C'est là où j'ai été bien entourée. Je vivais au-dessus d'un établissement de nuit et les employés étaient tous des gens avec qui j'avais travaillé. J'avais travaillé pour eux et ils m'aimaient bien. Un jour, il y en a un qui a pété un câble. Il a cassé la porte de chez moi et m'a sortie de mon appartement. J'avais perdu 16 kilos, je ne mangeais plus et ne voyais plus personne. Il est venu me chercher et m'a remise dans le droit chemin. Il m'a fait travailler et m'a redonné confiance en moi. Ils ont été quelques-uns à me nourrir tous les jours, à me donner de l'argent pour que je puisse revivre. C'est des gens que je revois assez régulièrement. Je leur en serai toujours reconnaissante. Ils font partie de ma vie maintenant. À cette période, je n'avais toujours pas dit à mes parents que je pouvais aimer les filles et je ne voulais pas qu'ils sachent ce qui se passait ».

V.2 Un renouveau par la vie à deux : la relation pansement

Pour ces lesbiennes ayant connu un contexte de violences conjugales, l'investissement dans la relation suivante est venu panser les blessures antérieures. Qu'elle soit de courte ou longue durée, cette relation a permis le réconfort et la reconstruction. Les enquêtées rapportent avoir trouvé le réconfort nécessaire et parfois l'aide matérielle requise pour retrouver la quiétude et une certaine stabilité. Elles ont trouvé, par ce tiers, une parole et un point de vue objectifs ayant permis une prise de recul et un jugement salutaires à l'égard des violences subies. La prise de conscience de la maltraitance s'est présentée comme la première étape vers le détachement et la sortie de la dépendance à l'égard de l'agresseur. Elle semble, en outre, avoir limité le risque de se réinvestir dans une relation destructrice par la suite. Pour finir, par la reconstruction personnelle qu'elle a favorisée, la relation pansement a servi de tremplin pour un engagement dans une relation stable et durable.

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : « Pour me remettre de cette relation que j'ai vécue pendant un an, je suis allée vivre chez une amie. Ça m'a permis de me vider la tête et de me dire « qu'est-ce que tu fais ? ». J'avais arrêté de manger, je faisais de l'anorexie d'où la perte de poids. Cette amie m'a fait beaucoup de bien, je me suis remise à manger. J'ai essayé de guérir et lorsque je suis rentrée, j'ai fait une formation. J'étais d'attaque pour repartir. J'étais dans ma reconstruction parce que j'avais quand même des problèmes

d'appart, des problèmes de tunes. Il fallait absolument que je me rééquilibre et que je retombe sur mes pâtes ».

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « Suite à son départ, j'ai été détruite dans un premier temps. J'ai bien mis trois ou quatre mois à m'en remettre mais après, avec le recul, j'ai commencé à me désintoxiquer. Il a fallu que je me reconstruise, que je me retrouve et c'est là où j'ai revue Stéphanie, ma première nana. Elle est restée à mes côtés presque quasiment tout le temps pendant deux mois. Ça a été mon pansement le temps d'un été. C'est grâce à elle que j'ai réussi à sortir la tête de l'eau et à m'aimer de nouveau. J'ai pris conscience que ce qui s'était passé était inadmissible, anormal et intolérable et qu'il ne fallait surtout pas retomber dans ce genre d'histoire ».

V.3 Engagement conjugal et manières de vivre l'homosexualité

V.3.1 Vie conjugale et « entre-soi » homosexuel

Pour les enquêtées ayant connu un investissement dans le « milieu » lesbien, la fréquentation des bars et discothèques apparaît fluctuante au fil du parcours. Particulièrement effectif lors de l'entrée dans l'homosexualité, cet investissement s'est amenuisé lors de l'engagement dans une relation conjugale. Deux facteurs semblent expliquer cette prise de distance avec les établissements. Convoités pour les rencontres amoureuses en leur sein, ces espaces n'ont plus présenté le même attrait lors de la mise en couple. Lorsqu'elles ont trouvé à se pérenniser, les sorties, moins fréquentes que lors des périodes de célibat, ont été motivées par des attentes festives, l'opportunité d'une rencontre n'étant plus recherchée. Comme il a été rapporté antérieurement, le désinvestissement des établissements lesbiens s'est également expliqué par la volonté de protéger son couple. Il s'agissait, en effet, de le préserver des jeux de séduction, de drague et des potentielles aventures.

Aurélie (26 ans, Bac, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : « J'ai eu envie de sortir du milieu parce que je pense qu'un couple n'a pas forcément une longue vie dans le milieu. Il y a trop de vautours et de rapaces (Rire). Si tu tiens à ton couple, je pense qu'il n'y a pas de vie dans le milieu même si tu te fais confiance à 100%. Je pense qu'il y a toujours de la tentation que ce soit pour toi ou pour la personne avec qui tu es et même pour les personnes que tu vas rencontrer. L'ambiguïté dans le milieu est omniprésente tout le temps. J'ai remarqué qu'il n'y a pas beaucoup de couples dans le milieu et ils ne tiennent pas longtemps. Si tu tiens à ton couple et que tu veux le protéger, il ne faut pas y rester ».

L'engagement conjugal n'a pas pour autant annulé l'intérêt des contacts entre pairs. On observe, à cet égard, un déplacement de « l'entre-soi » homosexuel initialement recherché dans les discothèques vers le cercle amical. La mise en couple s'est ainsi accompagnée d'un intérêt croissant pour les activités et les temps partagés avec les amies lesbiennes. Essentiellement homosexués, chez ces enquêtées de milieu populaire, les réseaux amicaux ont permis le maintien des sociabilités entre semblables. Ces sociabilités amicales se sont accompagnées, dans certains cas, d'un investissement dans des associations homosexuelles. Moins festif que dans les discothèques, l'investissement, dans des associations aux activités militantes ou indépendantes du monde de la nuit, s'est intégré dans un mode de vie en adéquation avec l'engagement conjugal.

La mise en couple a, par ailleurs, confirmé et pérennisé la place prépondérante de l'homosexualité dans la définition de soi. Associée aux sociabilités entre amies homosexuelles, elle a contribué au maintien de l'auto-catégorisation comme lesbienne.

V.3.2 L'attitude des proches face à l'engagement conjugal

Dans la mesure où l'installation conjugale officialise l'homosexualité tout en proposant un type d'engagement affectif « normatif », celle-ci peut susciter des réactions parentales ambivalentes. Pour la moitié des lesbiennes de classes populaires, la mise en couple et l'installation conjugale qui l'accompagne – en tant que marqueur d'une stabilité affective et d'un mode de vie rassurants pour les parents – ont favorisé l'acceptation par les proches. L'homosexualité a été

d'autant plus tolérée qu'elle s'est accompagnée d'un engagement affectif ayant « normalisé » une situation jugée initialement déviante. La « normativité » de la mise en ménage a atténué le discrédit d'une orientation sexuelle discréditée et la stigmatisation des parents ayant un enfant « discréditable ». Le transfert des attentes « normatives » s'est ainsi opéré des orientations sexuelles vers le type d'engagement affectif. Aujourd'hui, les parents n'attendent plus de leur fille qu'elle soit hétérosexuelle mais que le modèle de sa vie conjugale se conforme à celui du couple hétérosexuel. Une fois le deuil de l'hétérosexualité de leur enfant établi et la culpabilité amenuisée, les parents ont misé « leurs derniers espoirs » sur l'engagement dans une vie conjugale minimisant la distance avec ceux que Goffman appelle les « normaux » (Goffman, 1986). L'installation conjugale a ainsi encouragé l'acceptation familiale et s'est accompagnée d'une reconnaissance accordée au couple et à la conjointe par l'entourage proche. Le ménage a été intégré comme l'union de deux individus de même sexe.

Il apparaît heuristique d'interroger l'impact de cette révélation « positive » et de cette tolérance parentale sur des manières de vivre l'homosexualité guidées par l'intériorisation du stigmaté et le sentiment d'anormalité (Costechaire, 2014). À cet égard, deux tendances se profilent au sein de cet ensemble de lesbiennes.

Pour certaines lesbiennes, l'acceptation de l'homosexualité par la famille se présente comme l'élément déclencheur d'un affranchissement du stigmaté préalablement amorcé au gré des rencontres amoureuses et de la fréquentation des établissements lesbiens. Cette acceptation minimise le sentiment « d'anormalité » et renforce une estime de soi positive. L'homosexualité est vécue plus librement et l'engagement dans une relation amoureuse stable, déjà effectif avant la révélation, se trouve encouragé et renforcé. Elle continue toutefois de gouverner les sociabilités amicales et est devenue un élément fondamental dans la définition de soi de ces enquêtées. En s'affranchissant du stigmaté et du sentiment de déviance, ces femmes ont fait de l'homosexualité une composante essentielle de leur personnalité (Verdrager, 2007)³⁰.

³⁰ « Il est fréquent que le fait de savoir qu'on est homosexuel soit loin d'aller de soi et soit le fruit d'un processus qui n'est, bien souvent, ni facile ni bref. Nous appellerons « montée en identité » le fait d'emprunter un itinéraire qui aboutit au fait de se dire - classification - et de dire - expression - qu'on « est homosexuel ». (...) La nomination est un passage fondamental de la « montée en identité » car elle a plusieurs fonctions. La première est de donner une stabilité à ce halo de sensations en le rabattant sur une catégorie préexistante : « homosexuel ». La nomination n'est pas seulement un geste cognitif de classification, elle est aussi un geste collectif d'identification. Mettre un mot - homosexualité - sur une chose - avoir de l'attrait pour les personnes de même sexe - permet non seulement de qualifier ses activités, mais aussi de se classer dans la catégorie où se trouvent déjà d'autres individus déjà répertoriés comme tels auxquels il est possible de s'identifier, dans sa double dimension, cognitive - identifier ce que l'on est et se reconnaître - et collective - s'identifier à un groupe et s'y reconnaître » (Verdrager, 2007 : 44 et 47).

« L'autocatégorisation » comme lesbienne est récurrente (Chetcuti, 2010)³¹. Pour autant, l'homosexualité reste essentiellement vécue en couple, entre pairs et dans la famille. Ces observations laissent ainsi présager d'un affranchissement du stigmatisme somme toute relatif, en partie conditionné à « l'entre-soi ». Dans le discours de ces lesbiennes, le monde social semble compartimenté en deux catégories. Il existe d'un côté la catégorie des hétérosexuels dans laquelle ces femmes ne s'incluent pas et de l'autre celle des homosexuels à laquelle elles appartiennent et par laquelle elles se définissent.

Pour d'autres lesbiennes, la tolérance et l'acceptation de l'homosexualité par les parents ne semblent avoir eu qu'un impact modéré sur les manières de vivre l'homosexualité. L'intériorisation du stigmatisme et la honte de soi persistantes continuent de ponctuer chez elles un parcours homosexuel « éprouvant ». Ces lesbiennes trouvent difficilement à se stabiliser dans une relation amoureuse pérenne. Malgré l'avancée en âge, la durée des histoires amoureuses ne dépasse guère deux ans de vie commune. Pour autant, on n'observe pas non plus un enchaînement de relations sans lendemain, la multiplicité des partenaires étant dépréciée. Lorsqu'elle est effective, la vie conjugale se solde par un fort repli sur le couple. Le vécu de l'homosexualité se cantonne là aussi aux réseaux amicaux homosexuels, aux établissements lesbiens et dans certains cas à la famille. La défiance à l'égard des environnements extérieurs jugés homophobes est forte et s'accompagne d'un fort clivage entre « les hétérosexuels » et « les homosexuels ». L'intériorisation du stigmatisme semble avoir pris un ascendant au long cours et gouverner les manières de vivre l'homosexualité dans le temps. Bien que ces femmes s'autocatégorisent comme lesbiennes, l'homosexualité reste un élément « péjoratif » et subi avec lequel il leur est difficile de composer dans la vie. Ce constat trouverait peut-être à s'expliquer par l'isolement social qu'engendrent les liens ténus que ces lesbiennes entretiennent avec leur famille et leurs amis et par la précarité à laquelle elles sont assujetties étant souvent dépourvues d'un emploi fixe.

Pour l'autre moitié des enquêtées de milieu populaire, l'hostilité parentale exprimée envers l'officialisation d'une sexualité pensée comme « déviante » a amené à un comportement d'ignorance ou de rejet familial. Souvent antérieure à la divulgation de l'homosexualité, cette hostilité familiale, qui s'est pérennisée au fil du temps, apparaît corrélée à l'origine sociale des

³¹ « Si le lesbianisme ne prend pas immédiatement sens pour les interviewées, il est susceptible d'être intériorisé dans un cheminement progressif, parfois long d'une dizaine d'années, jusqu'à ce qu'il devienne « audible » et acceptable pour soi voire libérateur. Il en découle que la nomination de soi s'inscrit dans un processus lié le plus souvent à la rencontre avec une partenaire se nommant lesbienne, menant parfois à une mise en couple » (Chetcuti, 2010 : 249).

enquêtées³². L'attitude parentale la plus fréquente dans ces situations conflictuelles se traduit par des discussions sur le sujet évitées et par l'absence de reconnaissance de l'union. Autrement dit, ni le couple, ni la conjointe ne font l'objet d'un intérêt pour la famille. La partenaire et tout ce qui a trait à la vie conjugale sont absents des conversations au point de les rendre inexistants d'un point de vue discursif. La présence de la conjointe est niée dans les échanges sur la vie quotidienne ou sur les activités partagées pourtant en couple. L'absence de reconnaissance du couple se concrétise aussi, dans certains cas, par l'absence d'invitation de la conjointe dans la famille et par le souhait de ne pas la rencontrer. Cette attitude de rejet s'inscrit dans le temps. L'acceptation parentale ne se pose pas en évidence. Celle-ci relève d'un cheminement qui peut être plus ou moins long. On observe parfois quelques indices signalant une avancée timide dans l'acceptation.

Christelle (36 ans, Sans diplôme, Employée grande distribution) : « Pour ma mère ce n'est pas normal. Elle ne veut pas connaître Stéphanie même si elle prend de ses nouvelles par téléphone. Pour le moment, elle n'est pas prête à la rencontrer. Elle ne veut pas que je l'amène chez elle. C'est vrai que depuis qu'elle le sait, elle a fait beaucoup d'efforts mais elle n'a pas encore franchi le cap de la rencontre. Au départ, quand elle l'a su, c'était très tendu. On ne s'est pas parlées pendant un mois. Elle ne voulait plus me voir et puis petit à petit à force d'entendre tout le monde lui dire que c'était comme ça et qu'elle n'avait pas le choix, on s'est un peu rabibochées. Petit à petit, ça a été mieux. Une fois au téléphone, elle a parlé à Stéphanie. De temps en temps, elle me demande comment elle va. Voilà, c'est par personne interposée. Ça passe par moi d'abord ».

L'hostilité familiale n'est pas sans effet sur les manières de vivre l'homosexualité de ces enquêtées. Le couple et la vie conjugale ont contribué à atténuer le sentiment de déviance et d'anormalité. Ces femmes déclarent vivre une conjugalité sans particularisme ou à l'image de celle des couples hétérosexuels. Le souci de conformisme par rapport à la société globale est fort et trouve écho dans la mise en avant d'une vie conjugale « ordinaire » ou « comme les autres ». Ainsi, la conjugalité représente un idéal de vie, la pierre d'angle du rejet des spécificités. Elle orchestre les modes de vie et les manières dont les homosexuelles définissent

³² « Les personnes qui déclarent qu'elles « n'accepteraient pas » [que leur enfant leur apprenne qu'il est homosexuel] sont d'autant plus nombreuses qu'elles ont un niveau d'étude peu élevé, sauf chez les femmes qui n'ont pas d'enfant » (Bajos et Beltzer 2008 :261).

leur vie quotidienne. Parler de la conjugalité dans son sens ordinaire, exposer la vie de couple dans sa quotidienneté contribue chez ces lesbiennes à banaliser l'homoconjugalité et à estomper par là même les spécificités qui peuvent être assignées à l'orientation homosexuelle. La mise en ménage et la « stabilité » conjugale jouent un rôle important dans cette dynamique de « normalisation » (Costechareire, 2008). Ces lesbiennes entretiennent toutefois une défiance à l'égard des environnements extérieurs qui s'exprime de différentes manières. En couple, elles manifestent une propension à l'ouverture qui se cantonne à un réseau amical restreint et essentiellement homosexué. L'étendue de leurs cercles d'amis et de connaissances est faible et se limite à des amies homosexuelles. « L'entre-soi » fait écho au clivage homo/hétéro qui tend à gouverner les représentations d'une société jugée hostile à l'homosexualité. Ces femmes se catégorisent par une orientation homosexuelle qui contribue à les particulariser. On relève à cet égard deux dynamiques contradictoires. La dynamique de « normalisation » par le couple et la vie conjugale s'oppose à une définition de soi étroitement associée à une homosexualité vécue comme une particularité et un écart à la norme. Les stratégies par lesquelles elles trouvent à normaliser leurs conduites rappellent ainsi la force d'une intériorisation du stigmaté toujours effective. Cette intériorisation du stigmaté qui particularise fait écho à l'hostilité que la famille exprime à l'égard de l'orientation homosexuelle. Pour les enquêtées qui y sont confrontées, l'homosexualité ne peut être en effet vécue qu'au prix d'une aversion et d'une mise à distance familiale.

V.3.3 L'homosexualité au sein de la sphère professionnelle

Les logiques qui sous-tendent un assujettissement prolongé au stigmaté ou, au contraire, sa sortie progressive font écho globalement à ce qui se joue au sein des environnements extérieurs à la famille. La sphère professionnelle occupe, à cet égard, une place non négligeable. Les milieux professionnels ouverts ou fermés à l'homosexualité se répartissent à parts égales chez ces seize lesbiennes de milieu populaire.

Les enquêtées bénéficiant d'une tolérance parentale évoluent, dans la plupart des cas, au sein d'un contexte professionnel ouvert à l'homosexualité. La concordance des sphères familiale, amicale et professionnelle ouvertes à l'homosexualité se présente comme une condition

optimale pour l'affranchissement du sentiment « d'anormalité ». Il n'est dès lors pas surprenant d'observer que ce sentiment s'étirole dans le temps chez les lesbiennes qui ont l'opportunité de vivre leur homosexualité librement au sein des différentes sphères de leur existence.

L'affranchissement du stigmat apparaît, *a contrario*, empêché lorsque l'hostilité familiale se conjugue à celle d'un environnement professionnel réfractaire à l'homosexualité. Cette hostilité omniprésente laisse les enquêtées en proie à une stigmatisation qui se pérennise et à laquelle il leur apparaît difficile d'échapper. Ces lesbiennes sont celles qui ne trouvent pas à se départir du sentiment d'anormalité au fil de leur parcours.

Dans quelques cas, on relève, aux extrêmes, tantôt une forte hostilité familiale associée à une tolérance du milieu professionnel, tantôt l'inverse. Le positionnement de la famille se présente comme le plus influent dans l'une et l'autre de ces situations. Pour Laurence, la bienveillance familiale à l'égard de l'homosexualité est venue contrebalancer un environnement professionnel ouvertement homophobe. Elle a offert un espace d'affranchissement et minimisé l'impact des propos homophobes au travail.

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix dans la police nationale) : « Alors dans mon boulot ça a été difficile. On me demandait souvent « bah Laurence t'as pas de copain ? ». J'en avais un peu marre d'entendre toujours « ah mais Laurence est célibataire, ah bah on te présente Laurence ». J'ai dit « bon maintenant il faut mettre le hola ». J'ai dit à ma brigade qui était un petit groupe de six personnes que j'avais une copine Céline. Ils l'ont connue. On est allées en bringue, on a fait les bringues de service. C'est bien passé. Quand je me suis pacsée là ça a été plus compliqué parce que toute l'administration a été au courant. J'ai été montrée du doigt. Je n'étais plus Laurence une collègue comme les autres, j'étais Laurence la lesbienne. (...). J'ai eu des affiches collées sur mon casier personnel, « 36 15 oulala » ou des trucs comme ça. Des conneries, des trucs potaches... J'ai pris ça sympa. Je le prenais en rigolant. Je montais avec l'affiche et je m'amusais avec les garçons. Une femme un peu plus réservée ou avec un caractère moins trempé aurait pu le prendre très très mal. (...). J'ai un caractère qui a fait que voilà j'ai péti le poing sur la table. J'ai dit maintenant c'est comme ça, ceux à qui ça ne plait pas c'est comme ça ... Si on doit aller au tribunal on ira au tribunal. L'homophobie ça existe aussi chez les flics. J'ai dû taper du poing pour dire « stop, arrêtez la blague, c'est bien marrant deux, trois fois...stop, on arrête là »

Christelle, confrontée, quant à elle à l'homophobie de sa mère et de son frère, évolue par ailleurs dans un contexte professionnel au sein duquel elle peut révéler et affirmer son homosexualité librement. L'influence de l'hostilité familiale semble toutefois prépondérante. L'expression de la stigmatisation et de l'intériorisation du stigmate continue de conditionner ses manières de vivre l'homosexualité.

V.3.4 Une stigmatisation et une intériorisation du stigmate toujours effectives

Que la stigmatisation se soit estompée ou non au fil du temps, les enquêtées de milieu populaire ne trouvent pas les ressources nécessaires pour vivre l'homosexualité ailleurs que dans un « entre-soi » et hors des espaces privés. Cette observation s'accompagne d'un maintien du clivage homo/hétéro. Cette catégorisation gouverne la perception de soi et des « autres », les sentiments d'appartenance et tend aussi à classifier les différentes sphères de l'existence (privée/publique, dedans/dehors, environnements extérieurs, etc...). Dans les discours, le monde et les différents environnements apparaissent compartimentés et ordonnés par les catégories homo/hétéro. L'hostilité des environnements familiaux ou professionnels mais surtout l'intériorisation du stigmate avant l'entrée dans l'homosexualité apportent un frein aux possibilités d'ouverture et à la sortie des catégories. Le clivage homo/hétéro semble ainsi faire écho à une stigmatisation qui fige l'individu dans les catégorisations. Chez ces lesbiennes de milieu populaire, se catégoriser par sa sexualité apparaît comme une réponse à la stigmatisation qui en retour encourage à catégoriser autrui.

La crainte de l'homophobie a contribué à compartimenter les environnements et les espaces investis. En réponse à l'hétéronormativité, les enquêtées ont appris à anticiper les éventuelles aversions et à adapter leurs conduites et l'expression de leur homosexualité en conséquence. Elles expliquent, à cet égard, contrôler leurs affects et dissimuler leur homosexualité au sein de l'espace public. Le clivage homo/hétéro qui gouverne la classification d'autrui s'exprime ainsi également dans la séparation des différentes sphères investies. Dans les discours, le cadre hétéronormatif des espaces publics semble avoir eu pour effet de reléguer l'homosexualité du côté du privé. Le sentiment d'affranchissement et la liberté que procure le vécu de l'homosexualité avec les amies et au sein des établissements lesbiens sont d'autant plus

marqués que les espaces publics sont jugés hostile à l'homosexualité. Les lesbiennes ont ainsi appris à penser les lieux investis et à agir en fonction. La crainte ou le risque tangible de l'agression verbale et physique les a contraintes à la discrétion et à un autocontrôle de leur attitude au sein des environnements « hétérosexuels ». La peur a déterminé également la fréquentation ou l'évitement de certains espaces au sein du paysage urbain.

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « Chez nous, on peut faire ce qu'on veut alors que dehors, dans certains endroits, on ne peut pas faire ce qu'on veut. On est regardées ou on est jugées ou on peut être aussi parfois insultées. Je pense que tout le monde n'est pas bien-pensant face à l'homosexualité, donc des fois ouais ça peut être dangereux. Quand tu vas au restaurant ou que tu commences à caresser un peu la main de ta chérie parce que tu oublies que t'es dans un restaurant hétéro, tu peux avoir toutes sortes de regards. Tu peux entendre aussi des réflexions quand tu es dans le tramway et que tu mets juste le bras autour de ta chérie. Tu peux entendre des gens dire « vous allez pas faire ça devant nous, un peu de respect », alors que t'as pas forcément manqué de respect ».

CHAPITRE II. LES PARCOURS HOMOSEXUELS ET CONJUGAUX DES LESBIENNES DE CLASSES MOYENNES ET SUPERIEURES

Dans l'échantillon, le second ensemble d'enquêtées regroupe quatorze lesbiennes issues des classes sociales favorisées ou en ascension sociale et justifiant d'un niveau d'instruction supérieur. Le niveau d'instruction de ces enquêtées se décline ainsi : une enquêtée est sans diplôme, l'une est titulaire du bac, six d'un bac+3, trois d'un bac+4, deux d'un bac +5, et une d'un bac+7. La majorité des interviewées dispose d'un niveau d'instruction supérieur ou équivalent à un Bac+3 (douze enquêtées sur quatorze).

Les manières de vivre l'homosexualité apparaissent fortement différenciées entre ces deux ensembles que regroupe notre population enquêtée. La correspondance entre l'origine et l'appartenance sociale, le niveau d'instruction et le vécu de l'homosexualité se présente là encore assez significative. Chez ces lesbiennes, la moindre propension à l'intériorisation du stigmate n'apparaît pas sans influence sur l'entrée dans l'homosexualité et sur le vécu de cette orientation sexuelle dans le temps. Nous verrons, à cet égard, en quoi le moindre isolement avec l'homosexualité, la tolérance des environnements familiaux et amicaux à l'égard de cette orientation sexuelle et la faible propension à la stigmatisation dans le temps gouvernent des manières de vivre l'homosexualité qui tendent à se distinguer en bien des points de celles des enquêtées de classes populaires. Nous exposerons en quoi ces lesbiennes les plus instruites apparaissent les moins enclines à se définir par leur mode de sexualité et à vivre leurs préférences sexuelles au sein des établissements lesbiens et dans un « entre-soi ».

I. Une entrée dans l'homosexualité facilitée

I.1 Une faible intériorisation du stigmat avant l'entrée dans l'homosexualité

I.1.1 Des émois homosexuels tolérés

Chez ces enquêtées, la marge de liberté dans la sexualité apparaît plus conséquente. Cette liberté se traduit par des injonctions hétéronormatives aux influences limitées. Le choix et le souhait d'expérimenter des pratiques sexuelles au gré de ses envies ont conditionné les aventures et les relations. Le champ des possibles en matière de sexualité semble ainsi significatif. L'acceptation et l'intégration des différentes attirances sexuelles ont été plus aisées et se sont associées à une entrée dans l'homosexualité sans tension. Contrairement aux lesbiennes de classes populaires, les attirances homosexuelles n'ont pas suscité de honte de soi ni d'aversion personnelle. Par comparaison, l'adhésion aux différents désirs sexuels se distingue de la lutte et de la peur du « vice » ou de « l'anormalité » qu'a suscités le désir pour une personne de même sexe chez les enquêtées les moins favorisées.

Maryline (34 ans, Maîtrise d'études théâtrales, Journaliste) : « Franchement, ça m'a paru naturel mais j'ai l'impression que c'est aussi le fait d'entendre parler d'homosexualité autour de moi, à la fac, à ce moment-là. Ma première copine savait déjà qu'elle était homo. Elle était attirée par les filles. Elle était au courant. Elle connaissait déjà des homos, ce qui n'était pas mon cas. Le fait d'en entendre parler, ça m'a révélé un truc de dingue. Je m'en suis rendue compte tout de suite. Je n'ai pas pu résister, c'était comme une évidence ».

I.1.2 L'homosexualité méconnue et intrigante

Deux cas de figure se dégagent de l'analyse du rapport que ces lesbiennes ont entretenu à l'égard de l'homosexualité avant la première expérience vécue.

Dans certains cas, l'homosexualité était méconnue. Face à l'absence de mots, les attirances ont été assimilées rétrospectivement, avec le recul et une fois les préférences sexuelles expérimentées. Pour autant, cette absence de mot n'est pas venue contrarier l'envie de vivre ses désirs. Elle illustre davantage le moindre effet des catégories sexuelles sur les représentations et les pratiques sexuelles de ces enquêtées. Lorsqu'elle a été effective, la phase de questionnements personnels s'est estompée rapidement pour déboucher sur la première expérience homosexuelle. Cette phase n'a été que de courte durée dans le parcours.

Nadia (32 ans, Master en sciences politiques et Diplôme d'Etat d'assistante sociale, Assistante sociale) : « J'étais paniquée. Quand j'y repense, j'ai dû faire pas mal d'anxiété. Je me disais « mais merde, qu'est-ce qui se passe ? ». C'est pour ça que pendant deux ou trois mois, avec Séverine, on ne s'est pas vues. On est sorties ensemble. Je ressentais des choses fortes et ça me faisait flipper de ressentir un truc comme ça pour une fille. J'en ai parlé à ma meilleure amie et j'avais tellement envie de vivre le truc que l'angoisse et la panique sont passées. Il y a un moment où ça ne me paniquait plus. Ce qui me paniquait, c'était de ne plus être avec elle. Ça s'est inversé ».

Dans d'autres cas, les attirances homosexuelles ont intrigué et suscité une curiosité ayant encouragé la première expérience. L'expression d'une intériorisation du stigmat apparaît quasi nulle dans les récits.

Mona (36 ans, Licence de lettres, Réceptionniste dans un hôtel) : « Avant ma première relation, j'ai été amoureuse d'une autre fille, Christine. J'étais juste amoureuse d'elle et ça a duré quelques temps quand j'étais étudiante. En même temps je sortais avec un gars donc... j'étais juste intriguée par ce qui m'arrivait, comme des trucs d'ado quand tu te poses des questions ».

I.2 Un moindre isolement avec l'homosexualité

I.2.1 Des réseaux amicaux ouverts à l'homosexualité

Ces enquêtées ont pour caractéristique d'avoir pu échanger sur l'homosexualité très tôt dans leur parcours. Les échanges n'ont pas été conditionnés par la rencontre des pairs. Ces lesbiennes ont, en effet, bénéficié d'environnements amicaux ouverts à l'homosexualité. Composés d'hétérosexuels ou d'une mixité homo/hétéro, les cercles d'amis ont permis les discussions sur le sujet indépendamment des orientations sexuelles des interlocuteurs. L'ouverture aux échanges et la recherche de discussion se démarquent, chez ces lesbiennes, de la peur et de la retenue observées chez les femmes de milieu populaire. La propension à la discussion et la tolérance des entourages amicaux semblent avoir accru les probabilités d'échange et minimisé par là même l'isolement.

Certaines enquêtées ont bénéficié de la présence d'amis homosexuels avant la première expérience. La mixité homo/hétéro du réseau amical a eu pour effet d'encourager les contacts avec d'autres homosexuels. Ces lesbiennes ne rapportent pas de sentiment de solitude lors des premières attirances.

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « J'ai rencontré un copain homo au boulot vers la fin de ma relation avec mon ex mec. Je pense que c'est ce qui a accéléré les choses. Le fait d'avoir pu discuter, d'avoir pu comprendre un petit peu ce qui se passait dans ma tête m'a aidé à voir qu'avec mon copain ça n'allait plus et que ce n'était pas ce que j'avais envie d'avoir dans ma vie. Ça m'a aidée aussi à entrevoir l'idée que je pouvais avoir des relations avec des femmes et vivre ma vie d'homosexuelle comme je l'entendais ».

Pour d'autres lesbiennes, bien qu'essentiellement hétérosexuel, le réseau amical ouvert à l'homosexualité a favorisé les premières rencontres avec d'autres homosexuels. Là encore, les rencontres qui ont été effectives tôt dans le parcours ont permis, par les échanges, de ne pas éprouver d'isolement.

Katie (35 ans, Diplôme éducatrice de jeunes enfants, Éducatrice de jeunes enfants) : « Ma meilleure amie au lycée passait le permis et sa monitrice auto-école était lesbienne. De fil en aiguille, ma meilleure amie a compris que j'avais certainement des orientations homos. Elle m'a fait rencontrer sa monitrice auto-école et sa copine qui devait avoir la trentaine. On a vachement discuté. Elles m'ont donné l'image d'un couple plutôt normal ».

I.2.2 Des environnements familiaux ouverts ou fermés à l'homosexualité

Ces lesbiennes les mieux dotées socialement, ont évolué dans des environnements familiaux tantôt ouverts, tantôt fermés à l'homosexualité. Pour toutes, les premières aventures homosexuelles ont été tues aux parents. Les frères, sœurs et amis ont été les premiers confidents. Ces enquêtées ne se distinguent pas en ces points des lesbiennes aux appartenances sociales plus modestes. Là encore, l'annonce de l'homosexualité aux proches est intervenue une fois la certitude des préférences sexuelles acquise et s'est, bien souvent, associée à l'engagement dans une relation amoureuse durable. Bien qu'ayant été appréhendée, elle n'apparaît toutefois pas comme une étape ultime dans le parcours de ces enquêtées.

Pour neuf d'entre elles, l'appréhension d'une hostilité familiale à l'encontre de l'homosexualité apparaît nulle. La sérénité est venue renforcer la liberté de s'adonner à diverses expériences sexuelles au gré de ses envies. On relève, par ailleurs, que pour ces femmes, la moindre propension au stigmatisme a minimisé la peur de la divulgation et l'importance de la démarche. L'hostilité parentale serait ainsi d'autant plus redoutée que son coût, sur les conditions de vie des lesbiennes les moins dotées socialement, apparaît élevé. Véritable épreuve, rapportée comme telle chez les lesbiennes aux appartenances sociales les plus modestes, l'annonce de l'homosexualité aux parents semble avoir participé d'un cheminement cohérent et sans accroc chez les lesbiennes les mieux dotées socialement. Elle s'est soldée, chez ces neuf enquêtées, par une attitude des proches tolérante et bienveillante.

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « Il y a eu presque deux ans entre la première nana avec qui je suis sortie et le moment où j'en ai parlé à mes parents. Il y a eu mes doutes et j'ai vécu mes expériences. À ce moment-là, je ne pouvais

pas leur raconter mes expériences purement sexuelles, des coups d'un soir, ce qu'on appelle « les plans cul » mais ils sentaient que je leur cachais quelque chose. Je ne pouvais pas leur en parler à ce moment là parce que ce n'était pas intégré pour moi, pas digéré. Par contre, je leur en ai parlé deux ans après parce que là j'avais l'impression que je leur cachais ce que je vivais, ce que je vivais bien. (...). Ça faisait quatre mois que j'étais avec Rachida (relation stable) et là, j'ai senti le besoin urgent de leur dire. Ce n'était pas une histoire comme ça. Je pense que c'était parce que je me sentais stable dans ma vie que j'ai eu le besoin de leur dire. On est allés boire un café et je leur ai dit « je pense que je suis homosexuelle, je suis avec une fille ». Ma mère m'a posé quelques questions, savoir si c'était par déception des hommes. Je lui ai dit que c'était finalement latent depuis toujours, que ça avait été une révélation pour moi. Mes parents m'ont dit qu'ils comprenaient, que ce qui comptait c'est que je sois heureuse. Et puis ma mère sentait que je lui cachais quelque chose et a été soulagée que ça ne soit que ça. Elle pensait que ça pouvait être quelque chose de beaucoup plus grave ».

Cinq enquêtées ont connu une sphère familiale fermée à l'homosexualité. Issues, pour la plupart, de milieu modeste, ces femmes ont effectué entre deux et cinq années d'études supérieures et occupent des postes qualifiés. Toutes sont ainsi en situation d'ascension sociale. On observe, chez elles, une faible influence de l'hostilité familiale sur leurs manières de vivre l'homosexualité. Différents facteurs sociaux semblent expliquer ce constat. Le premier tient à une faible intériorisation du stigmatisme malgré l'hostilité de la famille. Cette faible propension à la stigmatisation semble en partie s'expliquer par l'investissement dans les études supérieures et l'ascension sociale. Le second facteur tient à l'opposition que trois de ces enquêtées expriment à l'égard de la dévotion religieuse de leur famille. Chez ces femmes, l'homosexualité s'inscrit avec cohérence dans l'opposition qu'elles expriment à l'égard du dogme religieux (catholique ou musulman). Au regard de l'importance des dissensions qui contribuent à écarter ces enquêtées de leur famille, l'homosexualité n'apparaît que comme un élément d'importance secondaire. L'écart entre le conditionnement familial (et parfois religieux) et les représentations et les conduites que ces femmes ont adoptées à l'égard de la sexualité (et de l'homosexualité en particulier) apparaît tout à fait remarquable. Certaines études relèvent, en effet, qu'une « adhésion active à une religion implique souvent une attitude plus traditionaliste en matière de sexualité (limitée à la procréation et à la conjugalité) » (Bozon, 2008 :283). L'investissement dans des études supérieures, l'intégration dans des sphères estudiantines et amicales ouvertes à

l'homosexualité et la distance sociale qui s'est alors établie avec le milieu d'origine auraient contribué à minimiser l'effet de l'hostilité familiale.

Nadia (32 ans, Master en sciences politiques et Diplôme d'Etat d'assistante sociale, Assistante sociale) : « L'homosexualité a posé un problème avec la religion dans ma famille. Chez nous, il y a les grands, mon grand frère, mes deux grandes sœurs et moi qui avons bien bataillé pour faire changer les choses, pour que mes parents changent d'avis sur pas mal de choses. (...). Tous les quatre, on a un mode de vie qui ne correspond pas du tout à ce que nos parents peuvent attendre, à ce que l'on devrait faire en tant que Français d'origine maghrébine. (...). Concernant l'homosexualité, je ne me posais toutefois pas la question de savoir si j'étais homo, hétéro ou bi. Je me disais « voilà, tu es tombée amoureuse de Séverine, c'est comme ça. Vis le truc et puis tu verras bien ».

I.3 L'entrée dans l'homosexualité

I.3.1 Après un engagement dans l'hétérosexualité

Toutes ces lesbiennes de classes sociales supérieures ou en ascension sociale se sont investies dans des relations hétérosexuelles avant la première expérience homosexuelle. En réponse à des désirs personnels assumés, ces relations n'ont pas été vécues comme des contraintes ou des « passages obligés ». La pluralité des modes de sexualité à laquelle elles ont été très tôt familiarisées semble avoir minimisé l'adhésion au modèle hétérosexuel. À cet effet, l'hétérosexualité ne semble avoir eu qu'une influence limitée sur des pratiques sexuelles relevant davantage de choix individuels. Chez ces enquêtées, la sexualité a été pensée et abordée dans sa diversité avant même l'entrée dans l'homosexualité. Elle s'est en effet déclinée en un panel de possibilités dans lequel se sont indistinctement inclus les rapports homosexuels et hétérosexuels. Dans les parcours, la récurrence d'une phase durant laquelle ont alterné des relations hétérosexuelles et homosexuelles illustre l'espace de liberté sexuelle de ces enquêtées. Cette phase d'expérimentation a permis d'instituer les préférences sexuelles. On note, durant

cette phase, une absence « d'autocatégorisation » eu égard à une sexualité qui n'apparaît alors que peu structurante dans la définition et la présentation de soi.

Séverine (31 ans, Doctorat de médecine, Médecin généraliste) : « Ma première copine c'était une meuf qui était au collège puis au lycée avec moi. On est parties en vacances ensemble, en Haute-Loire dans un camping, et alors ça a été du grand n'importe quoi. Il y avait un groupe de jeunes parisiens à côté qui campait aussi. On a baisé avec n'importe qui (Rire). Moi, j'étais sortie avec des gars là-bas et après j'étais sortie avec elle. (...). Quand on est sorties ensemble Nadia et moi, on était parties en Espagne. Quand on est rentrées d'Espagne, je devais partir en Côte d'Ivoire et on s'est dit bon on sort ensemble mais on ne se promet rien. Je suis sortie avec des gars en Côte d'Ivoire. À mon retour, on s'est questionnées. On s'est demandé si on sortait vraiment ensemble ou pas. Et puis on est sorties ensemble parce qu'il y avait du désir, c'était bien ».

Les préférences homosexuelles n'apparaissent, *in fine*, pas aussi catégoriques que chez les lesbiennes de classes populaires. En effet, nombre de ces lesbiennes n'écartent pas la probabilité de se réengager dans une relation avec un homme dans l'avenir. Les catégories homo/hétéro apparaissent ainsi perméables et présentent des frontières floues.

I.3.2 L'entrée dans l'homosexualité au gré d'une rencontre amoureuse

Pour ces lesbiennes les plus favorisées, l'entrée dans l'homosexualité ne s'associe pas à des désirs longtemps inavoués mais davantage à une rencontre. Les sentiments amoureux et la personne pour laquelle ils ont été éprouvés occupent une place centrale dans le vécu de la première relation homosexuelle. Les sentiments et les désirs ont été suscités par une personnalité et dans une moindre mesure par le sexe d'appartenance. La possibilité de se laisser porter par ses attirances, de les assumer sans grande tension, illustre là encore la liberté d'action de ces enquêtées dans leurs choix sexuels et sentimentaux.

Nadia (32 ans, Master en sciences politiques et Diplôme d'Etat d'assistante sociale, Assistante sociale) : « On était amies et pendant les vacances j'ai découvert d'autres traits de sa personnalité. Je pense qu'il y a un moment où j'étais un peu en admiration. C'est comme si j'étais tombée amoureuse d'une personne mais pas forcément de son sexe. Du coup, au début c'était bizarre parce que je me disais « tu n'as jamais été attirée par les filles et là tu es attirée par Séverine... ». Il y avait aussi une attirance physique. Ce n'était pas une relation platonique, il y avait du désir ».

La première expérience homosexuelle a été vécue en moyenne, chez ces enquêtées, à l'âge de vingt ans. Elle a impliqué, dans la majorité des cas, une partenaire n'ayant encore jamais connu de relation homosexuelle. À l'exception d'un contact qui s'est effectué via internet, toutes les rencontres se sont établies par le biais de la sphère estudiantine (au lycée ou à l'université), professionnelle ou à l'occasion d'un travail saisonnier. Il s'agit fréquemment d'une relation amicale ayant évolué en flirt ou en relation amoureuse. La durée de cette première relation apparaît disparate. Sans engagement, la rencontre ne s'est ouverte que sur une aventure sans lendemain. Elle s'est soldée, dans d'autres cas, par une union pérenne. Qu'elle soit de courte ou longue durée, cette première relation a été entrecoupée de relations hétérosexuelles et a ainsi institué la phase d'expérimentation des préférences sexuelles. Chez ces lesbiennes, le parcours homosexuel ne s'est pas inscrit d'emblée dans une exclusivité sexuelle et a débuté par une alternance des relations avec des hommes et des femmes. Ces enquêtées ont ainsi connu, pour la plupart, des aventures hétérosexuelles simultanément ou à l'issue de cette première expérience homosexuelle. Les préférences se sont instituées par cette alternance des relations et par leur comparaison.

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : « J'ai eu d'autres aventures avec des hommes mais en même temps, j'ai eu cette aventure avec cette fille. Cette aventure avec cette fille m'a fait comprendre que les hommes avec lesquels j'étais à ce moment-là n'étaient pas faits pour moi. C'était une révélation. J'ai compris à ce moment-là que c'était la première fois que je ressentais cette émotion physique que je n'avais jamais eue avec un homme. Je pouvais très bien tomber amoureuse d'un homme mais...physiquement, c'était pas ça ».

II. Le cheminement dans l'homosexualité

II.1 Un moindre recours au « milieu » lesbien

Chez les lesbiennes au niveau d'instruction supérieur, la notion de cheminement modère l'idée d'une affirmation de l'homosexualité ; affirmation particulièrement effective chez les lesbiennes de classes populaires. Le cheminement implique chez les lesbiennes les plus diplômées une expérimentation et des avancées dans l'homosexualité principalement corrélées à une relation amoureuse. Il renvoie, en ce sens, au tandem amoureux. Le cheminement dans l'homosexualité s'associe en premier lieu à un cheminement relationnel.

Cette observation n'annule pas pour autant le recours au « milieu » lesbien. Ses modalités diffèrent toutefois en certains points de celles observées auprès des lesbiennes de milieu populaire. Ces modalités se décomposent en trois tendances : 1/ Un investissement des discothèques délimité dans le temps, 2/ L'investissement dans des associations féministes ou de lutte contre le sida, 3/ L'absence d'investissement dans le « milieu » lesbien au profit des sphères professionnelles et amicales.

II.1.1 Une fréquentation des discothèques lesbiennes délimitée dans le temps

Bien qu'effectif dans certains cas, le recours aux établissements lesbiens et la quête des pairs apparaissent moins déterminants et moins prégnants que chez les lesbiennes de classes populaires. La fréquentation des discothèques lesbiennes ne concerne que six des quatorze lesbiennes les plus qualifiées. Circonscrite dans le temps, elle s'apparente à une étape en début de parcours homosexuel.

Chez les lesbiennes les mieux dotées socialement, l'investissement dans ces établissements diffère tant par ses modalités que par ses motivations. On relève en premier lieu son caractère

festif et éphémère. Les premières sorties n'ont pas été entachées d'un sentiment de transgression et de déviance et ont été encouragées par l'envie de faire la fête et de nouvelles connaissances. Les discothèques convoitées temporairement semblent, en outre, s'être très peu présentées comme des espaces d'affranchissement ; l'assujettissement au stigmatisme n'étant pas prégnant chez ces enquêtées. L'expression d'un affranchissement des rappels à l'ordre hétéronormatifs ou d'une stigmatisation subie hors des lieux ne transparait pas dans les propos. Il semble important de souligner que l'isolement avec l'homosexualité et l'aversion des entourages à l'égard de l'homosexualité n'apparaissent que dans une moindre mesure chez ces lesbiennes au niveau d'instruction supérieur. Pour rappel, la composition des réseaux amicaux atteste d'une mixité homo/hétéro ayant favorisé les échanges et les contacts avec d'autres homosexuels avant l'entrée dans l'homosexualité. La fréquentation des discothèques n'a pas eu ainsi pour fonction de rompre avec l'isolement. Détachée, en outre, de toute injonction, elle a permis d'étayer un réseau de connaissances déjà effectif. Les premières sorties n'ont pas été entreprises en solo. Les six enquêtées concernées ont été accompagnées d'au moins un ami accompagnateur connaissant déjà l'établissement.

Certaines enquêtées rapportent également le fait d'avoir été préservées de la drague masculine dans les lieux. Les sociabilités amoureuses en leur sein ont également fait l'objet d'un intérêt particulier par les enquêtées, les sorties ayant été bien souvent motivées par le désir de rencontrer une partenaire.

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « En cours, j'avais une amie hétéro qui sortait beaucoup dans le milieu gay. Elle considérait que c'était complètement normal. Je n'ai même pas eu à expliquer quoi que ce soit. Elle faisait partie de mes virées. Je pouvais tout lui raconter. Il y avait aussi mes deux amis homos qui, au fur et à mesure, faisaient venir une personne qu'ils connaissaient du milieu homo, plus d'autres personnes du milieu homo voire des hétéros qui sortaient beaucoup dans le milieu gay. Des hétéros qui étaient un peu entre les deux. (...). Dans Le milieu, on rencontre d'autres nanas homosexuelles. C'est un terrain de chasse privilégié, c'est aussi un endroit où on peut s'embrasser, se tenir la main, se draguer ouvertement sans avoir l'œil masculin qui prend ça pour une provocation. À l'époque, on aimait bien l'ambiance, la musique... ».

Tout comme les lesbiennes de classes populaires, l'intégration dans les établissements a donné lieu à une intériorisation des codes vestimentaires et de conduite. Elle a façonné en ce sens la

présentation de soi. Cette intériorisation s'est présentée toutefois comme éphémère et limitée au temps de fréquentation des établissements. On relève, par ailleurs, la volonté de ne pas arborer les codes dans la vie quotidienne et l'absence de désir d'être reconnue en tant que « pair » ou semblable dans la vie quotidienne, hors des établissements. Les enquêtées rapportent l'importance de l'imprégnation des valeurs à l'œuvre dans le « milieu » lesbien pour un temps et en des espaces déterminés. Là encore, cette imprégnation correspond à une étape en début de parcours homosexuel. D'une durée de quelques mois, cette étape a été relativement succincte.

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : « La première fois que je suis allée au M., j'ai trouvé ça un peu communautaire parce que les filles étaient toutes habillées pareil. Moi, j'avais encore les cheveux longs. C'était un peu « la fille, elle n'est pas homo », tout ça parce que je n'étais pas habillée comme elles. J'ai donc un peu changé ma manière de m'habiller pour pouvoir éviter tous les regards inquisiteurs. Je n'allais pas là-bas en jupe alors que je portais des jupes. Au fil du temps, je me suis habillée comme la clientèle tout en gardant un style quand même féminin. Je m'étais coupée les cheveux. Après, ça m'est passé. Je dirais que c'est un moment de faiblesse. C'était une erreur de ma part parce que ce n'était pas moi. Je suis donc revenue à ce que moi je suis, c'est-à-dire une fille coquette qui est une femme avant tout qui aime les femmes ».

Pat (30 ans, Licence LEA, Vendeuse chez un disquaire) : « Quand je regarde la clientèle autour de moi, je ne me reconnais pas dans ces personnes. Je ne me reconnais pas dans leur façon d'être, de se tenir, de se parler, de s'habiller. (...). En fait, dans les boîtes, il y a beaucoup de mimétisme. Moi, je sais que je suis passée par cette période-là. Quand tu arrives dans le milieu, tu as besoin de répondre aux critères de reconnaissance. Alors bien souvent ça passe par les cheveux courts, une façon de s'habiller. Il y a des codes et ces codes là au début tu les prends parce que ça t'arrange, ça t'aide et puis après tu les laisses tomber parce que tu as ta personnalité qui reprend le dessus ».

II.1.2 Le milieu associatif privilégié

Pour cinq lesbiennes, le milieu associatif a été privilégié au détriment des discothèques ou des sites de rencontre. On relève une dépréciation marquée des établissements jugés ghettoïsant et communautaires. L'intérêt pour les associations s'inscrit dans la militance féministe ou de lutte contre le sida. Ces enquêtées se sont investies pour les unes dans des associations féministes et pour les autres dans l'association Aides (lutte contre le sida). De par leur caractère gay-friendly, ces regroupements associatifs, se caractérisent par un mélange homo/hétéro et ont favorisé, à cet égard, le contact avec d'autres homosexuel-les. Toutefois, dans ces cas également, l'investissement associatif a permis d'étayer des réseaux de connaissances comptant déjà des homosexuel-les. Il n'a pas été encouragé, en ce sens, en premier lieu par l'envie de rencontrer des « pairs » ou des « semblables » ; l'objectif premier étant l'engagement militant.

Ces cinq enquêtées portent un regard critique sur l'entre-soi homosexuel et les codes en vigueur dans les établissements lesbiens. Elles expriment, dans cette lignée, un intérêt prononcé pour la mixité homo/hétéro à l'œuvre dans leurs associations.

Nadia (32 ans, Master en sciences politiques et Diplôme d'Etat d'assistante sociale, Assistante sociale) : « Je suis allée une fois au M. et je ne me reconnaissais pas trop dans ces minettes. Elles avaient toutes la même coupe. Je ne trouvais pas leur discussion terrible. Je ne m'identifiais pas du tout à ce type. Je les trouvais quand même pas mal dans le consumérisme. C'était à peu près la même façon d'être, je trouvais que c'était vachement conformiste. Par contre après, j'ai rencontré d'autres filles lesbiennes avec qui je me sentais plus proches. Elles étaient moins dans le milieu, je les ai rencontrées dans un cadre militant (association féministe). Elles ne se définissaient pas trop en fait. Je me retrouvais sur des réflexions, des parcours de vie, des manières d'être ».

Katie (35 ans, Diplôme d'éducatrice de jeunes enfants, Bac+3, Éducatrice de jeunes enfants) : « Lorsque j'ai découvert le milieu, ça a été le choc le plus total. Tu passais la porte des soirées et tu étais à poil. Toutes les meufs avaient les crocs qui rayaient le parquet. Là, je me disais « mais qu'est-ce que je fous là ? » Ce n'était pas mon trip. Il était hors de question que j'aille danser parce que vu ce qui traînait sur la piste, ce n'était pas possible. C'était d'une violence... je n'aime pas le fait d'être obligée d'aller dans le milieu homo parce que tu es homo. Ça n'a

pas été mon truc, ce n'est toujours pas mon truc et ça ne sera jamais mon truc. Je n'ai pas besoin de ça pour me sentir bien. Je n'ai pas besoin d'être entourée de lesbiennes pour être heureuse ».

II.1.3 L'absence d'investissement dans le « milieu » lesbien au fil du parcours

Enfin, trois enquêtées ne comptent pas du tout d'investissement dans le « milieu » lesbien dans leur parcours homosexuel. Les discothèques, sites de rencontre ou encore les associations n'ont pas été mobilisés pour l'expérimentation de l'homosexualité et la recherche de sociabilités amoureuses et amicales. Toutes trois déplorent l'absence de mixité homo/hétéro au sein des établissements. L'aversion pour la « ghettoïsation » s'associe à celle de l'affiliation communautaire. Là encore, les trois enquêtées concernées ont affirmé ne pas se reconnaître dans la clientèle ni dans le collectif que forme, selon elles, l'agrégat d'individus au mode de sexualité similaire.

Ces trois lesbiennes ont privilégié les rencontres via leur sphère professionnelle ou leur cercle amical respectif. Ce constat ne s'associe pas à un isolement social et semble davantage faire écho à des entourages mixtes et ouverts à l'homosexualité. L'injonction à fréquenter les établissements lesbiens afin de sortir de l'isolement n'apparaît ainsi pas effective dans ces trois cas. Là encore, l'absence de stigmatisation s'associe à des environnements amicaux et professionnels mixtes au sein desquels l'orientation sexuelle n'apparaît pas comme une donnée fondamentale dans les sociabilités.

Avec le temps, le regard porté sur le « milieu » lesbien par les quatorze lesbiennes de classe moyenne et supérieure apparaît homogène. Pensées comme nécessaires voire indispensables pour les personnes en quête d'espace où pouvoir vivre leur homosexualité, ces établissements demeurent également vivement critiqués pour leur aspect fermé. Ces derniers se trouvent fréquemment assimilés à des ghettos au sein desquels règne un communautarisme déprécié par les enquêtées. Leur existence n'est toutefois pas remise en cause. Le « milieu » lesbien semble contrecarrer, selon elles, l'hostilité de certains environnements sociaux à laquelle peuvent être confrontées certaines homosexuelles. Les vertus émancipatrices qui lui sont conférées se

concrétisent par le biais de l'acceptation de l'orientation homosexuelle qu'il favorise. Les discothèques lesbiennes se présentent ainsi, dans les discours, comme primordiales pour les jeunes femmes découvrant leur homosexualité.

II.2 Lorsque l'homosexualité ne fédère pas les sociabilités et ne gouverne pas la définition de soi

II.2.1 Des réseaux amicaux mixtes

Qu'elles se soient ou non investies dans le « milieu » lesbien, toutes ces lesbiennes au niveau d'instruction supérieur ont pour particularité de disposer d'un réseau amical composé de personnes homosexuelles et hétérosexuelles. Effective avant même l'entrée dans l'homosexualité, cette mixité homo/hétéro a trouvé à se pérenniser. Différents cas de figure se dégagent toutefois des analyses. On observe, chez certaines, un mélange d'amis hétérosexuels et homosexuels effectif tout au long du parcours. Ces amis ont été rencontrés dans des sphères associative, professionnelle et estudiantine propices à l'entretien de liens durables. Les enquêtées rapportent les bienfaits et l'importance de cette mixité afin de ne pas vivre dans le cloisonnement.

Pour quelques lesbiennes, bien que mixte, le cercle amical se compose majoritairement d'hétérosexuels. L'orientation sexuelle n'apparaît pas comme une donnée fondamentale dans les liens entretenus. L'amitié s'institue sur des affinités et des intérêts communs. Elle ne se présente pas comme étant conditionnée par un mode de sexualité partagé.

Mona (36 ans, Licence de lettres, Réceptionniste dans un hôtel) : « Moi, je préfère quand les gens sont sympas. Je m'en fous qu'ils soient gays ou hétéros. Je crois que je tiens à ce que ça soit ni gay, ni lesbien, ni hétéro ».

Pour les enquêtées ayant connu une phase d'investissement dans les discothèques lesbiennes ou un recours aux sites de rencontre, l'étude de la composition des cercles amicaux révèle une

scission temporaire des amis hétérosexuels et homosexuels. Cette scission s'associe aux sorties nocturnes dans le « milieu ». Bien que préservées et entretenues, les relations avec les amies hétérosexuelles ne se sont pas mélangées à celles des amies lesbiennes rencontrées lors des sorties nocturnes. On observe un cloisonnement et des espaces de sociabilité spécifique pour chaque amitié. Ainsi, les amies lesbiennes étaient côtoyées les week-ends dans un cadre festif et les amies hétérosexuelles la semaine dans le cadre des études ou de soirées privées. Au fil du temps et du désinvestissement des discothèques, la recomposition progressive des réseaux amicaux a donné lieu à un mélange des amies homosexuels et hétérosexuels. Aujourd'hui, le cercle amical de ces enquêtées pourrait être qualifié de *gay-friendly*.

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « Mes sorties du vendredi soir et du samedi soir, je ne les faisais pas du tout avec les mêmes personnes avec qui je pouvais sortir habituellement ou le reste de la semaine. J'avais mes soirées copains, potes classiques et les soirées homos avec des homos qui venaient de Genève, Thonon, St Etienne, etc... Avec eux, j'allais exclusivement en boîte lesbienne. On y allait en groupe, je dirais presque en meute. C'était vraiment la soirée lesbienne de la semaine et pour moi, il n'était pas pensable, tout du moins au début, d'intégrer d'autres amis de mon cercle amical. Je sais que c'était extrémiste, caricatural mais c'était mon plaisir à moi que je n'avais pas envie de partager ».

II.2.2 La place secondaire de l'homosexualité dans la définition de soi

Ayant la possibilité d'exprimer leur sexualité sans problème majeur au sein d'autres sphères de leur vie sociale, ces quatorze lesbiennes issues des classes les plus favorisées ou en ascension sociale présentent fréquemment leur homosexualité comme une caractéristique relevant du domaine privé, détachée des dimensions majeures constitutives de leur personnalité. Ces enquêtées mobilisent d'autres composantes de leur personnalité pour se présenter à autrui et se définir elles-mêmes. Le couple, la profession, l'âge, le sexe, la position sociale occupent une place plus marquée que l'orientation sexuelle dans la structuration identitaire. La focale s'oriente davantage vers l'identité sociale et dans une moindre mesure vers l'identité sexuelle.

Christine se définit ainsi comme « *une femme* » et non comme « *une homosexuelle avant tout* ». Elle associe son homosexualité à « *une manière de vivre* » et non à « *une identité* ». Annick se définit, quant à elle, comme « *une citoyenne, une femme, une infirmière et une directrice de maison de retraite* ». Elle range l'homosexualité uniquement du côté de sa sexualité.

Annick (41 ans, Diplôme d'Etat d'infirmière, Directrice d'une maison de retraite) : « Je suis homo parce que je couche avec une femme, pour le reste je suis femme, directrice, infirmière qui a une vie normale, qui a la même vie que tout le monde dans la société. Je me pose des questions, je milite pour des choses mais je ne milite jamais comme homosexuelle. Pour moi, c'est de l'ordre de ma sexualité et je n'ai pas envie de parler de ma sexualité. Je parle de ma vie quotidienne, de mon fonctionnement mais ma sexualité ne regarde que moi. C'est très clair, je vis en couple, j'ai une vie à deux mais ce que je fais au lit avec ma copine ça n'intéresse personne ».

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : « Je ne peux pas me définir par rapport à mon homosexualité parce que je suis un être à part entière. Ce n'est pas ma sexualité qui va me définir. (...). Pour moi, l'homosexualité ce n'est pas un état, c'est une vie sexuelle. Se définir par l'homosexualité, ça me fait penser à la seconde guerre mondiale où on demandait aux Juifs de porter des étoiles juives. C'est choquant. Si on me pose la question, je ne renie pas du tout de vivre avec une femme mais cela ne me définit pas en tant que personne. Ça définit mes préférences sexuelles si cela peut intéresser quelqu'un ».

Au même titre que l'hétérosexualité, l'homosexualité se présente dans le discours de cet ensemble d'enquêtées comme relevant de la sexualité et donc d'un domaine privé. L'orientation homosexuelle entendue comme un mode sexuel ne se présente pas comme un élément fondamental de la personnalité. Ces lesbiennes expliquent vivre une histoire d'amour avec une femme sans pour autant se définir par leur sexualité. Ce constat tend à nuancer l'effectivité d'un lien indubitable entre le vécu de l'homosexualité et la construction d'une identité homosexuelle laissant présager que seul-e-s les homosexuel-les les plus à même de « se dire lesbienne » (Chetcuti, 2010) ou de « se dire homosexuels » (Verdrager, 2007) vivent véritablement en phase avec leurs préférences sexuelles. Il met au contraire en lumière l'aisance sociale avec laquelle ces femmes vivent l'orientation homosexuelle sans « se dire » lesbienne ou homosexuelle. « L'entre-soi » et « l'autocatégorisation » - particulièrement effectifs chez les lesbiennes les

moins dotées socialement – sembleraient répondre à une intériorisation du stigmaté et à des injonctions sociales contraignant l'individu à se catégoriser par une homosexualité qu'il ne peut vivre ouvertement de par une forte intériorisation de l'hétéronormativité. Dans cette perspective, on comprend que ces lesbiennes les moins enclines à se définir par leur mode de sexualité sont celles qui ont été les moins en proie à l'intériorisation du stigmaté et qui sont à présent les plus disposées à vivre une homosexualité qui ne les particularise pas.

II.3 Des parcours amoureux disparates

II.3.1 Entre relations stables et multipartenariat sexuel assumé

À l'instar de ce qui s'observe chez les lesbiennes de milieu populaire, le cheminement dans l'homosexualité s'est effectué, pour les enquêtées les plus qualifiées, au gré des investissements dans les différentes relations jalonnant le parcours homosexuel. On observe à cet égard, pour la majorité, un enchaînement de relations longues ayant mené à un engagement conjugal. Le multipartenariat sexuel ne concerne que cinq enquêtées sur quatorze et s'est intercalé entre des unions de longue durée. Toutefois, contrairement aux lesbiennes des classes populaires, ce multipartenariat et la dissociation qu'il implique entre la sexualité et l'investissement amoureux apparaissent ici pleinement assumés. Les rencontres éphémères qui le caractérisent se sont effectuées *via* les discothèques, pour les enquêtées les ayant fréquentées un temps, les sites de rencontres, les réseaux amicaux ou par les rencontres dans la vie quotidienne. Négociées et dépourvues de tout engagement, ces rencontres et le mode de sexualité qui les accompagne ont fait l'objet d'une négociation explicite entre les partenaires. Elles se sont corrélées à la recherche de relations éphémères et à un désintérêt momentané pour un engagement dans une relation durable. Ces relations d'un soir, que les enquêtées qualifient de « *plan cul* », ont permis l'apprentissage et l'expérimentation de la sexualité. Assumées en tant que telles, elles illustrent la liberté d'action dans la sexualité particulièrement marquée chez les lesbiennes les plus instruites. L'aisance avec laquelle elles ont été abordées et rapportées dans les discours alimente également ce constat.

Héloïse (28 ans, Licence en science de l'éducation, Diplôme d'éducatrice spécialisée, Educatrice spécialisée) : « J'ai eu des PQF (plans cul fixes) entre chaque période de transition. J'ai eu des PQF sur trois mois mais aussi des PQF sur trois heures. Parfois, je n'assumais pas le petit dej du lendemain matin et ne voulais pas assumer qu'on se regarde dans le blanc des yeux au café. Je n'étais pas suffisamment à l'aise donc je m'arrangeais pour éviter le lendemain matin. Mais en règle générale, à la différence des plans cul purement hétérosexuels, ce n'est pas forcément je viens à 22 heures et je me casse à 1 heure. La femme a quand même besoin d'être séduite et qu'on lui porte de l'attention. On peut quand même s'entendre pour aller au resto avant ou pour assumer un petit dej le lendemain sans forcément se revoir. (...). Les PQF sont basés sur l'attirance, sur le désir. Pourquoi s'en priver ? Je n'avais pas envie de me poser. Il y avait des femmes qui m'attiraient, qui me plaisaient après si on n'avait pas forcément les mêmes idées politiques, si on n'écoutait pas la même musique et si on ne partait pas en vacances ensemble, on en avait rien à foutre ».

Le multipartenariat sexuel a pu s'intégrer, dans certains cas, dans une relation stable. Il s'est alors inscrit dans une non-exclusivité sexuelle négociée entre les conjointes. Séverine et Nadia, ensemble depuis dix ans, au moment des entretiens, ont ainsi opté pour une union libre. Séverine s'est adonnée à des relations sexuelles sans engagement avec d'autres femmes et Nadia avec des hommes. La liberté sexuelle de chacune a fait l'objet de discussion et de négociation entre elles. Elle fait partie intégrante de leur relation, le pacte étant de ne pas s'engager sentimentalement à l'issue de ces rapports sexuels sans lendemain. Là encore, cette configuration illustre une certaine liberté sexuelle.

Nadia (32 ans, Master en sciences politiques et Diplôme d'Etat d'assistante sociale, Assistante sociale) : « Avant ma rencontre avec Séverine, je n'avais jamais eu de rapports sexuels. Je n'avais pas eu de rapports sexuels avec des hommes mais j'en ai eu par contre durant notre relation. Je n'ai pas été dégoûtée de coucher avec des hommes. C'était plutôt agréable. Avec le temps, c'est vrai que je me suis plutôt centrée sur ma relation amoureuse. Je n'ai jamais aimé quelqu'un comme j'ai aimé Séverine. Les garçons avec qui j'étais, c'était des coups de cœur mais ce n'était pas la même intensité. Ça n'avait rien à voir ».

Séverine (31 ans, Doctorat de médecine, Médecin généraliste) : « Toutes mes relations ont été éphémères sauf avec Nadia. Une fois, c'était avec une meuf que j'avais rencontrée dans une

fête. J'étais déjà avec Nadia. On n'avait pas vraiment de contrat d'exclusivité en fait. On faisait un peu ce qu'on voulait ».

Pour les neuf enquêtées n'ayant pas connu de multipartenariat sexuel, l'expérimentation de l'homosexualité et l'apprentissage de la sexualité se sont effectués au travers de la succession d'engagement dans des relations durables. Le caractère relationnel du cheminement dans l'homosexualité apparaît d'autant plus prégnant que ces enquêtées n'ont pas eu recours aux établissements lesbiens dans leur parcours. La rencontre des partenaires s'est principalement effectuée par les sphères amicales et professionnelles ou le milieu associatif. L'apprentissage de l'homosexualité au contact de la conjointe, chez les lesbiennes au niveau d'instruction supérieur, semble avoir remplacé celui qui s'est établi au contact des « pairs » chez les lesbiennes de milieu populaire. En ce sens, le cheminement dans l'homosexualité s'apparente essentiellement à un cheminement dans une dyade amoureuse. Il apparaît, dans un second temps, associé aux cercles d'amis mixtes homo/hétéro et aux investissements dans des associations.

III. Le positionnement familial et les manières de vivre l'homosexualité

III.1 Les effets concordants d'une faible intériorisation du stigmatisme et de la tolérance familiale

Neuf enquêtées ont connu une acceptation de leur couple par leurs parents et leur famille élargie. La révélation de l'homosexualité aux proches a été encouragée par l'investissement dans une relation pérenne et l'acceptation semble avoir été facilitée par une vie conjugale offrant la garantie d'une stabilité affective et rendant l'homosexualité tangible aux yeux des parents. Dans la plupart des cas, après une phase relativement courte de culpabilité, les proches se sont ouverts à l'homosexualité de leur fille. La possibilité d'échanger à ce sujet au sein de

leur entourage a eu pour effet de minimiser la probabilité d'un isolement et d'une stigmatisation familiale.

Maryline (34 ans, Maîtrise d'études théâtrales, Journaliste) : « Lorsque je l'ai dit à ma mère, j'étais en couple. Il y avait donc une relation. Il y avait une preuve et je pense que c'était important parce qu'elle ne pouvait pas le renier. Quand je lui ai dit elle m'a dit que ça ne l'étonnait pas, qu'elle avait plus ou moins compris même si elle ne se le formulait pas vraiment. Après je crois qu'elle a pleuré pendant deux jours (rire) et puis c'est passé assez rapidement, elle a très vite compris. Mais elle avait besoin d'en parler aussi à ma sœur, à des gens autour d'elle ».

La révélation aux parents s'est effectuée, pour tous ces cas, de vive voix et de manière directe. Elle n'a suscité que peu d'appréhension et est bien souvent intervenue une fois les frères et sœurs mis dans la confidence. L'intégration du couple dans la famille élargie n'a pas été verbalisée officiellement et s'est effectuée de manière implicite. Elle ne s'est pas apparentée, en ce sens, à un *coming out* impliquant une révélation de soi et de son homosexualité. Reléguée du côté de la sexualité et de la sphère intime, l'homosexualité n'a pas fait l'objet d'officialisation et s'est cantonnée là encore, à sa place secondaire dans la définition de soi.

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « Rachida est venue plusieurs fois aux fêtes familiales. Il n'y a pas eu de coming out comme on peut en voir et fort heureusement parce que c'est un cliché que je n'aime pas et que je refuse. Je ne vois pas une jeune fille réunir toute sa famille pour dire « bon bah voilà, j'ai couché ». La vie sexuelle ne regarde que soi. Ça s'est fait de façon naturelle. Rachida est venue plusieurs fois aux fêtes de famille, tout le monde a compris et ça s'est super bien passé. Ça n'a posé de problème à personne, y compris à mes grand-mères ».

Ces lesbiennes, au niveau d'instruction supérieur, ont cheminé au gré de leurs expériences et de leurs préférences sexuelles sans contradiction. L'acceptation de l'homosexualité par la famille a fait écho à l'absence de stigmatisation et à la liberté dont elles disposent dans leurs modes de sexualité. Lorsque les premières expériences homosexuelles ne sont empreintes ni de stigmatisation ni de sentiment d'anormalité, lorsque les femmes ne se résignent pas mais

adhèrent à leur préférence sexuelle, l'acceptation de l'homosexualité par les proches confirme et renforce un vécu positif de l'homosexualité. L'orientation homosexuelle apparaît dès lors comme une donnée avec laquelle il leur apparaît aisé de se construire et de composer dans la vie.

III.2 Une hostilité familiale sans effet sur les manières de vivre l'homosexualité

Pour cinq enquêtées, l'homosexualité et le couple n'ont pas été portés à la connaissance des parents. Seuls les frères et sœurs en ont été informés et ont assuré, dans certains cas, un rôle de soutien. Ces enquêtées ont évoluées dans des familles pratiquantes. De confession musulmane ou catholique, ces familles ont tenu une position extrêmement fermée à l'égard de l'homosexualité. Tantôt rejetée, tantôt méconnue, l'homosexualité a été tue ou a donné lieu à une rupture familiale lorsque le soutien dans la fratrie n'a pas été effectif. Rachida rapporte, à cet égard, l'analphabétisme de ses parents, leur méconnaissance de l'homosexualité et l'impossibilité pour elle de leur officialiser son union.

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : « J'ai des parents analphabètes qui ne savent même pas ce qu'est l'homosexualité. Camille est toutefois déjà venue à la maison, mes sœurs l'ont rencontrée et ça s'est super bien passé. Par la suite, elle est arrivée chez mes parents. Elle a un grand sens de l'adaptation donc ça s'est bien passé aussi mais mes parents ne sont pas au courant ».

Ayant grandi dans une famille catholique intégriste extrêmement fermée sur l'extérieur, Pauline n'a pas bénéficié, quant à elle, du soutien de ses huit frères et sœurs lors de la révélation de l'homosexualité. Rejetée au nom du dogme religieux, l'homosexualité a eu pour effet de la couper de sa famille en totalité. Une première mise à distance avait déjà été effective lorsque les proches avaient eu connaissance de sa relation précédente entretenue avec un homme marié.

Pauline (30 ans, Sans diplôme, Conditionneuse dans le thé) : « Ma famille est très religieuse et l'homosexualité c'est le diable. Les homosexuels sont des monstres pour eux. C'est tabou, ça ne se fait pas. L'amour, c'est un homme et une femme et l'acte sexuel, c'est juste dans le but d'avoir des enfants. Ils n'ont pas le droit d'avoir des rapports juste pour le plaisir alors tu comprends que deux hommes ou deux femmes... Cette éducation religieuse, je l'ai eue toute ma vie. Si tu restes là-dedans, c'est toute ta vie qu'on te fait dire des prières. (...). Un jour, j'ai eu ma sœur au téléphone. Elle savait que j'habitais chez une copine. Je lui ai dit que c'était ma copine. Ça a été dur parce que je sais ce que les gens de ma famille pensent de ça. D'un autre côté, ça m'a soulagée parce que j'avais dit les choses. Ma sœur m'a dit que c'était immoral, que c'était antireligieux, qu'on m'avait monté la tête, que ça ne pouvait pas être moi. (...) . On m'a fait croire des choses sous couvert de la religion. Je ne pouvais plus y croire. Ça m'a duré des années avant que je puisse partir, que je décide de partir. On est une famille super nombreuse mais comme toute la famille est un peu pareille, du coup je ne vois plus personne ».

Pour ces cinq femmes, malgré des environnements familiaux ouvertement réfractaires à l'homosexualité, les premières expériences homosexuelles n'ont pas été marquées par l'autodépréciation et le sentiment « d'anormalité ». Le poids de l'hétéronormativité, particulièrement prégnant au sein de la sphère familiale, semble ainsi n'avoir eu qu'un impact modéré sur le parcours amoureux et sexuel de ces lesbiennes. Bien qu'empreint de doutes et de questionnements, le cheminement dans les diverses expériences sexuelles a été vécu sans grande contradiction.

Le rejet des propos et des attitudes familiales ouvertement ou tacitement homophobes semble avoir été amorcé au sein des différentes sphères distanciées des milieux sociaux d'origine. Comme il a été souligné précédemment, il semble, dans certains cas, faire également écho à la désapprobation que ces femmes ont très tôt exprimée à l'encontre des conduites et des croyances religieuses à l'œuvre dans la famille. Chez ces enquêtées, le vécu de l'homosexualité s'est inscrit et s'inscrit encore dans la gestion d'une double vie principalement initiée par l'opposition à la religion. Ces femmes expliquent en effet taire à leur entourage une bonne partie de leurs conduites et ne divulguer que quelques bribes de leur vie quotidienne. L'homosexualité et la nature de la relation qu'elles partagent avec leur conjointe ne sont pas divulguées. Pour autant, ce non-dit, étroitement associé aux dissensions culturelles et religieuses, ne semble pas relever d'une intériorisation du stigmata. Dans la plupart des cas, certaines frères et sœurs, eux-mêmes en désaccord avec les pratiques et croyances religieuses parentales, ont été mis dans la

confiance et partagent ainsi le quotidien de leur sœur sans faux-semblant³³. L'absence de divulgation de l'homosexualité aux parents leur assure fréquemment le maintien de leurs liens familiaux et leur permet d'échapper à l'incompréhension et au conflit.

IV. Le vécu de l'homosexualité au sein des cercles amicaux et professionnels

IV.1 Vivre en couple au sein d'environnements mixtes et ouverts

Contrairement aux lesbiennes de milieu populaire, la vie en couple des enquêtées les plus qualifiées ne s'inscrit pas dans un « entre-soi » homosexuel. Lorsqu'il a été effectif, l'investissement des discothèques lesbiennes perdure de manière très épisodique, lors de soirées festives partagées en couple et entre amis. Il n'est pas délaissé au profit d'un cercle amical essentiellement homosexué. Les couples évoluent, pour l'essentiel, au sein de cercles mixtes et ouverts. Il n'est pas rare d'observer des investissements associatifs entrepris en duo. La vie conjugale ne se cantonne pas à une sphère privée et se caractérise plutôt par une ouverture à des sphères d'activités et des réseaux de connaissances aux amplitudes plus conséquentes que celles observées chez les lesbiennes les moins qualifiées. La mixité homo/hétéro de ces réseaux gay-friendly fait écho à la place secondaire de l'homosexualité dans la définition de soi. On remarque que ni le temps, ni la mise en couple n'ont redéfini cette place secondaire dans la structuration identitaire des lesbiennes concernées.

³³ Les analyses que présente Hamel dans son article consacré aux parcours homosexuels des jeunes femmes d'origine maghrébine révèlent des manières de vivre l'homosexualité très différentes (Hamel, 2012). Chez ces jeunes femmes, le vécu de l'homosexualité fait davantage écho à ce que nous observons chez nos enquêtées les moins bien dotées socialement et les plus exposées au stigmata. Les caractéristiques sociales entre nos enquêtées d'origine et d'appartenances sociales populaires et ces jeunes femmes d'origine maghrébine apparaissent similaires et sembleraient ainsi se présenter comme des indicateurs majeurs dans les manières de vivre l'homosexualité.

IV.2 La révélation ou non de l'homosexualité au travail

Dans cet ensemble de lesbiennes, l'absence de divulgation de l'homosexualité au sein de la sphère professionnelle concerne sept enquêtées sur quatorze. L'homosexualité n'est toutefois tue que partiellement³⁴. Parmi les sept enquêtées les moins enclines à aborder leur orientation homosexuelle, il n'est en effet pas rare qu'une collègue de travail soit mise dans la confiance. Ce silence s'explique, dans quelques cas, par un environnement professionnel peu ouvert à l'homosexualité au sein duquel s'exprime une certaine hétéronormativité. Nadia, assistante sociale décrit son environnement professionnel comme normatif et conventionnel. Cet environnement lui laisse peu d'espace et d'opportunité pour parler du quotidien qu'elle partage avec sa conjointe.

Nadia (32 ans, Master en sciences politiques et Diplôme d'Etat d'assistante sociale, Assistante sociale) : « Quand j'étais en formation, dans les stages c'était un peu lourd (Au moment de l'entretien, Nadia venait d'être en poste). C'était un milieu très féminin et les filles parlaient beaucoup de leurs enfants, de leur mari. Ça prenait beaucoup d'espace, c'était très conventionnel ».

Associé à la position sociale, le type de métier exercé influencerait également particulièrement sur la divulgation ou non de l'homosexualité. L'acceptation apparaît moins propice dans le milieu ouvrier et plus conséquente au sein des professions intellectuelles, artistiques et de services directs aux particuliers³⁵. C'est en haut de la hiérarchie sociale que l'homosexualité serait le plus souvent divulguée et acceptée. Adam explique à ce propos que « l'homosexualité semble

³⁴ Un parallèle peut être établi avec les familles homoparentales qui « modifient leur visibilité en fonction des situations dans lesquelles elle se trouvent ». Mailfert nomme cet ajustement la « révélation différentielle ». Selon cette auteure, « alors que la famille et les proches sont systématiquement mis au courant de la situation familiale, la révélation est moins systématique vis-à-vis de l'institution scolaire, et quasi inexistante dans la sphère professionnelle. La recherche de la « légitimité » engendre alors la mise en place de stratégies pour contrecarrer les risques d'étiquetage et affirmer un nouveau mode de parenté. Pendant que certaines familles optent pour des stratégies de dissimulation (négation, travail sur les mots, invisibilité...), d'autres répondent à la stigmatisation par des stratégies de visibilité (inversion de la domination, présence militante, production d'idéaux, action de visibilité, travail d'institution...) » (Mailfert, 2007 :227).

³⁵ Dans une étude consacrée au vécu de l'homosexualité au sein de la sphère professionnelle des gays et des lesbiennes, des chercheurs ont révélé la correspondance entre la divulgation de l'orientation sexuelle aux collègues de travail et la précarité de l'emploi occupé. « La stabilité ou la précarité de l'emploi ainsi que la composition du milieu de travail semblent également avoir une incidence sur la visibilité des répondants et répondantes dans le milieu de travail immédiat. Ainsi, l'orientation sexuelle des personnes jugeant que leur emploi est précaire est moins connue tant par les collègues que par les supérieurs et les subordonnés » (Chamblerland, Bernier, Lebreton, Richard et Théroux-Séguin, 2007 :35)

être plus facilement exprimée dans les milieux où prime le capital culturel par rapport au capital économique » (Adam, 1999 :60).

Ce constat apparaît quelque peu nuancé dans notre recherche. Charline, titulaire d'un BEP sténodactylo, comédienne humoriste de profession, semble vivre son homosexualité très librement au sein d'un milieu professionnel qu'elle qualifie de très tolérant. *A contrario*, l'éducation nationale n'apparaît pas comme un milieu propice à la divulgation de l'homosexualité. Christine, professeur d'éducation physique et sportive et Valérie, professeur de français, nous ont présenté leur sphère professionnelle comme étant relativement fermée à l'homosexualité. Toutes deux restent très prudentes quant à la divulgation de leur orientation sexuelle et craignent les médisances entre collègues ainsi qu'un retour négatif des élèves si ces derniers venaient à l'apprendre.

Lorsque le poste occupé implique un contact direct avec des enfants, des patients ou des usagers, l'homosexualité est tue dans la plupart des cas et les enquêtées se trouvent contraintes de jouer les « faux-semblant ». En tant qu'individu discréditable, les homosexuels ont parfois recours au « faux-semblant » dans leurs interactions quotidiennes. Le « faux-semblant » est un concept goffmanien qui désigne l'acte par lequel l'individu stigmatisé va dissimuler sa déficience (Goffman, 1986). Il relève d'un apprentissage. L'individu discréditable doit en effet apprendre à négocier le rapport avec le monde qui l'entoure et doit pouvoir juger des lieux et des contextes dans lesquels son homosexualité peut être affichée librement. À cet égard, certaines lesbiennes savent jouer de ce que Goffman a nommé « la présentation de soi ». Dans des situations sociales différentes, elles présentent des images différentes d'elles-mêmes. La peur d'être découvert et la manière de se présenter à autrui semblent très nettement liées l'une à l'autre. La révélation de l'homosexualité reste généralement soumise dans la sphère professionnelle au degré d'hostilité préalablement testé par l'individu discréditable. Dans la mesure où la tolérance est attestée par le sujet concerné lui-même et où l'acceptation s'en trouve anticipée, la divulgation de l'homosexualité aux collègues de travail n'est pas rare. Goffman écrit, à ce propos, que « très souvent, l'individu discréditable » délimite ses risques en divisant le monde en deux groupes : l'un, nombreux, auquel il ne révèle rien, et l'autre, restreint auquel il dit tout et dont il espère le soutien » (Goffman, 1986 :116).

Séverine (31 ans, Doctorat de médecine, Médecin généraliste) : « *Au travail des fois, je me dis que je ne dois pas être trop masculine (rire). C'est dur. Du coup, je fais moins de sport. À une époque, j'avais rasé mes cheveux, là ils ont repoussé. Je suis assez prudente. Le médecin avec*

qui je bosse le sait. Durant mon internat, ça dépendait des services. Dans les services trop cons, je ne disais rien. Dans les services bien où il y avait une bonne ambiance, c'était pris sur le ton de la rigolade. Avec les patients par contre jamais. Jamais, je ne l'ai dit même aux patientes lesbiennes. Ce n'est absolument pas possible et je me demande ce que ça ferait d'ailleurs ».

Outre le milieu professionnel investi, la divulgation au travail reste aussi fortement corrélée au type de poste occupé. Les postes à responsabilité semblent, en effet, quelque peu réfréner la divulgation. La gestion de l'homosexualité gravite alors autour du non-dit afin d'éviter toute stigmatisation et tout jugement dépréciatif. Ce cas de figure s'illustre dans le récit d'Annick, directrice d'une maison de retraite. Bien que son homosexualité ait été divulguée préalablement à sa venue au sein de l'institution, Annick a dû faire face à la rumeur au sein de son équipe professionnelle en coupant court, dans un premier temps, à toute discussion portée sur son homosexualité puis en répondant, par la suite, par l'affirmative en précisant que cela ne devait se répercuter en rien sur la vie de l'établissement et sur le jugement de ses compétences professionnelles. De par le poste qu'elle occupe, cette enquêtée souhaitait ne pas divulguer son homosexualité.

L'impossibilité de divulguer l'homosexualité au sein de la sphère professionnelle et la gestion du non-dit n'apparaissent pas aussi contraignants pour toutes les lesbiennes enquêtées. Contrairement à ce que l'on observe chez les lesbiennes de classes populaires, elles semblent ne pas avoir de répercussions en termes de stigmatisation chez les lesbiennes les plus instruites. Lorsque l'homosexualité n'occupe qu'une place secondaire dans la définition de soi, l'absence de révélation de l'homosexualité n'apparaît que peu problématique dans la mesure où elle n'implique pas de sacrifice identitaire. De plus, largement justifiée par le contexte relationnel dans lequel elle s'inscrit, la divulgation à certains collègues de travail ne s'apparente en rien à un *coming out*. Dans les discours, la notion de vie privée qui est associée au mode de sexualité présente la divulgation comme un acte dépourvu de la revendication d'une quelconque particularité. Parce que non constitutive de leur être tout entier, l'homosexualité est présentée par les lesbiennes comme une donnée qui ne nécessite pas d'être revendiquée. L'absence de divulgation au travail n'apparaît, de ce fait, nullement comme une censure.

Valérie (37 ans, Licence de lettre et CAPES, Professeur de français) : « Je n'ai pas forcément envie de le dire à tout le monde. Les gens ne vont pas dire « bonjour, je suis hétéro », donc je n'ai pas forcément envie de dire « bonjour, je suis homo ».

Inversement, lorsque la divulgation auprès de certains collègues de travail est effective, celle-ci ne se pose pas comme un acte libérateur mais plutôt comme nécessaire à un échange égalitaire. L'affirmation de l'homosexualité au sein de la sphère professionnelle apparaît, dans tous les cas, très sélective et dépend fortement du degré de proximité entretenu avec les personnes qui sont mises dans la confiance. La divulgation n'apparaît, en effet, que peu rattachée à la revendication de l'homosexualité et se présente dans les discours comme une nécessité dès lors que les relations professionnelles évoluent peu à peu en relation de confiance ou d'amitié. Il n'est pas rare, en effet, de constater une expression de l'homosexualité auprès de collègues devenus préalablement des amis.

Pat justifie la divulgation de son homosexualité aux collègues de travail, qu'elle présente comme des amis, par une volonté de ne pas avoir à mener « *une vie de façade* » et précise que cette dernière « *se fait naturellement quand on veut approfondir les relations* ».

Caro (29 ans, Maîtrise d'Activités Physiques Adaptées, Professeur d'activités physiques adaptée pour personnes âgées) explique quant à elle : « Je ne voulais pas mentir. Je voulais rentrer dans quelque chose dans laquelle je suis bien. C'était plus par confort. Ça me paraît important que les choses soient posées parce que forcément les collègues posent des questions. Je voulais jouer la transparence, la clarté pour pas qu'il y ait de sous-entendus ».

La divulgation de l'homosexualité au sein de la sphère professionnelle reste, malgré tout, en grande partie soumise au degré de tolérance et d'hostilité préalablement évalué. Elle ne s'effectue qu'après une mise en confiance et un test de tolérance établis auprès des collègues de travail. L'hostilité de certains collègues apparaît fréquemment saisie au travers de boutades à connotation homophobe ou d'orientations politiques clairement exprimées. Inversement, la tolérance semble être appréhendée au travers des discussions ayant trait à l'homosexualité et des attitudes qui peuvent en découler.

Dans certains cas, la divulgation n'a pas fait l'objet d'une officialisation. L'homosexualité est révélée au détour d'une conversation sur la vie quotidienne ou lorsque le couple n'est pas caché. Là encore, l'absence d'officialisation ne répond pas à la stigmatisation ou un à milieu professionnel fermé à l'homosexualité mais plutôt à la volonté de ne pas se catégoriser par sa sexualité. Le refus de s'auto-catégoriser comme homosexuelle par le biais d'une révélation officielle de l'homosexualité aux collègues amène non pas à taire son statut conjugal mais à l'aborder implicitement au gré des échanges et des discussions.

Mona (36 ans, Licence de lettres, Réceptionniste dans un hôtel) : « Au travail, je laisse comme ça. Je ne le nie pas, je ne le cache pas mais je ne suis pas là à dire « voilà, je suis homosexuelle ». Les hétéros n'arrivent pas en disant « je suis hétérosexuel » donc moi non plus. Je fais ma vie et en même temps je ne le cache pas. Aude vient parfois à mon travail. Les gens du boulot disent des choses mais ça reste dans l'équivoque. Je crois qu'ils savent mais je ne tiens pas à le verbaliser ».

Qu'il soit hostile ou tolérant à l'égard de l'homosexualité, le milieu professionnel apparaît peu influent sur les manières de vivre l'homosexualité des lesbiennes de classe moyenne ou supérieur. D'une manière générale, la dissociation entre la vie privée et la vie professionnelle semblerait plus marquée pour ces dernières impliquant un clivage plus franc entre ce qui se joue dans le quotidien et au sein de la sphère professionnelle. En outre, la mixité et la tolérance des réseaux amicaux et des cercles de connaissances semblent contrebalancer l'hostilité du milieu professionnel et celle des proches lorsqu'elles sont effectives. Les rares lesbiennes aux contextes familiaux et professionnels réfractaires à l'homosexualité trouvent ainsi des ressources non négligeables au sein de leurs cercles d'amis et de connaissances.

Conclusion

Le passage d'une mode de vie « communautaire » revendiqué et affirmé durant les années 1970 à un mode de vie davantage orienté vers la réalisation et l'épanouissement dans la conjugalité a pu être souligné dans les analyses. L'étude de cette mutation du « bonheur dans le ghetto au bonheur domestique » nous éclaire sur les modalités des changements effectifs depuis une quarantaine d'années au sein des populations homosexuelles.

La diversité des manières de vivre l'homosexualité que révèle la recherche fait écho à une « population » lesbienne subdivisée. À une échelle macrosociologique, on observe, en effet des homosexuelles qui ne peuvent avoir pour point commun que leur orientation sexuelle. Les manières d'être ou de se dire ou non lesbienne apparaissent socialement déterminées. Ce constat contrarie l'idée de proposer une définition exhaustive d'une « population » lesbienne. À l'échelle de l'individu, la transformation des manières de vivre l'homosexualité dans le temps invite à penser l'homosexualité en termes de parcours dont les modalités varient selon le niveau d'instruction et l'appartenance sociale. La notion de parcours permet de pointer des manières de vivre l'homosexualité dissociées des établissements homosexuels ou du « milieu » lesbien. Elle offre ainsi l'avantage de prendre en compte dans l'analyse un ensemble de lesbiennes souvent oubliées de par leur invisibilité dans les sphères commerciales homosexuelles.

Chez les lesbiennes au niveau d'instruction supérieur, la reconfiguration des réseaux de sociabilité rattachée à la volonté d'une plus grande mixité exprime un désir d'ouverture, un repli entre « pairs » moins prononcé et souligne l'existence d'un climat de tolérance grandissant. Le moindre investissement dans la drague et le nouvel intérêt pour le couple s'accompagne d'un rapport plus distancié avec le communautarisme à l'œuvre au sein des établissements homosexuels. L'ensemble de ces mutations suppose un relatif détachement de l'individu – certes plus ou moins prononcé selon l'appartenance sociale du sujet concerné – de la revendication et de l'affirmation de son orientation sexuelle. La place occupée par l'homosexualité dans la structuration identitaire apparaît, en effet, de nos jours, moins centrale et semble s'associer aux transformations des modes de vie homosexuels. Il importe toutefois de souligner que l'ensemble de ces évolutions reste sous l'influence d'un certain déterminisme social et se constate ainsi peu ou prou selon la position sociale occupée par les individus. *A contrario*, chez les lesbiennes de milieu populaire les plus en proie à l'isolement et à la stigmatisation, l'homosexualité occupe une place fondamentale dans la manière de se définir et reste vécue, au fil du temps, dans un « entre-soi » et dans des sphères privées. La fréquentation

d'individus exclusivement homosexuels souvent associée à l'expérience du rejet parental influe sur la place accordée aux orientations sexuelles dans la construction identitaire. Plus l'homosexualité est vécue en vase clos et plus l'affirmation identitaire semble s'orienter vers une identité homosexuelle. L'orientation sexuelle se pose alors dans ce cas-là comme l'une des composantes essentielles par le biais de laquelle l'individu va se définir et se présenter aux autres. La prégnance de l'homosexualité dans la structuration identitaire influe à son tour sur le mode de vie qui apparaît, de fait, davantage tourné vers un « entre-soi » homosexuel. L'intégration prolongée dans le « milieu » lesbien, la revendication de l'orientation homosexuelle au travers de la présentation de soi et les réseaux de sociabilité essentiellement homosexuels se trouvent, en effet, étroitement liés à la place qu'occupe l'homosexualité parmi toutes les composantes de l'identité. Plus celle-ci apparaît centrale, plus le repli entre « pairs » et le sentiment d'appartenance à un collectif homosexuel – en tant que groupe social particulier – semblent prononcés. Inversement, la mise à distance du mode de vie communautaire s'accompagne d'une moindre importance des orientations sexuelles dans la constitution de l'identité.

On peut s'interroger sur la correspondance qui s'établit ou non entre les manières de vivre l'homosexualité et les manières de faire couple des lesbiennes interviewées. À travers l'analyse des styles de conjugalité qui se profilent dans les pratiques de la vie quotidienne dans l'habitat, la seconde partie de cette thèse se donne pour finalité de saisir l'influence des manières de vivre l'homosexualité sur l'organisation conjugale des couples lesbiens installés.

2^{ème} partie : Une étude comparative des différents styles de conjugalité au sein de l’habitat des couples lesbiens.

Introduction

Dans cette seconde partie, l’étude s’intéressera aux différentes manières de faire couple qui s’observent au sein de « la » population lesbienne. Dans cette lignée, elle s’appliquera à pointer l’interdépendance qui se noue entre la conjugalité et les parcours homosexuels décrits précédemment. Nous verrons, en effet, combien il apparaît important d’appréhender les manières de faire couple et les manières de vivre l’homosexualité dans une même dynamique.

Elle visera, plus globalement, à comparer les styles de conjugalité qui prennent forme et se cristallisent dans l’habitat des couples lesbiens. Pour rappel, les résultats d’analyse exposés ont été dégagés de nos entretiens passés auprès de quinze couples lesbiens. Au nombre de trente, ces entretiens semi-directifs ont été entrepris auprès de chaque conjointe, au domicile des enquêtées. Chacun des couples rencontrés justifiait au moment de l’enquête de plus d’un an de vie commune dans un même logement. L’étude présentée concerne ainsi des femmes investies dans une relation conjugale stable.

Les unions lesbiennes demeurent, en France, encore mal connues. Alors que les études consacrées à l’homoparentalité ont connu, durant cette dernière décennie, un essor important (Descoutures, 2010, 2008; Goldberg et Allen, 2009; Gratton, 2008 ; Gross 2009, 2005 ; Gross et Courduriès 2015 ; Mailfert, 2007, 2005), que les unions de même sexe sont abordées sous

le prisme de l'homosexualité masculine (Courduriès 2008, 2006 ; Lerch, 2007), on ne dénombre que quelques travaux traitant de l'homoconjugalité féminine (Chectuti, 2008 ; Costechareire, 2011 ; Ferzli, 2001). Les recherches menées sur les couples hétérosexuels apparaissent quant à elles en nombre conséquent et ont ainsi fortement contribué à poser les jalons théoriques de cette étude des unions féminines.

Les couples lesbiens sont analysés dans cette enquête par le biais du « *système de relations* » qui s'établit entre l'espace habité et le couple habitant (Allen, 2004). Le couple se construit « *à petits pas* ». Il s'inscrit dans « *un processus lent de formation* » au cours duquel se cimentent des habitudes et se répartissent des rôles entre les partenaires (Kaufmann, 2003 : 60). Il ne peut être ainsi dissocié de la temporalité qui contribue à son élaboration. « Il n'existe pas « en soi » hors du temps. Il n'y a de couple qu'à un moment donné, dans un lieu donné, et non pas en substance quel que soit le degré de transcendance que l'on accorde à cette relation » (Duret, 2007 :30).

La conjugalité se définit comme une entité mouvante, une dynamique assujettie au jeu des interactions et des négociations entre les partenaires qui prennent forme et se transforment dans le temps. Elle s'inscrit dans un double processus. À un premier niveau, elle fait appel au cheminement ou au parcours menant à l'installation conjugale et à l'investissement dans une vie de couple stable. À une autre échelle, elle renvoie aux dynamiques œuvrant à la construction du couple une fois la mise en ménage établie. Dans cette perspective, les investigations s'attarderont sur les modes d'organisation conjugale des couples lesbiens installés. Il s'agira de comparer la manière dont ces couples construisent, réifient et cimentent leur union dans l'espace qu'ils habitent quotidiennement. Les investigations auront pour objectif de relever les régularités mais aussi les disparités qui s'expriment dans les manières de faire couple selon les appartenances sociales et les niveaux d'instruction.

- L'habitat : espace de la relation conjugale

Le couple trouve à s'édifier dans un espace dont l'acception apparaît double. Cette acception désigne l'espace de la relation entre conjoint(e)s et l'espace physique au sein duquel se tisse quotidiennement la trame de cette relation. La première dimension implique une analyse des échanges et des négociations entre partenaires participant d'un style conjugal. La deuxième inclut la notion d'habitat. Nous privilégions tout d'abord le concept d'« habitat » à celui de

« logement » ou de « domicile ». Bonnin rappelle que le « logement » ne permet pas de saisir les valeurs affectives et identitaires dont est dotée la demeure (Bonnin, 1990 :144). En revanche, l'habitat implique la notion d'habiter ou « l'ensemble des conduites, représentations, significations, investissements relatifs à l'espace habité. Il ne concerne donc pas un ou des objets mais un système de relations à l'espace habité » (Allen, 2004 :138). Il fédère ainsi deux dimensions, l'espace et les individus qui l'investissent, pour créer système. Ce système apparaît pluriel, il comprend divers jeux d'interaction.

Porteur de valeurs affectives et d'enjeux identitaires (Allen, 2004 ; Bonnin, 1990), l'habitat affiche l'empreinte de ses occupants et celle de la conjugalité. Il permet l'analyse des relations familiales (Singly, 1996), se présente comme une scène des interactions conjugales (Kaufmann, 1991) et cristallise à ce titre les modalités de la relation qui se déroule en son sein. Il participe en outre de la construction conjugale puisqu' « apprendre à se comporter à deux sous un même toit et constituer un espace commun, c'est construire l'espace de la relation en même temps que la relation. C'est construire un « nous » » (Eleb, 2004 : 313). L'espace habité renseigne ainsi sur le couple et dépeint, par l'entremise de nombreux indicateurs, le style conjugal de l'union qu'il abrite. Au cœur de ses agencements, de ses différents modes d'appropriation et des sociabilités qui se déroulent en son sein, se cristallisent en effet les négociations inhérentes à la relation conjugale. Il se présente ainsi comme un espace d'observation privilégié pour saisir et comprendre les modalités qui façonnent le style de la relation.

L'espace domestique joue « un rôle central dans la construction conjugale : c'est à travers la relation du couple à son logement que se construit la conjugalité et se redéfinit la position des individus dans le couple » (Faure-Rouesnel, 2004 :337). A cet effet, il se présentera dans cette étude comme le point d'ancrage des investigations empiriques.

- La pluralité des styles conjugaux

Les couples présentent de nos jours des modes de fonctionnement disparates. On observe, en effet, des unions « *sur mesure* » qui se caractérisent par la diversité des styles d'interactions conjugales qu'elles mettent en scène et par le rôle d'acteur que tient désormais l'individu dans le choix et la construction de sa relation conjugale (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a). La diversité des styles conjugaux contemporains « engage des philosophies conjugales distinctes, c'est-à-dire des manières de penser ce qu'est et doit être le couple » (Déchaux, 2007 : 34).

En s'attardant sur la manière dont le couple « définit les territoires de son identité, se construit un « mythe » et des rites, agence les rôles et pouvoirs de chacun, et marque ses frontières avec l'extérieur », Kellerhals, Widmer et Levy ont pointé la diversité des modes de fonctionnement conjugaux (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a :7). Ils expliquent à cet égard que « plus que naguère, le couple doit inventer sa relation, lui donner sa mesure » et que « trois tâches fondamentales l'attendent : la fixation de ses frontières, la hiérarchisation de ses objectifs et l'organisation de son travail ». Ces trois tâches définissent « les trois dimensions du style conjugal » (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a : 55).

Classifiés en cinq catégories, les styles conjugaux présentent des modes de cohésion et de régulation diversifiés.

La cohésion caractérise la propension du couple à la fusion ou à l'autonomie de ses membres et à son ouverture ou sa fermeture à l'égard des environnements extérieurs. On observe, aux extrêmes, des configurations conjugales tantôt régies par la prépondérance des individualités, tantôt gouvernées par l'hégémonie du « nous conjugal ». La mesure de ces deux caractéristiques renseigne sur le degré de fusion ou d'autonomie qui orchestre la relation. « À cet égard, les philosophies conjugales sont diverses : certains pensent qu'un bon couple doit tout partager, et qu'il faut être d'accord sur tout ; d'autres, au contraire, veulent fixer au « nous couple » des limites précises et rester maîtres de ce qu'ils lui donneront ou non » (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a : 57).

La régulation se décompose quant à elle en trois dimensions : la répartition ou la spécialisation des rôles dans le couple, la hiérarchie entre les genres et les générations et les règles instituant la vie du ménage.

Par l'étude des négociations conjugales qui se cristallisent dans les différents modes d'appropriation spatiale dans l'habitat, nous proposons d'exposer la spécialisation des rôles et le privilège accordé à l'autonomie ou à la fusion chez les couples lesbiens. Dans cette même dynamique, l'analyse des sociabilités qui se déroulent au sein de cet espace permettra de saisir les rapports plus ou moins ténus que ces couples entretiennent avec l'extérieur. Les observations se focaliseront, à cet effet, sur les modalités qui orchestrent l'ouverture ou la fermeture des couples à l'égard des cercles familiaux, amicaux ou de connaissances.

- Habitat et styles de conjugalité : les axes d'investigation

Il peut être établi que l'habitat cristallise le style de conjugalité du couple qui l'investit, qu'il renseigne - au travers de multiples indicateurs – sur les composantes qui tendent à édifier le style conjugal. Il abrite tout autant qu'il produit l'union des deux partenaires. Il s'ancre au cœur des tensions qui peuvent s'établir entre ce qui relève du collectif et de l'individuel. Dans cette perspective, l'étude des organisations conjugales et celle de l'ancrage des identités individuelle et conjugale au sein de l'habitat des couples enquêtés consistera en une analyse des modes d'appropriation spatiale et des agencements dont il fait l'objet, du matériel, des modes d'organisation domestique et des sociabilités qui se déploient en son sein.

Ces investigations se déclineront en quatre axes.

Le premier axe d'analyse consistera à étudier la conjugalité au travers de la matérialité dans l'habitat. Il s'intéressera à l'activité de décoration et aux investissements conjoints et personnels des différents espaces de l'habitat. Il s'agira de « comprendre comment les deux individus qui composent le couple tentent de constituer leur nouvelle identité conjugale par l'intermédiaire de l'organisation et de l'appropriation de l'espace domestique. (...) L'étude de la culture matérielle dans le logement et de l'installation résidentielle à travers l'analyse de l'appropriation des lieux par le couple peut permettre de saisir comment s'opère la construction sociale de la conjugalité (Faure-Rouesnel, 2004 :327). Empreinte des négociations conjugales, l'activité de décoration devrait ainsi renseigner sur les pouvoirs décisionnels et les pouvoirs d'influence, sur les rôles de chacun et sur le jeu qui s'établit entre le « je » et le « nous » dans la relation. Les investissements dont font l'objet les différents espaces de l'habitat devraient quant à eux permettre l'étude de l'alternance de la « vie seule » et de la « vie avec » dans l'habitat. Ces deux dimensions devraient compléter l'étude de la cohésion et de la régulation conjugales et l'analyse du style de conjugalité.

La seconde dimension analytique devrait compléter celle qui vient d'être exposée. La focale s'orientera vers l'organisation domestique dans l'habitat. A l'instar de la matérialité, cette composante semble elle aussi sous-tendre les logiques du mode de fonctionnement conjugal. Selon Eleb, « l'organisation de la maison est une sorte de (...) métaphore spatiale des relations

dans le couple et la famille, et de la place de chacun » (Eleb, 2004 :322). L'organisation domestique permettra l'étude de la routinisation, par l'observation, entre autres, des modalités qui orchestrent le travail ménager (modes de répartition des tâches, programmation ou non des activités ménagères) et la saisie plus fine de la spécialisation des rôles dans le couple.

Le troisième axe d'analyse portera sur les modes de sociabilité à l'œuvre au sein de l'habitat. A l'instar de la définition qu'en propose Grafmeyer, les sociabilités sont entendues dans cette étude comme des rapports interpersonnels, hérités ou construits qui se caractérisent par un minimum d'intensité, de régularité et de stabilité au cours du temps (Grafmeyer, 1995). Ce dernier souligne toutefois que traiter de la sociabilité amène également à s'intéresser aux interactions plus éphémères et plus fragiles qui peuvent s'instaurer en diverses circonstances de la vie quotidienne. Dans cette perspective, nos investigations se limiteront à l'analyse des sociabilités amicales et familiales impliquant des liens forts, hérités ou construits et à celles plus fugaces mobilisant des liens faibles entretenus avec de simples connaissances. Elles devraient permettre la saisie de certaines composantes de la cohésion et de la régulation conjugale et contribuer à définir les styles de conjugalité. Plusieurs niveaux d'analyse seront, à cet effet, exploités.

Les observations porteront sur l'ouverture de l'habitat. Il s'agira de mesurer l'importance et les modalités de cette ouverture. Nous comparerons la fréquence des sociabilités amicales et familiales ainsi que les modes de réception qui les accompagnent. A qui les couples lesbiens ouvrent-ils le plus leur logement ? Pour quels types de réceptions (partage d'un apéritif, d'un repas, hébergement, etc.) ? Quels degrés de formalité accompagnent ces réceptions (visite formelle et programmée, aléatoire et spontanée, etc.) ? Ces questionnements devraient renseigner sur le degré de fusion conjugale, sur l'ouverture des couples à l'environnement, sur les rapports qu'ils entretiennent avec l'extérieur. Ils devraient également éclairer sur le degré de routinisation et sur les négociations entre partenaires qui se cristallisent autour de la gestion des réceptions dans l'habitat.

Ces différents niveaux d'investigation sous-tendraient, d'une manière générale, les liens entre ce qui se joue dehors (au sein des sphères publiques) et ce qui se joue dedans (dans la sphère privée de l'habitat) pour les couples lesbiens. Aussi, les résultats d'analyse devraient faire écho plus globalement aux manières de vivre l'homosexualité.

Enfin, le dernier segment d'analyse s'intéressera aux représentations et aux sens que les partenaires confèrent individuellement et collectivement à l'espace qu'ils habitent. L'objectif sera de confronter les pratiques et les représentations, d'articuler les représentations que les conjoint(e)s ont de leur habitat et les constats dégagés des quatre dimensions analytiques exposées précédemment. S'intéresser au sens donné à l'habitat, c'est, en effet, interroger le sens subjectif de ce qui se joue individuellement mais aussi conjointement au sein de l'espace habité. L'analyse des représentations devrait pointer les concordances ou les disparités entre ce que pensent les lesbiennes de leur habitat et les pratiques qu'elles y déploient. Elle devrait également mettre en lumière les « tensions » entre le « je » des partenaires et le « nous » conjugal, entre le « chez moi » et le « chez nous » et par-delà renseigner sur les styles de conjugalité. Plus globalement, elle s'ancrera dans la perspective - commune à toutes les dimensions de l'objet - visant à comparer la manière dont se construit la conjugalité des couples lesbiens selon les appartenances sociales.

CHAPITRE I. LES COUPLES LESBIENS ET LE PLURALISME FAMILIAL

I. Pluralisme familial et pluralisme normatif

En sociologie de la famille, les mutations familiales récentes font l'objet de diverses interprétations. On parle à cet égard de *privatisation*, d'*individualisation* ou encore de *désinstitutionnalisation* pour débattre des transformations que connaît la famille aujourd'hui. Proches les unes des autres, ces trois notions, offrent un aperçu de ces transformations mais restent toutefois incomplètes pour les saisir dans leur intégralité. Le terme de *privatisation* implique une vision de la famille entièrement assujettie à la vie privée ou intime des individus et déconnectée ou « hermétique » aux institutions qui contribuent à la réguler. Or, bien qu'il revienne aux individus de « décider par eux-mêmes de leur vie privée et de l'orientation à lui donner », la famille reste « sans cesse en rapport avec le reste de la société (école, économie ; santé, vie politique, etc.) » (Déchaux, 2014 :2). Assujettie aux décisions individuelles, elle n'en reste pas moins soumise aux interventions de l'Etat et notamment aux politiques sociales et familiales qui participent de sa régulation. L'*individualisation* implique, quant à elle, que la famille apparaît désormais au service des individus et d'une « quête du bonheur et de l'épanouissement personnel » au détriment d'une « perpétuation du collectif familial ». Or, le désir de vivre en couple, celui d'avoir des enfants et la pérennité des relations avec le réseau de parenté viennent contrarier l'idée du délitement du collectif familial. Bien que « les appartenances familiales se redéfinissent » et que « l'individu ne soit plus, de façon aussi nette qu'hier, au service du groupe familial », « la famille reste un groupe d'appartenance primaire ». La *désinstitutionnalisation* présente, quant à elle, la famille comme une institution désormais précaire au sein de laquelle les rôles et les positions ne seraient plus clairement définis. La famille se composerait de « relations instables, négociées, réversibles ». « Or, à bien des égards, la famille reste une institution sociale et juridique centrale. Les individus déclarent y être très attachés malgré la plus grande précarité des liens familiaux » (Bréchon et Tchernia, 2009). À travers le pacs institué en 1999 et le mariage pour tous en 2013, on assiste en outre à un

processus d'institutionnalisation des modes de vie conjugaux et familiaux demeurant jusqu'alors informels. Même si « la dimension contractuelle et négociée du lien familial progresse au détriment de son aspect statutaire et assigné », même s'il « en résulte une moindre stabilité de l'institution familiale et une incertitude de ses contours », la famille présente encore de nos jours un caractère institué (Déchaux, 2014 :3).

À défaut d'interpréter ses transformations par le biais de ces trois terminologies, il apparaît heuristique de penser la famille d'aujourd'hui par son pluralisme. Cette perspective offre l'avantage de prendre en compte dans l'analyse la variété des configurations familiales ainsi que la pluralité des normes qui régulent et instituent les rôles et les relations au sein de la sphère familiale. La famille « s'est ouverte au pluralisme, dans les faits comme dans le système juridique qui l'appréhende » (Murat, 2008 :20). De ce pluralisme découlent des morphologies familiales diversifiées mais aussi des philosophies familiales spécifiques. « Depuis une trentaine d'années, les expériences familiales et les parcours familiaux (décohabitation, mise en couple, arrivée de l'enfant, séparations, recompositions, etc.) se sont fragmentés. La diversité croissante des familles est indiscutable. Elle est morphologique - et se traduit par la variété des structures familiales (famille conjugale classique, famille monoparentale, famille recomposée, famille homoparentale, couple marié/pacsé/union libre déclarée ou non, etc.) -, mais aussi « idéologique » : différentes manières de concevoir sa vie de famille (vie de couple, parentalité, filiation, etc.) coexistent » (Déchaux, 2014 :3). L'acception de la famille doit être entendue désormais dans sa diversité. Si la famille n'est « qu'un mot » (Bourdieu, 1993), ce mot s'écrit au pluriel. L'analyse socio-historique du pluralisme familial révèle un phénomène qui n'est pas inédit. La pluralité caractérisait aussi la famille dans la société d'Ancien Régime. En effet, le modèle de la famille traditionnelle incarnée par la femme au foyer se consacrant à l'éducation des enfants n'a été dominant qu'entre les années 1920 et 1960 (Segalen, 2006). Pour autant, le pluralisme de la famille actuelle tend à se différencier de celui qui caractérisait la famille au siècle dernier. Auparavant, la diversité familiale était la norme et « découlait des traditions et coutumes successorales, des clivages régionaux ou de classes » (Déchaux, 2007 :24). Elle émanait de différences régionales ou d'inégalités sociales. À une époque, « vivre à Paris ou en Bretagne avait de profondes implications familiales » et « famille bourgeoise et famille ouvrière différaient en tout point » (Burguière, Klapisch-Zuber, Segalen, Zonabend, 1986). Le pluralisme familial actuel résulte, quant à lui, « d'une transformation profonde des rapports entre les sexes, entre les générations et de l'émergence d'un nouvel équilibre entre autonomie individuelle et appartenance familiale » (Déchaux, 2007 :24).

Au travers de ces mutations familiales, le couple a connu lui aussi certaines transformations. Ses configurations sont plurielles. Aux couples mariés composés d'un homme et d'une femme partageant un même logement se sont associés les couples non cohabitant, les unions de même sexe, les couples pacsés ou en union libre. Le couple doit être un lieu d'épanouissement personnel. L'autre doit être un Pygmalion (Singly, 2002). La relation conjugale apparaît ainsi soumise aux attentes et aux exigences personnelles. « En somme, le couple aurait connu un renversement sans précédent : c'est lui qui serait au service de l'individu plutôt que l'inverse » (Déchaux, 2007 :32). Porté également par le sentiment amoureux, il se trouve fragilisé par l'importance accordée à ces nouvelles exigences et par la réversibilité des sentiments. L'amour occupe une place de choix dans la formation des unions³⁶. Les mariages sont célébrés en son nom et les séparations justifiées par son évanescence. « Le sentiment amoureux constitue l'élément essentiel de la relation conjugale dans une société qui fait du libre arbitre et de l'épanouissement personnel deux valeurs cardinales » (Collet et Santelli, 2012 :18). De nos jours, le couple présente ainsi un double caractère : il est « à la fois plus attirant, plus intégrateur dans les relations interpersonnelles, et plus précaire, sujet à être remis en cause du jour au lendemain » (Kaufmann, 2003 :37). Selon Kellerhals, Widmer et Levy, l'évolution des configurations et des organisations conjugales tient à plusieurs changements démographiques survenus au cours des quarante dernières années (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a). La probabilité d'un divorce ou d'une séparation a considérablement augmenté et concerne actuellement presque une relation sur deux. L'éventualité d'une séparation s'inclut désormais dans le vécu et la conception de la relation. L'incertitude amène à renégocier l'investissement de soi dans le couple sans pour autant s'appuyer sur un modèle conjugal prédéfini. La gestion de la vie à deux prend un caractère privé. La généralisation des unions hors mariage et l'augmentation du nombre des séparations attestent d'une mise à distance des modèles conjugaux préétablis. Les individus formulent la volonté d'organiser leur vie conjugale à leur convenance. Enfin, l'importance accordée aux liens électifs au sein de la parenté, la gestion d'une double carrière professionnelle au sein du couple et la remise en cause de la linéarité des

³⁶ L'amour est rentré progressivement dans le mariage. Le mariage d'amour relève en effet d'une évolution historique. « (...) la montée du sentiment a beaucoup changé le paysage conjugal. Il se manifesta d'abord de façon erratique, non centré sur le couple : le XVIIIe siècle le canalise en le domestiquant sous la forme d'une passion tranquille, calmement cultivée à l'intérieur de l'union installée. Mais ce qui devait arriver arriva : le choix initial du conjoint, fondateur de l'institution, fut à son tour contaminé. Apparut alors ce que l'époque nomma le « mariage d'inclination » (opposé au mariage arrangé), qui connut la gloire que l'on sait au théâtre et dans les romans » (Kaufmann, 2003 :36). « Très doucement, non sans résistance, il [l'amour] est entré par le biais de l'imaginaire (l'amour courtois, le théâtre du XVIIe siècle, les grands romans). (...) En France, c'est à partir de la Première Guerre Mondiale que tout le monde est convaincu qu'un vrai mariage, c'est un mariage d'amour. Ensuite, dès la fin des années 60, les mariages même d'amour commencent à décliner » (Singly, 2007a :14).

cycles de vie familiaux au profit de trajectoires plus individualisées ont complexifié l'identification à un modèle conjugal et invité les individus à trouver leur propre style conjugal. Le couple est désormais au service de l'individu qui contribue lui-même à le façonner, à le marquer de son empreinte. Aussi, la conjugalité contemporaine doit être appréhendée par la relation d'interdépendance qui lie le couple et l'individu. Une manière de saisir cette interdépendance consiste à s'attarder sur les dimensions identitaires qui se jouent dans la relation conjugale. L'organisation du couple offre en effet une lecture de l'articulation, des négociations et des tensions qui se nouent entre le « je » (soit l'identité individuelle de chaque partenaire) et le « nous » (soit l'identité collective ou l'identité du couple). Les recherches ont révélé à cet égard une pluralité de styles conjugaux (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a) et par là même « différentes façons de placer le curseur entre le « nous » et le « je » » (Déchaux, 2007 :34).

Étudier le couple amène plus largement à s'intéresser à la parenté. « Le terme de « parenté » recouvre deux acceptions. La première se réfère à « l'ensemble des lois et des principes qui énoncent les liens de parenté ; en ce sens, la parenté est un dispositif institutionnel et symbolique qui attribue des enfants aux parents. La deuxième recouvre l'ensemble des liens et relations entre individus apparentés, les uns cohabitant dans un même foyer, les autres résidant à l'écart. On parlera de « modèle de parenté » pour le premier sens et de « système de parenté » pour le second » (Déchaux, 2003 :53). Le « système de parenté » fait appel aux pratiques familiales et aux normes qui contribuent à les réguler. La diversité de ces normes et de ces pratiques corrobore le pluralisme morphologique qui caractérise la famille contemporaine. Elle fait également écho à la pluralité des manières de faire couple et régule la place et les rôles qu'occupent les individus dans leur dyade amoureuse. S'intéresser au « système de parenté » c'est s'interroger sur qui doit faire quoi ? Qui occupe quelle place ? Le « modèle de parenté » implique, quant à lui, des normes d'intelligibilité (des catégories de pensée) qui régulent les croyances de la parenté et les représentations que les individus nourrissent à l'égard de la place de chacun dans la famille ou dans le couple. De ces normes d'intelligibilité découlent des manières de voir le monde autour de soi et de le rendre intelligible. On pourrait parler de « grammaires familiales » ou d'ontologie profane. Il s'agit de s'interroger sur la parenté, sur ce qui la constitue. En débattre ou s'interroger sur ce sujet oblige à mettre des mots sur des catégories qui relèvent de l'implicite. Qui est parent de qui ? Qu'est-ce qui fait couple ? On relève, à cet égard, des philosophies familiales et conjugales plurielles.

L'étude de la conjugalité invite à appréhender les normes qui régulent à la fois les pratiques, les rôles et les représentations dans le couple. Elle amène, autrement dit, à s'intéresser à la fois au « système » et au « modèle » de parenté. Il peut être entendu que « le couple est à la fois un système d'action et un système de symboles. Faire couple, c'est accorder ses actions et ses pensées mais selon des modes de coopération qui peuvent être très divers » (Déchaux, 2007 :34). La pluralisation des manières de faire couple laisse-t-elle supposer une totale disparition des normes régissant ce système d'action et de symboles ? « Parler de pluralité croissante des options de vie ne signifie pas que chacun invente réellement sa vie et que toute influence normative a disparu » (Déchaux, 2015). En effet, « l'émergence de normes nouvelles conduit à un pluralisme normatif. En ce sens, la famille ne se caractérise pas par l'affaiblissement des normes mais plutôt par leur abondance » (Déchaux, 2007 :110). Bien que pluriels parce qu'associés à des styles de conjugalité diversifiés, les cadres normatifs n'en contribuent pas moins à ordonner les relations conjugales, à orchestrer leur mesure. Du pluralisme conjugal découle ainsi une pluralisation des normes régissant les couples contemporains. Ces normes ne sont pas nécessairement « nouvelles dans leur contenu » et « loin d'être codifiées sous la forme d'une règle instituée, se diffusent par des voies inédites jusqu'à atteindre le cœur de l'intimité familiale. Elles indiquent aux individus ce que doit être un bon couple, (...) » (Déchaux, 2011 :26). Le « devoir d'inventer sa vie s'accompagne d'une moindre emprise de tous les magistères moraux » (Mendras, 1988). Désormais, les normes ne sont plus édictées par le groupe d'appartenance ou la religion. Elles se diffusent par les médias, par la « marchandisation de l'intimité », la psychologie, le droit, etc. « La normalisation de la vie familiale est « douce et anonyme » (...). Douce, parce que le contrôle est implicite et bienveillant. Il prend la forme de conseils pratiques, de recommandations, de services, mais a pour effet de façonner les aspirations. Anonyme, parce qu'on chercherait en vain un magistère moral s'assurant comme tel et des institutions chargées de diffuser la bonne parole » (Déchaux, 2011 :28). On peut ainsi admettre que « la famille, à défaut d'être moins régulée qu'avant, l'est surtout autrement. » (Déchaux, 2010 : 99). Les normes qui la régissent « définissent l'espace des possibles, le cadre indissociablement épistémique et normatif dans lequel les individus raisonnent, se construisent et orientent leur action » (Déchaux, 2010 :101).

Au regard de cette pluralité normative, on peut s'interroger sur la manière dont les couples lesbiens s'instituent, régulent les pratiques, les rôles et les représentations qui participent de leur élaboration. Comment ces unions de même sexe arrivent-elles à composer avec des normes, qui bien que plurielles, restent étroitement associées au modèle hétérosexuel ? Comment arrivent-elles à composer ou à se défaire de ce modèle de référence qui alimente l'expertise de

la presse féminine, celle des médias et des conseils en psychologie ou sexologie ? Nous verrons, au travers de nos analyses, qu'au sein de ces unions la propension à s'établir comme couple s'institue à un pôle par une adhésion forte à des modèles prédéfinis et à un autre par un « bricolage » accordant davantage de place à des rôles et des pratiques conjugales sur mesure. Il ressort de cette disparité des conceptions du couple différenciées. Nous verrons que chez les lesbiennes les moins dotées en capital culturel, le couple ne peut être dissocié, dans son acception, du modèle hétérosexuel. L'influence hétéronormative est forte. *A contrario*, chez les lesbiennes au niveau d'instruction supérieur, l'élaboration du couple et la place non négligeable qu'elle accorde aux négociations entre conjointes implique une conception du couple qui transcende la sexualité. En d'autres termes, un couple est un couple quel que soit son mode de sexualité.

II. Les couples lesbiens et la pluralité des styles conjugaux

La diversification des manières de faire couple s'accompagne de philosophies familiales distinctes qui « revendiquent toutes une égale dignité même si certaines sont encore stigmatisées » (Déchaux, 2014 :3). Il existe ainsi un ordre de légitimité accordant la primeur à certaines configurations conjugales. C'est ainsi que prédomine le modèle du couple hétérosexuel cohabitant. Les unions de même sexe ne bénéficient pas de la même légitimité et restent assujetties à une stigmatisation selon les milieux sociaux dans lesquels elles évoluent. Au regard de la prédominance des cadres normatifs hétérosexués qui confère aux unions hétérosexuelles leur légitimité, on peut se demander comment les couples lesbiens trouvent à asseoir leur légitimité ? De quelle manière trouvent-ils à combler l'absence de normes qui contribuent à orchestrer les unions hétérosexuelles et à leur conférer le statut de modèle de référence ? Comment ces couples trouvent-ils des accommodements pour faire accepter les choix qui sont les leurs ? À cet égard, les unions de même sexe s'apparentent à des « institutions incomplètes » pour lesquelles les rôles, les normes et les valeurs ne sont pas prédéfinis. Le terme « d'institution incomplète » a été initialement conceptualisé par Cherlin à propos des familles recomposées au sein desquelles les normes et les rôles ne sont pas clairement définis

(Cherlin, 1978). Au sein de ces familles, « les places des différents protagonistes sont floues, définies à tâtons par essais-erreur, notamment selon la trajectoire familiale antérieure à la recomposition (...). Cela confère à la recomposition familiale un caractère très contingent. La variété des expériences est grande et toujours susceptible d'évoluer. Les familles recomposées sont avant tout des processus, des laboratoires dans lesquels la parenté s'élabore continûment » (Déchaux, 2007 :72). Par analogie, les couples lesbiens se confrontent à cette même absence de normes, les modèles de référence étant réservés aux couples hétérosexuels. Dès lors, par quel « bricolage » trouvent-ils à combler le vide normatif auquel ils sont confrontés et à s'instituer comme couple ? Par une analyse des pratiques qui régissent la vie quotidienne de ces couples dans leur habitat, nous verrons comment ces unions trouvent « leur mesure » selon les ressources qui leur sont propres. Tout comme les couples lesbiens, les familles homoparentales féminines apparaissent comme « des « institutions incomplètes » qui ne cessent de jouer avec les normes établies » (Darius et Déchaux, 2016 :142). Les recherches menées sur l'homoparentalité mettent en évidence leur rapport « réflexif » à la parenté. Ces familles « sont engagées, de manière contrainte mais aussi inventive, dans un processus de réinterprétation qui les amène à faire du neuf avec de l'ancien et réciproquement ». À la croisée des appartenances sociales, des pratiques de la vie quotidienne et des représentations du couple et de l'habitat, nous verrons par quelle élaboration réflexive, les unions lesbiennes trouvent, elles aussi, à instituer leurs manières de faire couple.

À l'instar de ce que l'on observe chez les couples hétérosexuels (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a), nous formulons l'hypothèse qu'à travers leurs ressources socialement déterminées³⁷, les couples lesbiens trouvent à s'établir à distance des modèles conjugaux les plus traditionnels avec plus ou moins d'aisance. Cette hypothèse sous-tend un lien corrélatif entre les ressources sociales dont sont pourvues les enquêtées et la mise à distance ou au contraire l'adhésion aux modèles conjugaux les plus traditionnels. « Les ressources culturelles du couple ont un impact fort sur les styles d'interactions (conjugales) » (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004b) . En effet, « La conjugalité est à « géométrie variable » (Singly,1986), et connaît même des variations considérables selon les classes sociales » (Schwartz, 1990 :91). On peut se demander à cet égard

³⁷ « Si chacun choisit – ou développe - son style (conjugal), il le fait sous certaines contraintes. Chaque « formule » a ses coûts ; chacune fait intervenir des savoirs, des techniques relationnelles, inégalement complexes ; chacune suppose des formes diverses de pouvoir et de dépendance. Or ces ressources, savoirs et pouvoirs ne sont pas répartis au hasard. Ils varient selon les professions, les éducations, les héritages, les contextes » (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a : 10)

si les contraintes normatives ont le même poids selon l'appartenance sociale des lesbiennes enquêtées.

Les couples lesbiens mettent en scène deux individus de même sexe. On peut s'interroger sur la manière dont deux femmes trouvent à composer avec cette similitude des sexes dans leur relation conjugale. De quelle manière et par quel biais les protagonistes tendent à inventer des rôles³⁸ sur mesure, proches, ou au contraire, distanciés des modèles traditionnels prédéfinis.

Nous verrons que chez les couples lesbiens, comme chez les couples hétérosexuels, la marge de manœuvre pour inventer et composer sa relation conjugale apparaît socialement déterminée. Alors que les références à la norme sembleraient gouverner les manières de faire couple des lesbiennes de milieu populaire, les jeux de négociations et la mobilisation de ressources personnelles (les goûts, les savoir-faire, les compétences, etc.) sembleraient orchestrer celles des lesbiennes de classes moyennes et supérieures. À propos de l'organisation domestique dans les milieux populaires, Kaufmann évoque l'influence du « modèle de la division ancienne par les rôles socialement préconstruits, qui dictaient à l'individu ce qu'il devait faire. À défaut de rôles inscrits dans la tradition, les partenaires mettent au point des habitudes et des règles d'interaction à l'intérieur desquelles ils n'ont plus ensuite qu'à se laisser glisser » (Kaufmann, 1992 :85). Les influences normatives seraient ainsi plus prégnantes au sein des couples lesbiens les moins dotés socialement. Dans cette lignée, on peut supposer que l'adhésion et l'influence de l'hétéronormativité (entendue ici comme un système normatif de rôles et de normes genrées) auraient davantage de poids chez les lesbiennes de milieu populaire.

Par une lecture croisée des pratiques de la vie quotidienne et des appartenances sociales, nous proposons d'étudier ce qui se joue chez les couples lesbiens au regard d'une typologie des styles conjugaux hétérosexuels. Bien que diversifiés, les profils conjugaux contemporains affichent en tendance certaines permanences et récurrences que l'analyse typologique permet d'objectiver.

Dans le cadre d'une étude par questionnaires menée en 1998 et 1999 auprès de 1500 couples suisses, Kellerhals, Widmer et Levy ont établi une typologie des styles conjugaux en cinq catégories (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004). Cette typologie s'est dégagée de l'analyse croisée des modes de cohésion et de régulation conjugales.

La cohésion renvoie au degré de fusion ou d'autonomie, au degré d'ouverture du couple à l'environnement et aux attentes qu'ont les partenaires à l'égard de leur union. Côté fusion, on

³⁸ Le rôle est entendu « comme un ensemble structuré de normes de comportement ». (Kellerhals, Troutot et Lazega : 1984 :39).

constate aux extrêmes « deux figures différentes : soit le « nous » gère les frontières du « je », soit c'est l'inverse. On parlera d'attitudes fusionnelles pour désigner une situation où le « nous » gère l'essentiel des ressources et que celles-ci sont globalement partagées, et d'attitudes autonomistes pour désigner la situation inverse » (Kellerhals, Widmer, Levy, 2004a :57). En ce qui concerne l'ouverture à l'environnement, l'analyse s'intéresse au type et au caractère des échanges que le couple entretient avec l'extérieur (famille, amis, médias, école, etc.). On observe des couples fortement repliés sur l'univers domestique, exprimant une certaine défiance quant à la différence et à la nouveauté. D'autres se nourrissent, au contraire, de leurs contacts avec autrui et tiennent à leur ouverture sur l'extérieur. Les attentes ou les objectifs qu'imputent les partenaires à leur vie commune se décomposent, quant à eux, en deux catégories ; celle des objectifs instrumentaux et celle des finalités expressives. Les premiers « font de la relation conjugale un instrument au service d'une cause extérieure (profession, patrimoine, santé, éducation, etc.) ». Les secondes se centrent quant à elles « sur la relation elle-même : communication, épanouissement sexuel, réconfort ». Selon Kellerhals, Widmer et Levy, les finalités expressives s'observeraient de nos jours dans tous les modes de fonctionnement conjugaux. Seuls les objectifs instrumentaux contribueraient à différencier les modes de conjugalité.

Corrélée à la cohésion, **la régulation** qui contribue à définir les styles de conjugalité, se décompose en trois dimensions. « En vue de construire son unité, sa cohésion, tout groupe doit coordonner les actions de ses membres en vue d'atteindre ses buts. Il doit à cet effet préciser les rôles de chacun, établir des hiérarchies entre genres et générations, définir des disciplines ou routines organisant les lieux et temps de la vie du ménage. Ces trois composantes constituent le mode de régulation du groupe » (Kellerhals, Widmer, Levy, 2004a :61). La spécialisation des rôles renvoie aux fonctions et attributs auxquels répond chacun des deux conjoints dans la gestion de la relation et dans celle de la vie quotidienne. Pour le relationnel, il est question d'orientation, de médiation et de soutien émotionnel. « L'orientation concerne l'apport des informations pertinentes et le poids exercé dans la discussion. La médiation a trait au maintien de l'ordre et à la gestion des conflits (...). Le soutien émotionnel consiste d'abord à détendre l'atmosphère en cas de tension, (...), à encourager, consoler, manifester son empathie (...) » (Kellerhals, Widmer, Levy, 2004a :63). Dans la gestion de la vie quotidienne, les tâches connaissent également une répartition, attribuant à chacun des rôles définis en termes d'éducation des enfants, de prise en charge du travail domestique ou professionnel. Au côté de cette spécialisation des rôles, on observe une hiérarchisation dans le couple. Cette dernière fait appel à la notion de pouvoir décisionnel et d'influence. Il s'agit de cerner qui décide de

quoi dans la vie conjugale mais aussi d'éclairer de façon plus fine le pouvoir d'influence des partenaires qui s'opère au travers de l'imposition d'idées et de ressources se transformant en normes et valeurs. Enfin, dernière composante de la régulation, la routinisation renvoie à la présence ou non d'improvisation dans la vie quotidienne. Certains couples valorisent l'imprévu et la spontanéité. Le sentiment de répétitivité est faible et les activités de la vie quotidienne s'inscrivent dans un cadre temporel plutôt lâche. D'autres, au contraire, ponctuent leur vie de manière ordonnée, inscrivant leur quotidien dans un cadre spatio-temporel strict.

À la croisée des modes de cohésion et de régulation conjugale, on relève :

- **Le style « bastion »** qui se caractérise « par son unité et son consensus plutôt que par la singularité ou l'autonomie de ses membres. L'organisation conjugale est agencée autour de différences de genre et de routines quotidiennes assez rigidement définies. Plutôt jaloux de son intimité, le groupe maintient cependant, par l'un de ses membres, un certain contact avec l'environnement. Les valeurs de solidarité, de stabilité et de sécurité dominant ».

- **Le style « cocon »** qui « s'organise autour des valeurs de confort. (...). Le groupe est clos sur lui-même. A l'intérieur du couple, les repères sont précis : les espaces sont dotés de fonctions précises et l'ordonnance des rythmes accentue le sentiment de sécurité. On n'est pas pourtant dans la tradition : le manque d'intérêt pour les fonctions externes de l'union ainsi que la faible différenciation des rôles fonctionnels et l'égalitarisme (...) nous en séparent ».

- **Le style « association »** qui se caractérise par une « normativité assez faible. Les valeurs dominantes sont la négociation et la communication, moyens de concilier l'autonomie et l'authenticité reconnues à chacun avec les impératifs ou contraintes de la vie commune. (...). Le couple est très ouvert sur l'extérieur. Il répugne aux routines et rejette une organisation du travail fondée sur la différence des genres ».

- **Le style « compagnonnage »** qui met en scène des « individus qui s'estompent un peu derrière le souci du bien commun. L'envie de ne faire qu'un, mais aussi d'aller ensemble vers une communauté (...) à laquelle on souhaite rendre certains comptes, apparaît comme le projet central. La souplesse en matière d'organisation conjugale, la volonté affirmée d'égalité et le

refus de la routine s'orientent davantage vers l'idée de partage équitable que vers celle de négociation comptable ».

- **Le style « parallèle »** dont « l'unité du groupe est bâtie sur la complémentarité des fonctions et la fermeture par rapport à l'environnement plutôt que sur la complémentarité des esprits ou des cœurs (...). La hiérarchie des genres est plus marquée qu'ailleurs et la routine est valorisée. ». En outre, dans ce style de conjugalité « Les conjoints, comme dans le style « association », insistent très peu sur la fusion. Ils ont leurs activités propres, leurs idées à eux. Leurs goûts diffèrent plus souvent qu'ailleurs. Ils semblent vivre dans des mondes assez séparés. »

	Parallèle	Compagnonnage	Bastion	Association	Cocon
Cohésion					
Fusion	-	+	+	-	+
Clôture	+	-	+	-	+
Tradition	+	-	+	-	-
Régulation					
Rôles	Différenciés	Peu différenciés	Différenciés	Peu différenciés	Peu différenciés
Décision	Hiérarchique	Égalitaire	Égalitaire	Égalitaire	Égalitaire
Routine	+	-	+	-	+

Cette typologie propose une définition fouillée des styles conjugaux contemporains. Bien qu'élaborée à partir d'une population hétérosexuelle, elle n'a pas fait l'objet d'amendement spécifique pour les couples lesbiens. La pluralité des normes et des rôles qu'elle met en évidence s'appliquent, nous semble-t-il, à toutes les configurations conjugales quels que soient les modes de sexualité. En l'appliquant aux unions féminines, nous avons, en outre, pour objectif de dégager les correspondances et les divergences entre les cinq styles conjugaux ainsi

classifiés et ce qui se joue au sein des couples lesbiens. Nous verrons, dans nos analyses que les correspondances prennent le pas sur les divergences et que les manières de faire couple des couples lesbiens ne révèlent pas *in fine* de spécificités particulières.

Le choix de cette typologie a été retenu au détriment d'autres conceptualisations de la conjugalité. La diversité des styles conjugaux qu'elle révèle discute par exemple les concepts d'intégration conjugale et d'intégration ménagère qui résultent des travaux qu'a menés Kaufmann sur le couple et son organisation domestique (Kaufmann, 1992). L'intégration conjugale renvoie au partage d'une vie domestique régulée par l'adhésion à tout un ensemble d'habitudes partagées dans le couple contribuant à cimenter la conjugalité. Elle définit un « degré » ou un « niveau » de conjugalité et se corréle à l'intégration ménagère. Cette dernière fait, quant à elle, référence à une mise en commun des tâches du ménage et à la mise en place d'une organisation domestique entre les partenaires. Elle s'associe, en d'autres termes, à la densification ménagère. Kaufmann la présente comme un processus favorisant le passage de la cohabitation à l'installation conjugale. Cette intégration évolue, prend forme et se transforme au fil des interactions entre les partenaires et de la vie commune. La sédimentation d'habitudes, qui contribue à l'édifier, construit par là même du lien conjugal en créant de la familiarité dans le couple.

En appliquant ces concepts à la typologie, l'analyse révèle que les différents styles conjugaux impliquent des intégrations conjugales et ménagères particulières et que ces deux intégrations sous-tendent des modes pluriels d'organisation domestique. Cette pluralité contrarie la perspective « évolutionniste » qu'incluent l'usage et la définition de l'intégration conjugale et ménagère que propose Kaufmann. Dans cette logique « évolutionniste », la routinisation du quotidien ainsi que la stricte répartition des tâches et des rôles domestiques entre conjoint(e)s, qui s'observent davantage auprès des couples de style « bastion », favoriseraient la sédimentation d'habitudes entre conjoints et contribueraient à « élever » le niveau d'intégration ménagère chez ces couples. Dans cette logique, au travers de cette intégration ménagère, ces couples présenteraient une intégration conjugale plus marquée que les couples de style « association » ou « parallèle ». Ils feraient autrement dit, plus couple que les autres. *A contrario*, les couples de style « association » ou « compagnonnage » les moins enclins à la routinisation et à la sédimentation d'habitudes connaîtraient une intégration conjugale limitée et resteraient au stade de la « quasi-conjugalité »³⁹. Or, peut-on admettre qu'au travers de la

³⁹ Kaufmann définit le « quasi-conjugal » par le refus de l'intégration ménagère. La « quasi-conjugalité » concerne selon lui les jeunes couples parvenant à « rester en situation de cohabitants sans intégration, l'organisation légère

diversité des styles conjugaux s'expriment différents degrés de conjugalité ? La collectivisation des tâches ménagères et la sédimentation d'habitudes peuvent-elles, à elles seules, accorder à l'union le statut de couple ? Entendus comme des processus linéaires et unidirectionnels, les concepts d'intégration ménagère et d'intégration conjugale amènent, nous semble-t-il, à penser et à « graduer » le couple sur la base d'un modèle unique. Au contraire, la pluralité des modèles conjugaux met en évidence des organisations domestiques diversifiées et donc différents modèles d'intégration conjugale. Cette diversité vient contrarier, selon nous, l'idée d'une définition du couple unique et exhaustive et l'évaluation du degré de conjugalité des unions étudiées. Elle invite à appréhender les couples par le biais de la diversité de leurs modes d'organisation et de la disparité des intégrations ménagères et conjugales qu'ils mettent en scène.

III. La pluralité des pratiques et des manières de faire couple

L'élaboration de la typologie des styles de conjugalité contemporains repose sur les représentations que les hommes et les femmes ont de leur union. Or, la pluralité des normes et des valeurs inhérentes à ces différentes philosophies conjugales trouve également à s'inscrire dans les pratiques.

À titre d'exemple, dans une étude constituée de 1714 répondants, Rault et Letrait se sont intéressés au lien corrélatif qui s'institue entre les formes d'union et la répartition des tâches domestiques (Rault et Letrait, 2009). Ces auteurs ont mis en correspondance les différentes formes d'union (Mariage direct ou quasi direct, mariage standard, union libre et Pacs) et les rapports à un ordre sexué. Les rapports à l'ordre sexué ont été décomposés en différents items. L'étude s'est notamment intéressée à la distribution du travail domestique. On apprend ainsi que « la part des couples où la femme prend en charge au moins les quatre cinquièmes des tâches domestiques analysées est deux fois plus faible dans le groupe Pacs que dans les groupes Mariage direct ou quasi direct et Union libre. À première vue, le groupe Pacs montre, à travers

et séparée des tâches ménagères permettant de ne pas engager l'avenir, l'inexistence de trop lourdes habitudes collectives laissant le choix du conjoint à l'état nu, fondé sur le seul sentiment ». (Kaufmann, 1992 :73)

les activités domestiques quotidiennes, une distance plus grande vis-à-vis de la répartition sexuée des tâches qui repose sur une double asymétrie quantitative et qualitative dans ce domaine » (Rault et Letrait, 2009 :70).

À l'instar de cette recherche, tout en mobilisant les axes d'investigation auxquels invite la typologie des styles conjugaux contemporains, nous proposons d'étudier la diversité des manières de faire couple au regard des pratiques de la vie quotidienne dans l'habitat. Les organisations conjugales, les normes, les valeurs et les rôles qu'elles sous-tendent seront saisis par une analyse des modes d'appropriation de l'habitat, des sociabilités qui s'organisent dans les lieux et de la répartition des tâches domestiques. Il s'agira d'analyser, au travers de ces pratiques, le bricolage normatif et le travail réflexif par le biais duquel, les couples lesbiens trouvent à s'instituer et à asseoir leur légitimité.

CHAPITRE II. UNE LECTURE DES STYLES CONJUGAUX AU SEIN DE L'HABITAT DES COUPLES LESBIENS DE MILIEU POPULAIRE

I. Des couples fusionnels proches des modèles traditionnels

Les analyses présentées dans ce deuxième chapitre concernent sept couples de milieu populaire. Cinq de ces couples sont homogames et se caractérisent par les niveaux d'instruction les moins élevés dans l'échantillon. Deux sont hétérogames et se singularisent par des niveaux d'instruction et des qualifications professionnelles disparates entre les conjointes. Dans le premier cas, l'une possède un BEP sténodactylo et l'autre une licence de lettres et un CAPES ; dans l'autre cas, l'une est titulaire d'une Maîtrise de lettres modernes et l'autre est sans diplôme. Ces couples se caractérisent, dans l'ensemble, par une propension à la fusion, à la fermeture et à une spécialisation des rôles et des tâches. Les styles conjugaux qui tendent à les caractériser se rapprochent, à cet égard, des modèles traditionnels. Ils empruntent aux styles « bastion », « cocon » et « parallèle ».

I.1 Une spécialisation des rôles dans le couple

I.1.1 Décorer en solo

Être chez-soi comme l'explique Bernard, « c'est s'approprier un espace, le transformer en son bien » (Bernard, 1998 :374). La notion d'appropriation spatiale présente toute son importance. Lawrence la désigne comme « l'acte fondamental d'habiter » (Lawrence, 1982 :71). Elle renvoie à des dimensions multiples et s'exprime ainsi de différentes façons. Elle peut être d'ordre matériel et symbolique et se présenter à ce titre « comme la condition essentielle du chez-soi » (Mallon, 2004 :371). Elle peut également porter la marque des échanges et des relations qui se jouent entre un groupe domestique et son habitat. L'appropriation spatiale peut également s'ancrer au cœur des enjeux identitaires et relationnels qui se trament au sein des groupes familiaux. Différents auteurs ont eu l'occasion de travailler « l'idée selon laquelle le logement est potentiellement un agent de régulation des relations » familiales (Poittevin, 2005 ; Bonvalet et Clément, 2005 ; Le Gall, 2005 ; Singly, 1996). Son agencement régule les échanges entre cohabitants et ses différents modes d'appropriation répondent aux dimensions collectives et individuelles de la vie familiale qui s'instituent dans les lieux.

Dans ces perspectives, il peut être entendu que l'habitat, lieu de mise en scène de la vie quotidienne, propose une lecture du jeu des interactions qui s'établit au sein du couple. Tantôt collectives, tantôt individuelles, les appropriations spatiales, qui se dessinent en son sein, révèlent l'organisation conjugale, les négociations voire les tensions qui s'établissent entre le couple et chacun des individus qui le composent. L'habitat s'inscrit ainsi à la croisée de deux dimensions : celle du collectif et celle de l'individuel. Les conjoints y construisent et y cristallisent une part de leur identité personnelle et conjugale. La décoration des lieux, le choix et la provenance du mobilier et des objets qui sont entreposés dans l'habitat sous-tendent en effet des dynamiques identitaires, « un travail de définition de soi-même, la quête d'un sens ou d'une stabilisation de l'identité » ou encore un « jeu de symboles entre le sujet et l'objet » (Eleb, 2004 :314). La dimension matérielle de l'espace habité renseigne ainsi sur l'identité des occupants et sur les négociations qui se jouent entre le « je » de chaque partenaire et le « nous » conjugal. Elle offre une lecture des styles de conjugalité qui orchestrent les différents modes d'appropriation spatiale et qui trouvent à se matérialiser dans le décor et le mobilier de l'espace investi. Selon Eleb, « les discussions à propos du style des objets et du type d'aménagements

agissent comme révélateurs et permettent la construction du couple. Elles (...) révèlent en même temps ce qu'est (...) son style particulier de négociation » (Eleb, 2004 :314). Ainsi, les premières analyses présentées tenteront d'étudier le style de conjugalité des couples enquêtés au regard de la décoration agencée dans leur habitat. Elles révéleront dans cette perspective, les parts individuelles et collectives qui s'instituent dans l'activité de décoration, dans le choix du mobilier et des ornements décoratifs. L'étude s'attardera sur les négociations et les consensus conjugaux qui gravitent autour de ces dimensions. « Pénétrer dans l'espace habité, c'est accéder à un lieu technique qui remplit des fonctions comme abriter, se nourrir, etc., mais aussi à un espace social et culturel chargé de signes distinctifs à découvrir et décrire » (Segalen et Le Wita, 1993 :12). Il s'agira ainsi de s'attarder sur la répartition des tâches, sur les pouvoirs décisionnels et d'influence qui s'expriment dans le décor des intérieurs. En outre, l'analyse abordera l'activité de décoration sous l'angle de l'appropriation spatiale individuelle et collective qu'elle sous-tend. Elle s'intéressera à cet effet aux expressions du « je » et à celles du « nous » qui s'inscrivent dans la décoration de l'habitat et tentera d'évaluer la prépondérance ou au contraire l'équilibre qui s'établit entre ces deux pôles.

Dans un premier cas de figure, chez ces couples de milieu populaire, la décoration incombe à l'une des deux conjointes mais ne fait pas l'objet de consensus. L'exclusivité du pouvoir décisionnel dans le domaine apparaît tantôt imposée tantôt négociée dans le couple. Lorsque que l'une des deux conjointes cède l'activité de décoration par conciliation, un accord s'établit autour du partage des tâches. La manière d'agencer et de décorer ne fait pas l'unanimité mais on évite les discordes par une répartition des tâches qui fait consensus.

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix dans la police nationale) : « On va dire que Céline m'a cédé la déco. Par contre, pour d'autres choses, c'est elle qui prend en charge.

Enquêtrice : C'est parce que la déco ne l'intéresse pas forcément ?

Laurence : Si, pourtant, le pire, c'est que c'est un petit peu proche de son métier. Elle travaille dans les rideaux, tout ça, dans la déco, mais c'est quelque chose qui me tient à cœur et elle le sait. Elle a donc passé la main dessus. C'est vrai que dans ce domaine, elle me laisse faire. Les statues, pratiquement tous les objets de déco ici, elle ne les aime pas. Mais elle comprend que je les garde parce que moi je trouve que ça crée une ambiance, ça crée une atmosphère. Et puis, j'ai besoin de tout ça, de ces trucs zen. Elle a accepté mais je sais qu'elle déteste. Ça, je sais qu'elle n'aime pas.

Enquêtrice : À l'inverse, est-ce qu'il y a des choses à elle que tu n'aimes pas du tout ?

Laurence : oui, son cadre là-haut, je n'aime pas du tout. Je trouve qu'il n'est pas du tout en accord avec ma déco (rire) mais bon, comme c'est un cadeau de son papa, c'est quelque chose qui lui tient très à cœur. On l'a mis au centre de la salle à manger ».

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « La déco, c'est plus Laurence. Je dirais que c'est plus son côté à elle. Si elle veut tout changer tant mieux (rire), si elle veut laisser tant pis. Je lui laisse carte blanche. (...). Je ne me caractérise pas trop dans tous ses bouddhas, ça ne me dérange pas, c'est zen, c'est sympa mais ça serait plus à elle. Tu vois, on m'a offert un super cadre et elle me l'a foutu là-haut (rire). Il pourrait être là ou là, non elle l'a caché là-bas (rire).

Enquêtrice : Et toi, tu ne prends pas l'initiative de le mettre là ?

Céline : Non, non parce que si je le mets, quand je vais prendre ma douche elle va l'enlever. Elle va le mettre là, je ne vais pas me battre, je m'en fous (rire). »

Les conjointes, ne participant pas à la décoration, arguent d'un moindre intérêt pour l'activité et expliquent la concéder pour satisfaire les attentes de l'autre. Des désaccords s'expriment lorsque ni la décoration, ni la répartition des tâches n'a été approuvée par chaque conjointe. Dans tous les cas, les goûts en matière de décoration n'apparaissent que faiblement partagés et le choix des objets exposés dans l'habitat ne revient qu'à l'une des deux partenaires. On relève alors dans le décor l'expression d'une individualité prépondérante. La sélection des ornements n'est pas discutée et la décoration se compose pour beaucoup des effets personnels de la conjointe qui décore. La conjugalité n'est ainsi que faiblement matérialisée.

Ces couples connaissent ainsi une division des tâches assez marquée dans le domaine de la décoration. Cette division ne fait pas toujours consensus au sein du couple. Le cas de Cécile et Valérie apparaît à cet égard assez éloquent. Cécile délègue en effet la décoration à sa conjointe, prétextant des qualités et « *des bons goûts* » de Valérie dans le domaine. Elle se dit conciliante dans le choix de la décoration et affiche à cet effet un certain détachement, ce qui semble faciliter les négociations conjugales en matière d'ornements.

Cécile (35 ans, BEP sténo-dactylo, Comédienne Humoriste) : « Je suis assez conciliante pour la décoration. A partir du moment où je ne fais pas, je n'ai pas à me plaindre. Cela fait partie du jeu. (...). Ça ne m'intéresse pas en fait. M'extasier devant une malle, ce n'est pas trop mon truc. Je ne vois pas trop le côté romantique de l'histoire ».

Toutefois, cette situation ne semble pas faire l'affaire de Valérie qui regrette le peu d'intérêt et d'investissement qu'exprime Cécile à l'égard de la décoration. Valérie explique avoir « *la sensation de construire et d'embellir son couple* » lorsqu'elle décore l'intérieur qu'elle partage avec sa compagne. En ce sens, elle charge la décoration d'une dimension conjugale et souhaiterait à ce titre une plus grande implication de sa conjointe. La division des tâches qui impute l'activité de décoration à l'une des deux conjointes ne relève pas d'un accord entre les partenaires. Cette division ne renvoie pas non plus à l'hégémonie que souhaite se préserver l'une des deux partenaires dans l'activité de décoration. En réponse aux invites qu'a pu lui adresser Valérie, Cécile s'est toutefois un peu investie dans la décoration de la chambre à coucher. Pour autant, cette initiative ne dénote pas de démarches conjointes puisque la décoration de la chambre s'est établie sans négociations ni consensus entre les partenaires. Cécile explique en effet avoir « *personnalisé la chambre* » et laisse ainsi entendre que les lieux sont empreints de ses envies et de ses goûts personnels.

La deuxième tendance accorde la primauté à la conjugalité. Bien qu'entreprise par l'une des deux partenaires, la décoration reste l'affaire du couple. Le consensus et les concertations sont de mise, les pouvoirs décisionnels sont ainsi partagés. Il revient à l'une des deux conjointes d'agencer ce qui a été préalablement discuté ensemble. Le choix des ornements et l'agencement du mobilier sont validés par les deux compagnes. La part des objets et des meubles acquis conjointement n'est pas négligeable et complète l'inventaire des effets appartenant initialement à chaque partenaire. Chez ces couples, la vie commune semble avoir favorisé la construction de goûts semblables facilitant aujourd'hui les consensus en termes de décoration. On veille à ce que l'individualité de chaque conjointe œuvre à l'expression du couple dans le décor de l'habitat. On se reconnaît des qualités respectives ; à l'une le sens pratique et à l'autre le sens esthétique, à l'une les qualités de *designer* et à l'autre la minutie de la décoration. Pour autant, l'équilibre entre les individualités et la conjugalité bénéficie d'un certain intérêt. On agence dans le décor, des objets personnels et d'autres acquis en couple. Le mélange des effets personnels est toutefois chargé d'une dimension conjugale. On relève là encore une répartition

des tâches marquée entre les conjointes. Cette répartition présente une dimension genrée. Il revient à l'une de décorer et à l'autre de bricoler.

Johanna (26 ans, Bac ES, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire) : La déco c'est surtout moi et le bricolage c'est Steph. J'ai disposé les objets et je lui ai demandé son avis. En fait, on a des goûts communs donc ça a été facile pour moi de faire des choses en me disant « comme ça elle va aimer ». Elle m'a dit qu'il y avait des trucs qu'elle ne voulait pas avoir ici. J'avais plein de trucs fluo, ça ne collait pas trop donc je n'ai pas mis. On a fait des concessions. Il y a des choses qu'on n'a pas mises du tout et puis le reste, elle m'a laissé faire. Steph s'occupe plus du bricolage. Je l'admire quand elle le fait. Je suis l'assistante, elle me dit « donne-moi ça » et puis je lui donne. Elle m'explique ce qu'elle fait et je suis incapable de le refaire et voilà. Elle a fait pas mal de trucs. On a une douche qui n'avait rien, pas de rideau, donc elle a monté la porte de douche. Elle a aussi scié les pieds du meuble télé que tu vois là-bas et l'a foutu à l'envers pour en faire un meuble déco. Ça c'était son idée. Au début, je disais « putain scier les meubles !! ça va pas ! » et puis elle a un côté très bricolo et donc je l'ai laissée faire et c'est vrai que c'est cool ».

L'analyse de la provenance du mobilier révèle deux modes d'acquisition que l'on observe au sein de ces couples enquêtés. Le premier consiste en une mise en commun du matériel que possédaient les partenaires avant leur mise en ménage. Le second relève d'achats entrepris conjointement suite à l'installation conjugale. Ces achats de mobilier et d'appareils ménagers résultent d'une décision et d'une démarche communes. Parcourir les magasins en vue de meubler l'espace habité à deux contribue à édifier et à cimenter la conjugalité. Faure-Rouesnel explique qu'en « parcourant les magasins ensemble, le couple affirme son existence dans la sphère publique, celle-ci étant concrétisée et attestée par l'achat d'objets domestiques et de meubles pour le nouvel espace conjugal ». Elle précise également que « le shopping n'est pas une simple pratique de consommation dénuée de toute signification : elle manifeste la nature et le niveau de l'investissement dans la relation de couple. Le niveau d'élaboration conjugale d'un répertoire commun de goûts, ainsi que le niveau de compromis opéré par chaque individu concernant ses propres goûts, sont fonction du couple et de la façon dont la relation conjugale, qui est aussi une relation sexuée, se structure et se spécifie. Ce compromis dépend également de la nature et de la durée de la relation de couple » (Faure-Rouesnel, 2004 :334). Aujourd'hui, au sein de chaque ménage, la proportion des meubles acquis en couple tend à être plus

conséquente que l'ensemble des meubles rapportés par chaque conjoint. Chaque couple expose l'importance d'une concertation préalable à l'acquisition du mobilier, le choix des meubles relevant de consensus entre les goûts et les envies des partenaires. Au travers de ces pratiques de consommation et de ces acquisitions, on relève l'édification d'un « chez-soi conjugal ». Pour reprendre les propos de Kaufmann, « l'histoire d'un ménage peut se décrire sous l'angle d'une accumulation matérielle. D'abord récupération familiale, puis plutôt achat, un à un, appareils, meubles et bibelots remplissent l'espace, lui donnent du sens et du poids. (...). Tout parle, et tout parle couple, avec des langages différents : le lit, la table des repas, les disques, l'égouttoir à vaisselle, la gondole en plastique ramenée de Venise. Le couple et la famille se construisent aussi avec les objets » (Kaufmann, 1992 :80).

I.1.2 Des organisations domestiques « genrées »

Au sein de l'échantillon, on constate entre les couples enquêtés différents modes d'organisation domestique. Les disparités renvoient à des prises en charge du travail ménager tantôt individualisées tantôt « collectivisées ». Aussi, aux deux extrêmes, on relève, d'un côté, des activités domestiques presque exclusivement entreprises par une seule des deux conjointes et de l'autre, un travail ménager effectué la plupart du temps conjointement. Pour certains couples, l'organisation domestique s'inscrit dans une routinisation, pour d'autres elle apparaît au contraire davantage soumise à l'improvisation. Dans certains cas, elle fait l'objet d'une programmation et s'accompagne d'une répartition des tâches immuable entre les partenaires et dans d'autres, elle repose sur des exigences de propreté (le ménage est effectué lorsque l'appartement nécessite d'être nettoyé et rangé) et sur une interchangeabilité des partenaires dans la prise en charge des tâches ménagères. Ainsi, alors qu'elle apparaît fortement empreinte d'habitudes au sein de certains couples, elle semble plus fluctuante dans d'autres.

Au sein des couples de milieu populaire, s'exprime une organisation domestique essentiellement prise en charge par l'une des deux partenaires. L'attribution des tâches s'appuie ici sur un modèle traditionnel et répond à une répartition genrée. Si au sein des unions hétérosexuelles, « faire famille », « faire couple » c'est aussi « faire genre », même si les hommes et les femmes existent en tant qu'individus sexués avant leur entrée dans la vie

conjugale » (Singly, 2007b :29), quelle place accorder au genre dans l'organisation domestique des unions de même sexe ? Si la division des tâches domestiques au sein des couples hétérosexuels révèle tout autant qu'elle produit le genre, si « les différences entre l'homme et la femme s'accroissent dans un tel rapport au travail » et que « la vie à deux contient en quelque sorte un principe de différenciation sexuée » (Singly, 2007c :50), comment expliquer la répartition des tâches au sein des couples lesbiens ? Comme nous le verrons, bien qu'elle n'apparaisse pas comme une variable fondamentale pour expliquer la division du travail domestique au sein des couples lesbiens les plus distancés des modèles traditionnels, la dimension genrée ne serait pas sans influence sur l'organisation ménagère des couples de milieu populaire. Au cœur de ces types de conjugalité, le genre semblerait en effet s'exprimer dans l'organisation de tâches ménagères spécifiques. Il encouragerait l'attribution de tâches fortement sexuées.

Chez Pauline et Sabrina, le genre régule l'organisation ménagère de manière marquée. Il gouverne les goûts de chacune en matière de tâches domestiques et orchestre ainsi la répartition. Pauline explique « *faire des trucs de filles* », confectionne les repas quotidiennement et s'occupe de l'entretien du linge dans son intégralité. Sabrina fait, quant à elle, la vaisselle et prend en charge l'entretien de la voiture ⁴⁰.

Sabrina (31 ans, BEP cuisine, Chef de cuisine) : « Il y a des trucs que je vais plus prendre en charge. Pauline va s'occuper peut-être plus de la maison puisque moi je m'occupe de la voiture. Moi, je mets le bordel, elle, elle range. Ça, c'est notre travail en équipe. Le linge c'est elle qui le repasse, qui l'étend, qui le lave. Après je m'aperçois que je suis une grosse feignasse (rire). J'ai horreur de repasser. Le linge, c'est Pauline. C'est son truc, ça se voit que c'est son truc. On ne se prend pas la tête là-dessus, elle ne me le reproche pas et ne me dit pas « j'ai repassé tes habits ». Le linge c'est elle. C'est la pro du linge ».

On distingue ainsi des unions qui tendent à se caractériser par une forte spécialisation des rôles et une répartition des tâches prononcée entre les partenaires. Au sein de ces unions, la plus

⁴⁰ « Laver le linge à la main, laver le gros linge à la machine, laver le petit linge à la machine, repasser, recoudre un bouton, faire les sanitaires, sont six tâches qui peuvent être qualifiées de « féminines ». (...). Ces tâches constituent un domaine encore quasi-tabou pour les hommes qui ne les prennent en charge que dans moins de 5% des cas. (...). Les femmes, quant à elles, les ont en charge dans plus de 90% des cas et y participent quasiment toujours » (Zarca, 1990 :30). Laver la voiture est une tâche qui peut être qualifiée de masculine. « Plus de 70% des hommes ont en charge ce type de travaux » (Zarca, 1990 :31).

grosse part du travail ménager revient à l'une des deux conjointes. L'ensemble des tâches ménagères incombe ainsi à une seule des conjointes, à l'exception bien souvent des courses. Le ménage est entrepris en solo, en l'absence ou en la présence de l'autre et fait l'objet d'une programmation. Globalement, l'organisation domestique s'inscrit dans une certaine routinisation.

Cette répartition des tâches traditionnelle entre conjointes apparaît, dans certains cas, faiblement empreinte de négociations et de consensus dans le couple. La division des tâches inégalitaire semblerait s'expliquer par l'adhésion à un modèle conjugal traditionnel impliquant une forte différenciation entre les genres et assignant à l'une la plus grosse partie du travail domestique.

Au sein de ces couples, la distribution des tâches ménagères fait écho à celle qui régit l'activité de décoration. Elle confirme ainsi l'hypothèse d'un style de conjugalité soumis à une hiérarchisation entre les genres et à une spécialisation des rôles entre les partenaires. Entre Cécile et Valérie, il s'exprime les mêmes inégalités dans la répartition des tâches domestiques. Toutefois, les modalités qui sous-tendent cette répartition semblent se différencier. Bien que le travail ménager lui incombe en grande partie, Valérie n'affiche pas la volonté de gérer seule les obligations domestiques. Les tensions liées au partage des tâches inégalitaire ont eu pour effet d'ouvrir les négociations conjugales et de redistribuer quelque peu les activités ménagères entre les conjointes. Malgré les discussions, l'investissement de Cécile dans le travail ménager reste toutefois encore timide. Valérie s'occupe des repas quotidiennement. Elle entreprend également de faire la lessive et d'étendre le linge sur le séchoir. Toutefois, elle partage le repassage du linge et les grosses courses hebdomadaires avec sa compagne.

Cécile (35 ans, BEP sténo-dactylo, Comédienne Humoriste) : « C'est Valérie qui prend en charge l'entretien de la maison. C'est une vraie femme d'intérieur. Moi, je pars du principe qu'il faut aimer faire ... Bon, faut pas abuser non plus, être trop feignante, mais il faut aimer à la base et elle, elle aime bien ça. Valérie fait énormément dans l'appartement par rapport à moi. Il y a des trucs, je ne sais même pas où c'est parce que ça ne m'intéresse pas et que quelque part ça m'arrange. Disons que Valérie a un côté spontanément à faire beaucoup de choses et moi, j'ai un côté spontané à rien foutre, donc ça résume bien la situation ».

L'organisation domestique de Cécile et de Valérie vient mettre à mal l'idée d'un partage égalitaire des tâches souvent évoquée pour les couples lesbiens. Singly et Descoutures expliquent que « les parents de familles homoparentales (...) ne reproduisent pas une division stricte du travail en tant que conjoints. Contrairement au premier réflexe qui consiste à vouloir repérer l'individu qui joue le rôle du « mari » ou de l' « épouse », il est difficile de désigner objectivement une telle distribution des rôles »⁴¹ (Singly et Descoutures, 2005 :331). Au sein de ces familles, ces auteurs pointent également « une indifférence relative dans la division du travail ménager ». Certes, on peut admettre l'idée que la division des tâches au sein des couples lesbiens ne saurait s'établir sur une distribution des rôles de « mari » ou « d'épouse ». Nos analyses nous invitent pourtant à rapporter le constat que la similitude des sexes et des genres au sein des couples lesbiens de milieu populaire n'empêcherait pas la division du travail domestique voire l'attribution de tâches spécifiques entre les conjointes. En outre, au regard de ce qui s'observe au sein de notre population générale, malgré la répartition des tâches équilibrée et l'interchangeabilité des conjointes dans le travail ménager parfois observées, toutes les unions lesbiennes présentent, certes peu ou prou, une distribution de certaines tâches domestiques entre les partenaires. Aussi, apparaît-il intéressant de s'attarder sur les logiques qui régulent cette division et qui tendent à répartir les tâches entre deux individus appartenant aux mêmes catégories de sexe et de genre. Dans l'une des rares études sociologiques consacrées aux modes de fonctionnement des couples lesbiens, Ferzli transmet avec finesse le décalage qu'elle constate, dans les discours des lesbiennes, entre la mise en avant d'une conjugalité « égalitaire » - exempte d'une spécialisation des rôles - et la répartition des tâches entre conjointes qui se profile au fil des questions posées sur l'organisation domestique. Elle explique ainsi que « dans la majorité des cas (9 couples sur 10), la répartition à l'œuvre est présentée comme aléatoire et fluctuante (...). L'interchangeabilité des membres du couple lesbien est utilisée comme antithèse au poids de la tradition cantonnant les femmes dans leur rôle de bonne ménagère. (...). Cependant, on voit dans l'analyse des entretiens que ce principe n'est en fait que très rarement mis en pratique, contrairement à ce qui est énoncé. En précisant les questions, on a constaté que non seulement il existe bel et bien une répartition, mais qu'elle est stricte et immuable – ce qui contredit la flexibilité apparente affirmée par les enquêtées, et permet de saisir en quoi le fait que les deux membres du couple appartiennent à la même catégorie de genre leur impose une différenciation nécessaire pour faire que “l'autre ” ne soit pas “le

⁴¹ Dans une même perspective, Johnson et O'Connor rappellent elles aussi une faible division du travail ménager au sein des couples lesbiens. Elles précisent ainsi que « Patterson (1995) et Chan, Brooks, Raboy et Patterson (1998) ont constaté que les mères lesbiennes se répartissent les tâches d'une manière assez égalitaire. La division du travail dans les couples lesbiens est beaucoup moins prononcée que dans les couples hétérosexuels ».

même” » (Ferzli, 2001 :165). La contradiction des discours émis par Cécile et Valérie à l’égard de l’organisation domestique confirme quelque peu cet écart entre les discours et les pratiques. Alors que Cécile affirme ne rien prendre en charge dans la sphère domestique (ce qui se justifie lorsque l’on affine les questions axées sur les activités ménagères), Valérie minimise l’absence d’investissement ménager de sa conjointe et met l’accent sur les tâches partagées au sein de son couple.

Valérie (37 ans, Licence de lettres, CAPES, Professeur de français) : On fait le ménage toutes les deux avec peut-être une proportion un petit peu plus pour moi mais de moins en moins ... Enfin, il y a une répartition quand même des tâches. (...). Les courses c’est moi, la lessive c’est-à-dire la machine à laver et étendre le linge c’est moi. Le repassage c’est les deux mais plus Cécile. Sinon, pour ce qui est balayage, lavage de la maison et vaisselle, c’est les deux. (...). Il y a des choses que je fais plus. Par exemple la cuisine, c’est plus mon domaine mais d’un autre côté, la vaisselle c’est un peu plus le domaine de Cécile. Le repassage aussi. Donc il y a des tâches qui sont relativement réparties.

Enquêtrice : Et qui fait à manger au quotidien ?

Valérie : c’est moi, il lui arrive de participer mais...Elle met le couvert par exemple ou elle va faire les steaks mais la cuisine c’est plus souvent moi.

Enquêtrice : Et qui fait à manger quand vous avez des invités ?

Valérie : c’est moi (rire).

Il apparaît ainsi difficile à Valérie d’admettre une répartition des tâches inégalitaire dans son ménage. Selon Clair, la légitimité de l’égalité dans la répartition des tâches domestiques est rarement remise en cause par les conjoints en situation d’entretien. « Ainsi, les couples étudiés valorisent l’égalité dans l’organisation domestique, certes avec des variations mais, dans le fond, nul ne s’inscrit dans un modèle genré traditionnel » (Clair, 2007 :192).

Situation sans doute rarissime, Cécile reconnaît l’inégalité qui règne dans le partage des tâches dans son couple. Non sans culpabilité, elle admet avoir été « ingrate » au regard du « dévouement ménager » dont a fait preuve Valérie à son égard. L’entretien lui offre ainsi l’occasion de se racheter une conscience, de reconnaître « sa faute » au bénéfice d’une valorisation du partage du travail ménager. Pour autant, même si Cécile s’efforce de s’engager

davantage dans les activités domestiques, son implication reste mesurée et les inégalités persistent.

Cécile (35 ans, BEP sténo-dactylo, Comédienne Humoriste) : « C'est Valérie qui fait le ménage en règle générale...et moi un petit peu maintenant.

Enquêtrice : Et ce n'est pas conflictuel entre vous ?

Cécile : Non. Bon, il y a eu quelques petites réflexions parce qu'il ne faut pas que ça soit un dû. Moi c'est le reproche que je me faisais en fait. C'est qu'à force du quotidien, j'avais l'impression que c'était un dû...Et ça, ce n'est pas normal parce qu'il faut respecter quand même...C'est un travail, ce n'est pas toujours une partie de plaisir de faire le ménage ou de faire à manger, c'est aussi pour faire plaisir à l'autre...Et j'avais un peu tendance à l'oublier.

Enquêtrice : Et comment tu t'en es rendue compte ?

Cécile : Parce que je me suis remise en question et parce qu'on en a parlé aussi un peu...Bon, Valérie m'a fait comprendre aussi qu'elle aimait bien me faire à manger mais qu'il fallait aussi que cela me fasse plaisir. À partir du moment où c'est un dû, ça fait un peu femme de ménage...Ce n'est pas valorisant pour l'autre. Donc je reconnais que par rapport à ça, c'est pas bien. Et puis il faut aussi assumer et se mettre justement de l'autre côté pour voir que ça peut faire plaisir à la personne de faire.

Enquêtrice : Et il y a des choses que tu fais plus maintenant ?

Cécile : Oui, le ménage...Et puis quand je le fais je le fais à fond donc ça fait plaisir. Les courses ça m'arrive aussi. Je la décharge de ça parce que c'est normal ... (...). Alors Valérie s'investit beaucoup, énormément...Moi, mieux maintenant mais pas...Je ne suis pas trop femme d'intérieur on va dire. Donc je participe mais beaucoup moins que Valérie. C'est-à-dire que Valérie fait énormément dans l'appartement par rapport à moi ».

Valérie semble, quant à elle, se satisfaire de cette avancée et formule à ce titre l'idée d'un partage des tâches dans son couple. On retrouve ici le désir d'un investissement conjoint qu'elle exprimait en vain à l'égard de l'activité de décoration. Cécile justifie l'inégalité de la répartition des tâches par son aversion pour les activités ménagères. Le travail domestique reste pour elle une affaire de goûts. Le peu d'attention qu'elle lui accorde fait écho au faible intérêt qu'elle exprime à l'égard de la sphère privée et domestique. Cécile ne se qualifie pas comme « une femme d'intérieur » et présente sa compagne comme « une fée du logis ». On suppose dans

cette répartition des tâches inégalitaire entre les conjointes, les effets de cette catégorisation genrée qui donne l'ascendant à celle qui en est l'instigatrice. Le rapport de force tourne d'autant plus à l'avantage de Cécile que cette dernière use de la légitimité « d'aimer » ou de « ne pas aimer faire ». Elle avance, en d'autres termes, l'argument imparable de ses caractéristiques personnelles qui ne font pas d'elle « une femme d'intérieur ».

I.2 Fusion et « nous » conjugal

I.2.1 Primauté de la vie « avec » dans l'habitat

L'étude des investissements conjoints et personnels des différents espaces de l'habitat permet d'étayer l'analyse des organisations conjugales. Elle vise à saisir l'alternance entre « la vie personnelle et la vie commune » qui se profile dans l'usage des espaces habités. « La vie privée nous apprend que le bien vivre ensemble est tout autant défini par les phases où chaque membre du groupe vit dans son monde personnel que par les moments de partage commun » (Singly, 2008 :22). Au regard de la diversité des styles de conjugalité contemporains, les modalités qui régulent la « vie seule » et la « vie avec » sembleraient relever d'une organisation conjugale plus ou moins fusionnelle. L'étude de la répartition des temps de vie commune et séparée dans l'habitat apparaît, en effet, heuristique pour appréhender la prééminence du couple ou de l'autonomie individuelle dans la vie quotidienne. L'exposé s'attardera à cet effet sur le privilège accordé aux activités conjointes et personnelles lorsque le couple est réuni dans l'habitat. Cette analyse sera étayée par l'étude des besoins et des modes d'isolement des partenaires. Les questionnements porteront sur le besoin exprimé ou non d'une retraite temporaire, sur les causes qui en sont à l'origine et sur les espaces investis en cette occasion. En outre, il s'agira d'étudier l'alternance entre « la vie personnelle et la vie commune » et l'articulation de deux « dimensions identitaires : celles du “soi seul ” et “avec ” » (Singly, 2000 :84). En effet, « la vie privée nous apprend que le bien vivre ensemble est tout autant défini par les phases où chaque membre du groupe vit dans son monde personnel que par les moments de partage commun » (Singly, 2008 :22). La diversité des styles de conjugalité contemporains, invite à appréhender l'alternance de « la vie seule » et de « la vie avec » comme un système d'organisation soumis

à la prépondérance de l'une ou de l'autre de ces dimensions. Cette diversité invite en effet à s'attarder sur les négociations conjugales qui régulent les temps de vie commune et séparée et qui privilégient tantôt la « vie seule », tantôt la « vie avec ». L'observation s'intéressera en outre à la répartition homogène ou non de l'investissement des partenaires dans les différentes pièces de l'habitat. Elle se focalisera enfin sur l'agencement d'espaces personnels et sur la nécessité qu'expriment les conjointes à cet égard. En admettant que « l'existence en tant qu'individu demande certaines inscriptions dans l'espace » et que « l'espace peut être le support de "processus d'affirmation d'un soi personnel" » (Singly, 2000 :157), l'étude de la présence ou non d'espaces personnels devrait révéler la place accordée aux individualités et à l'autonomie des partenaires au sein du couple.

Chez les couples de milieu populaire, on observe une forte valorisation des activités et des moments partagés. Le privilège n'est pas accordé aux activités personnelles, qui, lorsqu'elles sont effectives, semblent être entreprises aux côtés de l'autre conjointe. La vie quotidienne est d'abord définie par la « vie avec ». Chez ces couples, la retraite temporaire et le besoin d'isolement sont faibles. Le retrait dans une pièce à part lors d'une conversation téléphonique n'est pas de mise et reste déprécié. La vie quotidienne s'associe ainsi fortement au caractère conjoint des activités partagées dans l'espace habité. L'hégémonie du « nous » conjugal se retrouve dans le décor de quatre des sept couples de milieu populaire.

Enquêtrice : « Est-ce qu'il y a des pièces où il t'arrive d'être seule quand Alicia est là ?

Aurélie (26 ans, Bac, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : Oui la salle de bain un peu, un peu la cuisine si je me mets à cuisiner et qu'elle veut rester là tranquille mais en principe on se suit pas mal nous en fait. Donc si je me mets à cuisiner et que c'est le soir et qu'on ne s'est pas vues de la journée, elle va s'installer avec moi dans la cuisine. Je dirais que c'est plus la salle de bain et encore on la partage assez souvent. (...). Le moment où je vais chercher à m'isoler c'est plutôt un temps où au départ je suis seule. Je cherche rarement à m'isoler quand on est ensemble. J'ai besoin d'être avec l'autre même si je ne partage pas à ce moment-là. Si je lis un truc particulier pour le boulot, je peux le lire là et elle peut être à côté ce n'est pas un problème. Je peux être à l'intérieur de ce que je suis en train de faire en sachant qu'elle est là.

Enquêtrice : Est-ce qu'il t'arrive de t'isoler lors d'une conversation téléphonique ?

Aurélie : Non.

Enquêtrice : Est-ce qu'il t'arrive parfois de t'isoler au sein de l'appart ?

Alicia (21 ans, Sans diplôme, Employée dans la restauration) : Rarement, quand on s'engueule mais c'est assez rare.

Enquêtrice : Hormis pour les engueulades tu en ressens parfois le besoin ?

Alicia : Non.

Enquêtrice : Est-ce qu'il t'arrive de t'isoler lors d'une conversation téléphonique ?

Alicia : Rarement, c'est plus dans l'idée de ne pas déranger quand Aurélie regarde la télé, bouquine ou soit parce que je sais que ça va durer longtemps ».

L'investissement des conjointes dans les différentes pièces de l'habitat apparaît asymétrique. Cette asymétrie semble s'associer à l'organisation domestique et à la spécialisation des rôles qui lui est associée. Elle ne relève pas du souhait ou de la nécessité de s'isoler. Il n'est pas rare, en effet, d'observer un surinvestissement de la cuisine par la conjointe qui prend en charge les repas quotidiennement, le salon étant alors davantage investi par l'autre partenaire. Ainsi, lorsque l'une des conjointes s'affaire à certaines tâches domestiques dans la cuisine, l'autre vaque à des occupations dans le salon. La répartition des tâches domestiques au sein du couple s'accompagne ainsi d'une répartition et d'une routinisation des appropriations spatiales au sein de l'habitat. La salle de bain semble également faire l'objet d'un investissement plus marqué par l'une des deux partenaires. « Lorsque l'on conduit des entretiens sur l'espace du logement, les toilettes et la salle de bain sont toujours évoqués par les sujets comme les espaces les plus intimes. (...). La salle de bain semble bien demeurer pour beaucoup le lieu de l'intimité personnelle, celui où on aime être seul face à soi-même. Le besoin de s'abriter des regards des autres n'a cependant pas le même poids pour tous » (Bernard, 1992 :126). L'appropriation de cette pièce s'associe aux soins plus conséquents que se prodigue l'une des deux conjointes. Là encore, l'appropriation spatiale ne relève pas d'un besoin d'isolement mais répond plutôt à des tâches personnelles.

Enquêtrice : « Est-ce qu'il y a une pièce au sein de laquelle tu passes plus de temps que Céline ?

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix dans la police nationale) : La salle de bain. Je suis un petit peu plus chochette que Céline (rire), crème, produits de beauté, etc...Céline ne se maquille pas, moi oui. Elle a une coupe de cheveux assez facile, un petit peu

de gel et c'est fini alors que moi, je vais faire des chignons. On va dire qu'elle met une demie heure pour se préparer le matin et moi je vais mettre une heure ».

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : Je passe plus de temps dans la cuisine. Laurence n'aime pas cuisiner. Moi, des fois ça me barbe mais c'est pas grave. Elle fait le ménage et moi je fais la cuisine (rire) ».

Pour cinq des sept couples de milieu populaire, l'agencement d'espace personnel n'est pas effectif au sein de l'habitat. L'absence d'espace personnel révèle le primat accordé au « nous » dans l'organisation conjugale. Les espaces personnels ne s'observent qu'auprès des deux couples hétérogames qui comptent un ou deux bureaux dans l'organisation de leur espace de vie. Toutefois, bien qu'effectifs, ils ne font l'objet qu'une faible privatisation. Cécile s'est agencé un espace bureau sur la mezzanine du salon. Elle y travaille et y entropose des affaires en lien avec son activité de comédienne. Cet espace semble uniquement répondre à des fonctions professionnelles et à une commodité. Cécile explique ne pas y être attachée et souhaite à terme le transformer en « coin salon ». En outre, elle ne recherche pas l'isolement dans l'habitat et précise ne pas supporter la solitude. La présence d'autrui lui est indispensable. À première vue, la dimension personnelle des lieux apparaît donc peu marquée. Toutefois, malgré les liens ténus que l'on observe ici entre l'espace et son occupante, on relève quelques marques d'appropriation personnelle dans la gestion et l'organisation des lieux. Cécile veille en effet à ce que son « coin » soit rangé et préservé du « bazar » que pourrait y entroposer Valérie. Le « bazar » de « l'autre » peut signifier l'intrusion du tiers dans un espace qui ne lui appartient pas. En ce sens, fermer l'espace à ce mode d'intrusion c'est établir et réaffirmer le caractère personnel des lieux ainsi protégés.

Cécile (35 ans, BEP sténo-dactylo, Comédienne Humoriste) : « Il y a la mezzanine sur laquelle j'ai mon bureau. J'y mets mes affiches, mon côté un petit peu comédien. Mais non en fait, j'ai pas vraiment de...non...J'ai pas vraiment de coin où je peux dire « là, c'est à moi ».

Enquêtrice : Et il répond à un besoin personnel ton bureau sur la mezzanine ? À un besoin d'isolement ?

Cécile : Pas du tout...Je ne suis pas du tout quelqu'un qui peut vivre seul. (...). Il faut que je sois avec du monde tout le temps parce que je m'ennuie au bout d'un moment. Je ne sais pas

trop m'occuper toute seule donc...J'aime pas me retrouver seule trop longtemps. (...). La mezzanine, c'est un coin où on bosse mais c'est vrai que par la suite, j'aimerais que ce soit agencé de manière à ce qu'on puisse faire un petit coin salon.

Enquêtrice : Et qu'est-ce qu'il te procure cet endroit quand tu y bosses ?

Cécile : Rien. Si j'étais dans un jardin, je serais mieux...Je ne suis pas attachée à une pièce parce que je ne suis vraiment pas quelqu'un d'intérieur. (...). Si l'ordinateur était en bas ça serait pareil. Voilà, c'est plus par commodité. (...). Parfois, c'est moi qui dis à Valérie "enlève les trucs que tu as posés sur le bureau". Cela traîne et je ne sais pas ce que c'est alors je risque d'y jeter...Mais par contre, Valérie a un bureau en bas et je n'y vais quasiment jamais ».

Valérie s'est agencé un espace de travail dans la deuxième chambre de l'appartement qu'elle partage avec Cécile. Elle y a organisé son bureau au sein duquel elle entrepasse ses livres, ses cours et les copies de ses élèves. Ce bureau est avant tout investi comme un espace de stockage et fait office d'entrepôt. Valérie préfère en effet préparer ses cours et corriger ses copies dans le salon. Les lieux affichent une décoration sommaire qui n'a pas été personnalisée mais abritent cependant une collection de livres et un bureau en noyer auxquels elle confère une valeur sentimentale et personnelle. Cet espace reste toutefois ouvert à la conjointe qui y entrepasse certaines de ses affaires personnelles. Ses accès ne sont donc pas contrôlés et son appropriation personnelle reste ainsi peu marquée.

Enquêtrice : Est ce que tu disposes d'un coin à toi dans l'appartement ?

Valérie (37 ans, Licence de lettres, CAPES, Professeur de français) : Peut-être le bureau, mon bureau où il y a tous mes bouquins

Enquêtrice : Et il fait l'objet d'un aménagement particulier ?

Valérie : Bah il est à la fois mon bureau, ma bibliothèque mais aussi le fourre-tout de Cécile. C'est à dire qu'il y a ses accessoires de théâtre, son bric-à-brac de papiers pour faire des décors...Donc bon, il y a ses affaires, parfois son sac de foot...Donc il est à moi sans être à moi. (...). Dans mon bureau il y a des photos mais ce sont des éléments de déco. Il n'y a pas de photos personnelles. Là, pour le moment il y a juste le petit truc de broderie que j'ai fait et un cadre que Cécile m'avait offert avec une photo de Doisneau. Mais ce bureau n'est pas particulièrement à moi, je ne le considère pas spécialement à moi.

Enquêtrice : Et par exemple pour ton bureau...Tu as une certaine attache à ce bureau ?

Valérie : Oui, j'ai une attache mais qui est plutôt une attache familiale parce que c'est un cadeau qui a été fait par mes parents. D'abord c'est une pièce d'antiquité, enfin c'est un bureau en noyer qui a été fait par un ébéniste spécialement et qui m'a été alloué. Donc c'est quelque chose aussi que j'aimerais transmettre. C'est un beau meuble.

Enquêtrice : Et tu travailles dans ce bureau ?

Valérie : Non, j'y stocke on va dire, j'y trie (rire)...c'est l'aiguillage au niveau travail mais je n'y travaille pas vraiment. Je travaille dans le salon ».

À l'instar de ce que l'on observe pour l'espace de Cécile, lorsqu'il fait office de bureau pour les conjointes, le « coin à soi » semble perdre de sa dimension personnelle. On remarque d'une part qu'il apparaît vulnérable aux intrusions de « l'autre » et d'autre part que les compagnes qui en ont la propriété n'expriment pas l'idée de disposer d'un espace qui leur est propre – malgré les effets personnels que celles-ci peuvent entreposer dans les lieux. La gestion de « ce coin à soi » traduit ainsi une séparation peu marquée entre le « je » et le « nous » et renvoie à l'imbrication de la dimension individuelle et collective déjà observée dans l'activité de décoration entreprise en solo chez ces couples.

I.2.2 Des activités extérieures partagées en couple

Chez les sept couples de milieu populaire, les activités partagées hors de l'habitat s'entreprennent essentiellement en couple. Pour la plupart des enquêtées, les activités extraprofessionnelles entreprises en solo sont inexistantes. Dans les rares cas où elles sont effectives, ces activités font l'objet d'une programmation hebdomadaire et ne laissent pas de place à l'improvisation. Elles ne concernent bien souvent que l'une des deux conjointes. Alors que Steph ne s'investit pas dans des activités personnelles autres que celles qu'elle partage avec Johanna, Johanna chante dans une chorale et dans son groupe de rock une fois par semaine. Les temps et les activités partagés seule avec des amis sont rares au bénéfice d'activités partagées avec des membres de la famille. Les sociabilités apparaissent ainsi avant tout familiales. Dans la plupart des cas toutefois, les activités en solo sont délaissées au profit d'activités partagées en duo. Chaque conjointe met alors l'accent sur le caractère fusionnel de sa relation. La fusion,

participant de la définition du couple, est souvent recherchée, valorisée ou considérée comme allant de soi.

Enquêtrice : « Est-ce que tu ressens le besoin d'avoir des activités seule de temps en temps ?

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix dans la police nationale) : Non, pas du tout. Céline et moi, on est complémentaires vraiment dans tout. On s'est trouvées, les deux moitiés en fusion. On n'a pas d'activité chacune de notre côté. Quand on fait du sport et même dans nos loisirs, c'est ensemble. Je pourrais très bien faire une activité sans Céline mais je trouve que c'est quand même mieux qu'elle soit là, qu'elle soit présente, qu'elle vive les émotions avec moi, que ça soit ensemble. (...). Quand on voit nos amis, c'est toujours ensemble. On ne me voit pas sans Céline et Céline sans Laurence, ça n'existe pas non plus parce qu'on est toujours ensemble. On est systématiquement collées ».

Aurélie (26 ans, Bac, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : « Avec Alicia, on sort beaucoup à deux, rarement chacune de notre côté donc on rencontre aussi beaucoup les mêmes personnes en dehors de nos boulots. Je vois très rarement mes amis seule parce que mes amis ne sont pas sur Lyon donc si je pars, c'est pour tout le week-end. Pour notre couple, c'est difficile en fait. Comme on est très fusionnelles, ce n'est pas possible. On a ce besoin d'appartenir et d'être reconnue par l'autre. Ce besoin d'exister en fait. Je pense que c'est pour ça qu'on est aussi fusionnelles. Je pense qu'on a des attentes qui sont similaires et du coup ça crée une fusion qui est très forte entre nous, peut-être étouffante pour notre couple des fois, pour nous deux aussi ».

Le caractère fusionnel est dans certains cas discuté dans l'objectif de redonner un peu de place et d'indépendance aux individualités et « d'oxygéner » le couple. L'envie et l'importance de s'adonner seule à des activités sont ainsi exprimées mais ne se concrétisent pas dans les faits, le caractère fusionnel de la relation étant considéré comme une protection contre de nouvelles rencontres pouvant mettre à mal la dyade amoureuse. En ce sens, les démarches personnelles pour voir des amis ou pour s'investir dans des activités en solo sont perçues comme un danger pour le couple.

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « On peut avoir des coups de cœur pour n'importe qui. Je pense que Laurence a peur de ça, qu'il y ait un danger à l'extérieur, que je puisse rencontrer quelqu'un ou que je tisse des liens amicaux qui lui déplaisent. Elle aime bien être de partout tout le temps avec moi. Elle aime bien voir tout ce que je peux faire, avec qui je suis, savoir quand je rentre et tout.

Enquêtrice : et toi est-ce que tu accepterais qu'elle ait des sorties avec des amis ?

Céline : ça ne me dérangerait pas à partir du moment où je connais à peu près les amis. C'est sûr que si elle me dit que c'est avec cinq collègues policiers qui sont en manque depuis trois mois, ça sera non ! (rire) ».

I.2.3 Un « nous » qui gouverne les représentations du couple

Chez les couples lesbiens de milieu populaire, les attentes à l'égard du couple se rangent globalement du côté de la stabilité et de la fidélité. Toutes les conjointes attendent de leur couple la confiance et la compréhension. Viennent ensuite la fusion et le désir d'aller de l'avant ensemble, l'envie de cheminer dans une même direction. La place pour les individualités et les libertés individuelles n'est pas rapportée dans les discours. En ce sens, elle ne fait l'objet que d'une moindre préoccupation au profit du binôme amoureux. Les parts individuelles s'estompent ainsi derrière le souci de la communauté et d'un bien-être ensemble. Ces observations font écho aux caractéristiques des styles conjugaux les plus fusionnels que l'on retrouve davantage au sein des populations les moins dotées socialement. Les styles « bastion », « cocon » ou encore « parallèle » ont tous trois pour point commun de privilégier le « nous » conjugal au détriment des « je » personnels.

Enquêtrice : Qu'est-ce que tu attends en priorité de ton couple ?

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : La fidélité, la confiance et que je sois sa première préoccupation, je veux qu'elle se préoccupe de moi avant tout, pas avant sa famille parce que voilà c'est différent mais avant son boulot, avant...

Enquêtrice : Et est ce qu'il doit t'apporter des choses en particulier dans la vie ?

Céline : Forcément, une stabilité, si je ne suis pas bien en couple je ne serai pas bien dans la vie de tous les jours, professionnellement, avec ma famille, pour nous c'est vraiment important le couple

Enquêtrice : Est-ce que tu pourrais me décrire ce que ça serait pour toi un couple idéal ?

Céline : Je ne sais pas si ça existe, un couple idéal ça serait...on retombe sur la fidélité, qu'il n'y ait pas d'adultère, une compréhension, une fusion, beaucoup de discussion, qu'on s'entende bien au lit, que les familles s'entendent bien ».

La spécialisation des rôles dans la relation apparaît assez prégnante. Les enquêtées mettent l'accent sur la complémentarité dans leur couple et sur les différences de caractère salutaires et nécessaires à la dyade amoureuse. Ainsi, il revient à l'une d'être « fonceuse » et à l'autre d'être plus « posée », à l'une le soutien et à l'autre la sensibilité, à l'une d'être force de propositions et à l'autre d'être conciliante. Ces différences sont valorisées pour leur complémentarité et pour l'équilibre qu'elles procurent dans la relation conjugale. L'une des conjointes assure fréquemment un rôle de soutien, d'apaisement et d'accompagnement, l'autre partenaire étant davantage dans la prise d'initiatives au quotidien.

Enquêtrice : « Est-ce que tu as le sentiment que Laurence et toi vous avez des caractères différents ?

Céline : À fond, ah ouais complètement, ah ouais c'est sûr et certain, on est complètement différentes elle et moi. On ne réagit pas du tout de la même manière vis à vis de certaines situations, on se complète.

Enquêtrice : Et alors comment ça se traduit ces différences ?

Céline : Je suis assez zen, assez patiente et je suis posée, je réfléchis beaucoup, à beaucoup de choses donc je vais l'influencer dans certaines de ses impulsions où elle va avoir envie de tout plaquer. Je vais lui dire « calme toi, pense à ça, à ça et à ça ». Contrairement à moi où je vais beaucoup, beaucoup penser, elle, elle va me dire « lâche toi un peu et vas-y bouge, de toute façon tu n'as rien à perdre », donc voilà elle a un caractère très trempé et elle va droit au but sans trop réfléchir. Elle dit beaucoup de choses sans trop réfléchir, ce qui peut vexer pas mal de personnes alors que moi je vais beaucoup réfléchir et être plus posée, plus zen. Elle va beaucoup crier et s'énerver et moi depuis que je la connais j'ai jamais autant crié de ma vie, parce que je suis obligée de crier pour qu'elle m'entende parce qu'elle crie tellement fort que

voilà je suis obligée de crier mais voilà elle a un caractère fort et moi un caractère plus zen. (...). Je ne prends pas trop les choses en main, je suis pas une fille qui décide beaucoup, je me laisse assez porter. Si ça ne me plaît pas je le dirais directement, ça sera non, mais je ne suis pas réfractaire à... Je n'apporterais pas beaucoup d'idée, c'est plus elle. Elle, elle sera plus dans la recherche toujours de voir plus loin, de faire des trucs, des machins, moi je suis plus là pour ponctuer, pour approuver, c'est dans mon caractère ».

Enquêtrice : « Est-ce que tu peux me dire ce que tu attends en priorité de ton couple ?

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix dans la police nationale) : Une stabilité et quelque chose de calme, apaisant, je veux un couple calme où je suis épanouie et où elle est épanouie, c'est important mais vraiment une stabilité

Enquêtrice : Est-ce que tu peux me décrire ce que c'est que pour toi un couple idéal ?

Laurence : C'est un couple qui se dit tout, qui est honnête l'un envers l'autre et qui va dans la même direction, qui a le même objectif et qui va dans la même direction. Créer une famille, un cocon.

Enquêtrice : Est-ce que tu as le sentiment que Céline et toi vous avez des caractères différents ?

Laurence : oui, je dirais que moi je suis le feu et Céline est la glace sans le sens où moi je suis très directive, très impulsive alors que Céline est très réfléchie. Quand elle va dire une phrase c'est qu'elle a déjà réfléchi dans tous les sens alors que moi non ça va sortir, je suis spontanée. Elle est très zen dans son attitude alors que moi je suis très franche. Céline est très posée sur ses mots, elle est très introvertie et je suis très extravertie, j'ai trop confiance en moi et elle n'a pas du tout confiance en elle, oui on est des opposés dans le caractère. Je suis plus dominatrice dans un certain côté de notre relation, c'est toujours moi qui lui dit « aller on va de l'avant, on n'a pas peur on le fait ». Je l'emmène bourlinguer un peu à droite et à gauche on va dire. C'est moi qui lui remonte le moral quand ça ne va pas au boulot en lui disant « vas-y rentre lui dans le lard à ton chef, tu peux avoir confiance en toi, tu es la meilleure ». Elle, elle m'apaise. Elle me calme et moi d'un autre côté je l'active un peu plus donc on arrive à s'équilibrer, elle arrive à me freiner, c'est pas plus mal

Enquêtrice : Est-ce que vous avez une prise de décision égale ? ou est-ce que ça dépend des domaines ?

Laurence : Ça dépend des domaines, tout ce qui est financier c'est Céline parce que je lui fait une totale confiance je n'y suis jamais arrivé, c'est elle qui fait les comptes. Il y a des domaines

comme ça où c'est plutôt moi. Financier c'est Céline, moi ça va plus être la vie sociale, quand on sort ou quand on ne sort pas, quand je suis fatiguée ou pas fatiguée, je l'aime pas, je l'aime bien. Ça c'est plutôt moi. Le week-end c'est plus moi qui décide, on fait ça on ne fait pas ça. Pour manger c'est pareil c'est moi qui décide ce qu'on mange.

Enquêtrice : Est-ce qu'il y en a une qui console ou qui encourage plus que l'autre ?

Laurence : Oui moi, moi j'encourage plus de par mon caractère. Moi je suis quelqu'un qui a super confiance en soi. Je me dis que quand on veut, on peut et puis je ne comprends pas les gens qui baissent toujours les bras, ça me démoralise parce que je me dis qu'on peut tout avoir si on se donne les moyens. Quand j'ai connu Céline c'était un peu ça vite à baisser les bras. Alors c'est vrai que je suis plus à la booster oui. Maintenant elle prend confiance en elle mais c'est super important ».

Outre l'influence des appartenances sociales, cette priorité accordée au couple et la propension à la fusion sembleraient pour partie répondre à la stigmatisation à laquelle ont été ou sont encore assujetties ces enquêtées de milieu populaire. On peut en effet supposer que cette stigmatisation et l'isolement social qui l'accompagne génèrent une dynamique de surinvestissement de chaque conjointe dans la vie conjugale et le binôme amoureux. Le repli sur le couple offrirait alors un privilège au « nous » conjugal au détriment des individualités.

II. Des couples fermés aux environnements extérieurs

II.1 Fermeture des couples et de leur habitat

L'exposé s'intéressera, dans cette partie, à l'ouverture ou à la fermeture des couples à l'égard de différents environnements. Les analyses porteront, à cet effet, sur les diverses sociabilités qui s'organisent dans l'habitat. « Le logement est le lieu par excellence de l'intimité domestique. Mais il constitue également un pôle important de la vie relationnelle des

individus » (Authier, 2001 :53). Il s'agira ainsi d'appréhender les rapports familiaux, amicaux et de connaissances que les couples enquêtés entretiennent à leur domicile. Par une étude des modalités qui régulent les entrées dans l'habitat pourra être saisie la propension du couple à s'ouvrir ou au contraire à se fermer face à l'environnement. « S'intéresser aux degrés d'ouverture de la maison est aussi un moyen d'appréhender (...) la cohésion et l'identité du ou des groupe(s) constitué(s) dans la maison » (Gherchanoc, 2006 :26).

La privatisation de l'espace habité a une histoire qui s'attache à la privatisation de la famille et de son quotidien. À partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, l'agencement de la maison en différents espaces séparés les uns des autres s'est généralisé. Cette nouvelle donne architecturale a été encouragée par l'exigence d'une intimité personnelle et conjugale jusqu'à réservée aux classes les plus aisées. « Avant cette révolution du logement, en effet, on partageait nécessairement sa vie privée avec ceux qui vivaient dans le même espace domestique. Le mur de la vie privée séparait l'univers domestique de l'espace public, c'est-à-dire des étrangers du groupe familial. Mais derrière ce mur, sauf dans la bourgeoisie, la place manquait pour fournir un espace privé à chaque membre du groupe : l'espace privé était donc seulement l'espace public du groupe domestique » (Prost, 1999 :59). De nos jours, la division des espaces favorise l'intimité personnelle mais accorde également à chaque pièce des fonctionnalités spécifiques. Le modèle de l'unique pièce à vivre, au sein de laquelle les membres des classes défavorisées s'adonnaient à toutes les activités du quotidien (et parfois professionnelles), a ainsi été délaissé au profit d'une organisation spatiale cloisonnée et caractéristique des logements bourgeois. Alors qu'au sein de l'habitat des classes les plus pauvres les espaces de sociabilité n'étaient pas clairement différenciés, il importait à la bourgeoisie de distinguer dans leur demeure la vie privée de la vie publique. L'organisation domestique des classes bourgeoises était ainsi établie sur l'ordonnement de pièces de réception, espaces de mise en scène publique de la famille, et de pièces privées, espaces privatifs réservés à l'intimité familiale et conjugale au sein desquels s'entretenait, entre autres, la sexualité jugée taboue et gardée secrète. Ainsi, « au début du siècle, et jusqu'au début des années 1950, un contraste majeur séparait ménages bourgeois et populaires. Les premiers avaient de la place : des pièces de réception, une cuisine et ses annexes pour la ou les domestique(s), une chambre pour chacun des membres de la famille, et souvent encore quelques pièces. Une entrée, des couloirs assuraient l'indépendance de ces divers espaces. À ces vastes appartements, à ces maisons « bourgeoises », s'opposaient les logements populaires. Ouvriers et paysans s'entassaient en effet dans des logements composés d'une pièce unique ou de deux pièces » (Prost, 1999 :54). Aujourd'hui, les espaces cloisonnés de l'habitat ont pour effet d'instituer la demeure au carrefour d'une

articulation de la vie privée et de la vie publique. Il est en effet des espaces semi-publics de sociabilité, dans lesquels se nouent et s'entretiennent les liens avec l'extérieur, et des espaces privés empreints de l'intimité des occupants et tenus, à ce titre, fermés aux visiteurs. Comme le rappelle Faure-Rouesnel, « outre cette dimension privative qui est consubstantielle au logement, l'espace domestique ne se résume pas à un espace privé. Bien que vécu au quotidien par la famille, le logement est en effet sans cesse pénétré et traversé de la vie du dehors, de l'espace public et de la société dans son ensemble. La télévision, le téléphone ou encore internet constituent autant de formes d'intrusion de l'espace public dans l'espace privé et d'interpénétration entre les deux sphères. Plus encore, la visite potentielle, plus ou moins régulière, de personnes étrangères au domicile transforme parfois cet espace privé en espace semi-public. La différenciation des espaces dans le logement porte la marque de leur caractère plus ou moins privatif dans les usages auxquels ils sont affectés » (Faure-Rouesnel, 2006 :207). L'habitat contient ainsi l'intimité conjugale et le caractère à la fois privé et public de l'union qu'il abrite. Par les modalités qui orchestrent son ouverture ou sa fermeture à autrui s'objectivent la privatisation et la publicisation du couple. Aussi, la fréquence et les types de sociabilités privilégiés dans les lieux pourraient renseigner sur le degré et les modalités de l'ouverture du couple sur l'extérieur selon le style de conjugalité investi.

II.1.1 Une conjointe pourvoyeuse de relations

Alors que dans la recherche, l'analyse de la configuration des réseaux relationnels visait initialement à mesurer la mixité homo/hétéro des cercles amicaux et de connaissance des couples enquêtés, elle s'est révélée également heuristique pour l'étude des sociabilités dans l'habitat à plusieurs égards. Elle a permis d'une part de cerner la fréquence des contacts entretenus par les couples avec des membres extérieurs au ménage et d'autre part de dégager le profil des groupes amicaux et de connaissances. Pour chaque couple, il s'agissait de comparer l'importance des cercles amicaux impliquant des liens forts et durables et celle des cercles de connaissances impliquant un moindre investissement relationnel et des liens plus éphémères. En outre, au sein de ces cercles, en dégagant la proportion des relations amicales et des connaissances revenant à chaque conjoint, l'objectif était de voir si les contacts entretenus par le couple avec l'extérieur étaient partagés ou s'ils revenaient davantage à l'une des deux

partenaires. Il a été ainsi possible de distinguer un rôle de « pourvoyeur de relations » tantôt réparti au sein du couple tantôt investi par l'un des deux conjoints. Certaines investigations se sont orientées vers la mixité homo/hétéro des réseaux relationnels. Il s'agissait de voir dans quelle proportion cette mixité était effective, de souligner le sens que lui accordaient les enquêtés et de saisir une éventuelle influence des orientations sexuelles sur le caractère attribué aux relations entretenues. Pour finir, ces investigations ont étayé l'analyse des modes de sociabilité au sein de l'habitat et révélé certaines correspondances entre la configuration des réseaux relationnels, la fréquence des visites et les modes de réception au sein de chaque ménage.

Les analyses pointent des réseaux relationnels aux configurations différenciées entre les couples enquêtés. Des disparités s'expriment tout d'abord dans l'étendue des cercles amicaux. Alors que le nombre de relations amicales apparaît très restreint pour les couples de milieu populaire, il apparaît conséquent pour les couples les mieux dotés socialement. De même, alors que la fréquence des rencontres amicales reste très épisodique au sein de ces couples, elle semble régulière et bien plus importante pour les autres couples enquêtés. Autre disparité, on remarque que la proportion d'amis appartenant à l'une et à l'autre des conjointes apparaît équilibrée au sein des couples de classes supérieures et qu'elle présente un certain déséquilibre au sein des couples de milieu populaire, certaines conjointes bénéficiant ainsi d'un cercle amical plus développé que leur partenaire.

L'analyse des réseaux de connaissance marque encore davantage d'inégalité entre les deux conjointes. Au sein des couples de milieu populaire, le réseau de connaissances s'observe essentiellement auprès d'une seule conjointe. Cette partenaire est celle qui bénéficie généralement de la sphère professionnelle la plus propice à de nouvelles connaissances. La plus grosse part des amitiés et des connaissances revient ainsi à la même conjointe. Le rôle de pourvoyeur de relation n'apparaît pas également réparti.

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : « En fait ce qui me pèse c'est que Laurence vit sa vie et que moi du coup je suis...je suis isolée (Laurence est gardienne de la paix dans la police nationale). Elle a un métier qui fait qu'elle rencontre beaucoup de gens. Au syndicat c'est pareil, elle rencontre des nouvelles têtes. Moi, je suis tapissière en ameublement, je suis derrière ma machine depuis 9 ans. Je fais mes petits fauteuils et je ne vois que ma collègue de boulot donc je ne fais pas d'autres rencontres. Laurence effectivement elle fait pas

mal de choses et du coup moi je me sens un peu lésée de ce côté-là, j'ai pas trop de ressources...un petit quelqu'un pour l'inviter à bouffer un bout... ».

Cette observation fait écho à la répartition des tâches genrée et à la spécialisation des rôles qui s'exprime de manière assez marquée au sein de ces binômes. Le cas de Cécile nous rappelle l'aversion qu'exprimait l'enquêtée à l'égard de la sphère domestique et son goût pour la vie « du dehors ». Dans son couple, on notait alors l'inégal investissement des deux conjointes dans les activités domestiques au sein de l'habitat, à l'image sans doute d'un surinvestissement de Valérie dans la sphère privée et de Cécile dans la sphère publique. Aussi, il n'apparaît pas surprenant de constater qu'il revient à Cécile d'entretenir et de favoriser les contacts que son couple peut avoir avec le monde extérieur. L'inégale intégration des deux conjointes au sein des sphères privées et publiques semble avoir eu pour effet de répartir les rôles dans la gestion de la vie relationnelle. Il revient à Valérie, le rôle de « femme d'intérieur et de fée du logis » et à Cécile, celui de « femme du dehors ».

Valérie (37 ans, Licence de lettres, CAPES, Professeur de français) : « C'est moi qui suis quand même plus la femme au foyer, enfin entre guillemets. Il faut dire que moi, je suis plus femme d'intérieur que Cécile. Cécile est plus femme d'extérieur, plus ouverte sur les autres, sur la vie à l'extérieur ».

Cécile entretient des liens avec des amies homosexuelles rencontrées dans les bars, les restaurants et les cafés-théâtres au sein desquels elle a pu assurer des spectacles. On relève une certaine influence des orientations sexuelles sur les degrés d'intimité partagée avec les amis. Ainsi, la proximité et la familiarité apparaissent plus fortes entre amies lesbiennes. Par le biais du partage des mêmes orientations sexuelles tend à s'instituer un répertoire commun de manière de penser et d'agir qui crée de la complicité et libère la parole. Cette complicité a été rapportée par nombre de lesbiennes de la population, y compris par celles dont le parcours homosexuel se distancie le plus du « milieu » lesbien. Elle tient au vécu d'une sexualité similaire qui confère aux relations amicales une certaine profondeur et à une mise en confiance.

Johanna (26 ans, Bac ES, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire) : « Bon ce n'est pas la même chose quand on parle d'amis... Dans un cercle proche, c'est vrai que j'ai peu d'amis hétéros mais en même temps ce n'est pas délibéré ni volontaire. C'est comme ça...

Enquêtrice : Et est-ce que tu constates des différences entre les relations que tu entretiens avec tes amis homos et tes amis hétéros ?

Johanna : Oui dans le sens où mes relations avec mes amies homos sont plus profondes. Disons qu'à partir du moment où tu partages plus facilement un certain nombre de choses ça fait en sorte d'approfondir un peu les rapports et puis ne serait-ce que pour tout ce qui est activités, sorties, les choses comme ça, c'est plus facile. Il y a plus de choses en commun ».

Johanna et Steph pointent une sexualité abordée sans tabous entre amies lesbiennes. Elles rapportent ainsi des échanges sur leur sexualité qu'elles ne pourraient pas avoir, selon elles, avec leurs amies hétérosexuelles. L'humour se présente aussi comme une caractéristique de la complicité. Elle tient à des références communes et s'articule souvent à l'homosexualité qui nourrit les railleries amicales mais aussi l'autodérision qui se retrouve chez nombre d'homosexuels.

II.1.2 Des habitats faiblement ouverts et une défiance à l'égard des environnements extérieurs

L'analyse des sociabilités dans l'habitat met en évidence une ouverture des couples différenciée au sein de la population. Par la fréquence et les modes de sociabilité qui s'observent au sein de chaque ménage de milieu populaire, on relève en effet des contacts sur l'extérieur qui tendent à se diversifier par leur intensité et leur configuration. Si l'on place la focale sur la fréquence et la régularité des réceptions organisées dans l'habitat, il se profile deux tendances.

La première se caractérise par des rencontres amicales et familiales très occasionnelles. Les couples reçoivent peu et privilégient les invitations formelles et programmées. Ils sont fermés sur l'extérieur. Chez ces couples, le cercle amical, fortement restreint, appartenait initialement à l'une des deux conjointes. Une même observation peut être rapportée pour le réseau de

connaissances qui reste lui aussi limité et peu mobilisé. Les contacts se limitent à un ou deux couples d'amis hétérosexuels et homosexuels ou se cantonnent à la famille. Les réceptions sont programmées et peu fréquentes. L'habitat est fortement associé à l'intimité conjugale et ne s'ouvre à ce titre qu'aux personnes les plus proches. Il s'apparente, dans les discours, à « un nid », « un jardin » qui doit être préservé du regard extérieur. La stricte sélection des entrées permet de préserver l'équilibre et la stabilité de l'union. Ces couples accordent un privilège aux activités communes dans l'habitat. On relève en outre dans leurs décors intérieurs l'expression d'une individualité prépondérante. Associées à la clôture, ces deux caractéristiques confèrent à la relation un caractère fusionnel.

L'accès à l'habitat fait l'objet d'une gestion et d'un contrôle rigoureusement établis sur le degré de proximité partagé avec les convives. Ainsi, les entrées sont autorisées aux visiteurs connus du couple et fermées aux individus n'entretenant pas de liens privilégiés avec lui. Dans le discours de chaque conjointe, on relève une attitude sécuritaire, une défiance à l'égard d'un environnement extérieur anxiogène. La peur de l'inconnu et la crainte d'une malveillance encourage ici la fermeture de l'habitat et le repli chez-soi.

Enquêtrice : « Qui est-ce que vous invitez le plus souvent chez vous ?

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix dans la police nationale) : La famille, les sœurs, les parents. Pour la famille, il n'y a pas d'occasion, ça peut être un dimanche pour venir prendre le café, ça peut être un soir parce qu'ils sont à côté. Nous, avec notre famille c'est toujours spontané.

Enquêtrice : Et avec les amis ?

Laurence : Toujours programmé (rire). C'est l'inverse, jamais spontané. On programme déjà pour que tout le monde soit là et puis il faut qu'on s'organise avec les amis alors qu'avec la famille non.

Enquêtrice : Quand tu dis chez vous, c'est aussi un lieu d'accueil ? Vous accueillez plutôt des proches ?

Laurence : Oui, ce sont des proches. Il y a une sélection quand même.

Enquêtrice : À l'inverse, est-ce qu'il y a des gens que vous n'invitez jamais ?

Laurence : Oui, les connaissances. Elles ne viennent pas parce que ce n'est pas des intimes. Ce qu'il y a à l'intérieur, ça me reflète moi, la déco... C'est une partie de nous notre intérieur donc les connaissances n'ont pas accès à ça. (...). Ici, c'est la maison du bonheur et en dehors, c'est

la maison du cauchemar. Mais au moins là, c'est la maison du bonheur. Les autres, les hétéros, les gens, oui, toute la civilisation, tous les gens, l'école primaire, les enfants, les maîtresses, tout le monde qui regarde, qui étiquette – parce qu'on est dans un pays qui étiquette – tous ces gens-là, c'est le monde extérieur, c'est le cauchemar. On se cache chez nous, on est épanouies, heureuses. On fait ce qu'on veut, on dit ce qu'on veut ».

Les invitations restent très occasionnelles et apparaissent, lorsqu'elles sont effectives, rigoureusement programmées. L'organisation des réceptions ne laisse pas de place à l'improvisation et les visites spontanées apparaissent guère appréciées. À l'instar de la stricte répartition des tâches entre conjointes et des affectations spatiales dans l'habitat, la venue de visiteurs doit être maîtrisée et instituée. En outre, les temps et les activités réservés au couple sont privilégiés au détriment des rencontres amicales. Fréquentes et prépondérantes, les sociabilités familiales impliquent en premier lieu la venue des frères et sœurs puis celle des parents. La proximité inhérente aux liens familiaux s'accompagne de réceptions non programmées avec les proches. Les visites imprévues sont tolérées et ne font pas l'objet d'une organisation spécifique contrairement aux réceptions amicales. Au regard de la faible ouverture du couple sur l'extérieur, de la routinisation de l'organisation domestique et de la stricte répartition des tâches et des rôles entre conjoints, on peut supposer une organisation conjugale de type « bastion » ou « parallèle ».

Enquêtrice : « Est-ce que tu as le sentiment d'avoir un réseau de connaissances conséquent ?

Céline (27 ans, CAP tapissier, Tapissière ameublement) : Non, pas du tout. Non, ça ne m'attire pas, connaître pour connaître non, je préfère approfondir. (...). Nos amis, c'est plutôt le cercle de Laurence. Elle me l'a un petit peu imposé entre guillemets parce que j'ai accepté donc ce n'est pas vraiment imposé.

Enquêtrice : Est-ce qu'il vous arrive d'inviter des membres de votre famille chez vous ?

Céline : Oui, plus que les amis. Nos amis, on ne les invite pas souvent. Il faut s'y prendre à l'avance pour passer des soirées avec eux.

Enquêtrice : Est-ce qu'il y a des gens à qui tu n'ouvriras pas la porte ?

Céline : Oui, aux collègues et aux connaissances de Laurence. Ici, c'est notre jardin, c'est notre vie à nous et ça, je ne le partage pas avec des gens que je ne connais pas trop. Je ne veux pas qu'ils nous cernent. »

La deuxième tendance se traduit par une fréquence de réception un peu plus soutenue mais irrégulière. Les invitations présentent là aussi un caractère formel et programmé. Les couples expriment toutefois le souhait de recevoir davantage et le regret de ne pas connaître de visites amicales spontanées. Ils sont faiblement ouverts à l'environnement. L'apport des contacts amicaux n'apparaît pas partagé et relève d'un unique réseau amical. L'aptitude à nourrir des échanges avec l'extérieur ne s'observe que chez l'une des deux conjointes et le rôle de pourvoyeur de relations n'est pas réparti. Le cercle amical du couple, appartenant initialement à cette conjointe, se compose essentiellement de couples lesbiens. La complicité et le vécu partagé de l'homosexualité semble justifier ces liens électifs. Les échanges avec les amies lesbiennes sont fréquents mais programmés. Les visites impromptues sont dépréciées et les entrées dans l'habitat sont sélectives. Le réseau de connaissances n'est pas insignifiant mais n'est que peu mobilisé. Les sociabilités dans l'habitat sont avant tout partagées avec les amies proches, les personnes de confiance. On entretient une certaine défiance à l'égard des personnes que l'on connaît peu, l'extérieur pouvant être jugé comme hostile. L'habitat se présente comme un espace à préserver d'autrui et fait l'objet d'une forte privatisation.

Angélique (32 ans, Bac STG, Naturopathe) : « Presque tous nos amis sont homos. Quand on sort, on sort avec eux. Il n'y a que des lesbiennes. Forcément, ça fait un peu ghetto dans le sens où de l'extérieur, on pourrait croire qu'on ne veut pas voir d'autres gens alors que ce n'est pas le cas. C'est juste la configuration qui est comme ça. Sophie connaît beaucoup d'hétéros mais dans un relationnel de connaissances plus que d'amis. Ce n'est pas un cercle amical proche. Dans notre environnement proche, la plupart des gens sont homos.

Enquêtrice : Est-ce que tu penses ton appartement comme un espace privé ?

Angélique : Ah oui, c'est chez moi. Il est privé parce que c'est un endroit à nous. C'est là où on vit et tout le monde ne vient pas chez nous.

Enquêtrice : Comment ça s'organise en fait quand tu dis que tout le monde ne vient pas chez vous ?

Angélique : Moi, je suis plutôt du genre à laisser entrer n'importe qui mais Sophie un peu moins. Il y a certaines personnes qu'elle ne veut pas inviter à la maison. Il faut vraiment qu'elle ait confiance en les personnes pour les laisser entrer chez nous. Pour moi, ça n'engage pas tant que ça de laisser venir quelqu'un à la maison. Pour Sophie, ça engage peut-être plus de choses ».

Enquêtrice : « Est-ce qu'il y a des gens que vous n'invitez jamais ?

Sophie (36 ans, Bac G3 Commerce, BE patin à glace, en formation pour être boulangère, ancienne entraîneur de patinage) : Ce sont des gens avec lesquels je ne suis pas à l'aise. Souvent, pour moi, rentrent à la maison les personnes en qui j'ai confiance et avec qui je me sens bien.

Enquêtrice : Est-ce que tu penses ton appartement comme un espace privé ?

Sophie : Oui. Je décide de qui rentre dans mon appartement. Je n'invite pas n'importe qui chez moi. Il y a des gens que je connais depuis des années qui ne sont jamais venus et qui ne savent pas où j'habite. Oui, c'est un espace privé et c'est un espace de vie avec des témoignages de notre homosexualité, de notre vie de couple, du coup il y a des gens, je n'ai pas envie qu'ils y pénètrent ».

Dans cette tendance, les sociabilités amicales prennent le dessus sur les sociabilités familiales et de connaissances. Dans l'ensemble, les couples privilégient en effet les apéritifs, les repas et les soirées entre amis au sein de leur habitat. Les sociabilités familiales s'entreprennent globalement ailleurs, souvent au domicile des parents. Les échanges avec les frères et sœurs s'entretiennent parfois au domicile des enquêtés mais aussi au domicile du frère ou de la sœur et chez les parents. Les contacts que les couples entretiennent avec leurs cercles familiaux apparaissent hétérogènes au sein des milieux populaires. Ils se diversifient tant par leur fréquence que par le caractère des relations qui les motivent. Les relations à la famille demeurent, en effet, fortement soumises à la tolérance qu'expriment les proches à l'égard de l'homosexualité. Alors que l'homosexualité n'est tue chez aucune des lesbiennes interviewées, son acceptation ou non par la famille s'accompagne de situations plus ou moins conflictuelles. Les cas de rupture familiale restent minoritaires, ils s'observent chez deux enquêtées. En outre, bien que toujours effectifs, en réponse à l'hostilité parentale les liens peuvent être distendus et les sociabilités familiales entretenues hors du domicile conjugal. Ce cas de figure se rencontre chez cinq interviewées. Dans cette deuxième tendance, l'habitat se définit alors avant tout comme l'espace des sociabilités amicales et ne se trouve mobilisé pour les échanges familiaux que dans une moindre mesure. Alors qu'après « vingt-neuf ans, à la formation du couple [hétérosexuel], la part de la sociabilité amicale décline très fortement » et que « dans un réseau globalement plus restreint, les relations familiales plus hétérogènes en âge prennent alors un poids plus important », les relations amicales restent prédominantes parmi les sociabilités des

couples concernés (Rissoan, 2004 :149). Les contacts familiaux, moins fréquents, s'entretiennent quant à eux principalement au domicile parental.

II.1.3 L'habitat : le « nid » et le « cocon »

La dernière dimension d'analyse s'est orientée vers les représentations de l'habitat. Aussi, dans l'exposé présenté, les investigations se tourneront vers le sens que chaque enquêtée confère à son espace habité. Il s'agira de plonger au cœur des subjectivités afin d'analyser, par les mots, les différentes dimensions par lesquelles chaque conjointe interprète l'habitat qu'elle investit en couple mais aussi à titre personnel. Par les vocables employés, nous tenterons ainsi de saisir ce qui donne son sens et sa cohérence à cet espace quotidiennement convoité. Comme l'expliquent Berger et Luckmann, « la vie quotidienne se présente elle-même comme une réalité interprétée par les hommes et possédant pour ces derniers un sens de manière subjective, en tant que monde cohérent. (...). Le monde de la vie quotidienne n'est pas seulement considéré comme donné en tant que réalité par les membres d'une société dans la conduite subjectivement chargée de sens de leur vie. C'est aussi un monde qui trouve son origine dans leurs pensées et leurs actions, et est maintenu en tant que réalité par ceux-ci » (Berger et Luckmann, 2008 :70). Un travail sera donc mené sur les représentations et se verra également étayé par une mise en confrontation de ces représentations avec les tendances qui ont pu être dégagées lors des analyses menées antérieurement. Aussi, dans la mesure du possible, l'étude consistera à s'attarder sur le rapport dialectique qui s'institue entre les pratiques et les représentations, ce rapport contribuant à fabriquer la cohérence du monde subjectif de chaque enquêtée.

Le propos traitera dans un premier temps des premières définitions que les enquêtées ont donné de leur habitat. Il pointera ainsi le sens subjectif qui s'exprime dans l'usage des noms communs et des qualificatifs désignant cet espace. Il soulignera par la suite les fonctions qui sont attribuées à ce lieu de vie et se focalisera dans un dernier temps sur le degré de privatisation qui lui est conféré.

L'analyse des discours met en évidence certaines disparités dans les premières définitions que donnent les enquêtées de leur habitat. Des divergences s'observent entre les couples mais aussi parfois entre les conjointes. Les couples, au sein desquels les représentations de l'espace habité

sous-tendent une certaine concordance entre les partenaires, sont ceux qui accordent un privilège à la fusion ou à la cohabitation de deux individualités.

Ainsi, chez Aurélie et Alicia, le « chez nous » est de rigueur. L'habitat est présenté comme l'espace du couple avant d'être celui de chaque partenaire. On retrouve ici l'hégémonie d'une conjugalité au sein de laquelle s'estompe les individualités. Les représentations font écho au caractère fusionnel de la relation et à la fermeture de l'habitat aux environnements extérieurs jugés menaçants. Pour Aurélie, l'habitat offre la sécurité et protège du monde extérieur. C'est un cocon, un nid d'intimité, au sein duquel le couple dessine ses orientations. Aurélie explique construire sa vie dans les lieux. Par opposition, on comprend ainsi que la vie ne s'institue pas dehors et que le centre de l'existence s'édifie à huit clos, de l'intérieur.

Enquêtrice : « Qu'est-ce qu'il représente pour toi l'appartement ?

Aurélie (26 ans, Bac, Chargée de clientèle dans la télécommunication) : La sécurité et puis un cocon, un nid.

Enquêtrice : Oui, c'est-à-dire ?

Aurélie : C'est là où tu as ta vie intime, c'est là où tu vis ta sexualité, c'est où... Ça te protège du monde extérieur.

Enquêtrice : Et cette notion d'intimité elle est importante pour toi ?

Aurélie : Oui, pour moi...Je pense que c'est l'espace où tu prends souvent des décisions importantes pour ton couple. C'est là où on discute le plus souvent, donc c'est ce qui va faire ta vie. Ce qu'est ta vie se construit quand même plus souvent chez toi qu'à l'extérieur ».

Alicia présente, elle aussi, son habitat comme un petit nid, un cocon qui offre la protection. C'est également un bien commun qu'elle partage avec sa conjointe et qui contribue à officialiser son union. Là encore, prédominent l'idée de se protéger des dangers du monde extérieur et la mise en avant de la conjugalité.

Enquêtrice : « Si je te demande de me parler un peu de votre appartement, comment tu le qualifierais ?

Alicia (21 ans, Sans diplôme, Employée dans la restauration) : C'est un petit nid, c'est un petit cocon.

Enquêtrice : Et qu'est-ce que tu mets derrière ce mot cocon ?

Alicia : C'est une protection. Quand on rentre chez nous ça me fait ça. Je suis bien.

Enquêtrice : Et une protection de quoi ?

Alicia : Ben de l'extérieur, du monde extérieur. On est chez-nous.

Enquêtrice : Et cela vous protège de quoi ?

Alicia : Oh ben de toute cette turbulence qu'il y a dans le monde et à l'extérieur aussi. On se retrouve bien nous deux. Tu vois ici il n'y a pas de parasites. C'est aussi quelque chose qu'on a en commun avec Aurélie, c'est un bien en commun. Enfin, ce n'est pas le nôtre mais tu vois ça représente ce qu'on a commencé en commun quand on s'est mises ensemble. Ça peut représenter aussi... Cela met en évidence notre couple, le fait qu'on est en couple et que l'on vit dans un endroit ensemble.

Enquêtrice : Et tu me disais "on rentre chez-nous" est ce qu'il y a une part de chez-toi aussi ? C'est avant tout chez-vous ou c'est avant tout chez-toi ?

Alicia : Non, non, je dis toujours "c'est chez-nous". Je dis tout le temps "c'est chez-nous", je ne dis pas "chez-moi" ».

Dans d'autres cas de figure, les représentations accordent le primat tantôt à l'individualité, tantôt à la conjugalité qui habite les lieux. Ces deux tendances tendent à départager les discours des deux conjointes. Ainsi, alors que Stéphanie et Cécile définissent leur habitat par un chez moi, Christelle et Valérie, leur conjointe respective, le présentent comme un chez nous. Le chez moi n'est toutefois pas dépourvu d'une dimension conjugale. Il signifie simplement la priorité accordée à l'individu. Pour autant, la part individuelle n'apparaît pas dissociée d'une dimension collective. Le chez moi fait ainsi référence au chez nous.

On observe que la propension qu'ont les conjointes à définir les lieux par la dimension conjugale renvoie à l'activité de décoration qu'elles entreprennent en solo. Dans les discours de Christelle et de Valérie, le chez nous s'associe en effet à la décoration des lieux. À l'instar de ce que l'on avait déjà constaté, les investissements personnels dans la décoration œuvrent ainsi pour le couple. Les conjointes mettent une part de leur individualité au profit de la collectivité, une part d'individualité qui s'estompe dans le « nous conjugal ».

Cécile oriente elle aussi son discours vers les bienfaits que lui procure l'espace qu'elle habite. Elle y trouve ses marques et une sécurité affective qui apparaissent toutefois indissociables de sa relation conjugale. Son activité de comédienne l'amène fréquemment à séjourner hors de son

domicile et l'espace conjugal offre ainsi des repères ou un ancrage géographique sécurisant. Cécile privilégie la dimension personnelle des attaches à l'espace habité mais exprime au fond, dans son propos, le rôle important que tient la conjugalité dans cette dimension personnelle. L'habitat représente en outre une solidité dans son couple.

Cécile (35 ans, BEP sténo-dactylo, Comédienne Humoriste) : « Cet appartement, il m'apporte de la sécurité, une sécurité affective et une sécurité...Ouais, je m'y sens bien dans le sens où j'y suis à l'aise. C'est chez moi ...Je ne sais pas comment dire. Moi je pars beaucoup donc j'aime bien revenir chez moi dans mon appart.

Enquêtrice : Qu'est-ce-que cela te fait de revenir ?

Cécile : Ça me redonne de la sécurité, mes marques, mes repères...mon petit cocon à moi. Et puis cet appart il représente au sein de mon couple une solidité. On s'y sent bien déjà toutes les deux et on s'y est retrouvées à une période où il y avait des changements, il y avait des choses qui n'allaient pas...Donc c'est important ».

De son côté, Valérie fait avant tout référence à la dimension conjugale qui s'exprime dans les lieux. L'habitat, c'est le nid du couple qui apporte à cet effet la sécurité. On se rappelle ses investissements dans l'activité de décoration et son regret de ne pas voir chez Cécile davantage d'implication. Or, c'est par le biais de la décoration des lieux qu'elle présente son nid conjugal. Là encore, l'individualité qui s'ancre dans la décoration s'estompe derrière la conjugalité dans les représentations. Les discordances qui différencient le discours de Cécile et Valérie renvoient à la répartition des tâches inégalitaire et à la division des rôles dans le couple. Alors que Valérie œuvre en grande partie pour la collectivité, Cécile se centre davantage sur son individualité.

Valérie (37 ans, Licence de lettres, CAPES, Professeur de français) : « Ce logement, il représente un nid quelque part. Un nid qui nous ressemble je pense parce que les éléments de déco...Je sais pas, je trouve qu'ils nous ressemblent à toutes les deux.

Enquêtrice : Et qu'est-ce qu'il t'apporte ?

Valérie : Une certaine sécurité...Moi je suis un peu mémère donc...J'aime bien y être, j'aime bien ranger la déco. Il m'apporte peut-être un apaisement par rapport au travail. J'ai un travail quand même nerveusement un peu stressant et donc je pense que c'est aussi un refuge ».

Dans l'ensemble, l'habitat est présenté dans les discours comme un espace d'affranchissement et de liberté. Dans le propos de toutes les enquêtées, on remarque que le poids des contraintes domestiques s'efface au profit de la liberté d'entreprendre ce que l'on désire dans son logement. Cette liberté d'action contribue fortement à conférer à l'espace habité son caractère privé. Elle renvoie pour certaines à la mise à distance des obligations professionnelles et au besoin de repos après une journée de travail. En outre, chez les lesbiennes de milieu populaire, cette notion de liberté s'associe au vécu de l'homosexualité. À l'abri des regards, l'habitat leur permet en effet de vivre leurs préférences sexuelles plus librement. Pour ces enquêtées, l'homosexualité se vit ainsi avant tout dans la sphère privée, hors des environnements extérieurs jugés hostiles et homophobes.

Laurence (30 ans, Deug de droit, Gardienne de la paix dans la police nationale) : « Ici, c'est un mini cocon, c'est-à-dire que les gens qui viennent chez-nous savent déjà que c'est un couple homosexuel qui vit à l'intérieur. On va s'embrasser, se caresser, on va s'appeler par nos petits prénoms. Les gens qui rentrent savent, on ne se cache pas donc c'est notre cocon. Et puis c'est notre cocon dans le sens où c'est chez nous, il y a une liberté d'expression et une liberté d'action. Quand les gens rentrent, ils acceptent nos conditions sinon ils ne rentrent pas. Ici, c'était notre cachette au début. On pouvait parler librement sans qu'on nous écoute ou qu'on nous juge. Nos regards n'étaient pas les mêmes qu'on soit ici ou qu'on soit dehors. On se titillait et c'était notre cocon, c'était notre lieu à nous où on pouvait jouer au jeu de la séduction, où il n'y avait rien qui interférait, où il ne fallait pas faire attention aux gens. Ici, tout est permis, il n'y a pas de réserve. Il n'y a pas de pudeur. On est un couple comme tout le monde parce qu'on est chez nous et que la porte est fermée.

Enquêtrice : Vous ne pouvez pas être un couple comme tout le monde en dehors de chez vous ?

Laurence : On fait attention au regard des gens. Ici, les filles en couple qu'on reçoit vont s'embrasser. Personne ne va se cacher, au contraire. Nous, on veut que les couples de filles et de garçons qui viennent ici se sentent comme si c'était chez eux, comme une grande famille ».

Johanna (26 ans, Bac ES, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire) : « Ici, on est nous-mêmes. On se fait des bisous, des câlins. Il n'y a pas d'interdits. Steph est encore plus peureuse que moi à l'extérieur. On n'ose jamais s'embrasser en public, ni rien mais ici oui parce que c'est chez nous. Ici, c'est le lieu où on vit, où on s'aime et où on se protège aussi. »

On remarque là encore que le repli dans l'habitat et dans la vie conjugale qui confère à la relation son caractère fusionnel semble répondre à la stigmatisation et à l'intériorisation du stigmate auxquelles sont assujetties les lesbiennes de milieu populaire. Cette stigmatisation alimente une défiance à l'égard d'une sphère publique au sein de laquelle l'homosexualité ne peut être vécue librement. À l'instar des établissements lesbiens, l'habitat se présente chez ces enquêtées comme un espace d'affranchissement au sein duquel peut s'exprimer l'orientation homosexuelle sans rappel à l'ordre hétéronormatif, à l'abri des regards dépréciateurs. Vécue dans un « entre-soi » homosexuel, dans les établissements lesbiens puis dans l'intimité d'un habitat abritant une relation conjugale fermée et fusionnelle, l'homosexualité apparaît ainsi fortement attachée à une sphère privée protégée des intrusions extérieures.

Globalement, les représentations que les lesbiennes de milieu populaire présentent de leur habitat corroborent les pratiques qui se déroulent dans les lieux. L'omniprésence de la dimension conjugale contribue à lier pratiques et représentations. Le « nid » ou le « cocon » que représente l'habitat dans les discours abrite l'intimité conjugale et marque l'hégémonie du « nous ». Ce « nous » gouverne en partie l'activité de décoration, qui bien qu'entreprise en solo, œuvre dans certains cas pour le couple. « Constituer le décor de sa vie, de son intérieur commun, fait partie de (la) construction (conjugale) car l'espace soutient ce phénomène en lui donnant une matérialité. Et le marquage des territoires en est un signe. (...) Le roman du couple a donc une scène : l'espace domestique » (Eleb, 2002 :281).

L'organisation domestique apparaît elle aussi orchestrée par la dimension conjugale. Entreprise essentiellement par l'une des deux partenaires, la prise en charge des tâches domestiques s'effectue au profit du couple. On retrouve l'expression d'une individualité, ou d'un « je » dans l'édification du « nous ». Le couple s'institue par son organisation ménagère (Kaufmann, 1992, 1997), cette organisation sous-tend parfois un repli dans l'univers domestique (Kaufmann, 1988). Ainsi, par leur implication dans les activités ménagères, les protagonistes contribuent à édifier et à façonner leur « cocon », leur « nid » dont la métaphore implique la dimension d'un lieu « douillet » qui protège, tout autant qu'il doit être préserver, des événements extérieurs.

La vie quotidienne dans l'habitat est avant tout définie par la « vie avec ». Le besoin d'isolement reste faible et les activités dans l'habitat sont essentiellement entreprises conjointement. L'habitat abrite ainsi avant tout l'intimité de la dyade amoureuse. C'est l'espace de couple au sein duquel les individualités s'estompent derrière le collectif. À cet égard, les couples reçoivent peu. Lorsqu'elles sont effectives, les invitations sont avant tout formelles et programmées.

D'abord familiales puis réservées aux amis les plus proches, les sociabilités dans l'habitat mettent en scène des couples fermés veillant à se préserver des regards extérieurs. La sélection des entrées permet de préserver l'équilibre et la stabilité de l'union. Le « nid » ou le « cocon » du couple fait ainsi écho à un espace fermé dont l'ouverture reste maîtrisée et sélective, à l'image de l'organisation conjugale et de la définition fusionnelle que les enquêtées donnent de leur union.

Dans la plupart des représentations, le « chez nous » prend le pas sur le « chez moi ». Cette hégémonie du « nous » conjugal dans la définition que les enquêtées donnent de l'espace qu'elles habitent accorde un privilège certain à la collectivité des lieux. L'habitat représente l'espace du couple avant d'être celui de chaque conjointe. On remarque toutefois, que la propension à le définir ainsi s'observe davantage chez les conjointes qui contribuent le plus dans leurs pratiques à l'édification de la conjugalité.

Associée au « cocon », le « chez nous » répond à la configuration des couples lesbiens de milieu populaire. La manière de définir son habitat semblerait ainsi faire écho aux manières de faire couple. La fusion et la clôture qui caractérisent ces couples s'associent à des métaphores spatiales véhiculant la notion de confort et de sécurité. Ainsi, le « nid » conjugal qui gouverne les représentations de l'espace habité porte les marques des styles conjugaux les plus proches des modèles traditionnels ; des modèles qui se caractérisent par une faible ouverture aux environnements et qui puisent leur stabilité et leur équilibre dans l'univers domestique.

III. L'hétérogamie et l'effet « pygmalion »

L'hétérogamie concerne deux couples dans la population. Cette hétérogamie joue en la faveur de la conjointe qui dispose du niveau d'instruction le plus élevé et de la CSP la plus qualifiée. Cette conjointe se présente comme la plus à même d'entreprendre des activités personnelles et d'accorder un intérêt certain à la réalisation de soi. Son individualité prédomine aux côtés du « nous » conjugal.

Au sein de ces unions, on relève là encore, une clôture du couple et une stricte répartition des rôles et des tâches entre les conjointes. Un paramètre différencie toutefois ces profils des précédents : la prépondérance de l'individualité de l'une des deux conjointes. L'une des deux

partenaires œuvre, en effet, pour le couple et au profit de l'individualité de sa compagne. Elle endosse alors, ce que Singly nomme, le rôle de pygmalion. Singly explique que « l'individu moderne a besoin pour devenir lui-même du regard de personnes à qui il accorde de l'importance et du sens. (...). Certaines conditions sont nécessaires pour que (son) soi ait le sentiment d'une existence positive. La première de ces conditions est le besoin d'un proche familial. (...) la société contemporaine impose un modèle paradoxal d'individuation selon lequel le soi naît dans une relation à une personne ». Par sa présence, son soutien et ses engagements dans ce que peut entreprendre sa conjointe dans la vie, la conjointe pygmalion contribue à faire exister et à révéler chez l'autre « un soi spécifique et original » (Singly, 1996 :26).

Christelle (36 ans, Sans diplôme, Employée grande distribution en couple avec Stéphanie 36 ans, Maîtrise de Lettres modernes, Adjointe administratrice pour une université) : « Je pense que j'ai réussi à guider Stéphanie par rapport à certains trucs, sur ce qu'elle fait, sa musique et tout ça. (...). Des fois, j'ai l'impression qu'elle a tendance à baisser les bras ou à se démotiver et moi je suis là pour la booster et dire « mais non, ne t'arrêtes pas, tu vas continuer, tu réussiras, si c'est pas maintenant c'est dans un an, deux ans, tu vas réussir...tu as du talent donc tu fonces. Tu finis tes livres, tu les envoies, tu les fais publier, tu verras bien ce que ça donne », donc je la pousse plus dans ce sens-là. Je la remotive, je la booste parce que j'ai confiance en elle et que je suis fière de tout ce qu'elle fait.

Enquêtrice : Et tu dis qu'elle a recommencé tout ça depuis que vous vous êtes rencontrées ?

Christelle : Je pense que je l'ai poussé à recommencer oui. Quand on s'est rencontrées je savais qu'elle faisait un peu de musique, j'avais entendu certains de ces morceaux et je lui ai dit « mais pourquoi tu reprends pas ? continue, tu as du talent ». (...). Je pense que je l'ai reboostée pour reprendre la musique et l'écriture, sans vouloir me jeter des fleurs. Et puis c'est elle qui me dit que si je n'avais pas été là, tout ce qu'elle a maintenant elle ne l'aurait pas. Son combat par rapport à son poids, sa musique, ses livres, oui je pense que je la booste plus dans ce domaine-là. »

Cette conjointe pygmalion assume la plus grosse part des tâches ménagères. L'organisation domestique, là aussi routinière, ne repose pas sur l'équité du partage des tâches. Il revient par exemple à l'une, la confection des repas au quotidien et le ménage dans son bureau (dans son espace personnel) et à l'autre la vaisselle et l'ensemble du ménage.

La gestion de la décoration dans l'habitat revient aussi fréquemment à celle qui assure la plus grosse part des tâches ménagères, la décoration étant alors édifiée au profit du couple. Les représentations de l'habitat sont à cet égard tout à fait éloquentes. Alors que l'habitat s'apparente à un « nid », un « cocon » et se trouve chargé de valeurs affectives et conjugales dans le discours de la conjointe pygmalion à qui il revient la décoration et la gestion de l'organisation domestique, il se présente dans le discours de l'autre comme un espace fonctionnel « agréable à vivre » et comme un espace personnel tel que « mon havre de paix », « mon atmosphère », « mon bien être ».

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres modernes, Adjointe administratrice pour une université) : « Cet appartement, c'est un toit au-dessus de ma tête, c'est une sécurité, mon chez moi. C'est mon petit chez moi et c'est un espace protégé. Il garantit mon bien-être, tout le monde n'y a pas accès. C'est aussi un endroit convivial et familial parce que je reçois ma maman, mon frère, ma sœur ».

La vie quotidienne dans l'habitat s'agence autour d'activités entreprises en couple et en solo. On remarque que les activités entreprises en solo sont à l'initiative de celle dont le « je » ne s'estompe pas dans le « nous ». Il en va de même pour les activités entreprises hors du logement. Alors que l'une exprime un intérêt pour les activités à deux et son moindre désir d'entreprendre des activités sans sa conjointe, l'autre rapporte l'importance d'alterner les activités seule et en couple.

Les représentations que les conjointes se font du couple tendent elles aussi à se différencier. Alors que le couple est synonyme de fusion pour l'une, il doit contribuer à l'équilibre personnel et à la réalisation de soi pour l'autre. Pour reprendre les propos de Kellerhals, on note dans le discours de l'une, l'expression d'objectifs instrumentaux (la relation conjugale apparaît comme un instrument au service d'une cause extérieure, d'une pratique musicale, d'une profession par exemple), et dans le discours de l'autre l'expression des finalités centrées sur la relation elle-même (l'accent est mis sur la communication, le réconfort, etc...).

Ces représentations corroborent la spécialisation des rôles dans la relation. Il revient à la conjointe pygmalion les rôles de soutien, de médiation, d'encouragement et d'empathie mais aussi le rôle d'orientation puisqu'elle est également à l'origine d'une grande partie des initiatives dans le couple.

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres modernes, Adjointe administratrice pour une université) : « Mon couple m'équilibre ou j'équilibre mon couple d'ailleurs, on ne sait pas dans quel sens ça marche, mais c'est important pour moi, pour tout, pour mon bien être, pour mes projets personnels. Mon couple c'est un petit peu le noyau dur actuel de ma vie.

Enquêtrice : Est-ce que tu as le sentiment que Chris et toi vous avez des caractères différents ?

Stéphanie : Fondièrement différents. Chris n'hésite pas à aller de l'avant. Alors que moi, même si j'ai un comportement extraverti, pour que je fasse le premier pas je peux te dire qu'il y a du boulot derrière, donc déjà...Et c'est bizarre parce que tu vois elle a ce côté où pour obtenir quelque chose elle va y aller, c'est une fonceuse et entre amis elle aura une personnalité plus effacée que la mienne qui est plus extravertie alors qu'on a des personnalités qui sont autres. Elle est d'humeur beaucoup plus constante, elle a le sourire quasiment tout le temps, elle a la pêche. Elle n'est jamais défaitiste. Après on a des traits communs, on aime toutes les deux rire, on aime toutes les deux déconner mais on a des personnalités différentes. Moi, je suis beaucoup plus sensible dans le sens où je suis une hyper sensible et que dès que quelque chose me contrarie c'est presque la fin du monde tandis que Chris, elle arrive tout le temps à relativiser. Elle prend beaucoup de distance par rapport aux choses. Je crois qu'on se complète bien de ce côté-là, on s'équilibre. Dès que moi j'ai tendance à dire « putain, ça y est, j'en étais sûre ça n'arrive qu'à moi », pof Chris arrive et me dit « bon aller c'est bon, c'est pas grave, regarde déjà tu as fait ça, ça va s'arranger et tout ». Pour mes projets artistiques, je vais lui dire « ça serait bien tu vois que je fasse ça » et puis je prends son conseil parce qu'elle est de très bon conseil et elle me dit ce qu'elle en pense.

Enquêtrice : Dans votre relation est-ce qu'il y en a une qui console plus, qui écoute plus ?

Stéphanie : Je crois qu'on s'écoute toutes les deux mais tu peux être sûre à 100% que celle qui trouve les mots c'est Chris. Moi j'arrive à consoler mais étant donné que c'est une personne qui a très peu de gros chagrin...par contre quand elle a un gros chagrin je suis là mais elle est d'humeur constante. C'est déstabilisant même parce que je me dis « putain, j'ai pas encore le moral » et elle, elle est avec le sourire tout le temps, c'est déstabilisant. »

Enfin, la clôture de ces couples ne confère ici qu'un caractère semi-fusionnel à la relation. Les contacts que le couple nourrit avec l'extérieur sont restreints et alimentés par la conjointe qui dispose du réseau de sociabilité le plus conséquent. Cette même conjointe ne met toutefois pas l'ensemble de ses contacts au profit de son couple. On relève alors une asymétrie dans les échanges que les deux partenaires entretiennent avec l'extérieur. Alors que ces échanges se

limitent pour l'une à ceux qui peuvent être entretenus en couple, ils impliquent pour l'autre des contacts entretenus en couple mais aussi à titre personnel.

Le réseau amical du couple est aussi restreint que dans les profils conjugaux précédents et mobilise pour l'essentiel d'autres couples lesbiens. On remarque, en revanche, une plus grande étendue du réseau de sociabilité personnel dont dispose la conjointe la plus ouverte. Ce réseau bien que majoritairement homosexué est empreint d'une certaine mixité homo/hétéro. Cette mixité tient aux diverses activités sportives ou artistiques entreprises.

Un clivage homo/hétéro ponctue toutefois là aussi les discours. La catégorisation homo/hétéro s'accompagne d'un intérêt pour l'entre-soi et d'une quête du semblable. Bien que moins prégnante que dans le discours des précédentes enquêtes, la défiance à l'égard des environnements extérieurs encourage le vécu partagé et le sentiment d'une complicité entre pairs homosexuels.

CHAPITRE III. UNE LECTURE DES STYLES CONJUGAUX AU SEIN DE L'HABITAT DES COUPLES LESBIENS DE CLASSES MOYENNES ET SUPERIEURES

Les observations rapportées dans ce troisième chapitre concernent huit couples de classes moyennes et supérieures. Ces couples ont pour caractéristique de se distancier des modèles traditionnels. Leur faible propension à la fusion, à la fermeture et à la spécialisation des rôles et des tâches les classifie parmi les styles conjugaux qui accordent une part non négligeable aux individualités. De type « compagnonnage » et « association », ces modes de conjugalité ne confèrent en outre qu'une faible importance à la routine et aux valeurs de confort au profit d'une ouverture non négligeable aux environnements extérieurs.

I. Des couples distanciés des modèles traditionnels

I.1 Une faible spécialisation des rôles

I.1.1 Une décoration à la croisée de deux individualités

On observe, chez ces couples de classes moyennes et supérieures, l'intervention des deux partenaires dans le travail de décoration.

Dans un premier cas, l'activité de décoration et les goûts en matière d'ornements reviennent à l'une mais restent soumis aux exigences de l'autre. Ces exigences peuvent être d'ordre pécuniaire. L'apport financier de celle qui dispose du plus gros revenu confère alors un certain droit de regard sur l'achat des éléments de décoration et sur le budget qui lui est imparti. Ce droit de regard s'exprime d'autant plus fortement que les frais de décoration incombent à la conjointe qui ne décore pas. Autre situation possible, la décoration peut être entreprise par les deux conjointes de manière séparée. Chaque partenaire contribue alors à édifier le décor intérieur sans concertations préalables. On relève toutefois un accord qui s'établit autour de goûts partagés. Enfin, on observe en dernier lieu, l'absence d'accord et de goûts communs dans le choix des ornements et l'envie chez chaque conjointe de participer à la décoration. Le décor intérieur se présente alors comme un véritable champ de négociations. On opte pour le « donnant-donnant » et pour le partage du territoire. Les négociations n'empêchent pas que l'une des partenaires bénéficie dans le domaine d'un pouvoir décisionnel plus marqué. Dans l'ensemble de ces cas de figure, s'exprime la cohabitation de deux individualités dans le décor de l'habitat. La part des objets acquis conjointement reste faible et laisse place aux effets personnels des deux conjointes dont le mélange n'exprime pas la conjugalité. Le couple ne trouve ainsi à s'inscrire que faiblement dans la décoration de l'habitat.

Katie (35 ans, Diplôme d'éducatrice de jeunes enfants, Bac+3, Éducatrice de jeunes enfants) : « Les objets de déco qui sont entreposés ici pour l'instant sont essentiellement à moi. La déco, c'est moi qui m'en occupe et ça se négocie parce que j'ai des goûts de déco qui sont fondamentalement différents de ceux de Lydie. Lydie va plus me freiner par rapport à mes envies de bougeoirs que je mettrais partout. Après, je reste une nana qui est persuasive et quand je veux vraiment quelque chose je sais l'obtenir. Et puis je pense que quand Lydie a vraiment envie de quelque chose, elle sait y faire et elle l'obtient aussi. Je crois que ça fait partie du jeu.

Enquêtrice : Ça t'embête de devoir négocier ?

Katie : Non, pas plus que ça. »

Pour d'autres couples, l'activité de décoration incombe aux deux conjointes. Chez Christine et Pat et chez Annick et Caro l'agencement des lieux, la sélection et l'emplacement des éléments de décoration de petite ou de grande taille relèvent d'une concertation dans le couple. Ces deux couples présentent toutefois des situations d'installation différentes. Alors qu'Annick et Caro ont emménagé ensemble dans un appartement dont elles sont à présent propriétaires, Christine s'est installée dans l'appartement que Pat occupait auparavant seule. Aussi, les négociations conjugales relèvent pour les unes d'une installation dans un espace « neutre » et pour les autres de l'intégration d'une conjointe au domicile de l'autre. Chez Pat et Christine, il s'agissait de réagencer les lieux afin d'intégrer la présence de Christine au décor du domicile désormais conjugal. Entrepris dès son arrivée, ce travail de réagencement a exacerbé le jeu des négociations entre les partenaires, cherchant alors à concilier dans un premier temps la présence des affaires de l'une et l'intégration de celles de l'autre. Le réagencement s'est tout d'abord institué dans la pièce commune et semi-publicque que représente le salon. Dans le cas présent, cette pièce semble jouer un rôle fondamental dans la conjugalité. Réifiant le travail de négociations et d'élaboration de goûts communs entrepris par le couple, le salon porte l'empreinte de l'identité conjugale et la publicise.

Christine (32 ans, Licence STAPS et CAPEPS Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Physique et Sportif, Professeur d'éducation physique et sportive) : « On a réaménagé la pièce (le salon) parce qu'avant elle n'était pas comme ça. Là, on a trouvé un bon compromis, chacune a pu décider de certaines choses et on a pu s'accommoder des idées de l'une et de l'autre. Maintenant, j'ai l'impression d'être dans un autre appart. Tu vois je me sens plus chez nous, qu'ailleurs (dans les autres pièces de l'appartement) je me sens encore

chez elle. (...). Cet appartement existait avant que je sois là. Il a été décoré et rangé par Pat et peut-être par d'autres personnes qui ont vécu là avant moi. Alors que là, c'est une pièce qu'on a refaite ensemble. Enfin, on s'y est investies toutes les deux et maintenant je me sens dans un autre appart, comme si on avait pris un appart toutes les deux et que c'était chez nous. »

Comme le souligne Faure-Rouesnel, « c'est (...) la redéfinition au moins partielle de l'espace domestique, en tant qu'espace conjugal, qui est en jeu lors de l'arrivée de la (du) nouvelle (nouveau) compagne (compagnon) » et « appréhender ce logement non plus seulement comme le territoire d'un individu mais aussi comme celui de (du) la nouvelle (nouveau) compagne (compagnon) constitue une étape décisive pour le couple » (Faure-Rouesnel, 2004 :328). Christine et Pat ont ainsi eu l'occasion de confronter leurs goûts et leurs désaccords en matière d'agencement et de décoration. Ces négociations et conciliations entre partenaires ont progressivement donné lieu à « des critères conjugaux de jugement esthétique » (Faure-Rouesnel, 2004 :333) et « les objets qui auparavant portaient séparément la mémoire de deux personnes singulières portent désormais la mémoire du couple » (Kaufmann, 1997 :77). Ce même processus s'observe chez Annick et Caro.

Annick (41 ans, Diplôme d'Etat d'infirmière, Directrice d'une maison de retraite) : « Quand on a emménagé, on a été obligées de réfléchir à comment agencer l'appart parce qu'on est parties des désirs de l'une et de l'autre pour finalement s'apercevoir qu'on a des désirs communs, ce qui n'était pas mal. (...) Il faut vraiment décider de vivre ensemble pour que les choses s'établissent sur une base commune et plus sur la base de l'une sur laquelle l'autre s'est adaptée. »

Au sein de ces deux couples, les échanges et les concertations, qui découlent d'une activité de décoration partagée entre les compagnes, démontrent un investissement conjoint dans la construction et l'identification de l'identité conjugale dans l'habitat. Aussi, alors qu'au sein des couples les moins qualifiés l'inscription et l'édification de l'identité conjugale dans la matérialité de l'espace habité restent l'œuvre d'une seule conjointe et d'une spécialisation des rôles, au sein de ces deux couples de classes moyennes, elles semblent davantage relever d'un dialogue entre l'identité personnelle de chaque partenaire.

Chez ces deux couples, l'habitat est agrémenté de meubles appartenant à l'une ou à l'autre des conjointes et d'autres achetés conjointement. Chez Annick et Caro, la part du mobilier acquis

par le couple apparaît plus importante. Chez Christine et Pat, malgré l'acquisition conjointe de certains meubles, on observe encore une prépondérance des effets personnels de Pat au sein de l'habitat. Ce constat s'explique en grande partie par l'ameublement de l'appartement qu'occupait Pat avant la venue de Christine.

L'apport de petits ornements de décoration se retrouve, quant à lui, chez toutes les conjointes des couples de classes moyennes et supérieures. Ces ornements font l'objet d'une discussion et d'une sélection entre les compagnes avant d'être entreposés dans l'habitat. On remarque également que même si la décoration n'est entreprise que par l'une des deux conjointes, l'intérieur de l'habitat abrite dans son décor des objets appartenant à l'une et à l'autre des partenaires. Globalement, les différentes modalités, qui régissent la décoration indiquent ainsi l'investissement et l'influence des goûts des deux conjointes. D'une manière générale, on relève l'action des deux individualités et un pouvoir décisionnel partagé dans la construction et l'inscription spatiale du « nous » conjugal. Le « je » de chaque partenaire est mis au service du « nous » conjugal.

Enfin, en dernière tendance, on relève un faible investissement dans la décoration et une mise en avant de la fonctionnalité de l'agencement de l'habitat. On distingue toutefois quelques éléments de décoration appartenant à l'une ou à l'autre des conjointes et une expression parcimonieuse et cloisonnée de chaque individualité dans les lieux. L'absence d'intérêt pour la décoration et pour l'acquisition d'objets communs souligne la moindre importance accordée à l'inscription du couple dans le lieu de vie.

Maryline (34 ans, Maîtrise d'études théâtrales, Journaliste) : « On n'a pas énormément de déco. On n'a pas eu le temps de s'en occuper. C'est plus de l'utile qui a été installé au fur et à mesure, sinon le peu de déco qu'on a.... Au salon, on n'a que quelques tableaux. C'est vrai qu'on n'a pas encore trop engagé ce genre de... parce que là du coup, il faut réussir à trouver un compromis et ce n'est pas évident. On n'a pas les mêmes goûts, c'est évident, donc il faut trouver des tableaux ou des ... Il faut mettre sa marque sans trop la mettre... parce qu'on a envie que ça soit un endroit commun. C'est peut-être la différence qu'il y a d'ailleurs entre un couple lesbien et un couple hétérosexuel finalement. Je pense que les femmes hétéros se permettent plus de créer la déco dans la maison du couple alors que nous pas tant que ça parce que pour le respect de l'autre, c'est vrai qu'on donne peut-être plus la place au compromis finalement (...). »

L'importance accordée au caractère fonctionnel de l'agencement dissimule parfois des désaccords quant aux choix des objets de décoration et des goûts disparates entre les conjointes. La fonctionnalité des lieux et l'absence de décoration permettent alors de préserver la neutralité des espaces et d'échapper aux discordes. La décoration ne porte ni l'empreinte du couple, ni l'empreinte de l'individualité de chaque conjointe.

I.1.2 Un investissement conjoint dans l'organisation domestique

La première tendance qui caractérise les organisations domestiques des couples lesbiens de classes moyennes et supérieures se traduit par un investissement des deux conjointes dans le travail ménager. Par cette participation conjointe, l'élaboration du conjugal s'entreprind ainsi en duo. « Faire le ménage », ce n'est pas seulement enlever la poussière et remettre les objets à leur place : par ces gestes routiniers se fabrique journallement rien d'autre que la base d'existence du groupe domestique. Qui sans ces gestes ne serait rien. « Faire le ménage » (au sens des choses), c'est aussi faire le ménage (au sens des personnes), constituer la famille » (Kaufmann, 1997 :71)

Pour autant, l'entreprise commune des activités ménagères n'empêche pas la répartition de certaines tâches entre les partenaires. L'organisation domestique oscille ainsi entre d'un côté une interchangeabilité des partenaires pour tout un ensemble de pratiques et de l'autre une attribution de certaines tâches entre les conjointes.

Les activités ménagères connaissent ainsi une double partition. Certaines relèvent d'une séance de ménage entreprise seule ou en couple et incombent à l'une ou à l'autre des partenaires au gré des envies de chacune et des négociations conjugales. D'autres, s'inscrivent dans une organisation ménagère stricte, font l'objet d'une répartition immuable entre les conjointes et sont effectuées en solo. On remarque que ces tâches attribuées participent du travail domestique quotidien. Leur distribution dans le couple s'est organisée selon les goûts et les compétences de chaque membre. « Même si d'autres logiques peuvent interférer avec la dimension du goût

à faire telle ou telle chose, cette dernière existe en soi néanmoins : soit parce qu'elle procure un plaisir direct, soit parce qu'elle est un moyen pour chacun de participer à la "production" d'un bien commun et très chargé sur le plan affectif, (...) » (Clair, 2007 :181).

Chez Christine et Pat, la notion de goût influence fortement la répartition des tâches. La dimension genrée qui tend à distribuer les tâches au sein des couples proches des modèles traditionnels, encourage la prise en charge collective des activités domestiques fortement féminisées au sein de ce couple lesbien. Les lessives sont entreprises à tour de rôle ou lorsque l'une ou l'autre a besoin de vêtements propres. En revanche, c'est Christine qui entreprend d'étendre le linge sur le séchoir car Pat n'apprécie pas cette tâche. On observe chez Christine l'envie de faire plaisir en déchargeant Pat d'une tâche qu'elle n'affectionne pas. Ainsi, « le goût que tel partenaire a pour telle activité peut être à l'origine d'une partie de la répartition des tâches domestiques. Mais parler de goût ou de préférence (à soi), c'est s'en tenir à la sphère individuelle ; or l'organisation domestique est avant tout une construction à deux. Ainsi, il est important de prendre en compte la dimension du plaisir à faire plaisir : elle n'est pas évincée lorsqu'on aborde les conduites rationnelles en tant que produit de l'interaction conjugale, simplement parce que la déconstruction de l'organisation domestique ne suppose pas le déni de l'existence des sentiments. Ainsi, il est possible (et régulièrement déclaré) que l'on accomplisse telle ou telle tâche pour faire plaisir à l'autre, c'est-à-dire dans le but de satisfaire une attente que l'on sait que l'autre nourrit. On éprouve du contentement à donner des preuves d'affection à l'autre au travers des tâches domestiques » (Clair, 2007 :182).

Pat (30 ans, Licence LEA, Vendeuse chez un disquaire) : « Pour le ménage, on s'est réparties les tâches. Christine fait la vaisselle et moi le repassage. Après, le reste c'est libre, c'est à l'initiative de chacune. Quand l'une fait, l'autre du coup fait un truc parce qu'elle se dit "mince, elle fait le ménage" »

Enquêtrice : Et alors comment ça se fait que toi tu fasses le repassage et Christine la vaisselle ? Elle s'est faite comment cette répartition ?

Pat : Parce que je déteste faire la vaisselle, Christine ça ne la dérange pas. Mais elle déteste repasser et elle ne sait pas repasser... (...)

Enquêtrice : Et pour les courses alors, comment vous vous organisez ?

Pat : On les fait toutes les deux.

Enquêtrice : Il y a un jour particulier pour les courses ?

Pat : Non, c'est quand il n'y a plus rien à manger. On fait le plein de courses en général.

Enquêtrice : Et alors qui s'occupe du linge ? toi c'est toi qui repasse mais qui le lave ?

Pat : Au début c'était moi parce que c'était ma machine...Et puis maintenant elle fait des machines parce que comme elle se change souvent à cause de son métier et que moi j'aurais tendance à attendre pour faire des machines...Du coup elle a besoin de ses survêtements. Donc le lavage on le fait toutes les deux.

Enquêtrice : Et alors qui l'étend ?

Pat : Je déteste ça...donc dans la mesure du possible, j'essaye de lui faire faire ».

Enquêtrice : « Alors qui fait le ménage ? Vous le faites toutes les deux ?

Christine (32 ans, Licence STAPS et CAPEPS Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Physique et Sportif, Professeur d'éducation physique et sportive) : Oui, ça nous arrive de nous y mettre à deux après c'est chacune au moment où elle a le temps et si elle trouve qu'il y a trop le bordel.

Enquêtrice : Et vous vous êtes réparties des tâches particulières ?

Christine : Oui, disons qu'il y a des choses que je n'aime pas du tout faire et inversement que Pat n'aime pas du tout faire. Par exemple, le repassage je n'aime pas et je ne sais pas faire donc c'est elle qui le fait. La vaisselle, elle n'aime pas donc je la fais. À la limite c'est les deux seuls trucs qui sont impartis. Je fais la vaisselle, elle fait le repassage.

Enquêtrice : Est-ce qu'il y a un jour particulier pour le ménage ?

Christine : Non, ça tient plus au fait qu'à un moment donné on se dit que là il faut faire quelque chose.

Enquêtrice : Et alors pour le linge ? qui s'occupe du linge ?

Christine : Alors la lessive c'est pareil, il y a un moment où il va y avoir besoin de faire tourner une lessive parce que tu n'as plus ci, tu n'as plus ça. C'est celle qui va avoir besoin de trucs qui va la faire ou quand la panier de linge est pleine. C'est à peu près réparti.

Enquêtrice : Alors le repassage c'est Pat et qui étend le linge ?

Christine : C'est moi. Pat n'aime pas. Elle le fait aussi mais d'une manière générale je vais le faire parce que je sais qu'elle n'aime pas. »

Globalement, le travail ménager n'est que faiblement programmé. Le ménage et l'entretien du linge sont effectués lorsque le seuil de tolérance en matière de désordre et de saleté est franchi. La répartition aléatoire de certaines tâches entre les conjointes vient elle aussi compléter le profil d'une organisation domestique qui laisse place à une part d'improvisation.

La deuxième tendance se caractérise par un fort partage et par une importante interchangeabilité des partenaires dans les activités domestiques⁴². La répartition des tâches reste faible et s'estompe au profit de la mise en commun du travail ménager. Elle s'établit davantage lorsqu'elle est effective par des négociations qui s'entreprennent au coup par coup, d'une séance de ménage à une autre. Les enquêtées mettent l'accent dans leur discours sur cette organisation ménagère concertée et susceptible d'être sans cesse renégociée. L'influence des appartenances sociales et des niveaux d'instruction sur la prise en charge des activités domestiques apparaît assez nette. En effet, « l'accent mis sur le partage des tâches domestiques augmente très nettement avec le statut social des conjoints. Moins d'un tiers – sur l'ensemble des tâches – des femmes à formation ouvrière optent pour ce partage égalitaire, alors que plus des deux tiers des universitaires choisissent ce modèle » (Kellerhals, Perrin, Steinauer-Cresson, Voneche et Wirth, 1982 :158).

On observe trois particularités dans l'organisation domestique. La première est la place importante qu'occupent les activités ménagères entreprises conjointement. Alors que dans le cas de figure précédent, les séances de ménage pouvaient être assurées individuellement ou collectivement, elles requièrent ici la plupart du temps une participation des deux conjointes. Ce mode d'organisation n'empêche pas pour autant l'attribution entre les partenaires de certaines tâches particulières. La proportion de ces tâches distribuées reste toutefois faible. La deuxième particularité tient à l'importance des négociations conjugales dans l'organisation domestique. Chaque séance ménagère implique une distribution des tâches en concertation, selon les goûts et les envies du moment de chaque conjoint. Le ménage se présente ainsi comme un lieu de négociations conjugales et fait l'objet en tant que tel d'une véritable valorisation dans les discours. Enfin, la troisième particularité renvoie à la faible programmation des activités ménagères. L'organisation domestique s'établit ainsi sur des règles souples accordant toutes

⁴² La dimension genrée qui régle l'organisation domestique des couples lesbiens les moins qualifiés, s'estompe au profit d'une interchangeabilité des partenaires dans la prise en charge des tâches ménagères au sein des couples lesbiens les plus dotés. Un même constat s'observe chez les couples hétérosexuels. « Plus le niveau de diplôme de l'homme ou de la femme est élevé, plus l'homme prend en charge les tâches féminines » (Zarca, 1990 :35)

leurs places aux changements et à l'interchangeabilité des partenaires dans la prise en charge des tâches ménagères.

Annick (41 ans, Diplôme d'Etat d'infirmière, Directrice d'une maison de retraite) : « Entre nous, il a des choses qui sont un peu définies. Par exemple, Caro fait les courses, moi je les fais jamais. En revanche, je fais plutôt la cuisine même si à d'autres moments c'est Caro qui la fait. Au niveau du ménage, on est vraiment dans le partage complet, c'est-à-dire qu'en gros on fait toujours le ménage ensemble, sauf cas exceptionnel. La plupart du temps quand on parle du ménage, c'est : "on fait le ménage quand ?", "on fait tourner une lessive ?", comme si on avait besoin d'être deux pour faire tourner la machine. Et puis souvent c'est : " tu viens, on va trier le linge". Voilà, on fait beaucoup de choses à deux à part les courses. (...). Pour le reste, il y a une demande au départ du type "aujourd'hui, qu'est-ce que tu as envie de faire et qu'est-ce que tu n'as pas envie de faire ?" et en fonction de ça on s'adapte. Parfois Caro passe l'aspi partout et la serpillière partout et moi pendant ce temps je fais plutôt la salle de bain et les wc et d'autre fois c'est l'inverse. C'est vraiment en fonction de comment est l'autre. »

Chez Annick et Caro, seules deux activités sont réparties entre les conjointes. Il revient à Caro de faire les courses et à Annick de confectionner les repas. Toutefois, là encore, l'organisation n'apparaît pas strictement établie et peut connaître certaines modifications momentanées. Pour le reste du travail ménager, la distribution des tâches s'effectue de manière épisodique. Les diverses activités qui régissent l'entretien du linge font elles aussi l'objet d'une prise en charge alternée entre les partenaires.

I.2 Entre « je » personnel et « nous » conjugal

I.2.1 L'alternance de la vie « seule » et de la vie « avec » dans l'habitat

L'analyse de la vie « seule » et « avec » dans l'habitat révèle, dans un premier cas de figure, une primauté des activités personnelles entreprises dans une pièce inoccupée. Les conjointes rapportent ainsi l'importance des activités auxquelles elles s'adonnent seules dans une pièce qui n'est pas investie par l'autre partenaire. Les investissements spatiaux semblent fortement individualisés. Le salon est convoité par l'une et le bureau par l'autre. Le besoin de s'isoler et la nécessité de disposer de temps et d'un espace à soi font l'objet d'un consentement au sein du couple. On remarque l'agencement d'un espace personnel situé dans une pièce réservée à cet effet pour au moins une des deux conjointes. La propriétaire des lieux y trouve un espace pour s'adonner à ses travaux professionnelles ou artistiques. Elle y assouvit également son besoin d'isolement.

Enquêtrice : « Est-ce qu'il y a une pièce dans laquelle tu passes plus de temps que Christelle ?

Stéphanie (36 ans, Maîtrise de Lettres modernes, Adjoint administratif pour une université) :

Oui, le bureau. C'est le lieu où je peux m'isoler pour travailler, donc je me suis un petit peu accaparé les lieux mais Christelle y va aussi parce qu'il y a des trucs. C'est une chambre à la base. Normalement on y fait dormir les amis. C'était une chambre et j'en ai fait un bureau.

Enquêtrice : C'est important d'avoir cet espace-là pour toi ?

Stéphanie : Oui, parce que parfois j'ai besoin de me retrouver avec moi, comme Christelle a besoin de se retrouver de temps en temps. Christelle, ça sera plutôt le salon. Elle y a son ordinateur et la télé. Et moi, ça sera plutôt le bureau parce que j'ai mon instrument de musique et que c'est là aussi que j'ai mon bureau et que j'ai mis mes feuilles pour écrire. Je suis en tête à tête avec moi ; d'ailleurs quand je suis dans la bureau je ferme la porte. C'est rare que je laisse ouvert. Si je laisse ouvert, c'est qu'elle peut venir. Si je ferme, c'est que je vais être occupée, affairée et que j'ai besoin de mon petit espace. »

Le deuxième cas de figure se caractérise par une valorisation des activités entreprises seule et en binôme. L'importance accordée aux activités conjointes ne minimise pas celle des activités entreprises en solo. L'alternance des temps de vie commune et séparée contribue, dans les discours, à l'équilibre du couple et au respect des individualités.

Enquêtrice : « Est-ce qu'il t'arrive de t'isoler dans l'appartement ?

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : Ah oui, ça nous arrive souvent. Ça arrive même des jours où on ne se voit que pendant les repas et le reste de la journée on ne s'est pas vues parce que Rachida avait envie de lire et moi j'avais envie de regarder un film.

Enquêtrice : C'est des moments... C'est important pour vous de pouvoir... ?

Camille : Ah oui, c'est nécessaire. Je crois que ça fait partie de la condition essentielle à l'équilibre d'un couple. Je crois que c'est essentiel, on ne peut pas être toujours...Et puis on n'a pas les mêmes envies tout le temps. Je crois que c'est indispensable (...).

Enquêtrice : Est-ce qu'il t'arrive de t'isoler lors d'une conversation téléphonique ?

Camille : Oui, ça peut arriver ou alors j'appelle quand elle n'est pas là

Enquêtrice : Ça rejoint l'idée de pouvoir faire des activités dans des pièces séparées ?

Camille : Oui ou c'est des gens que je n'ai pas vus depuis longtemps qui vont me demander des trucs sur notre vie et que des fois je préfère...Je n'ai pas de trucs à lui cacher mais des fois je me sens plus à l'aise si elle n'est pas forcément à côté de moi. Comme elle, par exemple, quand elle appelle son meilleur ami. Elle vient ici quand je suis dans la chambre. Ça ne me pose aucun problème, je crois qu'il y a des moments où elle a besoin de se sentir toute seule avec la personne avec qui elle est au bout du fil. »

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : « Il nous arrive d'être l'une dans la chambre et l'autre dans le salon parce qu'on ne va pas faire la même chose en même temps ou qu'on a besoin d'être tranquille et qu'on n'a pas spécialement envie de parler.

Enquêtrice : Est-ce que toi tu disposes d'un coin à toi ou d'un endroit à toi ?

Rachida : Pas spécialement, non

Enquêtrice : Tu aimerais en avoir un ?

Rachida : Non, parce qu'on arrive justement à se laisser du temps et à accepter que l'autre se mette dans une pièce parce qu'elle a envie d'y être tranquille ».

Chaque conjointe semble faire usage de l'habitat dans son ensemble. L'absence d'espace personnel est sur ce point éloquente. Le besoin d'isolement, qu'expriment toutes les enquêtées, ne conduit pas à l'agencement d'un espace réservé à cet effet. On se retire dans une pièce inoccupée ou on trouve à s'isoler par le biais d'une activité entreprise en la présence de l'autre. Le caractère privé des conversations téléphoniques fait l'objet d'un accord dans le couple et justifie le retrait dans une pièce à l'écart⁴³. On veille à respecter l'intimité personnelle.

I.2.2 Des activités extérieures partagées seule et en couple

Pour certains couples lesbiens de classes moyennes et supérieures, les activités hors de l'habitat partagées en couple et celles entreprises en solo font l'objet d'un équilibre recherché. On veille à ajuster ces deux types d'activité. Dans les discours, les activités seules présentent, l'intérêt « d'oxygéner » chaque partenaire et sont valorisées en tant que telle par le couple. En pratique, on veille ainsi à se préserver des temps et des activités sans la conjointe. Ces activités font tantôt l'objet d'une programmation et relèvent dans ce cas d'un investissement sportif ou culturel hebdomadaire, tantôt l'objet d'une improvisation et apparaissent spontanées au gré des temps partagés avec des amies.

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « Je fais de la boxe française toutes les semaines. Je suis très contente d'avoir mon activité à moi que je peux faire toute seule, où je vois des gens toute seule, où on n'est pas en couple pour faire des choses. On n'a pas les mêmes rapports avec les gens quand on est en couple et quand on ne l'est pas. C'est vraiment avoir un rapport seule – en tant qu'individu - aux autres. Et puis, ça

⁴³ Dans une étude consacrée aux pratiques domestiques, Bernard s'intéresse à l'influence de l'appartenance sociale sur les règles de savoir-vivre. Selon cette sociologue, « le cadre supérieur est plus soucieux de préserver le secret de sa conversation » alors que pour « l'ouvrier, le fait de s'isoler pour téléphoner ne semble pas apparaître comme une nécessité, et peut sans doute même être ressenti comme un comportement impoli » (Bernard, 1992 :128).

me fait du bien d'être toute seule et de ne m'occuper que de moi, de ne pas avoir un regard sur l'autre, un regard un peu protecteur. La boîte française, c'est mon truc, mon jardin perso et ça me fait du bien. »

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : « Je vois mes amis et je fais ma vie quand elle n'est pas là. Je sors, je peux aller au ciné, je vois des amis sans elle. On n'est pas tout le temps ensemble. Camille aussi de son côté. Si elle a envie de voir ses copines et que je n'ai pas envie d'y aller, je n'y vais pas. On ne vit pas en fusion. Elle a passé plein de soirées, elle est déjà partie en week-end avec des potes, ça ne me pose pas de problème. C'est important d'avoir des trucs à soi parfois parce que si on est toujours ensemble c'est étouffant. C'est étouffant pour l'une et pour l'autre. Après, si on ne s'est pas vues depuis pendant un certain temps... C'est vrai qu'on essaye de se garder des moments à nous. Si on a beaucoup trop de monde à la maison tout le temps, à un moment donné on va se regarder et on va se dire « oh dis donc, il faut peut-être qu'on se retrouve un peu » ».

Pour d'autres couples, bien que l'équilibre entre les activités partagées en couple et celles entreprises sans la conjointe présente son importance dans les discours, en pratique les activités entreprises seule prennent le pas sur les autres. On observe ainsi une prépondérance des temps et des loisirs de chaque partenaire en l'absence de la conjointe. Ces activités sont programmées lorsqu'elles font référence à divers investissements associatifs ou sportifs ou improvisées lorsqu'il est question de partager une sortie, un repas ou une soirée avec des amis.

Séverine (31 ans, Doctorat de médecine, Médecin généraliste) : « J'ai divers investissements associatifs. Il y a radio Lilite, c'est un truc de radio féministe sur radio Canut. Dernièrement aussi, un groupe s'est monté et a demandé de faire un livret sur la santé des lesbiennes. On a monté une sorte de collectif et j'en ai fait partie. Je suis un peu investie là-dedans. Il y a aussi le planning familial. J'allais à des réunions qui s'appelaient racisme et sexisme. Dans tous ces investissements, il n'y a pas Nadia avec moi. Si elle veut venir, je crois que ça ne me dérangerait pas. Peut-être que ça ne serait pas pareil mais elle ne vient pas et j'apprécie d'être seule (rire). (...). Je vois aussi souvent mes amis seule. Je vais au ciné et au resto. Parfois, c'est moi qui demande à des potes si je peux passer et j'y vais seule. Le sport, j'y vais tout le temps toute seule ou avec un ami. Ces sorties sont souvent spontanées. Par exemple, dimanche dernier je

voulais aller marcher dans la forêt et j'ai cherché quelqu'un pour venir avec moi. Nadia avait un autre truc à faire. Elle devait aller à St Etienne ».

Nadia (32 ans, Master en sciences politiques et Diplôme d'Etat d'assistante sociale, Assistante sociale) : « Il y a eu une période où j'étais pas mal investie. J'étais pas mal investie à Cabiria (association qui s'occupe des prostituées sur Lyon). J'ai été formatrice de droit là-bas pendant un an. J'ai travaillé aussi dans une association qui faisait de la prévention pour des personnes toxicos à la Réunion. J'ai bossé aussi dans une maison de quartier. Je pense que c'est important de pouvoir faire des choses seule et qu'il y ait des espaces séparés. Ma relation avec Séverine est importante mais je n'ai pas envie d'être en fusion ».

Dans tous les cas, la fusion n'est pas recherchée et apparaît dépréciée par chaque partenaire. Jugée « sclérosante » pour la dyade amoureuse, elle ne participe pas de la définition du couple ni du bonheur conjugal.

I.2.3 Des représentations du couple à la croisée des « je » personnels

Pour les lesbiennes de classes moyennes et supérieures la définition du couple diffère radicalement des lesbiennes les moins qualifiées. Alors que la fusion et le « nous » conjugal prennent le pas sur les individualités pour les unes, le couple apparaît au service des « je » personnels chez les autres.

Héloïse (28 ans, Éducatrice spécialisée, Licence sciences de l'éducation et Diplôme d'éducatrice spécialisée) : « J'attends de mon couple que je puisse être moi, que je puisse garder du « je » dans un « on ». Qu'on ne vienne pas me manger la cervelle. Je suis bien dans mon couple parce que j'arrive à être moi et que je ne me force en rien. »

Chez les femmes au niveau d'instruction supérieur, le binôme amoureux s'enrichit des différences de chacune. On cultive ainsi ces différences que l'on met au service de la

conjugalité. L'accent est mis sur la complémentarité et la spécificité des individualités que l'on met au profit de l'autre et de la dyade amoureuse. Le couple œuvre ainsi à l'épanouissement personnel et à la réalisation de soi. Les partenaires apportent leurs compétences et leurs caractéristiques personnelles respectives. L'équilibre du couple s'ajuste selon ces caractéristiques.

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « Rachida m'a beaucoup aidée au niveau professionnel, à prendre du recul, à comprendre les relations humaines et à me forger mes armes pour être la plus sereine possible dans mon milieu professionnel. Elle m'a beaucoup aidée à me construire professionnellement et à être en adéquation avec ce que je suis à l'intérieur mais surtout à me démêler de situations qui sont un peu difficiles à gérer au boulot sans trop en souffrir. Elle m'a aidée à y voir clair dans les situations pour avoir la bonne réaction, pour se protéger, pour se prémunir et avoir les bons choix professionnels. (...). Un couple doit savoir cultiver ses différences et se nourrir de ces différences-là. On se construit ensemble et chacune amène sa pierre à l'édifice. Il faut avoir le respect de l'autre et arriver à évoluer ensemble. Dans un couple, 1+1 n'est pas égal à 1 mais est égal à 3. Il y a chaque individualité plus le couple à part entière.

Enquêtrice : C'est important pour toi de préserver les individualités ?

Camille : Très, c'est la soupape qui permet de décompresser, c'est la soupape qui permet de se regarder tous les jours en disant bah voilà au-delà de l'autre je suis quelqu'un parce que quand on se dit à un moment donné « mais si elle ou il n'est plus là, je ne suis plus personne » pour moi c'est extrêmement mauvais, c'est qu'on a perdu sa part d'individualité, avec son caractère, ses habitudes, ses façons d'être. C'est important de préserver ça au sein du couple. Le couple complètement mélangé ou fusionnel ou l'un et l'autre ne fait plus qu'un où il y a qu'une voix unanime, il n'y a qu'une décision, ou il n'y a qu'une individualité pour moi on a perdu l'essence même du couple et la richesse même de ce que ça peut comprendre ».

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : « Je trouve qu'on est assez équilibrées, j'ai des points forts et des points faibles. Camille a des points forts et des points faibles et c'est bien parce qu'on arrive à s'équilibrer là-dessus. Voilà, il n'y a pas de rôles destinés à l'une ou à l'autre. »

L'épanouissement personnel apparaît au centre des préoccupations. Chaque conjointe occupe à cet égard un rôle de soutien, de conseil et d'écoute. La spécialisation des rôles est ainsi peu marquée. Les partenaires s'accompagnent mutuellement dans leurs projets professionnels. Le bien être conjugal s'associe également à une sexualité épanouie. La sexualité se classe à cet égard parmi les préoccupations principales.

Séverine (31 ans, Doctorat de médecine, Médecin généraliste) : « J'attends de mon couple une sécurité affective et une sexualité épanouie aussi. S'il n'y a pas de sexualité dans le couple, j'ai l'impression que ça ne me va pas. Par exemple, la première fois que j'ai quitté Nadia, c'est parce que ça ne me convenait pas aussi à ce niveau-là. C'est quand même important. Nadia me dit des fois que s'il n'y a pas de désir ou qu'elle n'a pas envie de baiser, ce n'est pas parce qu'elle ne m'aime pas mais c'est parce que c'est comme ça, qu'elle est déprimée et qu'elle pense à autre chose. Moi, ça m'insécurise en fait. Quand pendant longtemps on ne couche pas ensemble ça me fait flipper, je n'aime pas ça. Ça fait aussi partie de mes attentes en fait ».

Dans les discours, la fusion apparaît contraire au bien-être commun et ne se présente pas comme une valeur fondamentale. Le « nous » omniprésent dans la définition du couple que donnent les lesbiennes les moins qualifiées s'estompe derrière les individualités chez les lesbiennes les plus instruites. Le couple se nourrit ainsi des individualités et contribue par ailleurs à leur réalisation et leur épanouissement. Ces caractéristiques conjugales empruntent aux styles « association » et « compagnonnage ». Ces styles conjugaux sont les moins enclins à la fusion et les plus ouverts aux « je » personnels.

II. Des couples ouverts aux environnements extérieurs

II.1 Ouverture des couples et de leur habitat

II.1.2 L'étendue des réseaux de sociabilité

Une première tendance caractérise des couples très ouverts sur l'extérieur. Ces derniers nourrissent des échanges au sein du cercle d'amis et de connaissances qu'entretient chaque conjointe. La taille et l'importance de ces réseaux répondent aux activités professionnelles et aux investissements associatifs de chacune. Les rôles de pourvoyeur de relations et les contacts avec l'extérieur sont ainsi partagés. Les réseaux se composent d'amis de l'une et de l'autre mais comprennent aussi pour partie des amis et des connaissances rencontrés conjointement lors de sorties ou d'activités entreprises en couple. L'habitat contribue fortement à l'entretien de ces relations sociales. Il est ouvert aux amis et aux personnes avec lesquelles n'est entretenu qu'un faible degré de proximité. Les réceptions y sont fréquentes et font l'objet d'un intérêt particulier. On valorise les échanges et la diversité des contacts au domicile. Les visites peuvent être programmées mais aussi spontanées. Leur promptitude et la sélection plutôt lâche qui s'opère à l'entrée de l'habitat soulignent la propension à l'ouverture. Les cercles d'amis et de connaissances affichent une mixité homo/hétéro. La proportion d'homosexuels apparaît toutefois plus conséquente au sein des réseaux de connaissances et tient, pour l'essentiel, à la fréquentation des bars, des discothèques et des associations gays et lesbiennes. Pour autant, le mélange d'homosexuels et d'hétérosexuels au domicile et dans les sociabilités fait l'objet d'une valorisation. Au regard des analyses précédentes, on remarque que l'organisation de ces couples se caractérise par une place non négligeable accordée aux individualités. Au profit du couple, les réseaux relationnels distincts de chaque conjointe portent la marque des individualités.

Enquêtrice : « Est-ce que vous avez le sentiment d'avoir un réseau de connaissances important ?

Séverine (31 ans, Doctorat de médecine, Médecin généraliste) : Oui quand même

Enquêtrice : Et parmi ces connaissances, certains ou certaines sont homos ?

Séverine : Oui

Enquêtrice : Plus que parmi les amis ?

Séverine : En fait, ces connaissances ont un lien avec la militance, donc c'est vrai que... Non, ce n'est pas que des homos parce qu'il y a des féministes et ce sont des hétéros majoritairement

Enquêtrice : les amis que vous côtoyez sont plutôt au départ des amis à toi ou à Nadia ?

Séverine : C'est la question que l'on se posait une fois, je ne sais pas. Maintenant on connaît tout le monde toutes les deux. »

Enquêtrice : « Vos amis sont majoritairement homos, hétéros ?

Nadia (32 ans, Master en sciences politiques et Diplôme d'Etat d'assistante sociale, Assistante sociale) : Les deux, je crois qu'on a quand même plus d'amis hétéros qu'homos mais les amis hyper proches, des copines bien proches sont homos... Il y en a aussi qui sont proches et qui sont hétéros. Oui, c'est un peu les deux. On est quand même bien entourées. Si je compte tous les amis qu'on a, sans faire de nuance comme ça, on connaît plus d'hétéros qu'homos.

Enquêtrice : Et chez vous c'est un espace plutôt ouvert ?

Nadia : Très ouvert. »

Le deuxième ensemble regroupe des couples plutôt ouverts sur l'extérieur. On distingue, là encore, l'effectivité de deux réseaux relationnels distincts. Ils diffèrent toutefois par leurs étendues. La partenaire disposant du cercle amical le plus conséquent encourage fréquemment les contacts que le couple entretient avec l'extérieur. Bien que partagé, le rôle de pourvoyeur de relations semble ainsi être davantage investi par l'une des deux partenaires. La comparaison de l'amplitude des réseaux de connaissances confirme cette observation. On relève une certaine concordance entre l'importance des cercles amicaux et de connaissances. La partenaire bénéficiant du réseau amical le plus conséquent justifie également du réseau de connaissances le plus important. Cette observation semblerait s'expliquer par sa promptitude plus marquée à investir des sphères extérieures au ménage, par un engagement dans des activités associatives ou sportives et l'exercice d'une activité professionnelle propices aux rencontres et aux

sociabilités. Les réceptions sont fréquentes dans l'habitat mais se cantonnent à la sphère amicale, les connaissances n'étant que rarement conviées. Les entrées font ainsi l'objet d'une certaine sélection, l'habitat étant avant tout défini comme un espace d'intimité conjugale. Les réseaux relationnels sont empreints d'une mixité homo/hétéro. Cette mixité s'observe également dans les sociabilités au domicile. On relève toutefois, dans les discours, l'expression d'une familiarité et d'une complicité plus marquées avec les amies lesbiennes.

Christine (32 ans, Licence STAPS et CAPEPS Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Physique et Sportif, Professeur d'éducation physique et sportive) : « J'ai quelques connaissances. On n'en a pas en commun Pat et moi. J'aurais tendance à dire que j'en ai plus. Le problème c'est que Pat connaît beaucoup de monde mais elle ne les voit jamais. En termes de connaissance, de par les milieux qu'elle a fréquentés et les boulots qu'elle a faits, elle connaît beaucoup de monde mais on ne les voit jamais. Les gens qu'on est amenées à voir ponctuellement, ce sont plus des gens qui sont en rapport avec moi. C'est lié à mes activités sportives. Pour les amis, c'est pareil. Les amis qu'on voit essentiellement sont les miens. J'ai un certain nombre d'amis que je vois régulièrement. (...). La plupart de mes amies sont lesbiennes mais j'ai aussi des amis hétéros. Ce n'est pas le même type de relation. C'est vrai que j'ai peu d'amis proches hétéros mais en même temps ce n'est pas délibéré ni volontaire, c'est comme ça. Mes relations avec mes amies homos, je dirais qu'elles sont plus profondes ».

La proximité avec les amies lesbiennes s'accompagne d'un mode de sociabilité spécifique. Alors que la venue des amis hétérosexuels relève fréquemment d'invitations formelles et programmées, celle des amies lesbiennes présente un caractère fréquent, régulier et improvisé. La spontanéité de ces visites amicales implique une intégration des convives dans l'habitat sans mise en scène préalable et signale alors une certaine aptitude à ouvrir son quotidien et son intimité conjugale.

II.1.2 Une ouverture de l'habitat et aux environnements extérieurs

Les couples abordés ici ont tous pour caractéristique d'organiser des réceptions fréquentes et régulières au sein de leur habitat. Les sociabilités qui se déploient chez eux sont avant tout amicales. Bien qu'effectives, les rencontres familiales apparaissent plus occasionnelles. Viennent ensuite les sociabilités de voisinage et la venue de personnes extérieures au réseau amical ou de connaissances. On observe qu'au travers de la fréquence et des types de sociabilités privilégiés se profilent différents modes d'ouverture du couple sur l'extérieur.

Pour certains couples, l'habitat est ouvert aux amis, aux simples connaissances mais également aux amis d'amis. Les entrées ne font pas l'objet d'un contrôle rigoureux et l'accès à l'espace habité est ainsi admis aux individus que le couple connaît peu voire pas du tout. On invite ainsi des connaissances voire parfois les voisins de palier. L'habitat ne se présente donc pas comme un espace fermé mais plutôt comme un lieu d'accueil ouvert à de nouvelles connaissances. Il s'y déroule des soirées entre amis programmées ou spontanées. Certaines de ces soirées au caractère festif rassemblent un nombre d'individus conséquent. Elles s'organisent fréquemment au dernier moment et répondent bien souvent à une envie du moment. Parfois, ces soirées nécessitent toutefois une certaine organisation afin de répondre au mieux aux disponibilités de chacun. D'autres rencontres, regroupant un nombre d'amis plus restreint, revêtent, quant à elles, un caractère informel. Elles donnent lieu à un apéritif ou à un repas.

Enquêtrice : « Lorsque vous recevez vos amis, vous faites quoi le plus souvent ?

Maryline (34 ans, Maîtrise d'études théâtrales, Journaliste) : Des apéros, souvent des repas ou des fois juste un apéro. C'est l'occasion de se voir et de discuter. Mais souvent c'est un gros repas, parfois avec la terrasse on fait un barbecue. C'est des soirées où on peut rester longtemps et on picole un peu (rire).

Enquêtrice : Et c'est plutôt des invitations programmées ou spontanées ?

Maryline : Ça dépend des fois. Des fois c'est des repas où on invite plein de gens donc il faut s'y prendre en avance pour être sûr qu'il y ait du monde ou que tout le monde soit libre. Mais sinon c'est informel, c'est "ah, tu veux passer ? Viens...".

Enquêtrice : Et vous avez des visites à l'improviste parfois ?

Maryline : Ça arrive, c'est cool. »

Les sociabilités dans l'habitat n'empiètent pas sur les activités entreprises à deux que se réserve chaque couple. On observe un ordonnancement des temps consacrés aux sociabilités amicales et aux sociabilités conjugales. Ainsi, Annick et Caro se réservent leurs soirées en semaine et privilégient les rencontres amicales le week-end. Camille et Rachida refrènent les réceptions amicales au profit de moments partagés en couple lorsque Camille répond à de nombreux déplacements professionnels.

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : « On invite beaucoup mais là en ce moment pas trop. Comme je pars pas mal, quand on se retrouve on aime bien se retrouver toutes les deux. Donc c'est vrai que ça prend pas mal de soirées. »

Chez Pat et Christine, les sociabilités, bien que conséquentes, présentent certaines particularités. Le couple reçoit à son domicile des amis et dans une moindre mesure de la famille. Toutefois, ces réceptions s'avèrent essentiellement informelles et non programmées et les visites fortuites sont assez régulières. On observe que les sociabilités amicales s'associent essentiellement à un groupe d'amies lesbiennes. Ces amies sont considérées par le couple comme des familières. L'habitat s'ouvre ainsi à des individus entretenant un fort degré de proximité avec les occupantes. Les amies lesbiennes y ont accès sans réserve et s'y rendent souvent spontanément. Les simples connaissances et les amis hétérosexuels ne sont, quant à eux, que rarement conviés dans les lieux. La mixité homo/hétéro des convives s'observe lors d'occasions particulières, pour les fêtes d'anniversaire par exemple, et s'institue ainsi lors de réceptions programmées. Le reste du temps, un privilège est accordé aux activités partagées avec les amies lesbiennes que Pat et Christine présentent comme des proches. Les sociabilités se présentent avec ces amies comme de véritables marques de solidarité. Le couple veille en effet à ce que les amies ne restent pas seules.

Enquêtrice : « Est-ce qu'il vous arrive d'inviter des gens parfois dans votre logement ?

Pat (30 ans, Licence LEA, Vendeuse chez un disquaire) : Ouais, souvent...souvent.

Enquêtrice : Et en quelles occasions ?

Pat : Il n'y a pas d'occasion particulière. C'est quand ça nous chante. Quand on veut faire un truc tu vois on prend le téléphone. C'est un peu comme ça tu vois, rien de prévu, on fait tout à la dernière minute.

Enquêtrice : Et alors qui est ce que vous invitez le plus souvent ?

Pat : Le plus souvent c'est des copines homos en couple. On se voit en couple ou si on sait qu'il y a une fille qui est toute seule on l'appelle pour savoir ce qu'elle fait, pour pas qu'elle soit toute seule. »

Les soirées passées avec les amies homosexuelles ne sous-tendent pas d'organisation particulière et se structurent autour d'activités entreprises au gré des envies du moment. D'une manière générale, on relève que ces soirées présentent un caractère moins « conventionnel ». Elles s'agrémentent en effet de jeux de rôle collectifs, de musique et de danse et impliquent ainsi d'autres manières de partager et de communiquer avec les amies.

Enquêtrice : « Est-ce qu'il vous arrive d'inviter des personnes dans votre logement ?

Christine (32 ans, Licence STAPS et CAPEPS Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Physique et Sportif, Professeur d'éducation physique et sportive) : Oui

Enquêtrice : Et c'est en des occasions particulières ?

Christine : C'est à l'improviste. Ça se fait comme ça, c'est des choses qu'on prévoit rarement en fait. C'est souvent " Qu'est-ce que tu fais ? Bon bah viens... ", voilà.

Enquêtrice : Il n'y a pas d'invitations formelles ?

Christine : non, rarement.

Enquêtrice : Et vous faites quoi le plus souvent quand vous voyez vos amies ?

Christine : On bouffe, on boit !! (rire). C'est l'occasion de passer des soirées en mangeant ensemble. C'est des moments où on discute. C'est jamais des trucs de prévu donc on fait ce qu'on a envie...Des fois on regarde des films, on fait des jeux, on met la musique et on danse (rire). (...). On invite surtout les copines homos. J'ai pas trop le souvenir d'invitations d'hétéros. Il y a peut-être des connaissances ou des amis hétéros qui sont venus là mais j'ai du mal à me souvenir. »

L'intimité que partage le couple avec ces convives s'exprime dans la manière dont est géré l'ordre ou le désordre dans l'espace habité. « Le rapport à l'ordre et l'importance accordée au rangement, notamment à l'occasion de visites, manifestent combien l'espace domestique constitue un enjeu fort de mise en scène et de représentation. Ce qui ne se voit pas, ce qui est caché, ce qui est propre et rangé, est là pour montrer, mettre en scène, représenter le couple, donner à voir qu'il se comporte conformément aux normes domestiques en matière d'hygiène et de rangement » (Faure-Rouesnel, 2006 :210). Alors que Pat rechigne à inviter de simples connaissances pour ne pas avoir à exposer le désordre qui règne habituellement dans l'habitat, exposer ce désordre à ces amies lesbiennes ne lui pose pas de problème. Comme l'explique Kaufmann, « la sphère de l'intimité, à protéger des regards, est d'autant plus large qu'il y a désordre » (Kaufmann, 1997 :132). En ce sens, accepter de montrer son « bazar », c'est à la fois fabriquer et démontrer le degré d'intimité qui lie l'hôte à ses convives.

Enquêtrice : « Est-ce qu'il vous arrive d'inviter des connaissances ?

Pat (30 ans, Licence LEA, Vendeuse chez un disquaire) : Rarement parce que c'est toujours le bordel. Alors tu sais il faut toujours ranger un minimum avant que quelqu'un vienne. Les vrais potes, les vrais amis, ils savent alors ils s'en foutent un peu mais avec les connaissances ça la fout un peu mal. C'est juste par rapport à ça. »

Les réceptions familiales présentent elles aussi un caractère informel. Elles s'organisent autour d'un match de football visionné sur l'écran géant que possèdent Pat et Christine ou autour d'une partie de cartes. Les rapports que le couple entretient avec le voisinage restent ténus. En revanche, des liens se sont établis avec un couple lesbien de l'immeuble voisin. Ces voisines sont à présent intégrées dans l'intimité du ménage. À l'instar de toutes les autres copines lesbiennes, il leur arrive fréquemment de visiter Christine et Pat de manière impromptue. L'organisation domestique instituée pour certaines tâches et pas pour d'autres, sa faible routinisation et la forte ouverture de l'habitat réservée aux amies les plus proches, amènent à supposer un style de conjugalité situé à mi-parcours du style « cocon » et « compagnonnage ».

Chez Annick et Caro, les sociabilités amicales apparaissent là encore prépondérantes. Les réceptions organisées dans l'habitat mobilisent toutefois aussi bien des amis hétérosexuels qu'homosexuels. Cependant, à l'instar de ce que l'on observe chez Christine et Pat, les venues d'amies lesbiennes demeurent plus régulières et spontanées que celle des amis hétérosexuels.

L'intimité partagée avec ces amies semble ainsi régir des modes de sociabilités particuliers mais l'homosexualité n'orchestre pas pour autant l'ensemble des sociabilités dans l'habitat. Les membres de la famille ne sont invités qu'occasionnellement. Annick et Caro entretiennent des contacts avec leur voisinage et une relation amicale avec des voisins (hétérosexuels) habitant l'immeuble adjacent. L'accès à l'habitat se restreint toutefois aux individus que le couple connaît bien. En effet, les personnes extérieures aux réseaux d'amis et de connaissances ne sont pas conviées. La fréquence des visites et l'ouverture de l'habitat démontrent cependant une ouverture du couple sur l'extérieur non négligeable. Associée à une répartition des tâches ménagères négociée entre les conjointes, à une organisation domestique faiblement routinisée, et au goût pour la communauté, cette donnée confirme l'hypothèse d'un style conjugal de type « compagnonnage ».

Globalement, pour l'ensemble des couples les plus favorisés, les modes de sociabilité au sein de l'espace habité n'apparaissent pas discordants avec une organisation domestique fluctuante et faiblement routinisée. La souplesse de l'organisation domestique et la forte ouverture du couple sur l'extérieur se présentent comme les caractéristiques fondamentales des styles de conjugalité les moins « traditionnels » (notamment des styles “association” et “compagnonnage”).

II.1.3 L'habitat entre « chez moi » et « chez nous »

Chez certains couples, on observe des correspondances entre les représentations qu'ont les partenaires de leur habitat. La définition de l'espace habité s'articule à la coprésence de deux individualités. Cette observation renvoie au privilège accordé aux échanges dans l'organisation domestique et à une décoration dans l'habitat fortement marquée par une négociation entre les conjointes. Le « nous » conjugal s'institue par un dialogue entre le « je » des partenaires. La dimension conjugale n'en est pas pour autant amoindrie puisqu'elle puise ses racines dans le jeu des échanges entre les deux individualités. Dans cette logique, on remarque que les enquêté(e)s définissent l'espace habité par le « chez moi » mais que ce « chez moi » marque tout autant l'espace investi individuellement que collectivement. En d'autres termes, le « chez moi » représente aussi le « chez nous ». L'ouverture de l'habitat apparaît elle aussi en bonne

place dans les représentations. Les enquêtés modèrent ainsi la privatisation de leur espace de vie par une mise en avant de cette ouverture. Cette ouverture a été auparavant remarquée dans l'étude des sociabilités.

Enquêtrice : « Qu'est-ce qu'il représente pour toi cet appartement ?

Rachida (36 ans, Bac, Agent de réservation compagnie aérienne) : Ma maison, mon chez moi. Ça représente un endroit où je vis, où je fais ce que je veux. Enfin, c'est aussi notre chez nous avec Camille. Chez moi c'est chez nous (rire). »

Enquêtrice : « Qu'est-ce qu'il représente pour toi cet appartement ?

Camille (30 ans, cadre dans les études de marché, Master commerce international) : Un lieu d'ouverture... Enfin, on reçoit pas mal donc c'était essentiel que l'on ait de la place...d'avoir une table, un canapé assez grand. On avait prévu en fonction des gens qu'on allait recevoir. C'est donc un lieu d'accueil et puis aussi un lieu pour être tranquille quand on rentre du travail.

Enquêtrice : Et qu'est-ce qu'il te procure au quotidien ?

Camille : Le fait de pouvoir s'isoler pour bosser tranquillement. Une sorte de cocon un peu pour s'isoler. Alors parfois cela peut être pesant, je ne pourrais pas rester tous les week-ends enfermer chez moi par exemple. Ici, c'est des moments de repos parce qu'on a des activités alors quand on rentre ici c'est vraiment pour souffler.

Enquêtrice : Et alors en quoi est-ce que c'est un cocon ?

Camille : Quand je parle de cocon, ça serait plutôt la semaine quand on rentre du travail. Après plein d'activités, c'est vrai qu'on aime bien être tranquilles. Et le week-end, c'est plutôt un lieu d'ouverture. Le cocon, c'est plus le lieu où on se retrouve vraiment toutes les deux, dans l'intimité. Enfin j'associe cette idée de cocon à cela. »

Outre les différentes dimensions auparavant exposées, Annick et Caro mettent également l'accent sur les discussions conjugales qui s'instituent dans les lieux. L'habitat se présente aussi pour elles comme un espace de tranquillité et de ressourcement personnel. L'expression des individualités est particulièrement marquée dans leurs discours.

Caro (29 ans, Maîtrise d'Activités Physiques Adaptées, Professeur d'activités physiques adaptée pour personnes âgées) : « Ici, ça représente mon chez moi, un lieu dans lequel je me sens sécurisée, je me sens bien.

Enquêtrice : Et c'est avant tout ton chez toi ou votre chez vous ?

Caro : Non...Je pense que ça s'imbrique. Ouais, mais c'est pas clair. Forcément que ça s'imbrique, enfin je veux dire on partage l'appartement donc...

Enquêtrice : Alors le chez toi c'est une partie du chez vous ?

Caro : Oui, c'est une partie. Ça me parle mieux comme ça. (...). Ici, c'est un lieu où on se retrouve, où on est tranquilles, où on peut discuter, évoluer à notre gré. »

Enquêtrice : « Si je te demande de me parler un peu de l'appartement comment tu peux me le qualifier ?

Annick (41 ans, Diplôme d'Etat d'infirmière, Directrice d'une maison de retraite) : C'est le mien, voilà j'y suis bien.

Enquêtrice : Et qu'est-ce qu'il représente pour toi ?

Annick : Il représente mon truc à moi, enfin ma bulle. C'est ma bulle mais pas fermée. Oui, il représente mon chez moi dans lequel je suis bien et dans lequel ça me fait plaisir d'être et puis c'est un lieu ouvert à tous les gens qui font partie de mon entourage.

Enquêtrice : et c'est aussi votre chez vous ?

Annick : Ah oui, oui ! c'est notre chez nous d'abord et puis après c'est...C'est aussi mon chez moi à moi. Je crois que les deux choses sont liées mais je veux dire quand je suis pas bien je suis contente de me retrouver dans mon chez moi avec Caro. Les deux sont très liés mais quand j'ai besoin d'être rassurée moi-même je lui redonne un côté individuel. »

Enfin, une situation particulière se présente chez Pat et Christine. On observe que Pat met l'accent sur la dimension personnelle qui la rattache à son lieu d'habitation. L'habitat c'est son « chez moi », son havre de paix au sein duquel elle peut vivre son homosexualité librement. Christine semble, quant à elle, exprimer quelques difficultés à définir l'espace qu'elle habite. Il ne se présente pour elle ni comme un chez moi, ni comme un chez nous. Face à cette ambiguïté, elle opte alors pour la neutralité. L'habitat apparaît ainsi comme son lieu de vie. La discordance entre les discours tient au mode d'installation conjugale. On se souvient que Christine a emménagé dans l'appartement initialement occupé par sa conjointe. On se rappelle également

que seule la pièce du salon a fait l'objet d'un agencement et d'une décoration élaborés en couple. En affinant les investigations, on remarque alors que dans les représentations de Christine se redéfinissent les frontières des dimensions individuelles et conjugales attribuées à l'espace habité. Alors que le salon est pensé comme un chez-nous, le reste de l'habitat apparaît comme la propriété de Pat. La part d'individualité de Christine est ainsi totalement absente du discours. L'importance accordée aux sociabilités amicales et à l'ouverture de l'habitat est également abordée au détour d'une de ses réponses et fait écho à la fréquence des réceptions constatée chez ce couple.

Pat (30 ans, Licence LEA, Vendeuse chez un disquaire) : « Quand je suis chez moi, je suis chez moi. Je suis tranquille, c'est un peu mon havre de paix.

Enquêtrice : Dans quel sens ?

Pat : Dans le sens où je m'y sens bien. Certainement parce que chez toi tu fais ce que tu veux donc par rapport à l'homosexualité quand tu es chez toi tu emmerdes le monde. Je veux dire tu es chez toi et ceux qui viennent chez toi ils vont pas t'emmerder non plus (rire). Et puis aussi parce que je m'y sens bien. C'est un appartement qui me plaît. »

Enquêtrice : « Qu'est-ce qu'il représente pour toi cet appartement ?

Christine (32 ans, Licence STAPS et CAPEPS Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Physique et Sportif, Professeur d'éducation physique et sportive) : Un lieu de vie agréable. (...). Ouais, c'est un lieu de vie à deux mais c'est vrai que je dirais plus spontanément mon lieu de vie. Ici il y a une manière de vivre qui est plaisante. C'est un lieu de rencontre. Ça nous permet au quotidien de vivre avec mes amis, de partager les moments avec les amis et de vivre d'autres moments avec Pat. (...). Ici je me sens bien parce que je trouve que l'appartement est fonctionnel, il est agréable. Il me plaît bien. Il y a une ouverture sur l'extérieur c'est agréable aussi. Maintenant je ne m'y sens pas bien non plus à cent pour cent parce que je ne me sens pas chez moi. Je n'ai jamais réussi à me dire « c'est chez nous ». Peut-être que c'est parce que je suis arrivée alors que Pat avait déjà cet appart et qu'elle a vécu à l'intérieur. C'est le seul truc tu vois. Je ne me sens pas chez moi complètement.

Enquêtrice : Et tu ne te sens ni chez toi ni chez vous ?

Christine : Ben chez moi pas du tout et chez nous oui ponctuellement. En l'occurrence dans cette pièce (le salon) maintenant oui. Mais chez moi non pas du tout. Il n'y a pas de moment où

je peux dire « c'est chez moi ». Quand tu rencontres quelqu'un et que tu décides de vivre avec, tu prends un appart vierge de tout vécu. Là c'est un chez nous. Alors que là j'arrive dans un appart qu'il y avait déjà donc c'est soit un chez nous, soit un chez elle mais ça ne peut pas être chez moi. Il n'y a pas de représentations personnelles. Il y a aucune dimension personnelle. (...). Au début je disais systématiquement « c'est chez Pat, je vais chez Pat ». Maintenant je dis un peu plus spontanément et un peu plus souvent « je suis à la maison » puis je corrige et je dis « je vais chez Pat ».

Dans le discours des lesbiennes les plus qualifiées, la privatisation des lieux se voit également modérée par une mise en avant des réceptions organisées. Elle prend toutefois tout son sens dans l'intimité que partage le couple dans l'habitat.

Séverine (31 ans, Doctorat de médecine, Médecin généraliste) : « Ici, si c'est privé ? Oui et non. Oui c'est privé parce que c'est notre appart mais non parce qu'on aime bien y recevoir des gens.

Enquêtrice : Qu'est-ce-que tu mets derrière ce mot privé ?

Charline : Bah privé, il y a un côté péjoratif pour moi. Il y a un côté fermé. Un côté fermé pas du tout ouvert aux autres alors que ce n'est pas le cas. Il est privé dans le sens où on vit dedans donc on a nos moments à nous. C'est ce côté-là qui est privé. »

Christine (32 ans, Licence STAPS et CAPEPS Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Physique et Sportif, Professeur d'éducation physique et sportive) : « Ici c'est un espace privilégié plus qu'un espace privé. Enfin il est privé quand même à partir du moment où tu es coupée du reste et que tu es dans un environnement...mais je sais pas... »

Le caractère à la fois privé et public du lieu d'habitation est rapporté par les couples les plus à même de s'ouvrir sur l'extérieur.

L'analyse révèle une cohérence entre les représentations de l'habitat et les pratiques qui s'y déploient. L'habitat se trouve défini à la fois par sa composante individuelle et conjugale. Dans les discours, il apparaît comme un espace investi par l'individu (le chez moi) et comme un espace investi par le couple (le chez nous). Dans certains cas, l'équilibre entre le « je » et le

« nous » tend à gouverner l'activité de décoration empreinte d'un dialogue entre l'individualité de chaque partenaire au profit de la conjugalité. L'organisation domestique implique, elle aussi, la participation des deux conjointes et un jeu de négociations entre les protagonistes au service de l'élaboration conjugale. La pondération entre les « je » et le « nous » tend également à orchestrer l'alternance de la vie « seule » et de la vie « avec » dans l'espace habité. L'alternance des activités entreprises seule et en couple contribue à l'équilibre du couple et au respect des individualités. La définition que les enquêtées donnent du couple corrobore ces constats. Elle cristallise l'interdépendance qui lie le « nous » aux « je ». Un bon couple doit, autrement dit, présenter une juste mesure entre ce qui relève de l'individuel et ce qui relève du collectif. Il doit veiller au respect des individualités qui contribuent à son élaboration.

À l'instar des sociabilités qui se déroulent en son sein, l'habitat se caractérise également dans les représentations par son ouverture. Le caractère privé qui lui est conféré répond à l'intimité conjugale qu'il abrite. Ces représentations rappellent l'ouverture qui tend à caractériser les organisations conjugales de ces couples de classes moyennes et supérieures.

Conclusion

On relève des configurations conjugales disparates chez les couples lesbiens. Cette diversité rappelle celle qui contribue à qualifier les unions hétérosexuelles. Le couple, qu'il soit homosexuel ou hétérosexuel, semble toujours s'inscrire dans un jeu de négociations interpersonnelles dont les règles fluctuent au gré du dialogue qui s'établit entre le « je » et le « nous » et au gré de la propension à être ouvert ou fermé à l'environnement. On ne saurait sur ce point accorder aux unions féminines une quelconque particularité. À l'échelle de la population étudiée, il ne ressort pas de style conjugal prépondérant. La diversité implique des modes d'organisation tantôt orchestrés par la fusion et une répartition des tâches marquée entre les conjointes (styles bastion, cocon et parallèle), tantôt ouverts aux échanges et à l'autonomie dans le couple (style association et compagnonnage).

Les disparités qui s'illustrent dans ces différentes « manière de faire couple » s'éclairent à la lumière de différents facteurs. Certaines renvoient au poids de la norme et de la conformité. Chez les lesbiennes les moins favorisés, l'adhésion à un modèle conjugal traditionnel sous-tend

l'influence de l'hétéronormativité qui s'exprime alors par une répartition stricte des rôles et des tâches entre les partenaires. La dimension genrée de la répartition des tâches et des rôles entre les conjointes apparaît dans ce cas heuristique. Elle s'associe en outre à une conformité au modèle hétérosexuel qui s'exprime de manière prégnante dans les pratiques et dans les discours. Ce cas de figure ne fait toutefois pas l'unanimité. Il ne se retrouve pas auprès des lesbiennes de classes moyennes et supérieures. À l'instar des couples hétérosexuels, ces couples lesbiens répondent, par les négociations inhérentes à leur relation, aux nouvelles exigences conjugales. Ces couples trouvent ainsi leur « mesure » au gré des ajustements entre les partenaires et d'une adhésion plus ou moins forte à un modèle conjugal préexistant. Le poids des socialisations antérieures et des savoir-faire de chaque conjointe apparaît non négligeable mais ne saurait expliquer les configurations conjugales à lui seul. En effet, le style de la relation reste soumis aux appartenances sociales et s'élabore, à cet égard, par les interactions, par les capacités et la volonté des protagonistes à concéder ou à accepter certains rôles de manière plus ou moins distancées des normes. L'étude des styles de conjugalité chez les couples lesbiens invite ainsi à poursuivre l'analyse des logiques régissant les échanges et les accords dans la relation. Elle questionne, en outre, les catégories et la pertinence d'un mode de pensée dichotomique fondé sur la distinction des couples hétérosexuels et homosexuels. La pluralité des styles de conjugalité qui s'observe de part et d'autre suggère de penser le couple quelle que soit la sexualité. Aussi, à l'instar de ce que propose Théry : « (...) il est sans doute temps de poser le principe d'incertitude le plus simple et le plus évident : Il n'y a qu'une sexualité humaine (...). De même que le droit ne s'occupe pas de l'hétérosexualité mais du couple ou de la filiation, c'est bien le couple de même sexe et la filiation que le droit doit prendre désormais en compte » (Théry, 2005 :171).

Conclusion générale

Cette thèse s'inscrit à la croisée de différents champs sociologiques : celui de la sociologie de la famille et celui de la sociologie de l'homosexualité. En étudiant d'une part les manières de vivre l'homosexualité qui jalonnent des parcours homosexuels et d'autre part les manières de faire couple au sein de l'habitat, elle s'est donnée pour finalité de dégager et d'exploiter les dynamiques qui relient ces différents axes d'investigation entre eux. Il s'agissait en effet de proposer *in fine* une lecture intelligible des manières de faire couple au regard des manières de vivre l'homosexualité.

Saisir la vie de couple par les parcours et les pratiques matérielles

Le vécu de l'homosexualité a été appréhendé par la notion de parcours. Cette notion implique de saisir les manières de vivre l'homosexualité dans leurs dynamiques. Elle invite ainsi à considérer la temporalité des différentes étapes par lesquelles chaque enquêtée s'est construite et positionnée à l'égard de l'homosexualité au fil du temps et à tenir une approche diachronique des faits étudiés. Le parcours homosexuel se décompose en effet, dans cette thèse, en différents processus par le biais desquels l'homosexualité s'est progressivement instituée dans la définition de soi, la conjugalité et la vie sociale des lesbiennes interviewées. Il a été saisi à cet égard par la méthode du récit de vie. L'approche inductive de cette méthode s'est avérée doublement heuristique. Elle est venue pallier l'absence de travaux traitant de l'homosexualité féminine et a mis en exergue les cheminements par le biais desquels les préférences homosexuelles se sont affirmées dans le temps.

Les manières de faire couple ont été étudiées, quant à elles, par une analyse des pratiques de la vie quotidienne dans l'habitat des enquêtées. Les couples lesbiens ont ainsi été saisis par le biais de la matérialité et de la gestion de l'habitat. À l'instar de la typologie des styles conjugaux établie pour les couples hétérosexuels (Kellerhals, Widmer, Levy 2004a), les organisations conjugales ont été, à cet égard, étudiées à la lumière de trois composantes : la spécialisation des

rôles dans le couple, la propension à la fusion conjugale ou à l'autonomie de chaque conjointe et l'ouverture et la fermeture du binôme amoureux aux différents environnements. La spécialisation des rôles dans le couple a été saisie par l'étude de l'activité de décoration du logement et par celle de l'organisation des tâches domestiques. Par le biais de ces indicateurs, l'objectif était de mettre en évidence les pouvoirs de décision et la répartition des rôles et des tâches dans le couple. La propension ou non à la fusion a été investiguée par l'analyse de l'organisation des temps de vie seule et de vie en présence de « l'autre » dans l'habitat, par l'étude des activités extérieures partagées seule ou à deux et par celle des représentations du couple. Enfin, l'ouverture ou la fermeture du couple a été appréhendée par l'étude des modes d'ouverture et de fermeture de l'habitat, par une analyse du rôle de pourvoyeur de relations au sein du binôme et par un examen des représentations de l'habitat. Ces investigations empiriques ont été menées par l'intermédiaire d'entretiens semi-directifs. En prenant pour point d'entrée théorique une typologie des couples hétérosexuels préexistante, l'analyse a fait appel à un raisonnement déductif. Cette approche déductive fait ainsi écho à une posture méthodologique qui se différencie de celle exposée précédemment. En s'intéressant aux liens qui unissent le couple à l'espace qu'il habite, cette recherche s'est donnée pour objectif d'étudier le couple par le biais des pratiques et de la matérialité qui contribuent à le cimenter. À défaut d'avoir procédé par observation ou par la méthode « du carnet d'emploi du temps » permettant une saisie directe des pratiques, les investigations se sont focalisées sur ce que rapportent les interviewées de leur quotidien dans l'habitat. Il s'agissait ainsi d'inviter chaque enquêtée à parler de la dimension pratique de sa vie quotidienne. Les questions standardisées⁴⁴ se sont à cet égard focalisées sur les aspects matériels de la vie conjugale, sur les manières de faire et de se comporter qui se cristallisent dans les pratiques de la vie quotidienne. Cette démarche se distingue d'une entrée par les représentations et les opinions. Elle a favorisé le discours des enquêtées issues des classes les moins aisées, peu à l'aise avec le caractère abstrait des échanges sur les représentations.

⁴⁴Les questions étaient du type : « Où est-ce que je me mets pour être tranquille chez moi ? », « À qui j'ouvre ma porte sans problème ? », « Qui vient me rendre le plus visite ? En quelle occasion ? », « Est-ce des visites plutôt programmées ou plutôt spontanées ? », etc.

L'appartenance sociale, un facteur déterminant

Cette thèse s'est donnée en outre pour objectif de fond d'analyser les manières de vivre l'homosexualité et les manières de faire couple au regard des appartenances sociales. Les appartenances sociales se sont présentées comme des facteurs déterminants à différents niveaux.

La corrélation entre les styles de conjugalité et les appartenances sociales a été mise en lumière par différents travaux sociologiques. Ce constat apparaît moins vrai en sociologie de l'homosexualité. En effet, l'influence des appartenances sociales sur le vécu de l'homosexualité n'a pas fait l'objet d'investigations spécifiques. Les recherches consacrées à l'homosexualité se sont essentiellement intéressées à des individus issus des classes moyennes et supérieures ; aux enquêtés aisément accessibles *via* la presse gay et lesbienne et les plus à même d'exposer leurs expériences homosexuelles. Ces méthodes d'échantillonnage ont contribué à inscrire ces recherches dans un univers social étroit souvent marqué par l'action militante. En diversifiant les biais par lesquels les enquêtées ont été recrutées, notre recherche s'est intéressée à des individus parfois distanciés du « milieu » lesbien, de la presse homosexuelle et du militantisme. Elle vise ainsi à mieux comprendre le vécu de l'homosexualité féminine sans parti pris.

Le mode de recrutement des enquêtées a contribué à diversifier les appartenances sociales des interviewées et favorisé l'analyse comparative entre les milieux sociaux. La comparaison des manières de vivre l'homosexualité entre les lesbiennes de classes populaires et celles des classes moyennes et supérieures apparaît inédite. Son apport est double. Elle porte un intérêt particulier aux classes populaires jusque-là délaissées dans les recherches. Le vécu de l'homosexualité au sein de ces classes sociales reste en effet mal connu. Elle a par ailleurs mis en lumière des manières de vivre l'homosexualité différenciées d'un milieu social à un autre.

Les appartenances sociales agissent sur le vécu de l'homosexualité dans le temps. Elles façonnent des parcours homosexuels qui se profilent en différentes tendances dans la recherche et confèrent aux lesbiennes concernées plus ou moins de ressources dans l'expérimentation puis l'affirmation de l'homosexualité.

Le rôle et la présence des pairs différenciés entre classes sociales apparaissent, à cet égard, déterminants. Tantôt intégrés dans les réseaux amicaux et de connaissance, tantôt convoités au sein des établissements lesbiens lorsque leur présence fait défaut, les pairs revêtent une importance capitale dans les parcours. Ils facilitent, par les échanges et l'identification, les

premières expériences homosexuelles, amoindrissent la propension à la stigmatisation et minimisent le sentiment de marginalité lorsqu'il est effectif. La présence des pairs apparaît comme une ressource socialement déterminée. Plus l'appartenance sociale et le niveau d'instruction sont élevés et plus grande est la probabilité de compter d'autres homosexuel-le-s dans son entourage avant même la première expérience homosexuelle vécue.

C'est au sein des classes populaires que l'isolement avec l'homosexualité apparaît le plus prégnant. Cet isolement complexifie alors des manières de vivre l'homosexualité fortement soumises à la stigmatisation et à l'intériorisation du stigmaté dans le temps. Par un investissement des discothèques et des bars lesbiens dans leur parcours, par une identification aux « semblables » dans les lieux, les lesbiennes de milieu populaire ont toutefois pu s'affranchir pour partie du stigmaté et sortir de l'isolement. En parallèle, la recomposition progressive des groupes amicaux composés essentiellement de lesbiennes a favorisé l'émergence d'un entre-soi homosexuel fédérateur. Cet entre-soi s'est pérennisé dans le temps. Alors que l'entourage des lesbiennes les plus qualifiées se caractérise par une mixité homo/hétéro au fil des parcours et favorise ainsi un vécu de l'homosexualité en des espaces ouverts, l'orientation homosexuelle conditionne les amitiés et le vécu de l'homosexualité entre pairs chez les lesbiennes les moins instruites. Chez ces dernières, l'homosexualité a progressivement occupé une place centrale dans la structuration identitaire et la présentation de soi. Par leur immersion prolongée dans leurs groupes d'appartenance, elles ont progressivement intégré les normes et les codes communs. Se sont alors institués, chez elles, une redéfinition de soi et des positionnements identitaires étroitement liés à l'homosexualité. L'homosexualité s'est présentée comme l'élément central par lequel ces femmes ont trouvé à se définir et à se présenter. La stigmatisation dont elles ont fait l'objet semble avoir décuplé l'importance d'une appartenance au groupe de semblables et favorisé par-delà la revendication d'une identité lesbienne communément partagée. L'homosexualité s'est ancrée au cœur de la vie sociale, des sociabilités, des loisirs, de la présentation de soi et de la structuration identitaire de ces enquêtées. Chez ces lesbiennes durablement stigmatisées, l'expression d'une identité lesbienne a trouvé à se maintenir dans le temps.

Pour les lesbiennes de classes moyennes et supérieures, les manières de vivre l'homosexualité tendent à se différencier en bien des points. Là aussi, la présence et le soutien des pairs agissent comme des ressources fondamentales dans les parcours homosexuels. Au contact d'ami-e-s homosexuel-les, ces lesbiennes ont eu l'occasion de se familiariser avec l'homosexualité avant même la première expérience vécue. La fréquentation des discothèques reste circonscrite dans

le temps et prend un caractère avant tout festif. Ces sorties n'ont pas été motivées par l'envie de rompre avec l'isolement et le souhait de se départir du poids du stigmat. Faiblement isolées avec l'homosexualité, intégrées dans des réseaux de connaissance *gay-friendly*, ces lesbiennes les mieux dotées socialement n'ont nourri qu'un rapport ténu avec ces établissements recherchés en premier lieu pour faire la fête et des rencontres amoureuses potentielles. Ayant quelques fois intégré pour un temps les codes et les normes du « milieu » lesbien, elles n'ont pas entretenu de rapports identitaires durables avec ces établissements. Les attributs affichant l'homosexualité se sont effacés une fois les préférences sexuelles établies. Cantonnée à la sexualité et à la vie conjugale partagée avec une personne de même sexe, l'homosexualité n'a occupé qu'une place secondaire dans la structuration identitaire. Contrairement aux lesbiennes de classes populaires, elle n'a pas fédéré les sociabilités amicales ni gouverné l'ensemble de la vie sociale. Le sentiment d'une appartenance collective reste faible et s'estompe au profit d'un intérêt marqué pour la mixité homo/hétéro des réseaux de connaissances. On relève là encore, une corrélation marquée entre la propension à la stigmatisation et à l'intériorisation du stigmat et l'appartenance à un « collectif » homosexuel. Faiblement isolées et stigmatisées avec l'homosexualité, en phase avec leurs préférences sexuelles, ces lesbiennes vivent leur orientation homosexuelle ouvertement, hors des établissements commerciaux, au sein de réseaux de sociabilité ouverts et tolérants. L'orientation homosexuelle n'apparaît pas pourvue de spécificités, intervient peu dans la structuration identitaire, la présentation et la définition de soi et se cantonne à la sexualité. Contrairement aux lesbiennes de classes populaires, ces lesbiennes les mieux dotées socialement mobilisent d'autres composantes de leur personnalité pour se définir. La profession exercée intervient comme une ressource non négligeable par le biais de laquelle elles se présentent à autrui et se définissent elles-mêmes. La focale s'oriente ainsi davantage vers l'identité sociale et dans une moindre mesure vers l'identité sexuelle. L'homosexualité est associée à une manière de vivre et non à une identité.

Un rapport socialement déterminé aux normes de genre

Les disparités qui s'observent entre ces manières de vivre l'homosexualité et les appartenances sociales corroborent également les manières de faire couple. En sociologie de la famille, certains travaux ont eu l'occasion de mettre en lumière la corrélation entre les appartenances sociales et les styles conjugaux (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a ; Kellerhals, Widmer et

Levy, 2004b). Ils se sont, à cet égard, consacrés aux couples hétérosexuels. En mobilisant la typologie des styles conjugaux qui en découle, cette thèse s'est donné pour objectif d'étudier les couples lesbiens au regard de ce qui se joue au sein des couples hétérosexuels. En France, à l'exception de quelques travaux consacrés à l'homoparentalité, la sociologie de la famille ne compte pas de recherche menée sur les unions féminines. Cette thèse s'intéresse ainsi à un nouvel objet d'étude et apporte une contribution novatrice en sociologie de la famille. Ses conclusions révèlent des logiques conjugales en partie similaires entre les couples lesbiens et les couples hétérosexuels. L'influence des appartenances sociales sur les manières de faire couple apparaît à cet égard tout-à-fait significative quel que soit le type d'union étudié. Chez les couples lesbiens comme chez les couples hétérosexuels, la propension à se fondre dans un style conjugal préétabli ou à élaborer, au contraire, un style d'union sur mesure apparaît socialement déterminée. L'adhésion plus ou moins ténue aux normes conjugales préexistantes s'associe fortement aux appartenances sociales (Kellerhals, Widmer et Levy, 2004a). Prénante au sein des classes populaires, cette adhésion tend à s'amenuiser au profit de marges de manœuvre individuelles dans l'élaboration de la trame conjugale au sein des classes sociales les mieux dotées. Aussi, la fusion et la répartition des tâches genrée qui tendent à caractériser les styles conjugaux « traditionnels » au sein des classes populaires laissent place à davantage d'autonomie et de négociations au sein des classes moyennes et supérieures. Chez les couples hétérosexuels, le genre se révèle particulièrement structurant dans l'organisation conjugale des binômes de classes populaires. On peut dès lors interroger la place qu'il occupe dans celle des couples composés de deux femmes. Les constats restent, à cet égard, identiques d'une population à une autre. Chez les couples hétérosexuels comme chez les couples lesbiens, le genre se manifeste et agit différemment selon les appartenances sociales. Plus on se rapproche des milieux sociaux les moins dotés socialement, plus le genre s'avère déterminant dans les organisations conjugales. Pour les unions lesbiennes de milieu populaire, le couple fabrique ainsi de la différenciation entre les partenaires de par son caractère genré. Cette différenciation contraste avec la fusion qui caractérise ces couples par ailleurs. Alors que le « nous » couple prédomine dans l'organisation conjugale, une part des individualités tend tout de même à s'exprimer au travers de la différenciation genrée. Ainsi, bien que fusionnels, ces couples lesbiens n'affichent pas de similitude marquée entre les partenaires. Le genre apparaît nettement moins structurant dans l'organisation des couples lesbiens de classes moyennes et supérieures. Il laisse place à davantage de négociations entre les protagonistes. Le souci d'équité dans le partage des tâches amène à discuter, répartir au coup par coup et évaluer ce qui est pris en charge par l'une et par l'autre. L'organisation domestique apparaît moins établie et plus

malléable qu'au sein des couples de classes populaires. Elle laisse place à davantage d'interchangeabilité entre les partenaires. Pour autant, ces couples qui ne connaissent qu'une moindre différenciation genrée dans leur organisation n'affichent pas de similitude marquée entre les partenaires. Soumises aux individualités, leurs configurations accordent une place non négligeable aux expressions, aux envies et aux choix personnels.

Influent au sein de l'organisation des couples lesbiens de milieu populaire, le genre apparaît nettement moins structurant chez les couples les mieux dotés socialement. Pour autant, une différenciation entre conjointes subsiste quelle que soit l'appartenance sociale. À cet effet, le genre ne s'apparente pas comme la seule variable déterminante dans l'organisation des unions féminines. À l'origine d'une répartition domestique « facilitée » car distancée de négociations constantes trop coûteuses entre les partenaires, il permet une certaine économie cognitive au sein des milieux populaires. Cette économie s'institue également par l'envie de « faire plaisir à l'autre » et par le temps et la disponibilité que chaque conjointe peut consacrer aux diverses tâches de la vie quotidienne. Récurrente dans les propos de l'ensemble des enquêtées, la propension à vouloir faire plaisir conduit à prendre en charge une tâche pour laquelle il n'existe ni savoir-faire ni goûts particuliers. Cette propension s'inscrit dans le jeu des négociations conjugales et exprime une certaine tendance à la diplomatie. Elle s'observe au sein de toutes les classes sociales et invite à une analyse interactionniste de ce qui se joue entre les conjointes au sein du couple. L'influence du genre au sein des organisations conjugales doit être ainsi nuancée par une prise en compte de l'appartenance sociale et des modes d'interaction qui orchestrent la relation amoureuse.

L'analyse des logiques qui régulent la place qu'occupe le genre dans les organisations conjugales révèle la propension plus ou moins grande qu'ont les couples à adhérer à des normes conjugales préétablies. Chez les couples lesbiens les moins favorisés, l'adhésion à un modèle conjugal préexistant implique des influences hétéronormatives fortes sur les manières de faire couple. Ce constat s'explique en partie par des facteurs spécifiques au vécu de l'homosexualité. On observe, en effet, une correspondance marquée entre les manières de faire couple et les manières de vivre l'homosexualité. La stigmatisation et l'intériorisation du stigmate agissent avec détermination sur les logiques conjugales. Plus la propension au stigmate est prononcée, plus le besoin de se conformer à un modèle conjugal « traditionnel » apparaît prégnant. Lorsque la stigmatisation est effective, le couple se présente comme la pierre d'angle du rejet des spécificités. Le caractère normatif qui lui est conféré permet alors de minimiser le sentiment d'anormalité et de déviance lié à la stigmatisation. Dans les discours et dans les pratiques, le

couple et les logiques hétéronormatives qui le régissent permettent ainsi de se fondre dans une norme rassurante et « de faire couple comme les autres ». L'adhésion aux normes conjugales préexistantes s'associe à un souci de conformisme. Plus la stigmatisation et le sentiment d'anormalité sont prononcés, plus le besoin de conformité apparaît marqué. En ce sens, la norme sociale apparaît protectrice et agit, par l'intermédiaire du groupe social qui l'édicte, sur les organisations conjugales. Au travers de l'adhésion à la norme s'institue ainsi le « contrôle » de l'intimité du couple par le groupe social. Ce contrôle n'apparaît pas mécanique mais relève plutôt de la propension et de l'intérêt plus ou moins prononcés qu'ont les protagonistes à adhérer à la norme sociale et à se fondre dans la masse.

Spécifique aux couples lesbiens de classes populaires, ce constat ne s'observe pas auprès des unions lesbiennes les plus favorisées les moins en proie à la stigmatisation. Les logiques conjugales qui les animent accordent une place non négligeable à l'inventivité. Le couple n'occupe pas les mêmes fonctions. Au service des individualités et des trajectoires personnelles, il n'apparaît pas fusionnel. Là encore, les manières de vivre l'homosexualité corroborent les manières de faire couple. Faiblement exposées au stigmate, ces lesbiennes les mieux favorisées vivent l'homosexualité dans des espaces ouverts qui se caractérisent par une mixité homo/hétéro non négligeable. La conjugalité se distancie, en outre, des modèles traditionnels fortement empreints d'hétéronormativité. L'adhésion aux normes édictant un modèle conjugal préexistant apparaît ténue. Faiblement exposées à la stigmatisation, ces lesbiennes ne mobilisent pas leur couple comme une ressource sur laquelle s'appuyer pour minimiser le sentiment d'anormalité et d'écart à la norme.

Le couple dans son environnement social

À l'instar de ce qu'ont révélé certains travaux en sociologie de la famille et des réseaux sociaux (Bott, 1957 ; Granjon et al, 2007 ; Kellerhals et al, 1982 ; Mercklé, 2016), cette recherche souligne également l'importance d'étudier et de penser le couple comme une entité indissociable des environnements extérieurs qui contribuent à le façonner. En d'autres termes, pour comprendre le couple de l'intérieur, il apparaît impératif de saisir les rapports qu'il entretient avec les différents environnements au sein desquels il évolue. À cet égard, la configuration et l'organisation des unions lesbiennes a été appréhendée, dans cette recherche, au travers des liens entretenus avec les sphères amicale, familiale et professionnelle. Là encore,

l'analyse du rôle des pairs et de la configuration des réseaux amicaux et de connaissances révèle toute son importance. Elle a permis de mettre en lumière différentes manières de faire couple ayant pour caractéristique des modes d'ouverture ou de fermeture spécifiques. Ainsi, la fusion des couples lesbiens de milieu populaire s'associe à des sociabilités entretenues en premier lieu avec la famille et au sein d'un cercle amical essentiellement homosexuel. Les pairs et la famille accordent, dans ce cas, à l'union son statut de couple. De par son caractère traditionnel, il revient à l'une des deux conjointes l'entretien des liens amicaux. Les réseaux de sociabilité sont peu étendus et un privilège est accordé à la relation conjugale. Le « nous » couple prédomine et s'inscrit ainsi au sein de réseaux restreints qui permettent pour partie de s'affranchir du stigmat. En conférant à la relation sa légitimité, ces entourages contribuent eux-aussi à minimiser l'écart à la norme et le sentiment de déviance. Ils répondent à la quête de conformisme et de légitimité omniprésente chez ces lesbiennes les plus stigmatisées. La dichotomie homo/hétéro qui gouverne les représentations que ces lesbiennes ont du monde social ainsi que leur sentiment d'appartenance à un collectif homosexuel s'accompagne de réseaux amicaux exclusivement homosexuels. L'homosexualité et la conjugalité se vivent ainsi de manière close, entre « semblables », en famille et au cœur de la dyade amoureuse.

Chez les lesbiennes de classes moyennes et supérieures, les styles de conjugalité se distinguent par une ouverture non négligeable. Le couple s'ancre dans des réseaux de sociabilité plus conséquents. Chaque conjointe participe activement à l'entretien de ces réseaux et apporte, à cet égard, sa contribution relationnelle au service de la conjugalité. On relève ainsi un équilibre entre le « nous » couple et les « je » personnels. La fusion conjugale n'est pas de mise. L'union s'intègre dans un cercle amical et de connaissances non négligeable dont la mixité homo/hétéro rappelle la faible stigmatisation à laquelle sont assujetties les concernées. Les entourages n'ont pas pour fonction de minimiser le sentiment d'écart à la norme - l'attrait pour le conformisme étant tenu - mais confèrent toutefois au couple sa légitimité. Les types de sociabilités entretenus avec les environnements extérieurs apparaissent plus diversifiés. Les sociabilités amicales se révèlent prépondérantes et s'inscrivent au cœur d'un réseau conséquent. Les liens forts qu'impliquent les relations avec la famille se présentent eux aussi significatifs mais sont contrebalancés par un intérêt prononcé pour les liens faibles inhérents aux cercles de connaissances. Le couple, tout comme l'homosexualité, ne se vivent pas de manière confinée et trouvent à s'exprimer au sein d'espaces relationnels aussi ouverts que diversifiés.

Stigmatisation sociale et mariage

Cette thèse consacrée au vécu de l'homosexualité féminine et aux couples lesbiens invite à saisir la conjugalité sous un angle nouveau. À l'instar d'autres travaux sociologiques, elle révèle l'influence prépondérante des appartenances sociales sur les organisations conjugales. Les manières de faire couple s'inscrivent en effet dans l'espace social, quelle que soit l'orientation sexuelle. Elle souligne, en revanche, l'importance de penser et d'analyser la conjugalité sous le prisme d'éléments extérieurs. Cette invitation apparaît d'autant plus forte que l'on s'intéresse à des groupes minoritaires plus ou moins stigmatisés et plus ou moins en marge. Dans cette perspective, cette recherche démontre l'intérêt majeur d'une prise en considération de l'influence des manières de vivre l'homosexualité sur les manières de faire couple. Le vécu de l'homosexualité façonne en effet les rapports aux normes conjugales préétablies et l'adhésion plus ou moins ténue à un modèle conjugal préexistant. En ce sens, la propension ou non à la stigmatisation et à l'intériorisation du stigmate se présente comme une dimension incontournable pour comprendre l'organisation des couples de même sexe. Ces observations invitent à poursuivre les investigations et à déplacer le point d'analyse en questionnant cette fois l'influence de la vie conjugale sur les manières de vivre l'homosexualité dans le temps. Quel impact peut avoir la mise en couple sur le vécu de l'homosexualité ? En quoi la vie conjugale peut-elle renégocier l'intériorisation du stigmate et le sentiment d'anormalité ? De par son caractère normatif, amène-t-elle à une moindre stigmatisation de l'homosexualité ? Renégocie-t-elle, dans le temps, la place de l'homosexualité dans la définition de soi et la vie sociale des concernées ? Ces questionnements amènent à de nouvelles pistes de réflexion et mériteraient d'être approfondis dans le cadre d'une recherche ultérieure.

Enfin, cette recherche menée sur les couples lesbiens invite, nous semble-t-il, à questionner quelques aspects de la loi du 17 mai 2013 sur le mariage pour tous. En accordant le droit de se marier à tous les couples quelles que soient les orientations sexuelles, cette loi s'accompagne d'avancées sociales indiscutables. Pour autant, ces avancées doivent être modérées au regard de l'injonction au mariage que cette loi implique. En France, seul le mariage accorde le droit à l'adoption. Dans le cadre des familles homoparentales, hors mariage et sans une procédure d'adoption de l'enfant de la conjointe, seule la mère biologique est ainsi reconnue par la loi. Sans mariage, les droits et devoirs parentaux ne sont pas partagés par les deux conjointes. En l'état et en l'absence d'une reconnaissance de la parentalité du parent non biologique dès la naissance de l'enfant, le mariage se présente dès lors comme une injonction forte. Il demeure

la seule alternative possible pour « faire famille » d'un point de vue juridique. Cette observation questionne l'égalité des droits entre les familles homoparentales et hétéroparentales. Pour les familles hétéroparentales, s'instituer comme famille ne nécessite pas obligatoirement l'acte de se marier. La reconnaissance de paternité suffit à conférer les droits et devoirs parentaux partagés. Il n'en va pas de même pour les familles homoparentales qui se trouvent dans l'obligation de se marier afin que les droits de chacun soient légalement reconnus. Appliquée aux logiques conjugales analysées dans cette recherche, cette injonction au mariage pourrait s'inscrire avec cohérence dans le souci de conformisme qu'expriment les couples lesbiens les moins dotés socialement. Elle répondrait à la volonté de faire couple « comme les autres » et ferait écho aux expressions hétéronormatives à l'œuvre dans ces modèles conjugaux. Dans cette perspective, le mariage pour tous pourrait être vecteur d'une moindre stigmatisation et amoindrir le sentiment de marginalité. Il pourrait, en revanche, s'inscrire en contradiction avec les logiques conjugales à l'œuvre au sein des couples les mieux dotés. Alors que l'analyse de ces organisations conjugales révèle une aptitude à se distancier des normes et d'un modèle conjugal préétabli au profit de marges de manœuvre individuelles plus marquées dans les manières de faire couple, le mariage et l'injonction normative qui s'y associe présenteraient quelques incohérences. Au regard de ces unions « sur mesure », on peut en effet formuler l'hypothèse d'un moindre intérêt pour le caractère conventionnel et normatif du mariage tel qu'il est actuellement institué. Pour ces couples, le mariage pourrait présenter l'intérêt premier d'une régularisation juridique des familles homoparentales tout en étant par ailleurs assimilé à un passage obligé pour faire famille. Une recherche consacrée aux rapports que les couples lesbiens entretiennent avec le mariage pourrait être ainsi heuristique. Dans cette perspective, une analyse comparative selon les appartenances sociales permettrait de mettre en lumière les corrélations entre les manières de faire couple, de vivre l'homosexualité et les rapports au mariage.

Addendum

Deux de nos articles figurent en addendum dans cette thèse. Leur sélection s'est opérée par une appréciation de leurs apports empiriques et théoriques au regard des analyses présentées dans cette recherche. Ces articles viennent tous deux étayer l'étude des parcours homosexuels et proposent à cet égard une observation approfondie des différentes manières de vivre l'homosexualité sous un angle spécifique.

Le premier article se consacre aux différentes manières de vivre l'homosexualité dans une discothèque lesbienne (située dans le centre-ville de Lyon). Il présente l'intérêt de relater les résultats d'un travail ethnographique effectué au sein d'une boîte de nuit connue et plus ou moins convoitée par nos enquêtées lyonnaises. La proportion de ces enquêtées dans notre échantillon global est non négligeable. Toutes comptent dans leur parcours un rapport plus ou moins distancié avec cette discothèque. Aussi, fréquenté ou déprécié, cet établissement s'est présenté comme un laboratoire d'observation privilégié pour saisir l'impact du « milieu » lesbien et de la rencontre et de la fréquentation des « pairs » sur les manières de vivre l'homosexualité. Nous verrons combien, ces manières de vivre l'homosexualité en mutation dans le temps s'accompagnent d'une fréquentation tantôt assidue, tantôt épisodique de cette discothèque au fil des parcours.

Dans cet article, les investigations se sont focalisées sur le vécu de l'homosexualité dans les lieux. Par une étude monographique du rapport que la clientèle entretenait avec l'établissement et des dynamiques à l'œuvre dans l'expérimentation de l'homosexualité au fil des fréquentations, il a été possible de saisir la place prépondérante des « pairs » dans l'affirmation des préférences sexuelles. À cet égard, les analyses se sont pour partie attardées sur le corps et la présentation de soi en transformation dans le temps et sous l'effet des contacts répétés avec les « semblables ». La fréquence des sorties et les modes de sociabilité dans l'établissement ont par ailleurs fait l'objet d'un intérêt particulier. Au travers de ces indicateurs, il s'agissait d'appréhender les dynamiques du rapport entretenu avec le « milieu » lesbien, l'importance de la rencontre des « semblables » dans l'affirmation des préférences sexuelles et plus largement les logiques qui orchestrent les manières de vivre l'homosexualité au fil des parcours.

Le second article s'intéresse, quant à lui, à l'influence de l'hostilité ou de la tolérance des proches sur les manières de vivre l'homosexualité. Il souligne en quoi l'attitude de la famille à l'égard de l'homosexualité participe d'un contexte social au cœur duquel s'institue le vécu de l'homosexualité. Dans cette perspective, les analyses se sont attardées sur les effets de l'hostilité ou de la tolérance parentale sur les manières de vivre l'homosexualité avant et après l'annonce de l'homosexualité. Il s'agissait de saisir plus spécifiquement les correspondances qui s'inscrivent à la croisée de l'attitude des proches, de l'appartenance sociale, du niveau d'instruction des enquêtées et de la propension au stigmaté. Les observations viendront quelque peu nuancer l'impact de l'attitude des proches sur le vécu de l'homosexualité. Nous verrons en effet combien il apparaît important de considérer les manières dont les enquêtées se sont positionnées et construites à l'égard de l'homosexualité avant la révélation aux proches. Dans cette perspective, nous démontrerons en quoi la stigmatisation et l'intériorisation du stigmaté qui s'instituent avant l'annonce de l'homosexualité apparaissent bien plus influentes que l'attitude parentale à elle seule et gouvernent des manières de vivre l'homosexualité particulières au fil du parcours.

« Une approche ethnographique des différentes manières de vivre l'homosexualité au sein d'une discothèque lesbienne »

Article publié dans la revue Labrys-Etudes féministes, n°19, avril 2011.
<http://www.labrys.net.br/labrys19/lesb/costec.htm>

Résumé de l'article en français :

En France, l'homosexualité féminine s'ancre de nos jours progressivement dans quelques grands domaines de la sociologie. Elle s'inscrit, par le biais des travaux menés sur l'homoparentalité et l'homoconjugalité, dans les nouvelles études consacrées au couple et à la parentalité. Toutefois, en dehors de ces interrogations, les manières de vivre l'homosexualité féminine restent encore mal connues. Par le biais d'une étude monographique entreprise au sein d'une discothèque lesbienne, cet article vise à aborder le vécu de l'homosexualité en termes de parcours impliquant des rapports aux établissements commerciaux homosexuels plus ou moins importants selon les cas. Tantôt au centre, tantôt en marge dans les différentes étapes qui jalonnent ces parcours, les discothèques lesbiennes se présentent, par les sociabilités et les pratiques qui s'y déploient, comme des laboratoires d'observation privilégiés. Aussi, par le biais d'une typologie de la clientèle établie sur les modes de fréquentation de la discothèque, les manières d'être et les expressions corporelles qui s'observent dans les lieux, l'analyse pointera la diversité des manières de vivre l'homosexualité au sein d'une population lesbienne.

Mots clés :

Homosexualité féminine, parcours homosexuels, monographie discothèque lesbienne, manières de vivre l'homosexualité.

*« Une approche ethnographique des différentes manières de vivre
l'homosexualité sein d'une discothèque lesbienne »*

Introduction

En France, les travaux universitaires consacrés à l'homosexualité ont fleuri depuis les années 1980. Toutefois, indépendamment du champ littéraire au sein duquel l'homosexualité a pu nourrir de nombreux écrits, les sciences sociales et humaines accusent encore un certain retard (Revenin, 2007). Certes, « l'importance croissante du taux de contamination par le VIH parmi les hommes à pratiques homosexuelles et les problèmes de santé publique et de société qu'elle implique » ont fortement contribué à développer un domaine de recherche centré sur les homosexualités masculines (Mendès-Leite, 2000 : 63). Guidées par des interrogations épidémiologiques, les études entreprises sur l'homosexualité se sont cependant très peu intéressées à l'homosexualité féminine. « Occultée et censurée à travers l'histoire, l'homosexualité féminine demeure une réalité moins visible socialement et moins bien connue que l'homosexualité masculine » (Chamberland, 2008 : 238). De nos jours, en dehors des travaux menés sur l'homoparentalité (Descoutures, 2010 ; Gratton 2008 ; Gross, 2005 ; Mailfert, 2007) et les couples gays (Courduriès 2008, 2006 ; Lerch, 2007), la sexualité et l'union entre femmes restent encore peu étudiées (Chetcuti, 2010 ; Costechareire, 2008, 2011 ; Ferzli, 2001 ; Navarro Swain, 2002 ; Uziel, Mello et Grossi, 2006)⁴⁵. Elles se présentent toutefois comme des objets intéressants pour comprendre l'homosexualité et la conjugalité en termes de parcours.

Par le biais d'une étude monographique entreprise au sein d'une discothèque lesbienne française, nous proposons d'aborder la diversité des manières de vivre l'homosexualité féminine à l'origine de parcours homosexuels différenciés. Le parcours est entendu comme un cheminement par lequel l'individu va découvrir et expérimenter ses préférences sexuelles, puis

⁴⁵ Au Québec, les études centrées sur le lesbianisme ont connu un essor bien plus important qu'en France. Ces recherches développées dans les années 1980 se sont d'abord intéressées à « la discrimination à l'égard des lesbiennes », à « la dynamique conjugale chez les couples de femmes » et aux « transformations historiques du lesbianisme depuis l'après-guerre jusqu'à l'apparition d'un mouvement autonome de lesbiennes au début des années 1980 ». Une deuxième vague de recherche a vu le jour à partir de la deuxième moitié des années 1990, privilégiant des questionnements relatifs à la santé des lesbiennes, aux nouvelles configurations familiales que mettent en scène les couples lesbiens avec enfant et aux relations qu'entretiennent les lesbiennes avec leur famille d'origine. (Chamberland, 2008 : 238-239)

se construire et se positionner à l'égard de l'homosexualité. Il invite à saisir l'affirmation des orientations homosexuelles par le biais d'une succession d'étapes⁴⁶. Certaines de ces étapes impliquent, chez les lesbiennes, un investissement des discothèques homosexuelles plus ou moins marqué selon les cas. Par la rencontre avec les pairs, l'expérimentation et l'apprentissage de l'homosexualité qu'ils rendent possibles, les établissements homosexuels s'offrent alors comme des lieux d'observation privilégiés. « Chaque établissement peut [donc] être analysé comme un univers ayant ses propres règles, ses rites, son langage. Chacun peut être étudié comme une institution où s'élabore une sous-culture qui structure et valide l'expérience lesbienne » (Chamberland, 2001 : 245). Ainsi, par le biais d'une étude des rapports de proximité plus ou moins marqués que les clientes entretiennent avec la discothèque, par une analyse de la fréquence des sorties et des sociabilités dans l'établissement, nous proposons d'aborder la dynamique des manières de vivre l'homosexualité qui jalonnent ces parcours. Les rapports de proximité avec la discothèque ont été saisis par la fréquence des visites dans l'établissement et les manières d'être dans la boîte de nuit. Dans cette lignée, nous avons relevé la régularité ou non de la venue des clientes, l'arrivée de nouvelles lesbiennes et les modes de fréquentation de l'établissement après les premières soirées passées au sein de la boîte de nuit. En parallèle, des analyses ont été menées sur le corps, sur sa présentation, sur ses transformations dans le temps. Sous l'effet d'une immersion prolongée et répétée des individus dans les lieux, nous avons en effet observé des présentations de soi en mutation et conformes à des normes et des valeurs ; une mise en scène des corps « afin de constituer un esprit de corps » (Méreaux, 2002). Dès lors, l'empreinte des codifications en vigueur dans la discothèque sur les propriétés corporelles des lesbiennes s'est révélée être un indicateur intéressant du rapport entretenu avec le « milieu » lesbien. Un intérêt particulier a donc été accordé au style vestimentaire, à la morphologie, à la coupe de cheveux, aux tatouages et piercing mais aussi à l'hexis corporelle⁴⁷. L'étude s'est ainsi intéressée aux codes « homosexuels » dans la corporéité des lesbiennes ; aux expressions

⁴⁶ Dans l'un de ses articles, Florencia Oesterheld Herrera présente en quoi la construction d'une identité lesbienne doit être entendu en termes de processus. (Oesterheld Herrera, 2007)

⁴⁷ « L'hexis corporelle est la mythologie politique réalisée, incorporée, devenue disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par-là, de sentir et de penser. L'opposition entre le masculin et le féminin se réalise dans la manière de se tenir, de porter le corps, de se comporter sous la forme de l'opposition entre le droit, la droiture, la franchise (qui regarde en face et fait front et qui porte son regard ou ses coups droit au but) et, de l'autre côté, la retenue, la réserve, la souplesse ». (Bourdieu, 1980 : 117)

corporelles en concordance ou en discordance avec le système de normes à l'œuvre dans le « milieu » lesbien⁴⁸.

Méthodologie d'enquête

Les observations et les analyses présentées dans cet article relatent les résultats d'un travail ethnographique entrepris entre 2002 et 2007 au sein d'une boîte de nuit lesbienne française appelée Le M. La principale méthode requise pour ces investigations empiriques relève de l'observation participante.

Au cours de ces cinq années, nous nous sommes rendue au M. une quarantaine de fois. Nos fréquentations de l'établissement n'ont pas été planifiées de manière régulière et la variation du rythme de nos sorties s'est révélée a posteriori profitable aux observations. Ainsi, nous avons pu relever divers modes de fréquentation de la boîte de nuit et établir une typologie de la clientèle. Par ces démarches d'enquête échelonnées sur plusieurs années, il nous a été possible de suivre des lesbiennes dans le temps, d'appréhender les différents rapports qu'elles entretenaient avec l'établissement et de saisir l'évolution de leurs manières de vivre l'homosexualité. Nos liens de connaissance voire d'amitié tissés au fil du temps avec certaines d'entre elles ont facilité cette approche longitudinale.

L'ensemble des homosexuelles concernées par cette étude ne peut toutefois constituer un échantillon représentatif de la « population » lesbienne. Les fréquentations des établissements lesbiens ne s'observent, en effet, qu'auprès d'une partie des homosexuelles et il n'existe à ce jour aucune donnée renseignant sur la structure de « la » population lesbienne. Au regard de la diversité des manières de vivre l'homosexualité et d'une stigmatisation exigeant parfois de passer son orientation homosexuelle sous silence, il apparaît en outre extrêmement difficile de quantifier une population lesbienne et d'en proposer une définition exhaustive.

⁴⁸ Le « milieu » lesbien est entendu comme l'ensemble des établissements commerciaux (regroupant essentiellement des boîtes et des pubs) et des associations visant un public ou une clientèle gaie et lesbienne. Il peut y être également ajouter les festivités musicales rassemblant un public pour partie ou en totalité homosexué. Peuvent être ainsi considérés les rassemblements autour de la musique « électro » ou les groupes musicaux composés exclusivement d'homosexuelles et revendiquant, au travers de leur nom de scène par exemple, cette homosexualité (à titre d'exemple se référer au groupe *Lesbians on Ecstasy*).

Nous ne nous sommes jamais rendues seule au M et avons profité, dans les premiers temps, des sorties de nos amies rencontrées hors de l'établissement pour nous y rendre.

Au fil des soirées, il nous a été possible de tisser un réseau de connaissances dans les lieux favorisant, par la suite, les contacts avec d'autres groupes amicaux. Intégrée dans ces différents groupes, nous avons pu partager des soirées « privées », observer les sociabilités amicales et amoureuses et relever la place que pouvait occuper l'homosexualité dans les goûts, les échanges entre « pairs » et la définition de « soi ». Dans certains cas, « l'entre-soi » exacerbait des pratiques festives et langagières, des manières d'être, des appartenances au groupe et des rapports entre « pairs » fortement marqués de l'homosexualité. Dans d'autres, l'expression et le vécu de l'homosexualité n'intervenaient dans les sociabilités et la définition de soi que dans une moindre mesure. Nous nous laissions ainsi « bousculer » par différents modes de vie et différentes manières de vivre l'homosexualité au cœur desquelles les soirées passées au M. occupaient une place plus ou moins centrale.

Le recueil des données s'est effectué sur un mode informel, par le biais de nos observations et des discussions partagées au sein de la boîte de nuit et au cours des soirées « privées ».

Une étude menée sur l'homosexualité et dans le « milieu lesbien » implique pour le chercheur des ajustements de méthodes et de présentation de soi. Cette démarche nécessite de la part du chercheur une gestion minutieuse de la proximité au terrain, un travail d'intégration afin de coller au plus près des réalités sociales observées. Par nos contacts entretenus avec nos groupes d'amies lesbiennes et certaines « habituées » de la discothèque, nous avons pu saisir et incorporer les codes et les normes du milieu étudié. « En faisant émerger l'observation participante comme une suite réfléchie d'interactions et non comme un « talent clinique » lié à une posture d'empathie, ou comme le lent cheminement vers une expérience intégratrice, plusieurs auteurs ont contribué à expliciter la position de l'ethnographe sous une forme nouvelle dans laquelle il devient, lui-même, son propre outil méthodologique » (Dodier et Baszanger, 1997 : 44). Ainsi, nombre de nos observations et de nos analyses se dégagent de nos expériences sur le terrain, d'un retour réflexif sur les effets de notre présentation vestimentaire et de nos manières d'être tantôt proches, tantôt distanciées de ces codes et de ces valeurs. Par notre intégration dans les groupes d'amies, par le port de vêtements en adéquation avec les « tendances » en vigueur dans l'établissement et une coupe de cheveux plutôt courte et déstructurée, nous étions admise comme lesbienne auprès de la clientèle. En revanche, parfois plus extérieure aux groupes que formaient nos connaissances et aux activités à l'œuvre dans la

discothèque, parfois plus en retrait par nos positions d'observation et par une tenue vestimentaire dite plus « bohème » et féminine, nous pouvions être catégorisée comme hétérosexuelle. Perçue comme lesbienne, les contacts et les échanges avec autrui étaient plus directs. Entendue comme hétérosexuelle, nous relevions une retenue et une certaine défiance dans les rapports instaurés avec les clientes. Le vécu personnel de cette catégorisation ambivalente s'est révélé heuristique pour l'analyse des logiques à l'œuvre dans les classifications indigènes, la composition des groupes de pairs et les échanges interpersonnels. Portée par le terrain, nous mettions ainsi nos expériences au service du travail ethnographique.

I. Quelques descriptions ethnographiques et perspectives d'analyse

La discothèque Le M. située dans le centre-ville de Lyon est restée au cours des années 2000 à 2007 l'unique boîte lesbienne de la ville. Cette exclusivité a offert à l'établissement, comme à ses patronnes⁴⁹, une certaine notoriété sur la scène homosexuelle de la région. Fédérateur d'un vaste réseau d'interconnaissance, l'établissement a pu bénéficier en retour des effets commerciaux du réseau relationnel institué en ses lieux. Racheté en 2007 par un couple hétérosexuel, le M. a connu un renouvellement de sa clientèle qui se compose à présent d'une majorité d'hétérosexuels. Ce changement de propriétaires, l'ouverture d'un nouveau pub lesbien dans le centre et la pérennité des discothèques mixtes homo/hétéro ont eu pour effet de rassembler les anciennes clientes du M. en d'autres établissements dans la ville. L'étude présentée dans cet article ne se focalise toutefois que sur la période durant laquelle le M. figurait comme un établissement lesbien. Afin de rendre sa dynamique à l'exposé de l'enquête, les constats et les résultats d'analyse prochainement proposés seront rapportés au présent.

⁴⁹ L'établissement était dirigé par un couple de femmes quinquagénaires. L'usage du tutoiement et de leur prénom dans les échanges au sein de la boîte indiquait une certaine proximité avec la clientèle.

1.1 Un décor « fait maison » ...

Le M. se présente pour les familières comme le lieu des rencontres entre ami(e)s fortuites ou programmées. Il s'affiche comme un endroit festif et convivial, arborant une décoration souvent artisanale se distinguant de celle que l'on peut observer dans les plus grands établissements. Au style « *design* » et épuré des établissements « branchés », est préférée la touche personnelle d'une « déco faite maison » arborant les portraits photos de certaines habituées des lieux ou les photos-souvenirs de la dernière soirée à thème organisée. Le décor ainsi proposé est apprécié pour ses aspects chaleureux et « bon enfant ».

L'agencement spatial de l'établissement se compose à l'entrée d'un sas de réception de la clientèle. Les entrées sont régulées par un membre du personnel qui, aidé de la caméra de surveillance extérieure, accepte ou refuse l'entrée des arrivants. *Le M.* est pour l'essentiel ouvert aux femmes et aux hommes homosexuels mais la clientèle se compose toutefois majoritairement de lesbiennes et ne regroupe que quelques gais. La gestion des entrées nécessite du portier une certaine connaissance des client(e)s et une capacité à décoder certains attributs renseignant sur les orientations sexuelles de l'individu. L'entrée est en effet refusée aux hommes hétérosexuels non accompagnés d'une amie lesbienne mais tolérée aux gais seuls ou accompagnés. La défiance exprimée par la direction de l'établissement à l'égard des hommes hétérosexuels répond à une volonté de préserver la clientèle d'attitudes « voyeuristes » et de sollicitations sexuelles.

Le sas d'entrée franchi, la discothèque s'agence en une seule et même pièce. D'une superficie assez restreinte, cette pièce propose l'espace bar et la piste de danse. Sur certains de ses côtés figurent des banquettes en face à face, séparées par des tables basses le plus souvent investies par des groupes d'ami(e)s. *Le M.* ne comprend pas de *backroom*⁵⁰, les relations sexuelles issues des rencontres au sein de l'établissement s'entreprennent ainsi de manière différée et hors des lieux.

⁵⁰ Les *backrooms* semblent essentiellement s'observer au sein des établissements gais. Le principe de la *backroom* « consiste à réserver un espace d'un établissement commercial, le plus souvent une pièce spécifique, où se déroulent des interactions sexuelles ». (Bussher, Mendès-Leite et Proth, 1999 : 25)

1.2 Une typologie de la clientèle en trois catégories

Au premier regard, *Le M.* se présente comme un endroit festif ; un lieu au sein duquel se retrouvent des individus en quête de musique, de danse et de rencontre. Cependant, à la lumière d'observations plus avisées, l'établissement regroupe une clientèle hétérogène dans laquelle peuvent être lus des parcours homosexuels différenciés. A la croisée de l'étude des modes de fréquentation de l'établissement, des propriétés corporelles et des manières d'être dans la boîte de nuit, se profile une typologie de la clientèle en trois catégories.

La première regroupe des lesbiennes « novices » ayant pour particularité de fréquenter *Le M.* depuis peu et qui, une fois les premières soirées passées, investissent la discothèque de manière fréquente et régulière ou s'en distancient pour investir d'autres lieux ou pour vivre l'homosexualité hors des établissements homosexuels. L'observation de ces clientes offre l'avantage de saisir l'évolution des rapports à l'homosexualité au gré des avancées dans un parcours homosexuel ayant débuté par une entrée dans le « milieu » lesbien. L'exposé s'attardera alors sur les transformations corporelles et identitaires mais aussi sur l'évolution des sociabilités amicales et amoureuses qu'engendre cette évolution des rapports à l'homosexualité. Il s'appliquera également à expliciter les logiques de la mise à distance du « milieu » lesbien observée chez certaines de ces homosexuelles.

La deuxième catégorie rassemble quant à elle des lesbiennes « initiées » dont la fréquentation de la discothèque est régulière et effective depuis au moins plusieurs mois. Les analyses souligneront les effets de l'intégration des normes et des codes en vigueur dans l'établissement sur la présentation de soi et les sociabilités amoureuses. Dans cette lignée, un intérêt sera accordé aux manières de vivre l'homosexualité fortement associées à l'intégration dans le « milieu » homosexuel, à une appartenance communautaire et à la revendication d'une identité lesbienne.

Enfin, une troisième catégorie réunit des lesbiennes que l'on nommera « hors milieu ». Elle concerne des homosexuelles fréquentant la discothèque de manière occasionnelle. On observe chez ces clientes une entrée dans l'homosexualité qui n'est pas nouvelle et qui s'est pour certaines entreprise hors du « milieu » lesbien. Le propos soulignera les correspondances entre les propriétés corporelles observées chez ces lesbiennes et la distance avec le « milieu » lesbien. L'analyse se focalisera en outre sur le sens que revêtent les fréquentations épisodiques de l'établissement et sur les modes de conjugalité dans lesquels s'inscrivent ces homosexuelles.

II. Les lesbiennes « novices », « initiées » et « hors milieu » : à chaque catégorie de la clientèle sa manière de vivre l'homosexualité

2. 1 Les « novices »

Les « novices » fréquentent *Le M.* depuis peu et ont eu connaissance de l'existence de l'établissement par le « bouche à oreille ». Intégrées la plupart du temps dans un groupe composé de « novices » et d'« initiées », elles ne se rendent jamais seules au *M.* Les premières sorties s'apparentent à des rites d'initiation marquant l'entrée de la nouvelle venue dans un « milieu » à l'égard duquel elle se positionnera par la suite.

L'analyse de ce positionnement à l'égard du « milieu » lesbien révèle trois tendances chez les « novices ».

La première se traduit par une mise à distance du « milieu » dans sa globalité. On observe alors des jeunes lesbiennes qui ne répètent pas leurs sorties au *M.* Ces dernières expriment une opposition rapide et durable à l'égard de l'établissement et de sa clientèle. S'exprime dans leurs discours une stigmatisation de l'ensemble du « milieu » lesbien et des homosexuelles qui s'y intègrent de façon régulière. On relève dans les propos une certaine défiance à l'égard des institutions et de leurs clientèles jugées instables, « glauques » ou malsaines. Chez ces jeunes lesbiennes, l'acceptation sociale de l'homosexualité au sein des groupes amicaux composés d'homosexuels et d'hétérosexuels contribue à minimiser la quête du semblable et le besoin de se retrouver entre pairs. Le *M.* ne se présente pour elles ni comme un espace de rencontres amoureuses, ni comme un lieu de renforcement identitaire. Justifiant fréquemment d'un niveau d'instruction supérieur et bénéficiant d'environnements estudiantins et familiaux relativement tolérants à l'égard de l'homosexualité, elles connaissent un parcours homosexuel distanciee du « milieu » lesbien.

La deuxième tendance s'exprime par une dépréciation du *M.* et par l'intégration des lesbiennes dans des réseaux associatifs ou dans d'autres formes de regroupements homosexuels (les milieux alternatifs, que l'on retrouve par exemple dans les concerts ou les soirées « électro », fédèrent une « population » homosexuelle). Par la comparaison avec les autres institutions du « milieu » lesbien, les lesbiennes raillent le caractère dit « beauf » et « franchouillard » des lieux

et de sa clientèle. Elles taxent alors l'établissement de « ringard » tout en appuyant par exemple le côté « branché » ou « *in* » des rassemblements « électro ». Il se profile ainsi le constat déjà établi dans les années 1950 et 1960 d'une culture lesbienne non-homogène subdivisée en sous-cultures se différenciant par rapport « *aux modèles et aux normes de comportement (...).* » (Chamberland, 2003 : 248).

Enfin, dans un troisième cas de figure, on observe des lesbiennes qui s'intègrent progressivement dans diverses institutions du « milieu » lesbien. Chez ces lesbiennes, les fréquentations du *M.* se pérennisent et deviennent régulières.

Les lesbiennes « novices » sont ici âgées de 17 à 25 ans, la plus grande proportion s'observant entre 17 et 22 ans. Il arrive toutefois que figurent parmi elles des lesbiennes de 30 ans (parfois plus) ayant connu par le passé une vie hétérosexuelle.

Pour celles qui, dans le temps, vont entretenir des rapports étroits avec le *M.* ou avec d'autres institutions homosexuelles, l'entrée dans l'homosexualité s'associe à l'entrée dans le « milieu » lesbien. Les premières fréquentations de la discothèque correspondent alors à une étape dans le parcours homosexuel. Elles s'inscrivent en effet fréquemment dans une phase d'affirmation de l'homosexualité et marquent une avancée dans les questionnements liés aux préférences sexuelles. Au *M.*, les premières sorties répondent ainsi à une volonté de « franchir le pas » et s'entreprennent au moment où les lesbiennes se sentent prêtes à rencontrer des pairs puis à s'engager dans des démarches de rencontres amoureuses. L'initiation dans les lieux est guidée par les « initiées » qui rassurent par l'aisance qu'elles affichent dans la boîte de nuit. Elle s'établit également par le biais des échanges interpersonnels qui s'opèrent dans le groupe d'appartenance de la « novice ». Cette initiation ne s'effectue pas sans crainte et sans souffrance. Il arrive en effet que certaines « novices » expriment un malaise dans les lieux et une « gêne » liée à l'immersion dans un espace exclusivement homosexuel.

Ces observations nous rappellent le souvenir d'une rencontre fortuite avec une jeune femme fréquentant le *M.* depuis peu. Lors d'une soirée, alors que depuis l'espace bar nous observions la piste de danse, une « novice » (que nous ne connaissions pas) vint à notre rencontre pour partager un moment de discussion. L'alcool aidant, elle engagea de suite la conversation sur le mal être qu'elle ressentait dans les lieux. Par ses premiers propos, elle nous signalait son opposition aux « autres », son sentiment de ne pas se retrouver dans les lesbiennes présentes dans l'établissement. Elle exposait alors ses différences sans toutefois en préciser la nature. Son

discours était ponctué de « je ne suis pas comme elles », « je ne leur ressemble pas » et « ici je n'ai pas ma place ». Alors que pour certaines lesbiennes l'absence d'identification aux clientes de la boîte de nuit exprime des manières de vivre l'homosexualité distanciées de la revendication d'une identité lesbienne et des établissements homosexuels, elle révèle pour d'autres une phase de rejet de leur homosexualité. Cette logique de distinction ou cette mise à distance des pairs renvoie dans le cas de cette jeune « novice » au cheminement par le biais duquel l'individu « apprend à s'adapter à [son] orientation sexuelle » (Ryan et Frappier, 1994, 247). Au fil de la conversation, cette jeune « novice » exprima ses doutes quant à ses préférences sexuelles tout en signalant ses « attirances » pour les filles. Elle n'avait connu jusque-là que des relations hétérosexuelles. Nous la revîmes au *M.* les semaines suivantes et prenions alors la mesure des changements qui s'opéraient en elle. Cette « novice » affirmait progressivement son homosexualité. Cette affirmation se marquait sur son corps à mesure que s'entreprenait son intégration dans la discothèque et dans des groupes d'amies homosexuelles. Quelques mois plus tard, elle nous fit part de son mieux-être. Nous comprîmes alors qu'au moment de notre première discussion elle endurait la difficulté du passage d'une redéfinition de ses orientations sexuelles et de son mode de vie.

- La recherche et la rencontre des semblables

Chez les « novices » qui s'intègrent durablement dans le « milieu » lesbien, on observe de véritables changements de mode de vie. L'homosexualité fédère les amitiés, la composition des groupes amicaux, les activités partagées entre amis ainsi que les sociabilités amoureuses. La recherche du semblable répond à une quête identitaire et aux besoins de reconnaissance par « l'autre » significatif. Le semblable apparaît d'autant plus important que ces jeunes lesbiennes connaissent pour beaucoup des environnements familiaux et professionnels hostiles à l'homosexualité. D'appartenance sociale souvent modeste⁵¹, elles expriment les difficultés auxquelles elles se confrontent dans leur entourage ou qu'elles ont appris à anticiper en mesurant l'intolérance de la famille au détour de réactions réfractaires à l'homosexualité. Le

⁵¹ Dans une étude socio-historique de l'émergence des bars lesbiens et de la visibilité lesbienne dans les espaces urbains Québécois entre 1950 et 1977, Line Chamberland propose une lecture de l'investissement de ces bars au regard des classes sociales de leurs clientèles. Elle souligne, entre autres⁵¹, une hiérarchisation des établissements réifiée par un regroupement des lesbiennes les plus qualifiées au sein des clubs privés à la clientèle sélectionnée. (Chamberland, 2001)

« faible » niveau d'instruction fréquemment observé dans cette catégorie de lesbiennes semblerait également réduire les probabilités de vivre l'homosexualité hors des établissements homosexuels et des groupes de pairs⁵².

Au fil du temps et des fréquentations du *M.*, s'élaborent chez les « novices » des rapports à l'établissement et à l'homosexualité particuliers. Tout d'abord, les sorties au *M.* et les amies homosexuelles sont fréquemment cachées à la famille. Comme le stipule Didier Eribon, « *le fait d'être « discréditable » agit sur la conscience et l'inconscient des individus comme une forme d'assujettissement et de domination intériorisée, redoublée par l'angoisse d'être découvert et par l'auto-censure nécessaire pour ne pas l'être* » (Eribon, 1999 : 76). Aussi, pour se préserver de la stigmatisation et de l'hostilité familiale, les « novices » se trouvent-elles souvent contraintes de vivre dans le « non-dit ». Le parcours homosexuel débute alors par la gestion d'une double vie et d'une homosexualité clandestine. En effet, « *le non-dit va bien au-delà de l'absence d'aveu : cela implique de ne pas parler de sa vie privée dans la plupart des sphères de la vie sociale, au travail notamment, ou encore de ne l'évoquer qu'à mots couverts, en la banalisant ou en masquant son sens. Cela signifie taire les émotions et les événements relatifs à sa vie amoureuse. Bref, cela oblige à des relations mensongères avec l'entourage* » (Chamberland, 1996 :59).

Le temps et l'intégration répétée des lesbiennes au sein du *M.*, agissent également sur la perception qu'elles peuvent avoir de l'établissement et sur le sens qu'elles assignent à leurs fréquentations des lieux. Dans le temps, l'angoisse des premières visites initiatiques laisse place à plus d'aisance dans la discothèque. *Le M.* se présente alors comme un espace d'affranchissement au sein duquel l'homosexualité peut être vécue « librement ». Ainsi vécue, l'homosexualité devient un élément d'intégration et d'appartenance à un groupe de semblables. Elle participe d'une identité collective, affichée et revendiquée par les individus et occupe alors une place importante dans la structuration identitaire.

⁵² Dans une étude du lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972, Line Chamberland relève elle aussi l'influence de la catégorie socioprofessionnelle sur l'intégration des lesbiennes très qualifiées au sein de réseaux de sociabilité mixtes et extérieurs aux établissements homosexuels (ces réseaux mixtes sont « composés en majorité d'hommes et de femmes hétérosexuelles »). Elle souligne également l'intégration des lesbiennes peu qualifiées dans des groupes davantage « homosexués » et liés « au réseau des lieux publics » (Chamberland, 1996 :176 -177).

- L'affirmation de l'homosexualité par le corps

On observe peu à peu chez ces novices l'expression d'une identité lesbienne sur les corps, dans les goûts vestimentaires, musicaux, littéraires, cinématographiques, etc. Pour certaines, les gestuelles et la démarche apparaissent plus assurées et le style vestimentaire moins « passe partout ». On remarque parfois une « masculinisation » dans la présentation de soi ou une mise à l'écart des attributs dits « féminins ». *« L'usage de codes et d'attributs dits masculins est (...) perçu comme une manière de rendre visible l'existence lesbienne. (...) Certains codes et attributs masculins peuvent servir aujourd'hui encore de signes de reconnaissance, de codes identitaires. À l'inverse (...), des apparences dites plus féminines rendent l'identification difficile voire rejettent la personne d'office hors de la catégorie lesbienne »* (Chetcuti et Perrin, 2002). Les cheveux longs sont alors délaissés pour une coupe courte « décoiffée » de couleur (ou de teinture) brune de préférence. Les lunettes de vue plutôt classiques et discrètes sont remplacées par des montures plus originales et extravagantes. Il n'est pas rare d'observer des piercings sur la langue ou situés sous la lèvre inférieure. À la discrétion d'un maquillage dit féminin, peut être préféré un maquillage noir prononcé autour des yeux. Les tenues vestimentaires se composent souvent d'habits unisexes. Les vêtements peuvent être de même modèle pour les hommes et pour les femmes ou bien se présenter comme des variantes d'une collection masculine. Le port d'une chemise de couleur unie (noire, blanche ou encore bleu marine) coupée aux épaules mais cintrée à la taille illustre cette dernière description et rappelle parfois les uniformes marins ou militaires. De même, les tee-shirts moulants coupés aux épaules sont préférés aux tee-shirts larges et aux manches courtes. Les chaussures (et la coupe de cheveux) apparaissent comme des expressions lesbiennes particulièrement marquées et reconnues comme telles. De style sportswear, les chaussures privilégiées s'apparentent souvent à des baskets de ville⁵³. A l'échelle de l'individu, se dessine progressivement une réappropriation des codes et des normes qui participent d'une « identité lesbienne » partagée. La fréquence des sorties au *M.* et les contacts répétés avec d'autres clientes dans la boîte de nuit contribuent ainsi à façonner la présentation de soi. David Le Breton explique à cet égard que *« l'apprentissage de l'étiquette corporelle, dans son étendue et ses variations, est peu le fait d'une éducation formelle comme pour les techniques du corps. Le mimétisme de l'acteur et les identifications qu'il soutient envers son entourage immédiat jouent ici un rôle important »* (Le

⁵³ Ces descriptions ne prétendent pas à l'exhaustivité et ne rapportent que certaines tendances. Il existe en effet différentes variantes et déclinaisons dans la présentation des « novices » au sein de l'établissement.

Breton, 2002 : 62). Par l'incorporation des codes et des normes, les « novices » ne deviennent pas pour autant un pur décalque des lesbiennes « initiées ». Cette incorporation implique, en effet, une réappropriation et des ajustements de la part de l'individu. Les styles vestimentaires ou encore les coupes de cheveux vont se voir progressivement travaillées par les normes et les valeurs en vigueur dans la discothèque tout en portant la subjectivité des préférences et des goûts individuels. « *Le corps à la faculté d'« incorporer » et d'exprimer des appartenances sociales, (...), tout en étant le lieu d'une affirmation individuelle de soi socialement obligatoire* » (Bozon et Héran, 2006: 99). Aussi, toutes les lesbiennes au sein du *M.* ne se ressemblent pas mais les dissemblances entre catégories n'empêchent pas pour autant l'expression de certains codes communs à l'ensemble des lesbiennes intégrées dans le « milieu » homosexuel. Malgré les différences de styles vestimentaires, ces codes permettent dans bien des cas la reconnaissance entre homosexuelles en divers endroits (professionnels, étudiantins, espaces publics, etc.). Par l'association des manières d'être, de bouger, de parler, de l'apparence physique, mais aussi par les jeux de regard et la complicité implicite que ces échanges instaurent, les protagonistes peuvent en effet mutuellement s'informer de leur homosexualité. Il arrive aussi que l'une décode l'orientation sexuelle que l'autre souhaite garder secrète. « *Il existe ainsi des moyens de reconnaissance, ne signifiant rien pour le non-initié, mais favorisant le contact entre les homosexuels, celui qui les porte étant membre du clan, donc un semblable* » (Goetzmann, 2001 : 77).

L'affirmation de l'homosexualité et l'avancée dans le parcours homosexuel s'accompagnent donc de transformations corporelles qui apparaissent fortement soumises aux rapports entretenus avec les institutions homosexuelles. Aussi, il est fréquent d'observer une succession de styles différenciés portés par une même lesbienne dans le temps. Ce constat est particulièrement marqué chez les « novices » dont le style peut changer sur une courte période, au gré des rencontres amoureuses, des groupes amicaux investis et des fréquentations de l'établissement. Au sein des groupes amicaux qui s'agrègent dans la boîte de nuit, les styles vestimentaires et les goûts musicaux tendent à s'uniformiser. En outre, les lesbiennes usent de mimiques, de gestuelles et de vocables ressemblants. Il existe ainsi « *un code des bonnes manières d'être avec son corps, profondément intériorisé et commun à tous les membres d'un groupe social déterminé* » (Boltanski, 1971 : 214). Le groupe de pairs sert alors de référent à la lesbienne « novice ». En assimilant les manières d'être et les normes du groupe, elle porte les marques de son appartenance au collectif et renforce par là même des positionnements

identitaires étroitement liés à l'homosexualité⁵⁴. Par ces processus, le *M.*, devient alors un lieu de détente entre amies et de rencontres amoureuses. Espace d'« homosociabilité », il permet également le renforcement des attaches identitaires à l'homosexualité.

- Catégorisations indigènes et identification aux semblables par la présentation de soi

Outre les transformations corporelles et identitaires qu'engendre l'immersion des « novices » au sein de la discothèque, on observe également une construction sociale du regard. Au contact des pairs, ces jeunes lesbiennes apprennent à décrypter des codes à l'origine d'un système de classification au sein de la « population » lesbienne. L'analyse des différents modes de sociabilité au sein du *M.* met en lumière l'influence de catégorisations indigènes sur les choix amicaux et amoureux. Ces catégorisations agissent plus globalement sur les interactions au sein de la clientèle. Elles semblent en premier lieu s'exprimer par une classification des propriétés corporelles. On observe en effet que la configuration des couples et des groupes d'amis qui se composent au sein de l'établissement sous-tend des similitudes physiques marquées entre les protagonistes. Le style vestimentaire, la gestuelle, la présentation de soi ou encore les attitudes dans la boîte de nuit fonctionnent alors « *comme un langage par lequel on est parlé plutôt qu'on ne le parle* » (Bourdieu, 1977 : 51). Par une observation avisée, il est ainsi possible de saisir des manières d'être et de se présenter différenciées entre les « novices », les « initiées » et les lesbiennes « hors milieu ». Ces différenciations participent des catégorisations indigènes au sein de la clientèle. Les lesbiennes arrivent en effet à décoder et à classifier l'appartenance d'autrui à l'une des trois catégories dans la discothèque. Ce jeu de classification s'accompagne d'un système d'échanges non homogène entre les catégories. Les sociabilités dans l'établissement et la composition des couples et des groupes amicaux indiquent des contacts entre les « initiées » et les « novices » mais peu d'échanges entre les « hors milieu » et les « initiées ». En couple avec une « initiée », la « novice » adoptera certains des attributs de sa partenaire. Selon les configurations et selon son âge, elle présentera alors des similitudes plus

⁵⁴ Dans une étude consacrée à la place des femmes dans les sports dits masculins, Christine Mennesson rapporte elle aussi l'influence de l'homosociabilité des équipes de footballeuses sur « l'acquisition de connaissances relatives aux pratiques homosexuelles, la rencontre de partenaires potentielles et l'entrée dans des lieux spécifiques ». L'auteur précise à ce propos que « si l'on se réfère au processus décrit par Howard Becker à propos des fumeurs de marijuana, l'homosociabilité des équipes féminines construit en partie les comportements homosexuels en permettant aux joueuses de franchir des étapes décisives de l'engagement dans ce mode de sexualité » (Mennesson, 2005, 198).

ou moins marquées avec sa conjointe. Les influences, les plus prononcées chez les « novices » âgées de moins de 25 ans, porteront sur le style vestimentaire et la coupe de cheveux. La « novice » travaillera alors dans certains cas un style dit « électro » ou « *underground* » - dont l'élément le plus caractéristique demeure la coupe de cheveux déstructurée - ou un style « sport » privilégiant les jeans larges, les tee-shirts larges et baskets de marque ainsi qu'une coupe de cheveux mi- longs sans « extravagance », ou bien un style « androgyne » ayant pour particularité le mélange des genres féminin et masculin (dans ce dernier style, il est remarquable d'observer les correspondances qui s'établissent entre les morphotypes et le style androgyne recherché. Ainsi, certaines lesbiennes se serviront de leurs aspects filiformes, de leur « petite » poitrine et leurs hanches « peu » dessinées pour travailler le mélange des genres. D'autres, plus corpulentes, tenteront au contraire de dissimuler leurs formes sous des habits larges. Dans un cas comme dans l'autre, ces lesbiennes portent des cheveux courts parfois même très courts)⁵⁵.

2. 2 Les « initiées »

Le groupe des « initiées » représente la catégorie la plus importante au sein du *M*. Ces lesbiennes se définissent moins par leur âge que par les expériences de l'homosexualité acquises au fil des fréquentations du *M*. et des autres institutions du « milieu ». Cette catégorie regroupe ainsi des individus aux âges différenciés. Elle rassemble les habituées de la discothèque, celles que les « novices » prennent pour référents. Les « initiées » affichent, par leurs gestuelles et leurs manières d'être, par les normes et les valeurs de l'établissement qui se fondent dans leurs propriétés corporelles, les modèles à suivre. A l'instar de ce qu'observe Gilles Raveneau au sein des salles de remise en forme, au *M*., « *on regarde les autres pour estimer leur position et savoir qui l'on doit imiter et avec qui il est profitable d'entretenir des relations. Le regard attrape le mouvement du corps d'autrui et apprend à discerner les conduites à reproduire et celles à corriger* » (Raveneau, 2008 : 315). Parmi les « initiées », certaines lesbiennes bénéficient d'une cote de popularité plus importante que d'autres. Cette cote s'établit, entre autres, par l'appréciation de l'apparence physique, l'ancienneté des fréquentations de l'établissement et l'importance du réseau de connaissances de la concernée. Elle connaît également l'influence d'une réputation liée au nombre et à la fréquence des aventures amoureuses et, dans certains

⁵⁵ La liste des styles ici présentée ne prétend pas à l'exhaustivité et peut connaître certaines variantes d'une grande ville à une autre par des effets de mode.

cas, à la consommation de substances illicites jugées « branchées ». Il se distingue ainsi parmi les habituées, des lesbiennes particulièrement convoitées par les autres lesbiennes et « copiées » par les nouvelles venues.

Pour la plupart des « initiées », les premières expériences homosexuelles s'associent à l'intégration dans le « milieu » lesbien. Leurs parcours homosexuels affichent alors les dynamiques de cette intégration, à l'origine du passage de statut de « novice » à celui d'« initiée ». On retrouve ici l'impact des appartenances sociales et de l'hostilité présente ou passée des environnements familiaux et professionnels à l'égard de l'homosexualité. D'origine et d'appartenance sociales souvent modestes, les « initiées » connaissent une moindre probabilité de vivre et d'exprimer leurs préférences sexuelles hors des établissements homosexuels et des groupes de pairs. Evoluant et/ou ayant grandi dans des milieux sociaux quelque peu réfractaires aux orientations homosexuelles, elles ont trouvé « refuge » au sein des diverses institutions du « milieu » lesbien.

Chez ces lesbiennes, les fréquentations du *M.* semblent s'échelonner sur une période plus ou moins longue selon les individus. Elles finissent cependant par s'émousser avec l'avancée dans le parcours et l'investissement dans une vie conjugale stable. Chez une minorité d'initiées, on observe toutefois une intégration dans le « milieu » lesbien sur une très longue période. On peut saisir chez elles le poids d'une précarité sociale liée à l'absence de qualification professionnelle, à l'enchaînement de petits « boulots » et à des relations familiales conflictuelles. Ces lesbiennes semblent s'être créé un monde alternatif régi par « l'homonormativité », un monde au sein duquel elles existent par leur réseau de connaissance et par la place d'habituée qui leur est reconnue. En parallèle à leurs activités professionnelles, elles semblent passer la plupart de leur temps libre dans les pubs lesbiens, la boîte de nuit et les « *after* ». Leurs sociabilités s'articulent principalement aux réseaux de connaissance entretenus au sein de ces établissements. Ces lesbiennes se présentent dans la discothèque comme des figures incontournables et comme des individus fédérant différents groupes amicaux. Leur ancienneté dans les lieux et leur rôle de médiation entre les clientes leur valent une certaine valorisation mais peuvent également contribuer à les stigmatiser. Ces lesbiennes peuvent en effet être fichées comme « des cas sociaux » « accros » à l'alcool et à certaines substances illicites.

- Entre semblables

« Comme pour tout lieu, à chaque boîte est associé un type d'habitues, un « signe » social particulier » (Gontijo, 1998 : 96). Aussi, au sein de la catégorie d'« initiées », les styles vestimentaires et la présentation de soi sont diversifiés mais se décomposent en quelques grandes tendances. Les styles « androgyne » et « electro » apparaissent les plus prégnants. La frontière entre les deux styles n'est pas toujours bien délimitée et les lesbiennes empruntent fréquemment à l'une et l'autre tendance. Moins « fashion », certaines initiées travaillent également un style « butch » (dit « masculin ») distancié des mouvements de mode vestimentaire. Sans appareils, ce style se définit par des cheveux souvent très courts, le port d'une chemise ou d'un tee-shirt large, d'un jean et de baskets. Il dissimule fréquemment les formes de corps non filiformes et s'associe à une hexis corporelle « masculinisée ». Associés à une manière d'être, à des façons de regarder et de se tenir, ces différents styles contribuent à signaler l'homosexualité des lesbiennes qui les revêtent.

Ces styles catégorisés agissent sur les sociabilités amicales et amoureuses dans la boîte de nuit. La formation des couples sous-tend en effet de fortes similitudes physiques entre les partenaires ; le mélange des styles étant rarement observé. On relève à cet effet l'action des goûts socialement construits de chaque partenaire et la lecture des codes dans l'apparence physique renseignant sur les rapports à l'homosexualité. « A l'intérieur d'une même communauté sociale, toutes les manifestations corporelles d'un acteur sont virtuellement signifiantes aux yeux de ses partenaires. Elles n'ont de sens que référées à l'ensemble des données de la symbolique propre au groupe social » (Le Breton, 2002 : 6). Le rapport au « communautarisme » et la place qu'occupent les orientations homosexuelles dans la structuration identitaire peuvent en effet se lire dans la présentation de soi des « initiées » et, par le jeu « des catégories de perception et des systèmes de classement sociaux », participer du choix de la conjointe (Bourdieu, 1977 : 52). Aussi, par le jeu des attirances physiques, des goûts et des références communes qui s'expriment dans la présentation de soi, les lesbiennes « initiées » sont portées vers d'autres « initiées » semblables à elles. « Le corps s'insère ainsi dans un système de valeurs symboliques et culturelles. Comme le langage verbal, il est support de communication, de parole, entre deux individus parlant la même langue des gestes » (Detrez, 2002, 126).

Au sein des groupes d'amies « initiées » se fédère également une même présentation de soi.

Majoritairement homosexués, ces groupes soutiennent l' « identité lesbienne » exprimée et revendiquée par chaque membre. Les normes et les codes en termes de présentation de soi institués et partagés garantissent le sentiment d'appartenance et rassurent, en ce sens, l' « initiée » sur son identité. « L'entre-soi » des groupes homosexués permet à ces lesbiennes de rendre leur homosexualité tangible ; de la matérialiser par des accessoires vestimentaires, de l'inscrire sur le corps par des piercings ou des tatouages codifiés, de la référencer par l'élaboration et le partage de goûts ou encore l'usage d'idiolectes communs. Ainsi, au sein de certains groupes, les lesbiennes portent des cheveux courts et déstructurés, des lacets de cuir en ras le cou ou des bracelets larges en cuir, un jean taille basse, vieilli et usé, ni large ni prêt du corps laissant entrevoir à la ceinture l'élastique d'un *shorty*⁵⁶ en coton, des baskets et une veste de survêtement « vintages ». Dans d'autres groupes très différenciés des précédents, on peut observer des lesbiennes au style vestimentaire plus classique composé d'une chemise cintrée à manches longues, d'un jean non usé, de chaussures de ville en cuir aux semelles plates et portant aux doigts et au poignet des bagues et des bracelets en argent. Le *M.* permet à ces groupes de pairs de se mettre en scène, d'affirmer leur cohésion tout en restant ouverts aux échanges avec d'autres groupes d' « initiées ». Ces échanges peuvent s'établir par des individus fédérateurs. Une même lesbienne peut en effet assurer une médiation entre deux groupes. Des liens peuvent aussi s'établir par les relations amoureuses réunissant deux « initiées » de groupes différents.

Malgré les spécificités et les codifications qui les rattachent à leurs groupes d'appartenance, les « initiées » présentent dans leur globalité de grandes similarités. En ce sens, elles peuvent être rassemblées en un ensemble fédéré par des attaches communautaires et des expressions identitaires articulées à l'homosexualité. En effet, malgré leurs particularités, beaucoup partagent « *un sentiment d'appartenance collective comme lesbiennes* » (Chamberland, 2003, 241). Au sein de la discothèque, cette appartenance s'exprime d'une façon très marquée par l'engouement collectif que suscite la sélection de chansons évoquant l'homosexualité (de manière explicite ou implicite) ou de morceaux interprétés par des artistes présentées comme des icônes gaies ou lesbiennes⁵⁷.

⁵⁶ Le *shorty* est un sous-vêtement dont la coupe se situe à mi-chemin entre la culotte et le boxer.

⁵⁷ Telles que Mylène Farmer, Madonna ou encore Dalida.

2. 3 Les « hors milieu »

Les lesbiennes « hors milieu » sont minoritaires parmi la clientèle du *M*. Elles fréquentent la discothèque de manière occasionnelle (une ou deux fois dans l'année) et ne se rendent jamais seules dans l'établissement. Ces lesbiennes apprécient le *M*. pour son caractère festif et le cadre qu'il propose pour passer une soirée « sympa » entre amis. Chez les « hors milieu », l'établissement n'est pas fiché comme un espace de rencontres amoureuses et amicales. En compagnie de leurs amies et parfois de leurs conjointes, ces lesbiennes entretiennent peu d'échanges avec les autres. Tournées vers leur groupe, elles ne participent pas non plus à la drague et au réseau d'interconnaissance dans l'établissement. Ces caractéristiques contribuent à les distinguer dans la clientèle. Elles se démarquent également par la mixité homo/hétéro de leur groupe d'amies et par leurs manières d'être dans la boîte de nuit.

- Un vécu de l'homosexualité distancié des espaces homosexuels

Parmi ces lesbiennes « hors milieu » certaines ont pu être des « initiées » par le passé. Plus âgées et plus à l'aise avec l'homosexualité, elles ont alors pris leur distance avec l'établissement ou le « milieu lesbien ». D'autres, au contraire, ont connu une entrée dans l'homosexualité hors des établissements homosexuels et ont toujours entretenu des rapports distanciés à leur égard.

Dans cette catégorie des « hors milieu », on remarque des individus majoritairement investis dans une stabilité conjugale. L'homosexualité ne se présente pas ou plus comme une donnée identitaire fondamentale. Elle ne fait pas l'objet d'expression et de revendication identitaires. L'âge, le sexe ou encore la profession apparaissent prépondérants dans la définition que ces homosexuelles donnent d'elles-mêmes. L'origine et l'appartenance sociales des lesbiennes qui n'ont pas connu d'intégration dans le « milieu lesbien » dans leur parcours se distancient des milieux populaires. Ces lesbiennes justifient fréquemment d'un niveau d'instruction supérieur et ont bénéficié d'environnements sociaux moins hostiles à l'homosexualité. Les anciennes « initiées » ont pu quant à elles bénéficier d'une tolérance des proches à l'égard de l'homosexualité au fil du temps. En outre, elles investissent à présent fréquemment des sphères professionnelles au sein desquelles l'homosexualité ne doit pas être impérativement cachée.

Tout en reconnaissant les bienfaits de l'existence d'établissements comme le *M.* pour les lesbiennes les plus exposées à la stigmatisation, les « hors milieu » portent un regard critique sur le « communautarisme » et la revendication d'une identité homosexuelle. Elles revendiquent un droit à l'indifférence et une vie « ordinaire » dénuée des spécificités attribuées à l'homosexualité. Pour celles qui ont pu connaître un lien identitaire étroit avec l'homosexualité par le passé, les orientations homosexuelles relèvent à présent de leur intimité et ne font pas, à ce titre, l'objet de publicisation.

Ces manières de vivre l'homosexualité se lisent sur leurs corps et dans leurs manières d'être dépourvues des codes et des normes à l'œuvre dans les établissements lesbiens. Dans cette catégorie des « hors milieu », moins « *fashion* » que par le passé, les présentations vestimentaires des anciennes « initiées » ne portent peu ou plus les marques des mouvements de mode à l'œuvre dans le « milieu ». Avec l'avancée en âge, certaines de ces lesbiennes, ayant pu connaître une phase de masculinisation de leur corps et de leur présentation, tendent à présent à afficher une certaine féminité. Les cheveux sont coupés moins courts et les bijoux agrémentent des tenues vestimentaires portées plus près du corps. Les ressemblances physiques et gestuelles entre lesbiennes s'atténuent au sein de leurs groupes d'amies et l'individualité de chacune s'affiche par l'expression de goûts plus personnels dans la présentation de soi. D'autres anciennes « initiées » conservent et entretiennent, quant à elles, une masculinisation de leur corps et de leur présentation dans le temps tout en se distanciant des effets de mode. Pour l'ensemble de ces anciennes « initiées », l'expression de l'homosexualité par des attributs corporels perdure toutefois quelque peu malgré les transformations de l'apparence physique et vestimentaire. Les manières d'être, de parler, de bouger, durablement incorporées aux contacts des pairs continuent en effet de renseigner sur les orientations homosexuelles. Ces indicateurs n'échappent pas aux homosexuelles qui ont appris à voir et à décoder ces expressions par une immersion dans le « milieu lesbien ». L'homosexualité de ces anciennes « initiées » est alors doublement reconnue au sein du *M.* Elle est en effet repérée mais aussi attestée par les « initiées » dans l'établissement. En revanche, pour les lesbiennes « hors milieu » qui ne portent pas ces codes et qui ne présentent ainsi aucun signe de reconnaissance, l'homosexualité peut être questionnée voire contestée. Certaines logiques de stigmatisation entre les catégories de lesbiennes s'éclairent à la lumière de ces constats. Il arrive en effet que les « initiées » soient présentées dans les discours comme « glauques et instables » par les lesbiennes « hors milieu », qui en retour se voient taxées de « fausses lesbiennes » par les lesbiennes « initiées ».

Conclusion

Cette étude monographique met en évidence la diversité des parcours homosexuels et des manières de vivre l'homosexualité contribuant à catégoriser une « population » lesbienne hétérogène. Bien que les observations présentées dans ce travail ethnographique restent contextualisées - qu'elles relèvent d'une unité de lieu et d'un espace particulier d'échanges -, certains constats qu'elles permettent de mettre en lumière peuvent prétendre, nous semble-t-il, à une portée plus générale. La diversité des manières de vivre l'homosexualité qui se dégage de cette monographie fait écho à une « population » lesbienne subdivisée. À une échelle macrosociologique, on observe en effet des homosexuelles qui ne peuvent avoir pour point commun que leur orientation sexuelle. Les manières d'être et de se dire lesbienne apparaissent très diversifiées. Le travail de définition d'une « population » lesbienne s'en voit alors complexifié. À l'échelle de l'individu, la transformation des manières de vivre l'homosexualité dans le temps invite à penser l'homosexualité en termes de parcours au cours duquel les lesbiennes peuvent connaître différents modes de vie et différentes définitions d'elles-mêmes eu égard à leurs orientations sexuelles. Dans cette étude, la notion de parcours homosexuel s'illustre entre autres par le passage des lesbiennes d'une catégorie à une autre de la clientèle. Le rendu ethnographique enlève sans doute une part des dynamiques à l'œuvre dans ces passages qui se présentent à eux seuls comme des objets d'étude à part entière. Une étude mériterait ainsi de s'attarder plus spécifiquement sur les logiques (du point de vue des sociabilités, des modes de vie, de l'identité, de la conjugalité, des attitudes familiales et professionnelles à l'égard de l'homosexualité...) œuvrant aux transitions entre ces différentes étapes du parcours. La notion de parcours permet de pointer des manières de vivre l'homosexualité dissociées des établissements commerciaux ou du « milieu » lesbien. Elle offre ainsi l'avantage de prendre en compte dans l'analyse un ensemble de lesbiennes souvent oubliées de par leur invisibilité dans les sphères commerciales et associatives homosexuelles et par les dissensions qui contribuent à les opposer aux lesbiennes revendiquant les spécificités d'une identité homosexuelle.

Bibliographie

Boltanski, Luc. 1971. « Les usages sociaux du corps », *Les Annales*, Vol. 26, pp 205-233.

Bourdieu, Pierre. 1977. « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°14, pp 51-54.

Bourdieu, Pierre. 1980. *Le sens pratique*, Paris, Les Editions de Minuit.

Bozon, Michel et François Héran. 2006. *La formation du couple*, Paris, La Découverte.

Busscher, Pierre-Olivier de, Mendès-Leite, Rommel et Bruno Proth. 1999. « Lieux de rencontre et back-rooms », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°128, (Juin), pp 24-28.

Chamberland, Line et Gabrielle Richard. 2008. « Lesbianisme », dans Josy Lévy Joseph et André Dupras (dir. Publ.). *Questions de sexualité*. Montréal : Editions Liber, pp 238-246.

Chamberland, Line. 2003, (2001). « Montréal : 1950-1977. La visibilité lesbienne et l'importance des butchs et des fems », dans Lemoine Christine et Ingrid Renard (dir. Publ.). *Attirances*. Paris : Editions gaies et lesbiennes, pp 224-254.

Chamberland, Line. 1996. *Mémoires lesbiennes*, Montréal, Québec, Les Editions du remue-ménage.

Chetcuti, Natacha. 2010. *Se dire lesbienne, vie de couple, sexualité et représentation de soi*, Paris, Payot.

Chetcuti, Natacha et Céline Perrin. 2002. « Au-delà des apparences. Système de genre et mises en scène des corps lesbiens », *Labrys - études féministes*, n°1-2,

URL : http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys1_2/index.html

Costechareire, Céline. 2011. « Une lecture des styles de conjugalité au sein de l'habitat des couples lesbiens », *Politiques sociales et familiales*, n°103, mars.

Costechareire, Céline. 2008. « Les « parcours homosexuels » et conjugaux au sein d'une population lesbienne », *Enfances, Familles, Générations*, n°9 (automne),

URL: <http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v/n9/029631ar.html>

Courduriès, Jérôme. 2008. *La conjugalité des couples gays en France dans les années 2000*, Thèse d'anthropologie sous la dir. d'Agnès Fine, Université de Toulouse-Le Mirail.

Courduriès, Jérôme. 2006. « Les couples gays et la norme d'égalité conjugale », *Ethnologie française*, Tome XXXVI, pp 705-711.

Descoutures, Virginie. 2010. *Les mères lesbiennes*, Paris, Puf.

Detrez, Christine. 2002. *La construction sociale du corps*, Paris, Editions du seuil.

Dodier, Nicolas et Isabelle Baszanger. 1997. « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue Française de Sociologie*, vol 38, n°1, pp 37-66.

Eribon, Didier. 1999. *Réflexions sur la question gay*, Paris : Fayard.

Goetzmann, Stéphanie. 2001. « L'homosexualité : du secret à la fierté », *Sociétés*, n°73, 2001/3, pp 71-78.

Gontijo, Fabiano. 1998. *Corps, apparences et pratiques sexuelles. Socio-anthropologie des homosexualités sur une plage de Rio de Janeiro*. Lille, GKC, n°41.

Gratton, Emmanuel. 2008. *L'homoparentalité au masculin. Le désir d'enfant contre l'ordre social*. Paris, Puf.

Gross, Martine. 2005. *Homoparentalités, état des lieux*. Ramonville St-Agne, Erès.

Le Breton, David. 2002. *La sociologie du corps*. Paris, Puf.

Lerch, Arnaud. 2007. « Normes amoureuses et pratiques relationnelles dans les couples gays. Héritage et inventivité? », *Informations sociales*, n°144, pp 108-117.

Mailfert, Martha. 2007. « L'entourage social des familles homoparentales : une gestion différentielle du comment se dire ou se taire couple parental quand on forme un couple homosexuel », dans Perreau Bruno (dir. Publ.). *Le choix de l'homosexualité*. Paris, EPEL, pp 209-228.

Mendès-Leite, Rommel. 2000. *Le sens de l'altérité. Penser les (homo)sexualités*. Paris, L'Harmattan.

Mennesson, Christine. 2005. *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*. Paris, L'Harmattan.

Méreaux, Julien. 2002. « Les Originales, un bar de femmes », *Socio-Anthropologie*, n°11, Attirances. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/index138.html>

Navarro Swain Tania, 2002. « Féminisme et lesbianisme : où en sont les enjeux ? », *Labrys - études féministes*, n°1-2. URL : http://vsites.unb.br/ih/his/gefem/labrys1_2/lesbdakar.html

Oesterheld Herrera, Florencia. 2007. « Construcción de la identidad lesbica en Santiago de Chile », *Revista Universum*, Vol.2, n°22, pp 151-163.

Ravenau, Gilles. 2008. « Traitement de la sueur et discipline du corps », *Journal des anthropologues*, n°112-113, pp 301-321.

Revenin, Régis. 2007. « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, n°1 (Automne 2007). URL : <http://genrehistoire.fr>

Ryan, Bill et Jean-Yves Frappier. 1994. « Quand l'autre en soi grandit : les difficultés à vivre l'homosexualité à l'adolescence », dans Welzer-Lang Daniel, Dutey Pierre et Michel Dorais (dir. Publ.). *La peur de l'autre en soi*. Montréal, Quebec, VLB Editeur, pp 238-251.

Uziel, Anna Paula, Mello, Luiz et Miriam Grossi. 2006. « Conjugalidades e parentalidades de gays, lésbicas e transgêneros no Brasil », *Revista Estudos Feministas*, vol.14, n°2, pp. 481-487.

Le vécu de l'homosexualité féminine au regard de la tolérance et de l'hostilité familiale

Article publié dans l'ouvrage *Homosexualité et parenté*, sous la direction de Jérôme Courduriès et d'Agnès Fine, Armand Colin, 2014.

Introduction

En France, l'homosexualité féminine reste encore mal connue en sociologie. Abordée sous le prisme de l'homoparentalité, elle nourrit toutefois les recherches qui s'intéressent depuis une dizaine d'années aux relations interpersonnelles et aux modes de fonctionnement que mettent en scène ces nouvelles configurations familiales (Descoutures 2010, 2008, 2006, Gross 2009a, 2009b, 2005, Mailfert 2007). Le vécu de l'homosexualité féminine et l'organisation des couples lesbiens se présentent, quant à eux, comme des objets relativement nouveaux (Chetcuti, 2010, Costechareire, 2011a, 2011b, 2008, Ferzli 2001). Cette pénurie de travaux s'explique entre autres par « *l'occultation sociale du lesbianisme et la nouveauté du champ d'étude des homosexualités* » (Chamberland, 1996 :33).

L'étude du vécu de l'homosexualité invite à s'intéresser aux rapports qu'entretiennent les lesbiennes à leur famille d'origine. Nous verrons en effet que l'attitude des proches à l'égard de l'homosexualité participe du contexte social dans lequel s'instituent des manières de vivre l'homosexualité en évolution dans le temps. « *Au début des années 1990, les intérêts de recherche pour les relations interpersonnelles des personnes homosexuelles se manifestent autour de trois axes : les relations amoureuses et conjugales (Peplau ,1991), la parentalité homosexuelle (Lewin,1993) et le développement psychosocial et affectif des enfants de parents homosexuels (Patterson, 1992)* » (Julien, 2000 :212). Les recherches qui s'intéressent aujourd'hui à l'homosexualité et aux relations à la famille d'origine restent encore peu nombreuses (Courduriès, 2011, LaSala, 2010, Pichardo Galán, 2009, Savin-Williams et Dube, 1998). Ces travaux analysent le *coming out* et étudient l'impact de cette révélation sur les relations familiales.

L'étude présentée dans cet article questionne les rapports qui se jouent entre l'homosexualité et la famille d'origine sous un angle nouveau. Elle vise à présenter l'influence de l'hostilité ou de la tolérance parentale sur les manières de vivre l'homosexualité avant et après l'annonce de l'homosexualité à la famille. Dans la perspective des travaux qu'Erving Goffman a consacrés à la construction et à la gestion sociale du stigmaté (Goffman, 1975), le propos exposera les correspondances qui s'établissent entre les contextes familiaux réfractaires ou ouverts à l'homosexualité, la propension au stigmaté, l'appartenance sociale et le niveau d'instruction des enquêtées. Nous verrons que la stigmatisation et l'intériorisation du stigmaté qui se jouent avant l'annonce de l'homosexualité et parfois indépendamment du contexte familial apparaissent *in fine* bien plus influentes que l'attitude parentale à elle seule. À travers l'exposé de quatre situations rencontrées sur le terrain, l'analyse démontrera en quoi la stigmatisation et le crédit qu'accordent les enquêtées à leur « discrédit » avant l'annonce de l'homosexualité gouvernent des manières de vivre l'homosexualité particulières au fil du temps. Elle révélera, en contrepoint, l'influence de la moindre propension au stigmaté sur le vécu de l'homosexualité. Dans un cas comme dans l'autre, nous verrons enfin que les manières de vivre l'homosexualité après la révélation sont soumises aux influences conjointes de l'hostilité ou de la tolérance familiale et de la propension plus ou moins grande à l'intériorisation du stigmaté.

Méthodologie

Le matériau présenté dans cet article relève d'une série de trente entretiens réalisés auprès de quinze couples lesbiens sans enfants⁵⁸. Décomposés en deux parties – l'une consacrée au récit du parcours homosexuel et conjugal et l'autre à l'organisation de la vie quotidienne dans l'espace habité par le couple⁵⁹ – ces entretiens ont été entrepris auprès de chaque conjointe. Organisée autour d'une série de questions volontairement larges et inaugurales, la première partie d'interview emprunte à la méthode du récit de vie et plus globalement à ce que Daniel Bertaux nomme l'ethnosociologie. Par cette démarche, chaque enquêtée a été invitée à raconter son vécu de l'homosexualité depuis sa première expérience homosexuelle jusqu'à son engagement dans sa relation conjugale actuelle. L'objectif était d'appréhender la diversité des

⁵⁸ Ces entretiens constituent une partie du matériau de notre recherche doctorale.

⁵⁹ Les styles de conjugalité qui s'expriment en tendance chez ces couples lesbiens enquêtés sont étudiés par le biais de la vie quotidienne et de la gestion de l'espace habité par le couple (Costechareire, 2011b).

parcours homosexuels et des manières de vivre l'homosexualité. L'approche diachronique qu'implique la méthode du récit de vie offrait l'avantage d'étudier le vécu de l'homosexualité dans ses dynamiques, comme un cheminement jalonné d'étapes et de transitions. « *Parce qu'un récit de vie raconte l'histoire d'une vie, il est structuré autour d'une succession temporelle d'événements, de situations, de projets et des actions qui en résultent ; cette suite en constitue en quelque sorte la colonne vertébrale* » (Bertaux, 2006 :37). Entrepris en face à face, en l'absence de la conjointe et au domicile de l'enquêtée (domicile habité par le couple), les échanges ont été structurés par un guide thématique peu contraignant accordant ainsi toute leur importance aux relances de l'enquêtrice et à la liberté du propos de l'interviewée. Décomposé en quelques grands thèmes, le vécu de l'homosexualité a été abordé sous l'angle des diverses rencontres amoureuses (durables ou éphémères), des rapports à la famille d'origine, aux établissements lesbiens, de la composition des réseaux amicaux et du vécu de l'homosexualité au sein des sphères familiale, amicale et professionnelle. La situation de face à face a favorisé la mise en confiance et l'empathie ; deux conditions *sine qua none* à la découverte « *d'un nouveau monde, celui de la personne interrogée, avec son système de valeurs, ses catégories opératoires, ses particularités étonnantes, ses grandeurs et ses faiblesses* » (Kaufmann, 2007 :51).

La population enquêtée

La sélection des enquêtées a été en partie guidée par des critères d'âge. Face à la contrainte d'une éventuelle variation d'âge entre conjointes et afin de minimiser les effets de génération sur les manières de vivre l'homosexualité, chaque conjointe devait être âgée de plus de 25 ans et de moins de 40 ans. La moyenne d'âge se situe autour de 32 ans. La diversité des réseaux et des grandes villes provinciales au sein desquels ont été recrutées les enquêtées annule la probabilité d'un effet de réseau.

Les appartenances sociales apparaissent diversifiées au sein de la population. Alors que l'on observe, dans les recherches menées sur l'homoparentalité, une plus grande propension des femmes les plus diplômées à se raconter et à ouvrir leur sphère familiale, on relève dans notre échantillon une proportion non négligeable de femmes faiblement qualifiées. Ces femmes les plus en proie à la précarité et à la stigmatisation ont manifesté une forte envie de se raconter et le besoin d'être reconnues dans leur couple et leur vie quotidienne. L'hétérogamie qui qualifie

la majorité des couples lesbiens interviewés est venue contrarier toute tentative d'homogénéisation des appartenances sociales. Il est important de souligner que l'échantillon mobilisé dans cette enquête ne peut prétendre à une quelconque représentativité. Au regard de l'absence de données renseignant sur la composition et la structure de la population lesbienne, de la diversité des manières de vivre l'homosexualité et de la stigmatisation assignant parfois les individus à une homosexualité clandestine, il apparaît en effet difficile de quantifier une population lesbienne et d'en proposer une définition exhaustive.

I. Les effets de la tolérance familiale sur les manières de vivre l'homosexualité

Le propos s'intéresse, dans cette première partie, à l'impact de la tolérance familiale sur le vécu de l'homosexualité. L'acceptation de l'homosexualité par les proches se présente comme le dénominateur commun à toutes les lesbiennes concernées par ces premières analyses. Pour autant, malgré cette similitude, deux ensembles de lesbiennes aux caractéristiques sociales et aux manières de vivre l'homosexualité différenciées tendent à se distinguer. L'analyse des correspondances qui s'établissent entre l'appartenance sociale, le niveau d'instruction et le vécu de l'homosexualité au fil du temps apparaît heuristique. Aussi, nous verrons combien la portée de la tolérance familiale sur le vécu de l'homosexualité apparaît *in fine* plus ou moins relative selon les contextes sociaux et en quoi les caractéristiques sociales des enquêtées apparaissent quant à elles décisives dans l'analyse diachronique des manières de vivre l'homosexualité.

1. Un affranchissement relatif du stigmate et de l'autodépréciation malgré la tolérance familiale

L'étude concerne ici un ensemble de huit lesbiennes fortement assujetties à la stigmatisation de l'homosexualité avant et lors de l'entrée dans l'homosexualité⁶⁰. Ces femmes d'origine et d'appartenance sociales populaires ne disposent pas d'un niveau d'instruction supérieur.

⁶⁰ L'entrée dans l'homosexualité fait référence à la première relation sexuelle partagée avec une personne de même sexe.

Titulaires d'un diplôme professionnel (d'un CAP ou d'un BEP⁶¹), toutes sont sorties du système scolaire pour entrer dans le monde professionnel relativement tôt. Pour ces enquêtées, la stigmatisation s'est accompagnée d'une entrée dans l'homosexualité et d'une révélation de l'orientation homosexuelle à la famille empreintes de souffrance et d'une forte autodépréciation. L'autodépréciation et la faible estime de soi apparaissent particulièrement influentes sur les manières de vivre l'homosexualité. Nous verrons toutefois que leurs effets délétères agissent plus ou moins durablement selon les individus.

L'intériorisation du stigmaté apparaît dans notre étude socialement située. Elle semble trouver toute sa force au sein des milieux sociaux les moins favorisés et fortement soumis aux diktats d'une hétéronormativité⁶² dont l'individu ne peut s'affranchir qu'au prix d'un fort sentiment de déviance et d'importantes contradictions personnelles. Nous remarquerons combien l'aptitude plus ou moins grande à se dégager de ces contradictions et à se défaire du sentiment d'anormalité influe sur le vécu de l'homosexualité au fil du temps. Cette aptitude diffère selon les ressources sociales de l'individu et les contextes sociaux dans lesquels il évolue. Dans cette perspective, les analyses s'intéresseront aux effets de l'attitude tolérante et bienveillante de la famille sur les manières de vivre l'homosexualité.

- L'intériorisation du stigmaté et l'entrée difficile dans l'homosexualité

Dans le discours de ces lesbiennes, l'homosexualité a été marquée d'une connotation péjorative avant même la première expérience homosexuelle vécue. La peur et l'angoisse qu'ont généré les premiers émois amoureux et la perspective d'une première expérience homosexuelle expriment une intériorisation du stigmaté particulièrement prononcée. Cette stigmatisation intériorisée semble pour partie s'associer à un isolement social décuplant le sentiment « d'anormalité » lié à l'orientation homosexuelle. Il est remarquable d'observer, à cet égard, qu'aucune de ces enquêtées n'a été confrontée à des propos ou des actes homophobes⁶³

⁶¹ Certificat d'Aptitude Professionnelle, Brevet d'études professionnelles.

⁶² Comme le précise Virginie Descoutures, « *l'ordre social s'agence [...] selon des normes sexuelles qui prescrivent et interdisent, mettant en place une hiérarchie des sexes et des sexualités* » (Descoutures, 2008 :167). Dans cette perspective, l'hétéronormativité définit « *l'hétérosexualité comme [une] norme de référence qui se manifeste à chacun.e d'entre nous (et en particulier aux mères lesbiennes)* » (Descoutures, 2010 :61). Elle se présente ainsi comme un cadre normatif de référence qui pose l'hétérosexualité comme la norme et lui confère un statut de modèle.

⁶³ « *En tant que phénomène psychologique et social, l'homophobie trouve ses racines dans les relations complexes établies entre une structure psychique de type autoritaire et une organisation sociale qui place l'hétérosexualité*

tangibles avant et après l'entrée dans l'homosexualité. Ces lesbiennes, relativement isolées avec leurs sentiments homosexuels, ont cependant évolué au sein de sphères familiale, professionnelle et amicale étrangères à l'homosexualité. Les premiers contacts avec l'homosexualité, taboue ou ignorée dans le cercle familial, se sont bien souvent établis par le biais des médias relayant certaines images de la gay pride jugées péjoratives. Exclusivement hétérosexué et dépourvu de « référents » homosexuels, l'entourage de ces lesbiennes semble avoir contribué à renforcer le caractère normatif de l'hétérosexualité et la dépréciation des attirances homosexuelles. En intégrant l'hétéronormativité, les lesbiennes ont par là même adhéré à la stigmatisation de leur homosexualité jugée alors « anormale ». Comme l'explique Erving Goffman, « *les critères que la société a fait intérioriser [à l'individu stigmatisé] sont autant d'instruments qui le rendent intimement sensible à ce que les autres voient comme sa déficience, et qui, inévitablement, l'amènent, ne serait-ce que par instants, à admettre qu'en effet il n'est pas à la hauteur de ce qu'il devrait être. La honte surgit dès lors au centre des possibilités chez cet individu qui perçoit l'un de ses propres attributs comme une chose qu'il se verrait bien ne pas posséder* » (Goffman, 1975 : 18).

Céline (Tapissière ameublement. Titulaire d'un CAP ameublement)

Céline : J'ai caché ma première relation avec une fille à ma famille tout le temps de la relation, pendant quatre ans. Cette relation n'a jamais éclaté au grand jour vis-à-vis de nos familles. Elle a été divulguée aux amis je dirais au bout de deux ou trois ans.

Enquêtrice : Pourquoi vous la cachiez ?

Céline : Par peur d'être des extraterrestres, d'être des gens pas normaux. Ça s'est très bien passé, on s'est complètement trompées sur le sujet d'ailleurs. On avait des amis très ouverts mais on s'était fixées sur cette mauvaise idée d'être anormales. Je vivais l'homosexualité dans le secret, je n'assumais pas du tout, c'était vraiment ...J'avais des sentiments donc je savais ce que je vivais. Ce que je vivais c'était vraiment bien mais aux yeux de la société je le ressentais vraiment pas bien du tout. Je ne me sentais pas à l'aise, je ne me sentais pas à ma place.

Chez ces lesbiennes, l'entrée dans l'homosexualité s'est inscrite à la croisée de deux dynamiques contradictoires. Il s'agissait de vivre des élans amoureux et des préférences sexuelles jusque-là réprochés tout en se confrontant à l'intériorisation du stigmaté. Ne pouvant

monogamique comme idéal sexuel et affectif » (Borrillo, 2001 :84). Au terme d'homophobie, certains auteurs préfèrent celui « d'antihomosexualité » et « d'homoaversion » (Banens, 2011).

s'exprimer librement, honteux et stigmatisants, les premiers sentiments homosexuels ont tout d'abord été tus au bénéfice de l'hétérosexualité. Dans la plupart des cas, l'entrée dans l'homosexualité prompte ou différée a été effective après un engagement dans des relations hétérosexuelles plus ou moins long. En réponse à l'hétéronormativité, ces relations ont permis de taire pour un temps les attirances homosexuelles, d'afficher une vie de convenances et d'enrayer le sentiment d'anormalité. « *La pression sociale à l'hétérosexualité semble conduire certain[e]s à s'engager dans des relations hétérosexuelles à des moments de leur vie, d'autres à emprunter des parcours sociaux particuliers, afin de pouvoir évoluer dans des milieux plus tolérants, d'autres encore à ne pouvoir socialement faire état de leur homosexualité* » (Bajos et Beltzer, 2008 : 263).

Faute de confident, la première relation homosexuelle a été passée sous silence. Parfois durable, cette relation s'est alors soldée par une clandestinité conjugale (Costechareire, 2008). Cachée à la famille et aux amis, l'installation du couple a été présentée comme une colocation. Dans les parcours homosexuels, cette première expérience homosexuelle amorce la découverte des boîtes de nuit et des pubs lesbiens. Espaces d'affranchissement, ces établissements ont été particulièrement convoités pour la rencontre du semblable favorisée en leur sein. Les premières sorties ont en effet fait écho au besoin de rencontrer des pairs et de sortir d'un isolement social astreignant à une homosexualité clandestine. Cette rencontre du semblable semblerait avoir atténué le sentiment « d'anormalité » et la honte de soi, « l'entre-soi » permettant de s'émanciper pour partie du poids de l'hétéronormativité intériorisée (Costechareire, 2011a).

Pour autant, l'intériorisation du stigmaté, encore de vigueur hors des établissements, a contraint ces enquêtées à mener une double vie⁶⁴. Redoutée, la divulgation de l'homosexualité aux parents est restée en effet longtemps inenvisageable. Dans le temps, certains amis mais aussi les frères et sœurs ont été peu à peu mis dans la confiance. En parallèle, un nouveau réseau amical fédéré par l'homosexualité s'est progressivement institué. Les attitudes bienveillantes et tolérantes des amis, frères et sœurs confidents semblent avoir quelque peu contrecarré les effets d'une intériorisation du stigmaté jusque-là particulièrement active. À cet égard, il est remarquable d'observer que la peur du rejet et de l'hostilité des proches renvoie davantage aux représentations négatives que ces lesbiennes avaient de leur homosexualité qu'à des actes ou

⁶⁴ « *Le non-dit va bien au-delà de l'absence d'aveu : cela implique de ne pas parler de sa vie privée dans la plupart des sphères de la vie sociale, au travail notamment, ou encore de ne l'évoquer qu'à mots couverts, en la banalisant ou en masquant son sens. Cela signifie taire les émotions et les événements relatifs à sa vie amoureuse. Bref, cela oblige à des relations mensongères avec l'entourage* » (Chamberland, 1996 :59).

des propos homophobes tangibles. La stigmatisation et l'exclusion par les amis, appréhendées par ces enquêtées, ne se sont pas observées dans les faits.

Johanna (Auxiliaire vétérinaire. Titulaire du Bac)

Johanna : Je ne parlais pas de l'homosexualité à mes amis parce que j'avais peur qu'ils me rejettent. J'avais peur qu'ils me jugent et de ne plus avoir d'amis. Sur M., je m'étais fait une petite bande, on était super proches. De toute façon, plus tu attends, plus tu mens et plus tu te dis « ils vont avoir l'impression que tu les as trahis parce que pendant tant de mois tu leur as fait croire que tu es hétéro ». J'ai attendu un an et au bout d'un an j'ai eu ma première vraie histoire avec une fille et je leur ai dit.

Enquêtrice : Et ils ont eu quelle réaction ?

Johanna : Très bien (rire), je me suis « oh, j'ai été conne de ne pas leur avoir dit avant ! ».

- Une influence relative de la tolérance familiale sur les manières de vivre l'homosexualité

La phase qui sépare l'entrée dans l'homosexualité de la divulgation aux parents est de durée variable au sein de ce groupe. La révélation corrobore toutefois toujours la certitude d'une orientation homosexuelle qui s'est établie dans le temps. Cette certitude semble avoir pris forme au fil des expériences sexuelles et amoureuses et des fréquentations des établissements lesbiens. Elle s'est également établie par l'engagement dans une relation amoureuse stable et durable. Dans la plupart des cas, l'annonce de l'homosexualité aux parents apparaît encouragée par cet engagement conjugal. Le poids du non-dit et l'envie d'en sortir l'ont aussi fortement motivée. Pour ces lesbiennes, la révélation de l'homosexualité s'est soldée par une attitude parentale bienveillante. Aucune d'entre elles n'a été confrontée à l'hostilité et au rejet tant redoutés. L'investissement dans une relation stable a permis de rendre l'homosexualité tangible face à la famille. Il semble aussi avoir atténué le sentiment de vulnérabilité lié à la divulgation, la compagne étant alors investie d'un rôle de soutien. La divulgation a souvent été suivie d'une phase de culpabilité et de questionnements parentaux d'une durée toutefois relativement courte. La présentation de la conjointe aux parents, à leur demande ou à l'initiative de l'enquêtée, s'est

effectuée rapidement. Aujourd'hui, l'homosexualité et le couple de chacune de ces enquêtées sont acceptés et intégrés dans la famille.

Il apparaît heuristique d'interroger l'impact de cette révélation « positive » et de cette tolérance parentale sur des manières de vivre l'homosexualité guidées par l'intériorisation du stigmaté et le sentiment d'anormalité. À cet égard, deux tendances se profilent au sein de cet ensemble de lesbiennes.

Pour cinq d'entre elles, l'acceptation de l'homosexualité par la famille se présente comme l'élément déclencheur d'un affranchissement du stigmaté préalablement amorcé au gré des rencontres amoureuses et de la fréquentation des établissements lesbiens. Cette acceptation minimise le sentiment « d'anormalité » et renforce une estime de soi positive. L'homosexualité est vécue plus librement et l'engagement dans une relation amoureuse stable, déjà effectif avant la révélation, se trouve encouragé et renforcé. Elle continue toutefois de gouverner les sociabilités amicales et devient un élément fondamental dans la définition de soi de ces enquêtées. En s'affranchissant du stigmaté et du sentiment de déviance, ces femmes ont fait de l'homosexualité une composante essentielle de leur personnalité (Verdrager, 2007)⁶⁵. « L'autocatégorisation » comme lesbienne est récurrente (Chetcuti, 2010)⁶⁶. Pour autant, l'homosexualité reste essentiellement vécue en couple, entre pairs et dans la famille. Ces observations laissent ainsi présager d'un affranchissement du stigmaté somme toute relatif, en partie conditionné à « l'entre-soi ». Dans le discours de ces lesbiennes, le monde social semble compartimenté en deux catégories. Il existe d'un côté la catégorie des hétérosexuels dans laquelle ces femmes ne s'incluent pas et de l'autre celle des homosexuels à laquelle elles appartiennent et par laquelle elles se définissent.

⁶⁵ « Il est fréquent que le fait de savoir qu'on est homosexuel soit loin d'aller de soi et soit le fruit d'un processus qui n'est, bien souvent, ni facile ni bref. Nous appellerons « montée en identité » le fait d'emprunter un itinéraire qui aboutit au fait de se dire - classification - et de dire - expression - qu'on « est homosexuel ». (...). La nomination est un passage fondamental de la « montée en identité » car elle a plusieurs fonctions. La première est de donner une stabilité à ce halo de sensations en le rabattant sur une catégorie préexistante : « homosexuel ». La nomination n'est pas seulement un geste cognitif de classification, elle est aussi un geste collectif d'identification. Mettre un mot - homosexualité - sur une chose - avoir de l'attrait pour les personnes de même sexe - permet non seulement de qualifier ses activités, mais aussi de se classer dans la catégorie où se trouvent déjà d'autres individus déjà répertoriés comme tels auxquels il est possible de s'identifier, dans sa double dimension, cognitive - identifier ce que l'on est et se reconnaître - et collective - s'identifier à un groupe et s'y reconnaître » (Verdrager, 2007 : 44 et 47).

⁶⁶ « Si le lesbianisme ne prend pas immédiatement sens pour les interviewées, il est susceptible d'être intériorisé dans un cheminement progressif, parfois long d'une dizaine d'années, jusqu'à ce qu'il devienne « audible » et acceptable pour soi voire libérateur. Il en découle que la nomination de soi s'inscrit dans un processus lié le plus souvent à la rencontre avec une partenaire se nommant lesbienne, menant parfois à une mise en couple » (Chetcuti, 2010 : 249).

Marie (Barmaid. Titulaire d'un CAP prothésiste dentaire)

Marie : J'ai annoncé mon homosexualité à mes parents lorsque j'ai rencontré Camille. J'étais rentrée chez mes parents et ma mère me ramenait à la gare pour que je reprenne le train. Je lui ai dit « écoute, j'ai un truc à te dire. Je travaille dans un bar de "pédés", je sers du whisky-coca toute la nuit et j'aime les femmes ». Elle m'a regardé et elle m'a dit « mais ma chérie, tu fais ce que tu veux de ta vie » et notre conversation s'est arrêtée là. J'ai pris mon train, ma mère a fait une déprime légère et deux mois après je leur présentais Camille. Après tout s'est décanté très vite. Je l'ai annoncé à mes parents et ça a changé ma vie. Je crois que je n'ai jamais autant communiqué avec eux que depuis que je leur ai dit. Il y a une boule à l'estomac qui a disparu. J'ai eu l'impression d'avoir une deuxième naissance, de commencer ma vie. (...). J'ai pu montrer à ma famille qu'on pouvait être homosexuelle et avoir une vie normale, être comme tout le monde.

Pour trois lesbiennes de cet ensemble, la tolérance et l'acceptation de l'homosexualité par les parents ne semblent avoir eu qu'un impact modéré sur les manières de vivre l'homosexualité. L'intériorisation du stigmatisme et la honte de soi persistantes continuent de ponctuer chez elles un parcours homosexuel « éprouvant ». Ces lesbiennes trouvent difficilement à se stabiliser dans une relation amoureuse pérenne. Malgré l'avancée en âge, la durée des histoires amoureuses ne dépasse guère deux ans de vie commune. Pour autant, on n'observe pas non plus un enchaînement de relations sans lendemain, la multiplicité des partenaires étant dépréciée. Lorsqu'elle est effective, la vie conjugale se solde par un fort repli sur le couple. Le vécu de l'homosexualité se cantonne là aussi aux réseaux amicaux homosexués, aux établissements lesbiens et dans certains cas à la famille. La défiance à l'égard des environnements extérieurs jugés homophobes est forte et s'accompagne d'un fort clivage entre « les hétérosexuels » et « les homosexuels ». L'intériorisation du stigmatisme semble avoir pris un ascendant au long cours et gouverner les manières de vivre l'homosexualité dans le temps. Bien que ces femmes s'autocatégorisent comme lesbiennes, l'homosexualité reste un élément « péjoratif » et subi avec lequel il leur est difficile de composer dans la vie. Ce constat trouverait peut-être à s'expliquer par l'isolement social qu'engendrent les liens ténus que ces lesbiennes entretiennent avec leur famille et leurs amis et par la précarité à laquelle elles sont assujetties étant souvent dépourvues d'un emploi fixe. En l'état, l'hypothèse mériterait de plus amples investigations.

Lydie (Sans emploi. Titulaire d'un BEP agricole)

Lydie : Au tout début, j'ai fait un rêve où je me voyais embrasser une fille, ça m'a traumatisé et ça m'a réveillé tout de suite. J'avais 19 ans. J'ai passé le cap quatre ans plus tard. La première année j'ai lutté contre ce truc, la deuxième année ça ne servait plus à rien de lutter parce que c'était toujours là. Je n'étais pas très entourée, j'avais personne autour de moi donc c'était compliqué pour rencontrer des gens. (...) . Il y a un truc bizarre, je ne suis pas pour l'homosexualité, je suis pour l'hétérosexualité. C'est bizarre hein. Ce n'est pas facile à vivre d'être homo.

Enquêtrice : Si tu avais pu choisir, tu aurais choisi d'être hétéro ?

Lydie : Oui ! (rire), carrément, oui bien sûr parce que je pense qu'à l'heure d'aujourd'hui je serais maman, plus facilement en tous cas et puis je pense que je n'aurais pas eu la même vie tout simplement. (...) . Aujourd'hui, j'ai besoin de revendiquer le fait qu'on ait le droit d'avoir des enfants. Il faut arriver à reconnaître qu'on peut être des parents comme tout le monde et qu'en plus les parents hétéros ne sont pas forcément les meilleurs puisqu'on est des enfants d'hétéros (rire). Si on en est arrivés là c'est qu'ils font des erreurs eux aussi, ils ne sont pas parfaits.

2. Les effets concordants d'une faible intériorisation du stigmata et de la tolérance familiale

À côté de ce groupe de lesbiennes, il se distingue un ensemble de neuf enquêtées issues des classes sociales moyennes et supérieures, justifiant d'un niveau d'instruction supérieur. Les manières de vivre l'homosexualité apparaissent fortement différenciées entre ces deux ensembles. La correspondance entre l'origine et l'appartenance sociales, le niveau d'instruction et le vécu de l'homosexualité se présente là encore assez significative. Chez ces lesbiennes, comme chez les précédentes, la révélation de l'homosexualité aux proches a abouti à une acceptation et à une tolérance parentale. Nous verrons toutefois que la moindre propension à l'intériorisation du stigmata avant cette révélation n'apparaît pas sans influence sur l'entrée dans l'homosexualité et sur le vécu de cette orientation sexuelle dans le temps. Au sein de ce groupe, les manières de vivre l'homosexualité qui jalonnent les parcours homosexuels tendent en effet à se distinguer en bien des points.

- Une moindre intériorisation du stigmatisme qui gouverne une entrée dans l'homosexualité sans autodépréciation

L'analyse des représentations que ces lesbiennes nourrissent à l'égard de l'homosexualité révèle une faible propension à la stigmatisation et au sentiment « d'anormalité ». Ce constat apparaît décisif sur les manières de vivre l'homosexualité qui s'instituent au fil du temps. Chez ces lesbiennes, la sexualité a été pensée et abordée dans sa diversité avant même l'entrée dans l'homosexualité. Elle s'est en effet déclinée en un panel de possibilités dans lequel se sont indistinctement inclus les rapports homosexuels et hétérosexuels. La liberté de s'adonner à des relations tantôt hétérosexuelles, tantôt homosexuelles, au gré de ses préférences du moment, s'observe dans le parcours et s'exprime dans le récit de toutes ces femmes. Ces lesbiennes semblent ainsi avoir bénéficié d'une liberté d'action non négligeable dans leur sexualité.

Le vécu des premières expériences homosexuelles n'a pas éveillé de contradictions personnelles ni de sentiment « d'anormalité ». La faible adhésion à l'hétéronormativité s'est ainsi accompagnée d'une faible propension à la stigmatisation. Elle s'est illustrée par l'aisance avec laquelle ces enquêtées ont cheminé dans leurs diverses relations sexuelles. L'alternance des rapports homosexuels et hétérosexuels caractérise une phase à l'issue de laquelle s'est établie, chez ces femmes, la préférence pour les relations homosexuelles. On note, durant cette phase, une absence « d'autocatégories » eu égard à une sexualité qui n'apparaît alors que peu structurante dans la définition et la présentation de soi.

Ces femmes ont évolué au sein de sphères amicales et/ou estudiantines ouvertes à l'homosexualité. Chacune d'entre elles comptait au moins un-e ami-e homosexuel-le dans son cercle de connaissances avant de s'adonner à sa première expérience. La pluralité des modes de sexualité à laquelle elles ont été très tôt familiarisées semble avoir minimisé l'adhésion au modèle hétérosexuel et le poids de l'hétéronormativité. L'absence d'isolement et la présence de « référents » homosexuels dans l'entourage ont permis de vivre l'homosexualité sans autodépréciation ni stigmatisation.

Pour certaines lesbiennes, l'entrée dans l'homosexualité s'est accompagnée d'une phase de multipartenariat sexuel et pour d'autres d'un engagement dans une relation amoureuse. La volonté fût pour les unes de multiplier les rencontres et les expériences sexuelles *via* les discothèques et les sites de rencontre lesbiens, la multiplicité des partenaires permettant de s'amuser et de cheminer dans l'homosexualité sans s'engager trop tôt dans une relation stable. Dépréciée par les lesbiennes d'appartenance sociale modeste, cette multiplicité des partenaires

illustre l'aisance et la « liberté » qu'ont connu et que connaissent encore ces enquêtées dans leurs modes de sexualité⁶⁷.

Dans quelques cas, la fréquentation assidue des établissements lesbiens s'est corrélée à une phase au cours de laquelle les enquêtées ont été amenées à se définir comme lesbiennes. Cette phase, délimitée dans le temps, semble répondre à un engagement plus formel dans l'homosexualité. Elle n'intervient pas dès l'entrée dans l'homosexualité et ne débute qu'une fois l'alternance des relations homosexuelles et hétérosexuelles révolue et les préférences homosexuelles établies. Pour ces lesbiennes, les discothèques se sont présentées comme des lieux de conquête amoureuse. Espaces de rencontres, ils ont été particulièrement convoités pour les sociabilités amoureuses effectives en leur sein. La quête du semblable et la rencontre des pairs, omniprésente chez les lesbiennes aux appartenances sociales les plus modestes, n'apparaissent pas centrales chez ces enquêtées. Ce constat renvoie au faible isolement social et à la mixité homo/hétéro des réseaux amicaux avant l'entrée dans l'homosexualité. Au contact de la clientèle et des différentes partenaires sexuelles, au fil des expériences, l'homosexualité s'est présentée pour un temps comme l'élément gouvernant les sorties, une part des sociabilités amicales et de la définition de soi. Toutefois, contrairement à ce que l'on observe chez les enquêtées d'appartenance sociale populaire, cette « autocatégorisation » comme lesbienne et l'investissement des établissements ne se sont pas pérennisés.

Pour d'autres, la première expérience homosexuelle s'est associée à un engagement dans une relation durable, parfois entrecoupée d'aventures hétérosexuelles.

Maryline (Journaliste. Titulaire d'une Maîtrise d'études théâtrales)

Maryline : Ma première expérience homo je crois qu'elle a eu lieu dans le cadre de mes études. J'étais dans un couple hétéro avant. Je me suis retrouvée en DEUG Arts du spectacle et c'est dès la première année que j'ai rencontré ma première copine. J'avais 20 ans et franchement ça m'a paru naturel mais j'ai l'impression que c'était lié au fait d'entendre parler d'homosexualité autour de moi et à la fac à ce moment-là. Avec ma première copine, on est restées cinq ans ensemble. (...) . On n'avait pas besoin d'aller découvrir ce qu'il y avait dans le milieu parce qu'on le percevait comme quelque chose d'un peu sombre, d'un peu trop underground pour nous. On préférait se construire dans nos études, dans notre groupe d'amis

⁶⁷ L'enquête sur la sexualité en France montre que « Les femmes plus diplômées vivent moins souvent et moins vite en couple que les autres femmes, (...) » (Toulemont, 2008 :178)

à la fac, beaucoup plus que d'aller rencontrer des filles dans des soirées. On avait une image relativement mauvaise de ce milieu lesbien.

Enquêtrice : Votre groupe d'amis était essentiellement composé d'homos ?

Maryline : Non, c'était mélangé. Il y avait des hétéros qui savaient qu'on était en couple et puis du coup le fait de vivre l'homosexualité ça nous a ouvertes à des relations avec d'autres homos garçons et filles. (...). Notre groupe d'amis mélangés, je pense que ça m'a permis surtout de me rendre compte qu'il y avait différentes manières de vivre l'homosexualité en fonction de ce que l'on cherchait et donc peut-être de me sentir encore plus à l'aise dans la façon que j'avais choisie. (...). Il y avait une fille qui ne savait même pas si elle était hétéro, homo. Il y avait un peu tous les types. (...).

Enquêtrice : et quand est-ce que tu en as parlé à tes parents ?

Maryline : J'en ai parlé à ma mère un an après avoir rencontré ma première copine. Quand je l'ai dit, ma mère m'a dit que ça ne l'étonnait pas, qu'elle avait plus ou moins compris même si elle ne se le formulait pas vraiment. Sa réaction ça a été « je n'aurais jamais dû me séparer de ton père, j'aurais dû plus entretenir le cocon familial ». Après je crois qu'elle a pleuré pendant deux jours (rire) et puis c'est passé assez rapidement. Elle a très vite compris. Elle avait aussi besoin d'en parler à ma sœur, à des gens autour d'elle.

- Une tolérance parentale en phase avec un vécu de l'homosexualité sans contradiction

Pour toutes ces enquêtées, les premières aventures homosexuelles ont été tues aux parents. Les frères, sœurs et amis ont été les premiers confidents. Là encore, l'annonce de l'homosexualité aux proches intervient une fois la certitude des préférences sexuelles acquises et s'associe bien souvent à l'engagement dans une relation amoureuse durable. Bien qu'ayant été appréhendée, elle n'apparaît pas comme une étape ultime dans le parcours de ces enquêtées. À cet égard, la crainte de la révélation semble proportionnelle à l'intériorisation du stigmatisme et au sentiment « d'anormalité » décuplant la peur d'un rejet et d'une hostilité parentale⁶⁸. On comprend dès lors que la moindre propension au stigmatisme tend à minimiser la peur de la divulgation et l'importance de la démarche. L'hostilité parentale serait également d'autant plus redoutée que

⁶⁸ La peur du rejet prend ici tout son sens dans les représentations que les lesbiennes nourrissent à l'égard de leur homosexualité. Les analyses précédemment exposées révèlent, en effet, que le rejet tant redouté n'apparaît *in fine* que rarement effectif.

son coût, sur les conditions de vie des lesbiennes les moins dotées socialement, apparaît élevé. Véritable épreuve, appréhendée et rapportée comme telle chez les lesbiennes aux appartenances sociales les plus modestes, l'annonce de l'homosexualité aux parents semble participer d'un cheminement cohérent et sans accroc chez les lesbiennes les mieux dotées socialement. Elle s'est soldée par une attitude des proches tolérante et bienveillante. Bien que parfois effective, une phase de culpabilité et de questionnements parentaux a rapidement laissé place à l'acceptation et au désir de rencontrer la conjointe.

Chez ces lesbiennes, la tolérance des proches et la moindre stigmatisation ont façonné des manières de vivre l'homosexualité particulières. Aujourd'hui, l'orientation homosexuelle ne renvoie qu'à un mode de sexualité, même si certaines de ces femmes ont pu temporairement « s'autocatégorieser » comme lesbiennes par le passé. Elle ne gouverne pas les sociabilités amicales qui s'instituent au sein de réseaux dont la mixité homo/hétéro rappelle les représentations d'une sexualité appréhendée très tôt dans sa diversité. Elle apparaît librement vécue au sein des sphères amicale, familiale voire parfois professionnelle. « L'entre-soi » homosexuel est déprécié chez ces lesbiennes dont le discours et les représentations n'expriment pas de catégorisation ou de clivage homosexuels/hétérosexuels. Les environnements extérieurs ne sont pas appréhendés sous le prisme de la sexualité. Jugés ni homophobes, ni hétérosexistes, ils ne suscitent alors que peu de défiance eu égard à l'homosexualité. L'orientation homosexuelle entendue comme un mode sexuel ne se présente pas non plus comme un élément fondamental de la personnalité. Ces lesbiennes expliquent vivre une histoire d'amour avec une femme sans pour autant se définir par leur sexualité. Ce constat tend à nuancer l'effectivité d'un lien indubitable entre le vécu de l'homosexualité et la construction d'une identité homosexuelle laissant présager que seul-e-s les homosexuel-les les plus à même de « se dire lesbienne » (Chetcuti, 2010) ou de « se dire homosexuels » (Verdrager, 2007) vivent véritablement en phase avec leurs préférences sexuelles. Il met au contraire en lumière l'aisance sociale avec laquelle ces femmes vivent l'orientation homosexuelle sans « se dire » lesbienne ou homosexuelle. « L'entre-soi » et « l'autocatégoriesation » - particulièrement effectifs chez les lesbiennes les moins dotées socialement – sembleraient répondre à une intériorisation du stigmatisme et à des injonctions sociales contraignant l'individu à se catégoriser par une homosexualité qu'il ne peut vivre ouvertement de part une forte intériorisation de l'hétéronormativité. Dans cette perspective, on comprend que ces lesbiennes les moins enclines à se définir par leur mode de sexualité sont celles qui ont été les moins en proie à l'intériorisation du stigmatisme et qui sont à présent les plus disposées à vivre une homosexualité qui ne les particularise pas.

Mona (Réceptionniste dans un hôtel. Titulaire d'une Licence de lettres)

Mona : Moi, je préfère quand les gens sont sympas. Je m'en fous un peu s'ils sont gais ou hétéros. Quand les gens sont intéressants... je crois que je tiens à ce que ça soit ni gai, ni lesbien, ni hétéro. (...). Je ne parle pas de mon homosexualité. Je laisse comme ça mais je ne le nie pas. Je ne le cache pas mais je ne suis pas là à dire « voilà, je suis homosexuelle ». Les hétéros n'arrivent pas en disant « voilà, je suis hétérosexuel » donc moi non plus. Je fais ma vie et en même temps je ne le cache pas.

Lorsque les premières expériences homosexuelles ne sont empreintes ni de stigmatisation ni de sentiment d'anormalité, lorsque les femmes ne se résignent pas mais adhèrent à leur orientation homosexuelle, l'acceptation de l'homosexualité par les proches confirme et renforce un vécu positif de l'homosexualité. L'orientation homosexuelle apparaît dès lors comme une donnée avec laquelle il est apparaît aisé de se construire et de composer dans la vie. Ces lesbiennes, aux origines sociales et aux niveaux d'instruction supérieurs, cheminent au gré de leurs expériences et de leurs préférences sexuelles sans contradiction. L'acceptation de l'homosexualité par la famille fait alors écho à l'absence de stigmatisation et à la liberté dont elles disposent dans leurs modes de sexualité.

II. Les effets de l'hostilité familiale sur les manières de vivre l'homosexualité

Dans cette seconde partie, l'étude s'intéresse à l'influence de l'hostilité familiale sur les manières de vivre l'homosexualité. Elle concerne ainsi un ensemble de lesbiennes confrontées à une attitude familiale réfractaire à l'homosexualité. Cette hostilité familiale, corrélée à l'origine sociale de ces enquêtées⁶⁹ et souvent antérieure à la divulgation de l'homosexualité, se pérennise au fil du temps. Nous verrons en quoi son influence sur les manières de vivre l'homosexualité reste étroitement liée à une intériorisation du stigmate persistante. Dans cette perspective, l'analyse exposera l'impact des appartenances sociales, des niveaux d'instruction

⁶⁹ « Les personnes qui déclarent qu'elles "n'accepteraient pas" [que leur enfant leur apprenne qu'il est homosexuel] sont d'autant plus nombreuses qu'elles ont un niveau d'étude peu élevé, sauf chez les femmes qui n'ont pas d'enfant » (Bajos et Beltzer, 2008 : 261).

et des contextes sociaux et familiaux sur l'intériorisation du stigmaté et le vécu de l'homosexualité.

1. Lorsque l'hostilité familiale renforce la stigmatisation et l'autodépréciation

Ce premier groupe rassemble huit lesbiennes d'origines sociales populaires. Ces femmes présentent toutefois des niveaux d'instruction hétérogènes (du CAP à Bac +5). Les plus diplômées occupent aujourd'hui un poste qualifié et les moins diplômées des emplois précaires dans la vente ou dans la grande distribution. Au sein de cet ensemble, les caractéristiques sociales sont ainsi disparates. Deux observations majeures contribuent à caractériser les manières de vivre l'homosexualité de ces enquêtées. Ces lesbiennes ont été et sont encore fortement en proie au stigmaté, à l'autodépréciation et se confrontent en outre à un environnement familial hostile à l'homosexualité. L'association de l'intériorisation du stigmaté et de l'hostilité familiale apparaît particulièrement décisive sur leur vécu de l'homosexualité au fil du temps.

- Une entrée dans l'homosexualité sous le joug de l'homophobie familiale

Chez ces enquêtées, les premières expériences homosexuelles marquent une étape dans un cheminement empreint d'une autodépréciation et d'un sentiment d'anormalité ayant contribué à différer l'entrée dans l'homosexualité. Ces femmes présentent un passé hétérosexuel plus long et une entrée dans l'homosexualité plus tardive que les autres enquêtées. Fortement isolées socialement avec l'homosexualité, assujetties au stigmaté jusque dans leurs sphères familiales ouvertement homophobes, toutes se sont forgées des représentations négatives de l'homosexualité. Ces lesbiennes ont été amenées à nier puis à passer leurs préférences sexuelles sous silence. L'autodépréciation, la peur du « vice » ou de la « maladie mentale » ont alimenté les doutes et les questionnements qu'ont suscité chez elles les premiers émois homosexuels. *« Les attitudes de rejet [de l'homosexualité] ne sont pas sans effet sur le vécu d'une sexualité homo-bisexuelle. (...) Près d'une personne sur dix ayant déjà eu des pratiques sexuelles avec*

une personne du même sexe considère que l'homosexualité est un « problème psychologique » ou une sexualité « contre nature ». Des études récentes montrent que les attitudes de rejet, en particulier parentales, génèrent des troubles psychologiques et identitaires » (Bajos et Beltzer, 2008 : 262). Subterfuges aux attirances homosexuelles, les relations hétérosexuelles dans lesquelles elles se sont durablement investies ont contribué à repousser l'entrée dans l'homosexualité. Dans les parcours, ces expériences hétérosexuelles ne relèvent pas d'un souhait ni d'une liberté sexuelle mais plutôt d'une injonction hétéronormative à laquelle les protagonistes ont été assujetties. Le souci omniprésent de souscrire à la norme révèle en effet l'hégémonie de l'hétéronormativité à laquelle ces femmes ont été durablement exposées dans leur famille et plus globalement dans leur milieu social d'origine. L'intériorisation du stigmate et le rejet des préférences homosexuelles ont conduit à la peur du « semblable » et renforcé l'isolement social. Cette peur des « pairs » s'est associée à celle de se confronter à ses propres attirances homosexuelles. Ne disposant d'aucun ami confident avec lequel découvrir les établissements lesbiens, ces enquêtées n'ont eu que faiblement et tardivement recours aux pubs et discothèques pour rencontrer des « pairs ». Quelques enquêtées expliquent toutefois avoir trouvé la force et le courage de se rendre seules dans ces établissements au sein desquels elles ont pu progressivement se constituer un réseau de sociabilité homosexuelle. Ces lesbiennes ont ainsi cheminé dans l'homosexualité au gré des rencontres et ont pu s'affranchir dans les lieux du poids du stigmate et de l'homophobie. La fréquentation des établissements lesbiens ne s'est toutefois pas pérennisée. D'une durée relativement courte, elle a cessé d'être effective une fois l'étape de la rencontre des « pairs » passée.

Pour toutes ces lesbiennes, les rencontres amoureuses se sont le plus souvent effectuées de manière fortuite au sein de la sphère professionnelle. L'analyse des parcours amoureux révèle un privilège accordé aux relations durables et une faible propension au multipartenariat sexuel - la faible fréquentation des établissements lesbiens ne l'ayant pas encouragée.

L'entrée dans l'homosexualité s'est accompagnée d'un fort sentiment de déviance et d'une longue période de non-dit. En réponse à l'autodépréciation et à une hostilité parentale redoutée - et d'autant plus anticipée que ces enquêtées ont été très tôt confrontées aux réactions et aux propos homophobes de leur entourage -, la révélation de l'homosexualité à la famille a été largement différée et s'est entreprise à distance. Cette révélation s'est bien souvent effectuée à l'issue d'une mise en ménage, l'installation conjugale ayant alors complexifié la gestion du non-dit. Elle s'est soldée par une forte hostilité familiale et, dans certains cas, par une rupture

partielle des liens entretenus avec les proches. Les frères et sœurs mis tardivement dans la confiance n'ont été que d'un soutien relatif.

Christelle (Employée dans la grande distribution. Niveau BEP couture, habillement)

Christelle : J'ai vécu ma première expérience homo de manière cachée parce que personne ne savait que j'étais homo. Il a fallu que je me cache jusqu'à ce que tout le monde l'apprenne. Avant j'ai eu des relations hétérosexuelles parce que comme je ne connaissais personne pour moi la facilité c'était les garçons. Et puis ma mère n'accepte pas donc c'était pour faire comme les autres mais j'ai su très tôt que j'étais attirée par les filles.

Enquêtrice : Et tu n'as jamais eu envie d'aller dans des établissements homos pour rencontrer d'autres personnes ?

Christelle : Si, mais le problème c'est que j'étais toute seule, je ne connaissais que des hétéros. Je me voyais mal y aller toute seule. Bien après (à 32 ans) j'ai rencontré une nana qui bossait avec ma belle-sœur à la poste. Ma belle-sœur lui avait parlé de moi. Elle lui avait dit que j'étais homo et que je ne connaissais personne. Elle lui a demandé si on pouvait se rencontrer pour me faire sortir et me faire connaître des gens et on est allées quelques fois au M. (une discothèque lesbienne). J'étais juste curieuse de découvrir une boîte homo mais je ne m'y suis pas intégrée. Pour moi le milieu homo c'est un milieu de débauche donc ça ne m'intéresse pas. Même si j'avais été célibataire en fréquentant des endroits comme ça, je n'aurais pas suivi le mouvement, je ne serais pas allée à droite et à gauche avec n'importe qui. Si je vais dans des endroits comme ça c'est pour être avec des copines, boire un coup et m'amuser mais en aucun cas faire toutes les bêtises qu'ils peuvent faire. C'est vrai qu'un milieu comme ça, ça ne m'intéresse pas de le fréquenter.

Enquêtrice : est-ce que tu as parlé de ton homosexualité à ta famille ?

Christelle : Oui, ma mère l'a su par hasard. Ça s'est très mal passé parce que ma mère ne l'acceptait pas et ne l'accepte toujours pas. (...) . Mon grand frère s'en est douté avec le temps mais c'est vrai que j'avais un peu peur de ses réactions parce qu'une fois il avait dit à une copine à lui devant moi qu'il n'accepterait pas qu'une de ses sœurs soit homo. Du coup je n'ai jamais rien dit et puis quand je lui ai confirmé quand ma mère l'a su il m'a dit qu'il s'en doutait, que c'était ma vie et que si j'étais heureuse c'était très bien. (...). En ce qui concerne ma mère, je ne sais pas comment je m'y serais prise pour lui annoncer parce que ça faisait un moment que je voulais lui en parler mais je n'arrivais pas à franchir le cap étant donné ses réactions. J'avais peur de ses réactions. Pourtant ce n'est pas faute d'avoir essayé de lui tendre des

perches pendant des années mais je pense qu'elle ne voulait pas savoir. (...). Au départ quand elle l'a su c'était très tendu. On ne s'est pas parlé pendant un mois, elle ne voulait plus me voir et puis petit à petit on s'est rabibochées. (...). Le jour où je lui ai dit que je partais de L. pour m'installer ici dans le sud avec Cécile je crois que je l'ai tuée une deuxième fois.

- L'intériorisation du stigmatisme et l'hostilité familiale en correspondance

L'hostilité familiale n'est pas sans effet sur les manières de vivre l'homosexualité de ces enquêtées. Les liens entretenus avec les proches se sont tout d'abord distendus après la révélation de l'homosexualité. L'analyse révèle des échanges familiaux éparses et discontinus. Lorsqu'ils sont effectifs, ces échanges trouvent à se pérenniser au prix d'une homosexualité passée sous silence dans la sphère familiale. Chez ces lesbiennes, le vécu de l'homosexualité implique alors fréquemment une distance géographique offrant la garantie d'une vie quotidienne préservée de l'aversion familiale. En contrepartie, ces femmes ne bénéficient de leurs proches d'aucun soutien moral et matériel. L'emploi qualifié que certaines occupent limite toutefois les risques d'une précarité sociale que peut exacerber la distension des liens familiaux. La mise à distance familiale semble malgré tout avoir eu des effets salutaires sur leurs conditions de vie. Ces lesbiennes se sont toutes établies dans une relation conjugale stable. Le couple et la vie conjugale contribuent à atténuer le sentiment de déviance et d'anormalité. Ces femmes « *déclarent vivre une conjugalité sans particularisme ou à l'image de celle des couples hétérosexuels. Le souci de conformisme par rapport à la société globale est fort et trouve écho dans la mise en avant d'une vie conjugale « ordinaire » ou « comme les autres ». Ainsi, la conjugalité représente un idéal de vie, la pierre d'angle du rejet des spécificités. Elle orchestre les modes de vie et les manières dont les homosexuelles définissent leur vie quotidienne. (...). Parler de la conjugalité dans son sens ordinaire, exposer la vie de couple dans sa quotidienneté contribue chez ces lesbiennes à banaliser l'homoconjugalité et à estomper par là même les spécificités qui peuvent être assignées à l'orientation homosexuelle. La mise en ménage et la « stabilité » conjugale jouent un rôle important dans cette dynamique de « normalisation »* (Costechareire, 2008).

Ces lesbiennes entretiennent une défiance à l'égard des environnements extérieurs qui s'exprime de différentes manières. En couple, elles manifestent une propension à l'ouverture qui se cantonne à un réseau amical restreint et essentiellement homosexué. L'étendue de leurs

cercles d'amis et de connaissances est faible et se limite à des amies homosexuelles. « L'entre-soi » fait écho au clivage homo/hétéro qui tend à gouverner les représentations d'une société jugée hostile à l'homosexualité. Ces femmes se catégorisent par une orientation homosexuelle qui contribue à les particulariser. On relève à cet égard deux dynamiques contradictoires. La dynamique de « normalisation » par le couple et la vie conjugale s'oppose à une définition de soi étroitement associée à une homosexualité vécue comme une particularité et un écart à la norme. Les stratégies par lesquels elles trouvent à normaliser leurs conduites rappellent ainsi la force d'une intériorisation du stigmate toujours effective. Cette intériorisation du stigmate qui particularise fait écho à l'hostilité que la famille exprime à l'égard de l'orientation homosexuelle. Pour ces enquêtées, l'homosexualité ne peut être en effet vécue qu'au prix d'une aversion et d'une mise à distance familiale.

2. Lorsque l'hostilité familiale reste sans effet sur les manières de vivre l'homosexualité

Pour finir, les dernières observations concernent cinq enquêtées d'origines sociales populaires. Dans cet ensemble, les niveaux d'instruction et les appartenances sociales apparaissent homogènes. Toutes ces femmes, à l'exception d'une, ont effectué entre deux et cinq années d'études supérieures et occupent des postes qualifiés. On observe, chez elles, une faible influence de l'hostilité familiale sur les manières de vivre l'homosexualité. Différents facteurs sociaux semblent expliquer ce constat. Le premier tient à une faible intériorisation du stigmate malgré l'hostilité de la famille. Cette faible propension à la stigmatisation semble en partie s'expliquer par l'investissement dans les études supérieures et l'ascension sociale. Le second facteur tient à l'opposition que trois de ces enquêtées expriment à l'égard du dévouement que leur famille consacre à un culte religieux. Chez ces femmes, l'homosexualité s'inscrit avec cohérence dans l'opposition qu'elles expriment à l'égard du dogme religieux (catholique ou musulman). Nous verrons qu'au regard de l'importance des dissensions qui contribuent à écarter ces enquêtées de leur famille, l'homosexualité n'apparaît alors que comme un élément d'importance secondaire.

- Une entrée dans l'homosexualité facilitée par la mise à distance du contexte familial et l'ascension sociale

Malgré des environnements familiaux ouvertement réfractaires à l'homosexualité, les premières expériences homosexuelles n'ont pas été marquées par l'autodépréciation et le sentiment d'anormalité. Le poids de l'hétéronormativité, particulièrement prégnant au sein de la sphère familiale, semble ainsi n'avoir eu qu'un impact modéré sur le parcours amoureux et sexuel de ces lesbiennes. Bien qu'empreint de doutes et de questionnements, le cheminement dans les diverses expériences sexuelles s'est entrepris sans grande contradiction. L'écart entre le conditionnement familial (et parfois religieux) et les représentations et les conduites que ces femmes ont adopté à l'égard de la sexualité (et de l'homosexualité en particulier) apparaît tout à fait remarquable. On observe en effet que « *Les comportements sexuels peuvent être influencés par les appartenances religieuses. L'adhésion active à une religion implique souvent une attitude plus traditionaliste en matière de sexualité (limitée à la procréation et à la conjugalité)* » (Bozon, 2008 : 283). L'investissement dans des études supérieures, l'intégration dans des sphères estudiantines et amicales ouvertes à l'homosexualité et la distance sociale qui s'est alors établie avec le milieu d'origine auraient contribué à minimiser l'effet de l'hostilité familiale. Ces femmes n'ont pas connu d'isolement social eu égard à leurs préférences sexuelles. L'analyse de la composition de leurs réseaux amicaux, avant même l'entrée dans l'homosexualité, atteste de la présence d'au moins un-e ami-e homosexuel-le.

Pour certaines enquêtées, les premières expériences homosexuelles se sont mélangées aux expériences hétérosexuelles. Elles se sont entreprises pour d'autres après un engagement dans l'hétérosexualité. Homosexuelles ou hétérosexuelles, toutes ces relations ont été tues par les enquêtées aux prises avec la religion. La rencontre des premières partenaires s'est bien souvent effectuée de manière fortuite au sein des sphères estudiantines et professionnelles. Elle fait écho aux représentations d'une sexualité qui se décline en diverses possibilités. L'homosexualité est ainsi vécue, chez ces femmes, comme un mode de sexualité parmi d'autres. Dans la définition qu'elles donnent de leurs relations passées ou présentes, la similitude des sexes n'est pas prépondérante et s'efface au profit du sentiment amoureux qui les lie ou les a uni à leur partenaire. Entourées d'ami-es ou de connaissances homosexuel-les, ces femmes ont peu fréquenté les établissements lesbiens. Certaines se sont toutefois investies dans des associations ouvertes à l'homosexualité (associations féministes ou de lutte contre le sida).

Nadia (Assistante sociale. Titulaire d'un Master sciences politiques)

Nadia : Avec Camille, on était amies. On était au lycée ensemble en première et terminale. Ensuite, elle a commencé ses études de médecine et moi de droit. Un été, on est parties en Espagne ensemble avec une amie et je commençais à être attirée physiquement par elle. Quand on est rentrées en France, le soir même on est sorties ensemble. (...). C'est marrant parce que pendant les vacances j'avais découvert d'autres traits de sa personnalité. Je pense que j'étais un peu en admiration et oui, c'est comme si j'étais tombée amoureuse d'une personne et pas forcément du sexe de la personne. (...). Ça se passait super bien avec Camille. On était très amoureuses l'une de l'autre. Ça m'avait paniqué au début et après ça ne me paniquait plus. Je ne me posais pas la question de savoir si j'étais homo, hétéro ou bi. Je me disais « voilà tu es tombée amoureuse de Camille, c'est comme ça, vis le truc et puis tu verras bien ». Après j'ai rencontré un mec pendant ma relation avec Camille et je n'ai pas été dégoûtée de coucher avec un homme. Je me suis plutôt centrée sur les relations amoureuses. Je n'ai jamais aimé autant quelqu'un comme j'ai aimé Camille. (...). Au début avec Camille, on est allées dans une boîte lesbienne et je ne me reconnaissais pas dans ces minettes. Elles avaient toutes la même coupe, leur discussion je ne trouvais pas ça terrible et donc je ne m'identifiais pas du tout. Je trouvais que ces filles étaient pas mal dans le consumérisme. Je trouvais que c'était vachement conformiste. Après on a eu l'occasion de rencontrer des filles qui étaient moins dans le milieu. On les a rencontrées dans un cadre militant. Elles étaient un peu comme moi, elles n'arrivaient pas trop à se définir. Je me retrouvais sur des réflexions, des parcours de vie et des manières d'être.

Enquêtrice : Et du point de vue de la religion, l'homosexualité a posé un problème ?

Nadia : Complètement oui. Dans ma famille, tu as les grands, mon grand frère, mes deux grandes sœurs et moi qui avons bien bataillé pour faire changer les choses, pour que mes parents changent d'avis sur pas mal de choses. (...). Tous les quatre on a un mode de vie qui ne correspond pas du tout à ce que nos parents peuvent attendre, à ce que l'on devrait faire en tant que français d'origine maghrébine. Avec les aînés il n'y a pas de souci. Mes deux grandes sœurs sont très indépendantes avec de forte personnalité. On a un grand frère qui est aussi super cool. Il n'est pas dans la religion. Il nous a plutôt soutenu à chaque fois qu'on était en conflit avec nos parents.

- Un vécu de l'homosexualité sans particularisme malgré l'hostilité familiale

Le rejet des propos et des attitudes familiales ouvertement ou tacitement homophobes semble avoir été amorcé au sein des différentes sphères distanciées des milieux sociaux d'origine. Dans certains cas, il semble également faire écho à la désapprobation que ces femmes ont très tôt exprimé à l'encontre des conduites et des croyances religieuses à l'œuvre dans leur famille. Chez ces enquêtées, le vécu de l'homosexualité s'est inscrit et s'inscrit encore dans la gestion d'une double vie principalement initiée par l'opposition à la religion. Ces femmes expliquent en effet taire à leur entourage une bonne partie de leurs conduites et ne divulguer que quelques bribes de leur vie quotidienne. L'homosexualité et la nature de la relation qu'elles partagent avec leur conjointe n'est pas divulguée. Pour autant, ce non-dit, étroitement associé aux dissensions culturelles et religieuses, ne semble pas relever d'une intériorisation du stigmat. Dans la plupart des cas, certains frères et sœurs, eux-mêmes en désaccord avec les pratiques et croyances religieuses parentales, ont été mis dans la confidence et partagent ainsi le quotidien de leur sœur sans faux-semblant. L'absence de divulgation de l'homosexualité aux parents assure fréquemment le maintien des liens familiaux et permet d'échapper à l'incompréhension et au conflit.

Peu structurante dans la définition de soi, l'homosexualité est principalement abordée comme un mode de sexualité. Ces enquêtées ne se disent pas lesbiennes et accordent un privilège au sentiment amoureux qui les unit à leur compagne. Elles expliquent ainsi vivre avec une femme sans pour autant se définir par leur orientation homosexuelle. L'homosexualité gouverne peu le quotidien et les sociabilités. Elle n'est pas cachée aux collègues de travail et n'intervient pas dans la composition des réseaux amicaux qui se fédèrent autour d'autres intérêts communs. Bien qu'essentiellement hétérosexués, ces réseaux rassemblent des amis homosexuels et hétérosexuels. « L'entre-soi » homosexuel, jugé « ghettoïsant » est déprécié au profit d'une mixité homo/hétéro.

Loin d'être opprimante et stigmatisante, l'homosexualité se présente comme un espace de liberté par le biais duquel ces enquêtées expliquent échapper aux diktats de la religion ou de l'hétéronormativité, diktats auxquels elles se sont très tôt opposées dans leurs milieux d'origine. Au regard des désaccords fondamentaux qui contribuent à distendre les liens qu'elles partagent avec leurs parents, l'homosexualité se présente comme un élément « choisi » et non « subi » avec lequel il apparaît relativement aisé de composer dans la vie.

Rachida (Agent de réservation dans une compagnie aérienne. Titulaire d'un Bac +2)

Rachida : Je n'étais pas forcément libre et puis je n'étais pas forcément bien avec un homme, même sexuellement d'ailleurs. (...). J'ai eu des aventures avec des hommes et en même temps j'ai eu cette aventure avec une fille. Cette aventure avec une fille m'a fait comprendre que les hommes avec lesquels j'étais à ce moment-là ce n'était pas fait pour moi. Ça a été une révélation. J'ai compris à ce moment-là dans la douceur et l'émotion que c'était la première fois que je ressentais cette émotion physique que je n'avais jamais ressentie avec un homme. Je pouvais très bien tomber amoureuse d'un homme mais physiquement ce n'était pas ça. J'ai très bien vécu cette première expérience, ça ne m'a pas posé de problème. Au bout d'un moment je me suis dit « bah voilà, tu es comme ça et tu aimes ça ». (...). Je ne peux pas me définir par rapport à l'homosexualité parce que je suis un être à part entière. Ce n'est pas ma sexualité qui va me définir. Je suis une fille d'immigrée qui est née en France, qui a fait ses études et qui est libre dans sa tête. Je suis à un moment de ma vie où je me dis « tu ne serais pas née en France, tu serais au bled, tu serais mariée avec un mec, tu n'aurais pas eu le choix et puis tu aurais fait des gosses et finalement ta liberté... Tu serais morte sans aucune expérience, sans avoir vécu ce que tu vis maintenant ». (...). Pour moi, l'homosexualité ce n'est pas un état, c'est une vie sexuelle. Pour moi, se définir par l'homosexualité ça me fait penser à la seconde guerre mondiale où on demandait aux juifs de porter des étoiles juives. C'est choquant. Si on me pose la question, je ne renie pas du tout de vivre avec une femme mais cela ne me définit pas en tant que personne. Ça définit mes préférences sexuelles si cela peut intéresser quelqu'un.

Conclusion

Au regard des analyses présentées dans cet article, l'influence de l'attitude familiale sur les manières de vivre l'homosexualité féminine doit être considérée avec prudence. On remarque en effet que l'hostilité qu'expriment les proches à l'égard de l'homosexualité ne suffit pas à expliquer à elle seule la stigmatisation et la difficulté à vivre l'orientation homosexuelle de manière positive. L'influence du positionnement parental apparaît contextualisée et ne peut être en ce sens dissociée des autres facteurs sociaux qui tendent à la rendre plus ou moins effective. À cet égard, l'origine, l'appartenance sociale et le niveau d'instruction des enquêtées occupent une place fondamentale. La correspondance entre les caractéristiques sociales et l'intériorisation du stigmatisme avant l'annonce de l'homosexualité à la famille apparaît

significative. La propension à la stigmatisation et à l'intériorisation du stigmaté tend à s'estomper à mesure que s'élèvent l'origine, l'appartenance sociale et le niveau d'instruction. On remarque que les lesbiennes les mieux dotées socialement sont celles qui se présentent comme les moins en proie à la stigmatisation et à l'autodépréciation. Le poids et l'adhésion à l'hétéronormativité particulièrement prégnants chez les lesbiennes issues des milieux sociaux les plus modestes ne s'expriment que dans une moindre mesure chez les lesbiennes issues des milieux les plus favorisés et/ou justifiant d'un niveau d'instruction supérieur. « *Plus les individus sont dotés de capitaux socioculturels, plus ils semblent en mesure de se distancier de la norme dominante de l'hétérosexualité* » (Bajos et Beltzer, 2008 :249). Les analyses révèlent combien l'intériorisation du stigmaté apparaît décisive sur le vécu de l'homosexualité dans le temps. Lorsqu'elle s'associe à une hostilité familiale, les probabilités de vivre une homosexualité stigmatisante avec laquelle il est difficile de composer dans la vie sont grandes. Dans le cas contraire, bien qu'influente, la tolérance familiale ne favorise qu'un affranchissement partiel du stigmaté intériorisé. L'impact de la faible propension à la stigmatisation avant la révélation de l'homosexualité aux parents révèle également toute son importance. Particulièrement effective chez les lesbiennes justifiant d'un niveau d'instruction supérieur, la moindre stigmatisation dont bénéficient ces femmes au sein de leur milieu social d'origine ou de leurs milieux socioculturels, s'associe de manière cohérente à la tolérance parentale ou contrecarre les effets de l'hostilité familiale. Elle favorise, dans un cas comme dans l'autre, un vécu positif de l'orientation homosexuelle.

L'influence décisive de la plus ou moins grande propension à l'intériorisation du stigmaté sur le vécu de l'homosexualité dans le temps invite à s'intéresser à la manière dont les individus ont grandi et se sont construits avec l'homosexualité au sein de leurs différentes sphères scolaires, sportives, amicales et familiales. Une étude comparative selon les milieux sociaux pourrait être à cet égard heuristique.

Bibliographie

Bajos Nathalie et Bletzer Nathalie (2008), « Les sexualités homo-bisexuelles : d'une acceptation de principe aux vulnérabilités sociales et préventives », dans N. Bajos et M. Bozon (dir), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La découverte.

Banens Maks (2011), « Le rejet de l'homosexualité, réflexions terminologiques », dans C. Fraïssé (dir), *L'homophobie et les expressions de l'ordre hétérosexiste*, Rennes, PUR.

Bertaux Daniel (2006), *Le récit de vie*, Barcelone, Armand Colin, Collection 128, (2^{ème} édition).

Borrillo Daniel (2001), *L'homophobie*, PUF, Collection Que sais-je ? (2^{ème} édition).

Bozon Michel (2008), « Pratiques et rencontres sexuelles : un répertoire qui s'élargit », dans N. Bajos et M. Bozon (dir), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La découverte.

Chamberland Line (1996), *Mémoires lesbiennes*, Montréal, Les éditions du remue-ménage.

Chetcuti Natacha (2010), *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité et représentation de soi*, Paris, Payot.

Costechareire Céline (2011a), « Une approche ethnographique des différentes manières de vivre l'homosexualité au sein d'une discothèque lesbienne », *Labrys-Études féministes*, n°19, Janvier-Juin. URL: <http://vsites.unb.br/ih/his/gefem/labrys19/lesb/costec.htm>

Costechareire Céline (2011b), « Une lecture des styles de conjugalité au sein de l'habitat des couples lesbiens », *Politiques sociales et familiales*, n°103, mars. pp 65-79.

Costechareire Céline (2008), « Les « parcours homosexuels » et conjugaux au sein d'une population lesbienne », *Enfances, Familles, Générations*, N°9, p.19-35, URL : <http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v/n9/029631ar.html>

Courduriès Jérôme (2011), *Être en couple (gay), conjugalité et homosexualité masculine en France*, Lyon, PUL.

Descoutures Virginie (2010), *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF.

Descoutures Virginie (2008), « Les mères lesbiennes et la figure du garant » dans V. Descoutures, M. Digoix, É. Fassin et W. Rault (dir.), *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Paris, Éditions Autrement.

Descoutures Virginie (2006), « de l'usage commun de la notion de parentalité », dans A. Cadoret, M. Gross, C. Mecary, B. Perreau (dir), *Homoparentalités, approche scientifiques et politiques*, Paris, PUF.

Ferzli Raphaëlle (2001), « Couples au féminin : aspects du quotidien », *Cahiers du genre*, n°30.

Goffman Erving (1975), *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Les Éditions de Minuit.

Gross, Martine (2009a), « Les grands-parents dans les familles homoparentales : entre lien biologique et lien social », *Politiques sociales et familiales*, n°97, septembre.

Gross Martine (2009b), « Les familles homoparentales : entre conformité et innovations », *Informations sociales*, n°154.

Gross Martine (2005), *Homoparentalité, état des lieux*, Ramonville St-Agne, Érès.

Julien Danielle (2000), « Famille d'origine et homosexualité », dans J. Alary et M. Simard (dir), *Comprendre la famille : Actes du 5^{ème} symposium québécois de recherche sur la famille*. PUQ.

Kaufmann Jean-Claude (2008), *L'entretien compréhensif*, Barcelone, Armand colin, Collection 128, (2^{ème} édition refondue).

Lasala Michael (2010), *Coming out, coming home: Helping families adjust to a gay or lesbian child*, New York, Columbia University Press.

Lewin Ellen, (1993), *Lesbian mothers: Accounts of gender in American culture*, Ithaca, Cornell University Press.

Mailfert Martha (2007), « L'entourage social des familles homoparentales : une gestion différentielle du comment se dire ou se taire couple parental quand on forme un couple homosexuel », dans B. Perreau, M-E Handman, F. Gaspard, (dir), *Le choix de l'homosexualité*, Paris, EPEL.

Patterson Charlotte.J, (1992), « Children of lesbian and gay parents », *Child Development*, n°63.

Peplau Letitia Anne, (1991), « Lesbian and gay relationships », dans J.C Gonsiorek et J.D Weinrich, *Homosexuality: research implications for public policy*, Nexbury Park, Sage.

Pichardo Galán José Ignacio, (2009), *Entender la diversidad familiar. Relaciones homosexuales y nuevos modelos de familia*, Barcelona, Bellaterra.

Savin-Williams Ritch C. et Dube Eric M. (1998), « Parental reactions to their child's disclosure of a gay/lesbian identity », *Family Relations*, Vol.47, N°1, janvier.

Toulemont Laurent, (2008), « Entre le premier rapport sexuel et la première union : des jeunesses encore différentes pour les femmes et pour les hommes », dans N. Bajos et M. Bozon (dir), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La découverte.

Verdrager Pierre (2007), *L'homosexualité dans tous ses états*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond.

Annexe

Caractéristiques sociales des enquêtées

Pat et Christine :

Ensemble depuis 2 ans. Mise en ménage depuis 1 an et ½.

Pat : 30 ans, Vendeuse dans un magasin, Licence LEA

Mère : Gardienne immeuble (retraîtée)

Père : Maçon

Christine : 32 ans, Professeur d'EPS, CAPES

Mère : Institutrice

Père : Instituteur

Cécile et Valérie

Ensemble depuis 11 ans. Mise en ménage depuis 10 ans.

Cécile : 35 ans, Comédienne humoriste, BEP Steno-dactylo

Mère : Retraitée agent de service

Père : Peintre en bâtiment

Valérie : 37 ans, Professeur de français, CAPES

Mère : Retraitée, Employée de bureau

Père : Retraité, Cadre, Dessinateur à l'équipement

Annick et Caro

Ensemble depuis 5 ans. Mise en ménage depuis 4 ans.

Annick : 41 ans, Directrice d'une maison de retraite, Diplôme d'Etat d'infirmière

Mère : Retraitée, Employée de bureau

Père : Retraité, Cadre fonctionnaire

Caro : 29 ans, Professeur activités physiques adaptées pour personnes âgées, Maîtrise STAPS

Mère : Retraitée, Secrétaire médicale

Père : Retraité, Directeur commercial dans une papeterie

Aurélie et Alicia

Ensemble depuis 3 ans. Mise en ménage depuis 3 ans.

Alicia : 25 ans, Serveuse dans la restauration, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires

Mère : Cadre, consultant, responsable formation

Père : Cadre, consultant

Aurélie : 26 ans, chargée de clientèle chez SFR, Bac

Mère : Employée France Télécom puis détachée permanente pour un syndicat

Père : Employé France Télécom

Camille et Rachida

Ensemble depuis 6 ans. Mise en ménage depuis 6 ans.

Camille : 30 ans, Cadre dans les études de marché, Master commerce international Bac+5

Père : Médecin

Mère : Adjointe à l'urbanisme et ex sage-femme

Rachida : 36 ans, Agent de réservation Air France, employée Air France, Bac

Père : Ouvrier dans les matières premières

Mère : Commerçante puis mère au foyer

Christelle et Stéphanie

Ensemble depuis 4 ans. Mise en ménage depuis 3 ans.

Christelle : 36 ans, Employée grande distribution, sans diplôme

Mère : Sans emploi (ancienne employée des chaussures Bailly, ouvrière)

Père : Décédé, Ouvrier dans le BTP

Stéphanie : 36 ans, fonctionnaire, Adjoint administratif pour l'université de médecine, Maîtrise de lettres modernes

Père : Cadre France Telecom

Mère : Standardiste

Johanna et Steph

Ensemble depuis 3 ans. Mise en ménage depuis 2 ans.

Johanna : 26 ans, Auxiliaire spécialisée vétérinaire, Bac ES

Père : Employé de mairie

Mère : Décédée, femme au foyer

Steph : 32 ans, Technicienne, BTS Mécanique Automatismes Industriels

Père : Professeur de cuisine

Mère : Responsable des enquêtes à l'INSEE

Céline et Laurence

Ensemble depuis 2 ans ½. Mise en ménage depuis 1 an ½.

Céline : 27 ans, Tapissière d'ameublement, CAP tapissier (fauteuils anciens)

Mère : Secrétaire dans une mairie

Beau-père : Employé dans l'étanchéité

Père : Décédé, employé France Telecom

Laurence : 30 ans, Gardien de la paix dans la police nationale, Deug de droit

Père : Infirmier anesthésiste

Mère : Infirmière

Katie et Lydie

Ensemble depuis 2 ans. Mise en ménage depuis 2 ans.

Lydie : 36 ans, sans emploi, BEP agricole

Père : Décédé, tourneur-fraiseur

Mère : Secrétaire, aide comptable

Katie : 35 ans, Éducatrice de jeunes enfants, Diplôme éducatrice de jeunes enfants (bac +2)

Père : Représentant dans le mobilier de bureau

Mère : Clerc de notaire puis mère au foyer

Marie et Maryline

Ensemble depuis 6 ans. Mise en ménage depuis 6 ans.

Maryline : 34 ans, Journalise, Maîtrise d'études théâtrales

Mère : Auparavant commerçante, Assistante auprès des personnes âgées dans une maison de retraite

Père : Entrepreneur de travaux agricoles

Marie : 34 ans, Patronne d'un bar, CAP prothésiste dentaire

Mère : Fonctionnaire assistante personnes âgées,

Père : Artisan peintre

Pauline et Sabrina

Ensemble depuis 2 ans. Mise en ménage depuis 1 an.

Sabrina : 31 ans, Chef de cuisine, BEP cuisine

Père : Employé dans un magasin de photocopies

Mère : Secrétaire (éducation nationale)

Pauline : 30 ans, Conditionneuse dans le thé, sans diplôme

Père : Retraité, cartonier dans une fabrique de boites en carton

Mère : Retraitée, faisait des ménages

Sophie et Angélique

Ensemble depuis 4 ans. Mise en ménage depuis 2 ans.

Angélique : 32 ans, Naturopathe, Bac STG, BE

Père : Décédé, boucher

Mère : Administratrice de biens

Sophie : 36 ans, Anciennement entraîneur patin à glace, actuellement boulangère, Bac, CAP de boulangère

Parents à la retraite. Anciennement patrons d'une société de transport d'hydrocarbure

Aude et Mona

Ensemble depuis 3 ans ½. Mise en ménage depuis 3 ans ½.

Aude : 32 ans, kinésithérapeute, Diplôme de kinésithérapeute bac +3

Père : Retraité, professeur d'allemand et de français

Mère : Retraitée, professeur d'allemand et de français

Mona : 36 ans, Réceptionniste dans un hôtel, Licence de lettres

Mère : Retraitée, professeur de Russe

Père : Retraité, Ingénieur chimiste

Séverine et Nadia

Ensemble depuis 10 ans. Mise en ménage depuis 7 ans.

Séverine : 31 ans, Médecin généraliste, Doctorat de médecine

Mère : Employé de banque

Père : Décédé, analyste en informatique

Nadia : 32 ans, Assistante sociale, Master sciences politiques, Diplôme d'Assistante Sociale (bac + 2)

Père : Retraité anciennement maçon

Mère : Mère au foyer

Florence et Françoise

Ensemble depuis 8 ans. Mise en ménage depuis 7 ans.

Florence : 41 ans, DEA cinéma, télévision audiovisuel, chef de projets multimédias

Mère : Secrétaire

Père : Employé SNCF

Françoise : 40 ans, Maîtrise de Lettres, Sans emploi

Père : Vigneron

Mère : Vigneronne

Bibliographie générale

A

ADAM P., 1999, « Bonheur dans le ghetto ou bonheur domestique ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Sur la sexualité », 128.

ALDRICH R., 2004. « Homosexuality and the City: An Historical Overview », *Urban Studies*, vol. 41, n° 9.

ALLEN B., 2004, « Les relations entre le dedans et le dehors », in Collignon B., Staszak J-F. (dir), *Espaces domestiques*, Bréal.

AMARI S., 2012, « Coming-out, loyauté filiale et hétéronormativité chez des descendantes d'immigrant·e·s maghrébin·e·s », *Cahiers du Genre*, 2012/2, n°53.

AMATO P.R., 2012, « The well-being of children with gay and lesbian parents », *Social Science Research*, 41.

ARC S., 2006, *Les lesbiennes, Le cavalier bleu*, Coll Idées reçues.

AUTHIER J-Y., 2001, *Espace et socialisation. Regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*. Habilitation à diriger des recherches. Université Lumière Lyon 2. Faculté d'anthropologie et de sociologie.

AVERETT P., YOON I & JENKINS C., 2013, « Older Lesbian Experiences of Homophobia and Ageism ». *Journal of Social Service Research*, Volume 39.

B

BAJOIT G., 1999, « Notes sur la construction de l'identité personnelle », *Recherches sociologiques*, 2, 69-84.

BAJOS N. & BELTZER N., 2008, « Les sexualités homo-bisexuelles. D'une acceptation de principe aux vulnérabilités sociales et préventives », in Bajos N., Bozon M. (dir.), Belzer N. (coord.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte.

BAJOS N. & BOZON M., 2007, « Transformation des comportements, immobilité des représentations », *Informations sociales*, n°144, 8.

BAJOS N., FERRAND M. & ANDRO A., 2008, « La sexualité à l'épreuve de l'égalité », in Bajos N., Bozon M. (dir.), Belzer N. (coord.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte.

BANENS M., 2011, « Le rejet de l'homosexualité, réflexions terminologiques », in Fraïssé C. (dir), *L'homophobie et les expressions de l'ordre hétérosexiste*, Rennes, PUR.

BANENS M. & MARCELLINI A., 2006, *Vie de couple et Construction Identitaire. Situation de handicap dans l'accès à la vie de couple pour les personnes déficientes*. Rapport de recherche DREES-MiRE.

BEAUD S., WEBER F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, (2ème édition).

BERGER P & LUCKMANN T., 2008, *La construction sociale de la réalité*. Armand Colin.

BERGSTRÖM M., 2013, « La loi du supermarché ? Sites de rencontres et représentations de l'amour », *Ethnologie française*, 2013/3, Vol.43

BERGSTRÖM M., 2012, Nouveaux scénarios et pratiques sexuels chez les jeunes utilisateurs de sites de rencontres, *Agora Débats/ Jeunesses*, 2012/1, n°60

BERNARD Y., 1998, « Du logement au chez-soi », in Segaud M., Bonvalet C. & Brun J., (dir), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, La Découverte.

BERNARD Y., 1992, *La France au logis. Etude sociologique des pratiques domestiques*, Mardaga, Liège.

BERTAUX D., 2006, *Le récit de vie*, Barcelone, Armand Colin, Collection 128, (2^{ème} édition).

BIDART C., 2010, « Les âges de l'amitié. Cours de la vie et forme de socialisation », *Transversalités*, 2010/1 n°113.

BIDART C., 1997, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte.

BINNIE J., 2004, *The Globalization of Sexuality*, London, Sage.

BLIDON M. & GUÉRIN-PACE F., 2013, « Un rêve urbain ? La diversité des parcours migratoires des gays », *Sociologie* 2/2013 (Vol. 4).

BOLTANSKI L., 1971, « Les usages sociaux du corps », *Les Annales*, Vol. 26.

BONNIN P., 1990, « Produire la domus : une affaire de famille ». Niveaux et formes d'investissement des familles dans l'espace domestique. *Sociétés contemporaines*. N°5.

BONVALET C. & CLÉMENT C., 2005, « Familles recomposées et ancrage résidentiel », in *Espaces et Sociétés*, « La famille dans tous ses espaces », n° 120-121, n°1-2.

BORDELEAU S. & O'Brien K., 2003, « La violence conjugale chez les lesbiennes : l'expérience d'un groupe communautaire québécois », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 22, 2.

BORRILLO D., 2001, *L'homophobie*, PUF, Collection Que sais-je ? (2^{ème} édition).

BOTT E., 1957, *Family and Social Network. Roles, Norms and External Relationships in Ordinary Urban Families*, Londres, Tavistock Publications Ltd.

BOURQUE, D., 2011, « Être ou ne pas être subversives : sondage mené auprès de jeunes lesbiennes canadiennes francophones », *Genre, sexualité & société*, 1, [En ligne], [gss.revues.org/962]

BOURDIEU P., 1993, « La famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 100, N°1.

BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*. Paris, Les Editions de Minuit.

BOURDIEU P., 1977, « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°14.

BOZON M. & BAJOS N. (dir), 2008, *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La découverte.

BOZON M. & HÉRAN F., 2006, *La formation du couple*, Paris, La Découverte.

BOZON M., 2008, « Premier rapport sexuel, première relation : des passages attendus », in Bajos N., Bozon M. (dir.), Belzer N. (coord.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte.

BOZON M., 2008, « Pratiques et rencontres sexuelles : un répertoire qui s'élargit », in Bajos N., Bozon M. (dir.), Belzer N. (coord.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte.

BOZON M., 2002, *Sociologie de la sexualité*, Nathan, Coll 128.

BOZON M., 2001a, « Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité », *Sociétés Contemporaines*, N°41-42.

BOZON M., 2001b, « Les cadres sociaux de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, N°41-42.

BOZON M. & RAULT W., 2012, « De la sexualité au couple », *Revue Population*, 2012/3, Vol 67.

BRÉCHON P.& TCHERNIA J-F., (dir), 2009, *La France à travers ses valeurs*, Paris, Armand Colin

BRUNET L., 2006, « La prohibition de l'inceste en droit civil », *Informations sociales* 3/2006 (n° 131).

BURGUIÈRE A., KLAPISCH-ZUBER C., SEGALEN M. & ZONABEND F., (dir), 1986, *Histoire de la famille*, Paris, Armand Colin.

BUSSCHER de P-O., MENDÈS-LEITE R. & PROTH B., 1999. « Lieux de rencontre et back-rooms », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°128, Juin.

C

CADORET A., 2014, *Des parents comme les autres. Homosexualité et parenté*, Paris, Odile Jacob, (2^{ème} édition).

CADORET A., 2005, « Figures d'homoparentalité », in Gross M. (dir), *Homoparentalités, état des lieux*, Erès, Ramonville St-Agne.

CAMILLERI C., 1990, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.

CARRINGTON C., 1999, *No place like home*, Chicago press.

CASTAÑEDA M., 1999, *Comprendre l'homosexualité. Des clés, des conseils pour les homosexuels, leurs familles, leurs thérapeutes*, Paris, Robert Laffont.

CASTELLS M. & MURPHY K., 1982. « Cultural Identity and Urban Structure: The Spatial Organization of San Francisco's Gay Community », *Urban Affairs Review*, vol. 22.

CHAMBERLAND L. & LEBRETON C., 2012. *Stratégies des travailleuses lesbiennes face à la discrimination. Contrer l'hétéronormativité des milieux de travail*, Montréal, Cahiers de l'IREF (UQAM), collection Agora, n° 3.

CHAMBERLAND L., CHEVRIER M., PETIT M-P. & RICHARD G., 2011. « Jeunes de minorités sexuelles victimes d'homophobie en milieu scolaire : quels facteurs de protection ? », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 30, 2 : 13-29.

CHAMBERLAND L. & LEBRETON C., 2010. « La santé des adolescentes lesbiennes et bisexuelles : état de la recherche et critique des biais androcentristes et hétérocentristes », *Recherches féministes*, volume 23, n°2.

CHAMBERLAND L., 2008, « Lesbianisme », in Josy Lévy J., Dupras A., (dir.), *Questions de sexualité*, Montréal, Éditions Liber.

CHAMBERLAND L., BERNIER M., LEBRETON C., RICHARD G. & THÉROUX-SÉGUIN J., 2007, *Gais et lesbiennes en milieu de travail, Rapport synthèse de recherche*, Montréal, Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et Centre collégial de développement des moyens didactiques (CDMD), Rapport synthèse de recherche consultable en ligne : http://homophobie.ccdmd.qc.ca/medias/pdfs/homophobie_integral.pdf

CHAMBERLAND L., 2003a, « Les études lesbiennes au Québec : quel présent vers quel avenir », in Chetcuti N., Michard C., (dir), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, l'Harmattan.

CHAMBERLAND L., 2003b, « Montréal : 1950-1977. La visibilité lesbienne et l'importance des butchs et des fems », in Lemoine C., Renard I., (dir.), *Attirances*, Paris, Editions gaies et lesbiennes.

CHAMBERLAND L., 1996, *Mémoires lesbiennes*, Montréal, Les éditions du remue-ménage.

CHARBONNIER E. & GRAZIANI P., 2012, « Les stratégies de coping que les jeunes homosexuels mettent en place lors de la divulgation de leur homosexualité », *Journal de thérapie comportementale et cognitive*, 22.

CHARBONNIER E. & GRAZIANI P., 2011, « La perception de jeunes lesbiennes et gais concernant l'attitude de leurs parents à l'égard de leur homosexualité », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 30, 2 : 31-46.

CHAUVIN S. & LERCH A., 2013, « Les clés du placard : homophobie, *coming-out*, communautés », *Sociologie de l'homosexualité*, Paris, La Découverte, « Repères ».

CHENAVAZ R. & PARASCHIV C., 2011, Processus de rencontre sur Internet : une étude empirique de la perception du risque, *Management & Avenir*, 2011/4, n°44.

CHERLIN A., 1978, « Remarriage as an incomplete institution », *American Journal of Sociology*, vol. 84, n°3.

CHETCUTI N., 2014, « Autonomisation lesbienne avec les réseaux numériques », *Hermès La revue*, 2014/2, n°69.

CHETCUTI N., 2010, *Se dire lesbienne : vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot.

CHETCUTI N. & PERRIN C., 2002, « Au-delà des apparences. Système de genre et mises en scène des corps lesbiens », *Labrys - études féministes*, n°1-2, URL : http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys1_2/index.html

CLAIR I., 2007, « Dire à deux le ménage », in Singly de F (dir), *L'injustice ménagère*, Paris, Armand Colin.

COLLET B. & SANTELLI E., 2012, *Couples d'ici, parents d'ailleurs. Parcours de descendants d'immigrés*. Le lien social, PUF, Paris.

COSTECHAREIRE C., 2014, « Le vécu de l'homosexualité féminine au regard de la tolérance et de l'hostilité parentale », in Courduriès J., Fine A., (dir), *Homosexualité et parenté*, Paris, Armand Colin.

COSTECHAREIRE C., 2011a, « Une approche ethnographique des différentes manières de vivre l'homosexualité au sein d'une discothèque lesbienne », *Labrys-Etudes féministes*, n°19, texte en ligne : <http://www.tanianavarrosowain.com.br/labrys/labrys19/lesb/costec.htm>

COSTECHAREIRE C., 2011b, « Une lecture des styles de conjugalité au sein de l'habitat des couples lesbiens », *Politiques sociales et familiales*, n°103.

COSTECHAREIRE C., 2008, « Les parcours homosexuels et conjugaux au sein d'une population lesbienne », *Enfances, familles, générations*, 9. En ligne : <http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v/n9/029631ar.html>

COURDURIÈS J., 2011, *Être en couple (gay), conjugalité et homosexualité masculine en France*, Lyon, PUL.

COURDURIÈS J., 2008, « La conjugalité des couples gays en France dans les années 2000 », thèse d'anthropologie sous la dir. d'Agnès Fine, université de Toulouse-Le Mirail.

COURDURIÈS J., 2006, « Les couples gays et la norme d'égalité conjugale », *Ethnologie française*, Tome XXXVI.

D

DARIUS M. & DÉCHAUX J-H., 2016 « Les deux mères. Familles homoparentales féminines en France », *Journal des anthropologues*, n°144-145.

DÉCHAUX J-H., 2015, « Le concept de pluralisme est-il pertinent pour analyser les transformations normatives de la parenté en occident ? », Communication au colloque international : « Les sciences et l'incertitude : déterminismes, déterminations, normes, discours », Bucarest, 20-21 novembre.

DÉCHAUX J-H., 2014, « La parenté et l'exigence démocratique : Sociologie politique du pluralisme familial », *Think Tank Different*.

DÉCHAUX J-H., 2011, « La famille à l'heure de l'individualisme », *Revue Projet* 2011/3, n°322.

DÉCHAUX J-H., 2010, « Ce que l'individualisme ne permet pas de comprendre. Le cas de la famille », *Esprit* 2010/6 (Juin)

DÉCHAUX J-H., 2007, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte.

DÉCHAUX J-H., 2003, « La parenté dans les sociétés occidentales modernes : un éclairage structural ». *Recherches et Prévisions*, n°72.

DEMAZIÈRE D. & DUBAR C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques, l'exemple de récits d'insertion*, Paris, Nathan.

DEMPSEY D., 2010, « Conceiving and Negotiating Reproductive Relationships: Lesbians and Gay Men Forming Families with Children », *Sociology*, 2010, 44 :1145.

DESCOUTURES V., 2010, *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF.

DESCOUTURES V., 2008, « Les mères lesbiennes et la figure du garant », in Descoutures V., Digoix M., Fassin E., Rault. W., (dir.), *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Paris, Éditions Autrement.

DESCOUTURES V., 2006, « De l'usage commun de la notion de parentalité », in Cadoret A., Gross M., Mecary C., Perreau B., (dir), *Homoparentalités, approches scientifiques et politiques*, Paris, PUF.

DETREZ C., 2002, *La construction sociale du corps*, Paris, Editions du seuil.

DODIER N. & BASZANGER I., 1997, « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue Française de Sociologie*, vol 38, n°1.

DUBAR C., 2000, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

DUNNE G.A. (dir), 1998, *Living « Difference ». Lesbian Perspectives on Work and Family Life*. Harrington Park Press.

DURET P., 2007, *Le couple face au temps*. Paris, Armand Colin.

E

EGGEBEEN D J., 2012, « What can we learn from studies of children raised by gay or lesbian parents? », *Social Science Research*, 41.

ELEB M., 2004, « Le roman du couple et sa scène spatiale », in Collignon B., Staszak J-F., (dir), *Espaces domestiques*, Paris, Bréal.

ELEB M., 2002, *À deux chez soi. Des couples s'installent et racontent leur maison*. Éditions de la Martinière. Mayenne.

EPSTEIN R., 2002, « Butches with Babies. Reconfiguring Gender and Motherhood », *Journal of Lesbian Studies*, Volume 6.

ERIBON D. (sous dir), 2003, *Avant-propos du Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse.

ERIBON D., 1999, *Réflexions sur la question gay*. Paris, Fayard.

F

FAURE-ROUESNEL L., 2006, « Cacher, se montrer : le chez-soi et le choix de la liste de mariage à Londres », in Gherchanoc F., (dir), *La maison, lieu de sociabilité, dans des communautés urbaines, européennes, de l'Antiquité à nos jours*. Éditions Le Manuscrit.

FAURE-ROUESNEL L., 2004, « Nos débuts ensemble », in Collignon B., Staszak J-F., (dir), *Espaces domestiques*, Paris, Bréal.

FERZLI R., 2001, « Couples au féminin : aspects du quotidien », *Cahiers du Genre*, n°30, pp 147-178.

FRANZEN A., 2003, « Social Capital and the Internet: Evidence from Swiss Panel Data », *Kyklos*, vol. 56, n° 3.

G

GAY F., 1999, « La violence conjugale chez les lesbiennes », Collection Études et analyses, n°9, 1999.

GHERCHANOC F., 2006, « La maison à l'intersection du privé et du public : la sociabilité en question », in Gherchanoc F., (dir), *La maison, lieu de sociabilité, dans des communautés urbaines, européennes, de l'Antiquité à nos jours*. Éditions Le Manuscrit.

GIRAUD C., 2014, *Quartiers Gays*, PUF.

GIRAUD C., 2013, « Le « Village Gai » de Montréal. Une aventure urbaine minoritaire », *Espaces et Sociétés*. 2013/3 (n° 154).

GOETZMANN S., 2001, « L'homosexualité : du secret à la fierté », *Sociétés*, n°73, 2001/3.

GOFFMAN E., 1986, *Stigmate, Les usages sociaux des handicaps*. Paris, Les Éditions de Minuit.

GOLDBERG A E., FROST R L., MANLEY M H. & BLACK A K., 2017, « Meeting other moms : Lesbian adoptive mothers' relationships with other parents at school and beyond ». *Journal of Lesbian Studies*, Volume 21.

GOLDBERG A E. & KUVLANKA K A., 2012, « Marriage (in)equality : The perspectives of adolescents and emerging adults with lesbian, gay and bisexual parents », *Journal of Marriage and Family*, 74.

GOLDBERG A & ALLEN K., 2009, « La perception de la participation masculine pour les mères lesbiennes lors du passage à la parentalité », *Politiques sociales et familiales*, n°96 :55-70.

GONTIJO F., 1998. *Corps, apparences et pratiques sexuelles. Socio-anthropologie des homosexualités sur une plage de Rio de Janeiro*. Lille : GKC, n°41.

GRAFMEYER Y., 2002, *Sociologie urbaine*, Lassay-les-châteaux, Nathan.

GRANJON F., BLANCO C., LE SAULNIER G & MERCIER G., 2007, « Sociabilités et familles populaires : Une socio-ethnographie de la mise en contact », *Réseaux*, 145-146, (6), 117-157.

GRATTON E., 2008, *L'homoparentalité au masculin. Le désir d'enfant contre l'ordre social*, Paris, PUF.

GRIGOROVICH A., 2015, « Negotiating sexuality in home care settings: older lesbians and bisexual women's experiences », *International Journal for Research, Intervention and Care*, volume 17.

GROSS M. & COURDURIÈS J., 2014, « Logiques conjugales et liens de parenté dans les familles homoparentales », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol. 1, n°52.

GROSS M., 2014, « Grands-parents, homopaternalité et gestation pour autrui en France », in Courduriès J., Fine A., (dir), *Homosexualité et parenté*, Paris, Armand Colin.

GROSS M., 2012, *Choisir la paternité gay*, Ramonville-Saint-Agne, Érès.

GROSS M., 2009a, « Les grands-parents dans les familles homoparentales : entre lien biologique et lien social », *Politiques sociales et familiales*, n°97, septembre.

GROSS M., 2009b, « Les familles homoparentales : entre conformité et innovations », *Informations sociales*, n°154.

GROSS M., 2005 (dir), *Homoparentalités, état des lieux*, Ramonville St-Agne, Eres.

GROSS M. & COURDURIÈS J., 2015, « La construction conjugale dans les familles homoparentales. Une organisation financière communautaire ou indépendante ? », *Politiques sociales et familiales*, n°120.

GUILLEMAUT F., 1994, « Images invisibles : les lesbiennes », in Welzer-Lang D., Dutey P., Dorais M., (dir), *La peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*, Vlb Éditeur.

H

HAMEL C., 2012. « Devenir lesbienne : le parcours de jeunes femmes d'origine maghrébine ». *Agora débats/jeunesses*, vol. 1, n° 60.

HAXHE S. & D'AMORE S., 2013, « La fratrie face au « coming out » », *Thérapie Familiale* 2/2013, Vol. 34.

HÉRITIER F., 2012 (1994), *Les deux sœurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste*, Paris, Editions Odile Jacob.

HIGGINS R., 1998, « Des lieux d'appartenance : les bars gais des années 1950 », in Demczuk I., Remiggi F W., (dir), *Sortir de l'ombre. Histoire des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, Montréal, Vlb éditeur.

J

JASPARD M., 2005, *Les violences contre les femmes*, La découverte, (réédité en 2011).

JENKINS H. & THORBURN D. (dir.), 2003, *Democracy and New Media (Media in Transition)*, Cambridge, MIT Press.

JOHNSON S M & O'CONNOR E., 2005, « Fonctionnement familial des familles gays et lesbiennes aux Etats-Unis », in Gross M., (dir), *Homoparentalités, états des lieux*, Érès.

JULIEN D., 2000, « Famille d'origine et homosexualité », in Alary J., Simard M., (dir), *Comprendre la famille : Actes du 5^{ème} symposium québécois de recherche sur la famille*. PUQ, 2000.

K

KAUFMANN J-C., 2008, *L'entretien compréhensif*, Barcelone, Armand colin, Collection 128, (2^{ème} édition refondue).

KAUFMANN J-C., 2003, *Sociologie du couple*, Paris, Puf, Coll Que sais-je ?

KAUFMANN J-C., 1997, *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*. Nathan, Collection Essais & Recherches, Paris.

KAUFMANN J-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Nathan, coll.128.

KAUFMANN J-C., 1992, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Nathan, Paris.

KAUFMANN J-C., 1991, « Les habitudes domestiques » in Singly de F., (dir), *La famille l'état des savoirs*, Paris, La découverte.

KAUFMANN J-C., 1988, *La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique*, Méridiens-Klincksieck, Paris.

KELLERHALS J., WIDMER E. & LEVY R., 2004a, *Mesure et démesure du couple. Cohésion, crises et résilience dans la vie des couples*. Paris, Payot et Rivages.

KELLERHALS J., WIDMER E. & LEVY R., 2004b, « Quelle pluralisation des relations familiales ? Conflits, styles d'interactions conjugales et milieu social », *Revue française de sociologie* 1/2004 (Vol. 45).

KELLERHALS J., TROUTOT P-Y. & LAZEGA E., 1984, *Microsociologie de la famille*. Paris, Puf, Que sais-je ?

KELLERHALS J., PERRIN J-F., STEINAUER-CRESSON G., VONECHE L. & WIRTH G., 1982, *Mariage au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*. Éditions Pierre-Marcel Favre, Collection Regards sociologiques, Paris.

KRAKAUER D I. & ROSE M S., 2002, « The Impact of Group Membership on Lesbians' Physical Appearance ». *Journal of Lesbian Studies*, Volume 6.

KRAUT R., KIESLER S., BONEVA B., CUMMINGS J., HELGESON V. & CRAWFORD A., 2002, « Internet paradox revisited », *Journal of Social Issues*, vol. 58, n° 1, 49-74.

KURDEK L.A., 1994, « Conflit Resolution Styles in Gay, Lesbian, Heterosexuel Nonparent, and Heterosexuel Parent Couples », *Journal of Marriage and Family*, Vol. 56, n°3.

L

LANNUTTI P J., 2014, *Experiencing same-sex marriage. Individuals, couples, and social networks*. Peter Lang, New York.

LASALA M., 2010, *Coming out, coming home: Helping families adjust to a gay or lesbian child*, New York, Columbia University Press.

LAWRENCE R.J., 1982, « L'espace domestique : typologie et vécu ». Cahiers internationaux de sociologie. Vol LXXII. (Seuil).

LEBRETON C., 2016, « Les rapports sociaux de sexe et le lesbianisme dans le Québec contemporain », Recherches féministes, volume 29, n°1.

LEBRETON C., 2014, Rapports sociaux de sexe et sexualité dans le Québec contemporain : Les trajectoires adolescentes lesbiennes. Thèse de sociologie. Université du Québec à Montréal.

LE BRETON D., 2002, La sociologie du corps, Paris, PUF.

LE GALL D., 2005, « La conception de l'habiter à l'épreuve de la recomposition familiale », in Espaces et Sociétés, « La famille dans tous ses espaces », n° 120-121, n°1-2.

LE GALL D. & LE VAN C., 2007, La première fois. Le passage à la sexualité adulte. Paris, Payot.

LERCH A., 2007, « Normes amoureuses et pratiques relationnelles dans les couples gays. Héritage et inventivité ? », Informations sociales, n°144, p 108-117.

LERIDON H., BOZON M., 1993, « Les constructions sociales de la sexualité », Population, 1993/5, Vol.48.

LETHIAIS V. & ROUDAUT K., 2010, « Les amitiés virtuelles dans la vie réelle ». Revue Réseaux 2010/6, n°164.

LEVINSON S., 2008, « La place de l'expérience des enquêteurs dans une enquête sensible », in Bajos N., Bozon M. (dir.), Belzer N. (coord.), Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé, Paris, La Découverte.

LEVITT M H. & HORNE G S., 2002, « Explorations of Lesbian-Queer Genders. Butch, Femme, Androgynous or "Other" », *Journal of Lesbians Studies*, Volume 6.

LEWIN E., 1993, *Lesbian mothers: Accounts of gender in American culture*, Ithaca, Cornell University Press.

LE WITA B., 1988, *Ni vue ni connue*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme.

M

MAILFERT M., 2007, « L'entourage social des familles homoparentales : une gestion différentielle du comment se dire ou se taire couple parental quand on forme un couple homosexuel », in Perrau B., (dir), *Le choix de l'homosexualité*, Paris, EPEL.

MAILFERT M., 2005, « La famille homoparentale au féminin : constitution, fonctionnement et processus de légitimation », *L'esprit du temps*, n°38 :171-185.

MAILFERT M., 2002, « Homosexualité et parentalité », *Socio-Anthropologie*, 11, Attirances. <http://socio-anthropologie.revues.org/document140.html>

MAISONNEUVE J., 1966, *Psychosociologie des affinités*, Paris, PUF.

MALLON I., 2004, « Le chez-soi des personnes âgées en maison de retraite », in Collignon B., Staszak J-F. (dir), *Espaces domestiques*, Bréal.

MALTRY M. & TUCKER K., 2002, « Female Fem(me)ininites. New Articulations in Queer Gender Identities and Subversion », *Journal of Lesbians Studies*, Volume 6.

MARTIAL A., 2003, *S'apparenter*. Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme.

MCPHERSON M., SMITH-LOVIN L. & COOK J.M., 2001, « Birds of a feather: homophily in social networks », *Annual Review of Sociology*, vol. 27, 415-444.

MECARY C. & de LA PRADELLE G., 2003, *Liberté, égalité, fraternité ?* Paris, PUF, 128p.

MELLINI L., 2009, « Entre normalisation et hétéronormativité : la construction de l'identité homosexuelle », *Déviance et Société* 1/2009, Vol. 33.

MENDÈS-LEITE R., 2000, *Le sens de l'altérité. Penser les (homo)sexualités*, Paris, L'Harmattan.

MENDRAS H., 1988, *La seconde révolution française 1965-1984*, Paris, Gallimard.

MENNESSON C., 2005, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan.

MERCKLE P., 2016, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, coll. Repères.

MÉREAUX J., 2002, « Les Originales, un bar de femmes », *Socio-Anthropologie*, n°11, Attirances. URL : <http://socio-anthropologie.revues.org/index138.html>

MURAT P., 2008, « Les transformations de la famille. Quel impact sur les finalités de l'adoption ? », *Informations sociales*, n°2, n°146.

N

NAVARRO SWAIN T., 2002. « Féminisme et lesbianisme : où en sont les enjeux ? », *Labrys - études féministes*, n°1-2. URL: http://vsites.unb.br/ih/his/gefem/labrys1_2/lesbdakar.html

NEWMANXY B S., 2002, « Lesbians, Gays and Religion. Strategies for challenging Belief Systems », *Journal of Lesbians Studies*, Volume 6.

O

OESTERHELD HERRERA F., 2007, « Construcción de la identidad lesbica en Santiago de Chile », *Revista Universum*, Vol.2, n°22, pp 151-163.

P

PATTERSON C.J., 2000, « Family relationships of Lesbians and Gay Men », *Journal of Marriage and Family*, Vol.62, n°4.

PATTERSON C.J., 1992, « Children of lesbian and gay parents », *Child Development*, n°63.

PEPLAU L.A., 1991, « Lesbian and gay relationships », in Gonsiorek J-C., Weinrich J-D, *Homosexuality: research implications for public policy*, Nexbury Park, Sage.

PICHARDO GALAN J.I., 2009, *Entender la diversidad familiar. Relaciones homosexuales y nuevos modelos de familia*, Barcelona, Bellaterra.

POITTEVIN A., 2005, « Une lecture des espaces pour lire les liens fraternels, in *Espaces et Sociétés*, « La famille dans tous ses espaces », n°120-121, n°1-2.

POLLAK M., 1993, *Une identité blessée*, Paris, Métailié.

PROST A., 1999, « Frontières et espaces du privé », in Ariès P., Duby G., (dir), *Histoire de la vie privée. De la première guerre mondiale à nos jours*. Tome V, Éditions du Seuil.

R

RAMBACH A. & M., 2003, *La culture gaie et lesbienne*. Paris, Fayard.

RAULT W., 2011, « Parcours de jeunes gays dans un contexte de reconnaissance », *Agora débats/jeunesses*,1/2011, N° 57.

RAULT W. & LETRAIT M., 2009 « Diversité des formes d'union et « ordre sexué » », in Régnier-Loilier A., (dir), *Portrait de famille. L'enquête Étude des Relations Familiales et Intergénérationnelles*, Grandes enquêtes, Ined éditions, Paris.

RAVENAU G., 2008. « Traitement de la sueur et discipline du corps », *Journal des anthropologues*, n°112-113.

REVENIN R., 2007. « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) », *Genre & Histoire*, n°1 (Automne 2007). URL : <http://genrehistoire.fr>

RICH A., 1981 « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles questions féministes*, 1 : 15-43.

RISSOAN O., 2004, Les relations amicales des jeunes : un analyseur des trajectoires sociales lors du passage à l'âge adulte, *Genèses*, 2004/1, n°54.

RYAN B. & FRAPPIER J-Y., 1994. « Quand l'autre en soi grandit : les difficultés à vivre l'homosexualité à l'adolescence », in Welzer-Lang D., Dutey P., Dorais M., (dir), *La peur de l'autre en soi*, Montréal, Québec, VLB Editeur.

S

SABLIK E. & MENNESSON C., 2008, *Carrières sexuelles et pratiques sportives*, Sciences sociales et sport, 2008/1, n°1.

SAVIN-WILLIAMS R C. & DUBE E M., 1998, « Parental reactions to their child's disclosure of a gay/lesbian identity », *Family Relations*, Vol.47, n°1, janvier.

SEGALEN M. & LE WITTA B., 1993, *Éditorial*, in Segalen M., Le Witta B., (dir), *Chez-soi. Objets et décors : des créations familiales ?* Éditions Autrement, n°137.

SINGLY de F. & DESCOUTURES V., 2005, « La vie en famille homoparentale », in Gross M., (dir), *Homoparentalités, états des lieux*, Érès.

SINGLY de F., 2008, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*. Paris, Hachette Littérature.

SINGLY de F., 2007a, *Le lien familial en crise*. Éditions rue d'Ulm.

SINGLY de F., 2007b, « Un constat des inégalités domestiques », in Singly de F., (dir), *L'injustice ménagère*, Armand Colin.

SINGLY de F., 2007c, « Le sentiment d'injustice face aux inégalités domestiques », in Singly de F., (dir), *L'injustice ménagère*, Armand Colin.

SINGLY de F., 2002, *Le soi, le couple et la famille*. Nathan.

SINGLY de F., 2000, *Libres ensemble*. Nathan.

SINGLY de F., 1996, *Habitat et relations familiales*, Rapport pour le plan construction et architecture, Université de Paris V.

SINGLY de F., 1986, « Une zone conjugale à géométrie variable », *Actions et recherche sociales*, n°1, mars.

SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers*, Puf, Paris.

T

THÉRY I., 2005, « Différence des sexes, homosexualité et filiation », in Gross M., (dir), *Homoparentalités, états des lieux*, Érès.

TISSOT S., 2014, « Entre soi et les autres », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales, les espaces de l'entre soi*, n°204.

TOULEMONT L., 2008, « Entre le premier rapport sexuel et la première union : des jeunesses encore différentes pour les femmes et pour les hommes », in Bajos N., Bozon M. (dir.), Belzer N. (coord.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte.

TOURANGEAU R. & YANN T., 2007, « Sensitive questions in surveys », *Psychological Bulletin*, vol.133, n°5.

U

UZIEL A P., MELLO L. & GROSSI M., 2006. « Conjugalidades e parentalidades de gays, lésbicas e transgêneros no Brasil », *Revista Estudos Feministas*, vol.14, n°2.

V

VERDRAGER P., 2007, *L'homosexualité dans tous ses états*. Les empêcheurs de penser en rond.

VOEGTLI M., 2004, « Du jeu dans le je : ruptures biographiques et travail de mise en cohérence », *Lien social et politiques*, 51.

W

WATREMEZ V., 2012, « La violence dans les relations lesbiennes : recension des écrits », in Cardi C., Pruvost G., *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, « Sciences humaines ».

WATREMEZ V., 2005, « La violence des femmes et des lesbiennes : analyses et enjeux politiques contemporains ? », *Recherches féministes*, vol.18, n°1.

WEEKS J., HEAPHY B. & DONOVAN C., 2001, *Same sex intimacies. Families of choice and other life experiments*. Routledge.

WESTON K., 1991, *Families we choose. Lesbians, Gays, Kinship*. Columbia University Press.

WILKENS J., 2015, « Loneliness and Belongingness in Older Lesbians: The Role of Social Groups as « Community ». *Journal of Lesbian Studies*, Volume 19.

Z

ZARCA B., 1990, « La division du travail domestique : poids du passé et tensions au sein du couple », *Économie et statistique*, Volume 228, Numéro 1.

ZERBIB O., 2012, « Écris-moi et tu te diras qui tu es » : les sites de rencontre comme lieux de réenchantement de soi », *Le temps des médias*, 2012/2 (n°19)